UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA VIE APRÈS L'EXIL : UNE ÉTUDE PHÉNOMÉNOLOGIQUE ET INTERPRÉTATIVE DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE DE RÉFUGIÉS AU QUÉBEC

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR GABRIELLE BÉLANGER DUMONTIER

OCTOBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Si j'ai pu me rendre à cette étape, c'est grâce au soutien de nombreuses personnes que je souhaite ici remercier.

Je souhaite d'abord exprimer ma gratitude envers les membres de mon jury composé de Maryse Benoit, Ghayda Hassan et Garine Papazian-Zohrabian. Merci pour l'examen rigoureux de ma thèse et pour vos judicieux commentaires.

Parmi ce jury figure également ma directrice de thèse. Mélanie, je te suis reconnaissante de m'avoir accueillie, dirigée, conseillée et portée dans cette belle aventure. Tu as su m'insuffler courage et détermination dans les moments charnières. Je te remercie pour ta supervision empreinte de bienveillance, d'authenticité, de sensibilité, de rigueur, de compétence, de dévouement, d'intelligence et de créativité. Je suis réellement privilégiée d'avoir pu travailler à tes côtés toutes ces années.

Ce travail de recherche n'existerait pas sans tous les participants qui ont accepté généreusement de partager leur expérience. Je vous remercie pour votre contribution grandement appréciée.

Par ailleurs, ce projet n'aurait pas vu le jour sans la collaboration précieuse des personnes et organismes qui ont collaboré au recrutement. Je souhaite remercier les différentes personnes m'ayant référé des participants. Une mention spéciale au Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée (RIVO) et à La Maisonnée pour l'aide en matière de recrutement.

Pour la révision linguistique, les suggestions éditoriales et la traduction, je voudrais remercier chaleureusement Lucie Bélanger, Madeleine Bélanger Dumontier, Prudence Bessette, Olivia Ho, Mélanie Mercuri et Ariane Rondeau.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude envers l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles (ERIT) du CLSC Parc-Extension. Un merci tout spécial aux différentes personnes qui m'ont aidée et conseillée à différents stades de ma recherche.

Je souhaite remercier tout spécialement mes collègues étudiants qui ont rempli de bonheur mon parcours. Je désire notamment remercier Camille et Christine pour les séances de rédaction en groupe. Merci également à tous les collègues et amis qui m'ont côtoyée et appuyée au fil de mes études.

En outre, je ne pourrais passer sous silence l'influence majeure de mes mentors cliniques. Je souhaite exprimer ma plus grande gratitude envers mes superviseurs, soit Danielle Desjardins, François Héroux, Alina Kao, Julie Larouche et Dominic Pesant.

Je tiens aussi à remercier toute ma famille pour le soutien, les encouragements et l'amour qui m'ont propulsée jusqu'au bout.

Je souhaite finalement souligner les sources de financement suivantes : les Fonds de recherche du Québec en santé, les bourses de formation de l'ERIT, les bourses d'excellence et d'aide à la participation à des rencontres scientifiques de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM et la subvention pour communication orale du département de psychologie de l'UQAM. Cette aide financière a grandement facilité mon travail en recherche.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES ix

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES xi

RÉSUMÉ xii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I
CONTEXTE THÉORIQUE 8

1.1 Parcours migratoire et défis reliés 8

1.2 Enjeux psychologiques associés à la période post-migratoire 10

1.2.1 Choc des cultures et rupture des liens 11

1.2.2 Moindres droits et accès aux ressources 13

1.2.3 Contexte politique et légal 16

1.3 Affronter l'adversité : stratégies d'adaptation et forces de résilience 20

1.4 Une conceptualisation à la jonction de l'individuel et du collectif 23

1.5 Modèles conceptuels pertinents à la condition des réfugiés 26

1.5.1 Trauma 26

1.5.2 Phénoménologie 31

1.5.3 Phénoménologie de la souffrance 32

1.5.4 Essais sur la condition de réfugié 35

1.5.5 Études phénoménologiques auprès de réfugiés 38

1.5.6 Souffrance sociale : psychologies de l'exil et des violences collectives 40

1.6 L'éthique en recherche auprès des réfugiés 47

1.7 Contexte théorique : bilan et conclusions 51

1.8 Objectifs de recherche 52

CHAPITRE II
MÉTHODOLOGIE 53

2.1 Méthode qualitative 53

2.2 Considérations épistémologiques 55

2.2.1 Positionnement paradigmatique 56

2.2.2 Distinction entre le cadre clinique et celui de la recherche 59

2.2.3 Rigueur 60

2.3 Mise en lumière des présupposés 64

2.3.1 Présupposés théoriques 64

2.3.2 Présupposés issus du travail clinique 66

2.3.3 Présupposés issus du bagage personnel 68

2.4 Démarche théorique : l'approche phénoménologique 69

2.5 Méthodologie 71

2.5.1 Documentation et préparation à la recherche 72

2.5.2 Recrutement 73

2.5.3 Prise de contact avec les participants 76

2.5.4 Caractéristiques des participants 77

2.5.5 Cueillette de données 79

2.5.6 Analyse des entrevues 85

2.6 Considérations déontologiques 89

2.6.1 Particularités du consentement en recherche auprès des réfugiés 91

CHAPITRE III
ÊTRE RÉFUGIÉ AU QUÉBEC : UNE PHÉNOMÉNOLOGIE DE L'EXIL 94

3.1 Le vécu psychologique des réfugiés : un éclairage complémentaire 97

3.2 Cadre conceptuel et objectifs de recherche 99

3.3 Méthodologie 100

3.3.1 Qualité et fiabilité de l'analyse 105

3.4 Résultats 107

3.4.1 Être réfugié : un horizon temporel sans refuge 108

3.4.2 Être réfugié : un rapport à soi entre rupture et continuité 110

3.4.3 Être réfugié : un rapport au monde entre dignité et exclusion 115

3.5 Discussion 118

3.6 Contribution, limites et implications pour la recherche future et la pratique clinique 122

CHAPITRE IV

ENTRE DONNER, RECEVOIR ET RENDRE : LES DYNAMIQUES RELATIONNELLES ET ÉTHIQUES EN RECHERCHE AUPRÈSDES RÉFUGIÉS 131

4.1 Objectifs et questions de recherche 138

4.2 Cadres épistémologique, théorique et conceptuel 139

4.3 Démarche méthodologique 142

4.3.1 Une approche qualitative et phénoménologique 142

4.3.2 Participants 143

4.3.3 Procédures de recherche et données recueillies 145

4.4 Analyse, rigueur et réflexivité 147

4.4.1 Mise en lumière des présupposés 148

4.5 Résultats 149

4.5.1 L'offre de paroles et la responsabilité éthique de rendre 150

4.5.2 Le don, la dette et le contre-don 152

4.5.3 Don et autoprotection : la valeur éthique du silence 155

4.5.4 L'attente d'un contre-don : les demandes des participants 159

4.6 Discussion 161

4.7 Conclusion et implications 163

CHAPITRE V
DISCUSSION 168

5.1 L'expérience vécue des réfugiés 168

5.2 Le discours des réfugiés sur la recherche : une perspective de l'intérieur 173

5.3 Le monde vécu des réfugiés : croisements entre l'expérience vécue et l'expérience de recherche 177

5.4 Implications pratiques 181

5.4.1 Phénoménologie de l'exil : pistes pour la clinique 181

5.4.2 Expérience de recherche des participants et dynamiques relationnelles et éthiques impliquées : pistes pour la clinique 183

5.4.3 Implications pour le milieu communautaire 186

5.5 Bilan de la thèse 189

5.5.1 Contribution 189

5.5.2 Limites 190

5.5.3 Pistes pour la recherche future 195

CONCLUSION 197

ANNEXE A
Lexique des catégories d'immigration et termes reliés 202

ANNEXE B
Guide pour consigner les notes réflexives « post-entretiens » 207

ANNEXE C
Affiche de recrutement 209

ANNEXE D
Message aux intervenants du Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée dans le cadre du recrutement 212

ANNEXE E
Formulaire de consentement : Étude sur les soins partagés en santé mentale jeunesse auprès de familles réfugiées 215

ANNEXE F
Canevas d'entrevue 226

ANNEXE G
Exemple de grille d'entrevue pour un second entretien 229

ANNEXE H
Formulaire de consentement 232

RÉFÉRENCES 243

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1
Modèle écologique et chronologique des déterminants de la santé mentale chez les personnes ayant vécu la migration forcée 25

Figure 2.1
Milieux ayant participé au recrutement 74

Figure 3.1
Modèle écologique et chronologique des déterminants de la santé mentale chez les personnes ayant vécu la migration forcée[1] 98

[1] Certains éléments du contexte théorique sont repris au Chapitre III qui présente les résultats sous forme d'article. Pour cette raison, la Figure 3.1 est identique à la Figure 1.1.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1
Répartition des participants selon le mode de recrutement 75

Tableau 2.2
Caractéristiques des participants 78

Tableau 3.1
Caractéristiques des participants et mode de recrutement 101

Tableau 3.2
Canevas d'entrevue 103

Tableau 3.3
Thèmes émergents 107

Tableau 4.1
Caractéristiques des participants et mode de recrutement[2] 144

[2] Certains éléments du contexte théorique sont repris aux chapitres III et IV, qui présentent les résultats sous forme d'articles. Pour cette raison, certains tableaux sont présentés à plus d'une reprise.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CARI	Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants
CISR	Commission de l'immigration et du statut de réfugié
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
ERIT	Équipe de recherche et d'intervention transculturelles
ESPT	État de stress post-traumatique
DA	Demandeur d'asile
DSM	Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPA	Interpretative Phenomenological Analysis
ONU	Organisation des Nations Unies
PRAIDA	Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
RIVO	Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée
TCRI	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
YMCA	Young Men's Christian Association

RÉSUMÉ

De nombreux réfugiés affluent au Québec chaque année. Au-delà de l'aspect spectaculaire du passé qu'ils ont fui, que deviennent-ils après leur arrivée? Alors que les réfugiés sont souvent présumés être traumatisés dans l'imaginaire populaire, qu'en disent les réfugiés eux-mêmes? Quelles nuances peuvent-ils apporter à nos préconceptions sur le fait d'être réfugié en contexte québécois? Face à ces questionnements, cette recherche poursuit l'objectif de mieux comprendre l'expérience subjective de réfugiés[3] au Québec. La démarche se fonde sur une approche humaniste, phénoménologique et interprétative. Nous nous intéressons à la construction de sens dévoilée dans le discours des participants. Or, la sensibilité d'une telle recherche menée auprès d'une population considérée vulnérable suscite de nombreux questionnements éthiques. Par conséquent, cette recherche s'intéresse également à la perspective des réfugiés sur l'expérience de participer à notre étude. Pour ce deuxième objectif, notre analyse interprétative et intersubjective s'articule autour de la question de l'éthique relationnelle en recherche auprès des réfugiés. L'ensemble de notre démarche de recherche adopte une méthodologie qualitative et se base sur le paradigme constructiviste. L'analyse générale emprunte à l'approche systémique, et tient donc compte du contexte social et de la trajectoire migratoire des réfugiés. Pour recueillir les données, nous avons rencontré 14 participants qui ont été questionnés sur leur expérience d'être réfugiés, lors d'entretiens semi-structurés.

Les démarches associées à chacun des objectifs de cette thèse sont présentées en deux temps, par le biais de deux articles. Le premier article s'intitule *Être réfugié au Québec : une phénoménologie de l'exil*, et présente les résultats qui se rattachent au premier objectif. Pour cette question de recherche, les discours ont été analysés à l'aide de la méthode phénoménologique et interprétative de Smith et Osborn (2003). Ce premier article expose les dispositions essentielles de l'expérience vécue des participants en tant que réfugiés québécois. L'analyse fait ressortir trois thèmes centraux pour décrire l'expérience vécue, se rapportant respectivement au rapport au temps, à soi et au monde. Ces thèmes centraux se déclinent comme suit : 1) un rapport au temps ressenti comme un horizon temporel sans refuge, 2) un lien à soi entre rupture et continuité et, 3) un rapport au monde entre exclusion et dignité. D'abord, la temporalité serait marquée par l'attente et l'incertitude face au futur. Ces expériences contribueraient à une impression d'existence suspendue. De plus, les instances du temps s'entremêleraient : le sentiment d'impasse au présent exacerberait les angoisses

[3] Dans ce document, le masculin est employé pour désigner les deux genres (féminin et masculin), afin d'alléger le texte. Pour la même raison, nous employons les termes « réfugié » et « demandeur d'asile » plutôt que « personnes réfugiées » et « personnes qui demandent l'asile ». Le mot « personne » est toutefois sous-entendu.

du futur et raviverait la nostalgie et les douleurs passées. Ainsi, une lutte quotidienne serait livrée à l'abattement pour demeurer fort, actif et affronter les exigences du réel. Pour certains, la temporalité se caractériserait par une scission dans la ligne du temps entre le soi « prémigratoire » et « post-migratoire ». Les expériences de pertes liées au déracinement affecteraient donc le sentiment de soi, entraînant un recommencement imposé. Face au sentiment de régression, le fantasme de l'ailleurs se présenterait à l'esprit, symbole d'une vie pleine et épanouie. Ensuite, les séparations forcées, la perte du réseau social du pays d'origine et l'éclatement des repères participeraient au sentiment de fossé relationnel. Enfin, le rapport au monde serait marqué par la honte et l'humiliation. Le discours de nos participants semble également fortement imprégné du sentiment de valeur, d'opportunités et de droits moindres. Les réfugiés témoigneraient ainsi de leur quête d'une vie digne et entière.

Le second article, intitulé *Entre donner, recevoir et rendre : les dynamiques relationnelles et éthiques en recherche auprès des réfugiés*, présente les résultats liés au second objectif de recherche. La démarche implique d'abord une analyse phénoménologique et interprétative du discours des participants sur leur expérience de recherche. L'analyse incorpore ensuite une lecture intersubjective des dynamiques relationnelles et éthiques à l'œuvre tout au long de la recherche. D'une part, les résultats suggèrent que l'espace de recherche peut constituer un espace d'échange entre le participant et le chercheur. Cette conception de l'espace de recherche nous questionne également sur la réciprocité et l'engagement du chercheur dans le rapport éthique aux participants. Nos résultats sont mis en lien avec les diverses dynamiques de pouvoir vécues par les réfugiés, tant dans leur pays d'origine qu'au sein de la société d'accueil. D'autre part, l'espace de recherche semble investi par les participants sur un continuum allant de la confiance à la méfiance. La méfiance parfois observée nous questionne sur les postures éthiques à adopter en recherche auprès de cette population. Ainsi, la réflexivité et la création d'espaces pour cultiver et accueillir la sensibilité éthique du chercheur semblent nécessaires pour faire face aux questions de l'éthique relationnelle. La méfiance nous informerait également sur la temporalité psychique du réfugié, c'est-à-dire le moment opportun pour la participation à la recherche. L'adaptation du chercheur aux paradoxes et contractions dans le dévoilement des participants semble fondamentale pour éviter de leur faire violence par la recherche.

En guise de conclusion, cette thèse souligne l'apport de la démarche phénoménologique en psychologie, dans l'optique de mieux comprendre les vécus subjectifs des réfugiés. Nous arguons qu'une approche qualitative, qui demeure près du discours des personnes concernées, permet de nourrir la sensibilité et l'empathie face au vécu des réfugiés. Nous soulevons la pertinence d'une posture humaniste, qui se distancie de la position d'expert, afin de complémenter l'état des connaissances actuelles sur l'expérience de l'exil. La tension productive entre les différents regards posés sur les phénomènes est ainsi mise à profit. Dans cette étude, les descriptions riches, les extraits de verbatim et l'interprétation du sens dévoilé permettent au lecteur

une incursion dans le monde des réfugiés rencontrés. La démarche entreprise apporte donc une contribution unique à la compréhension de la réalité des réfugiés québécois. Les réflexions finales mettent en garde contre la pathologisation de la souffrance. La nature essentiellement sociale de la souffrance des réfugiés est ainsi mise en relief. Les résultats nous aiguillent aussi vers des pistes porteuses pour la clinique. Notamment, les conclusions remettent en question le bien-fondé d'une approche thérapeutique centrée sur le dévoilement et sur l'exposition prioritaire aux traumas pour les populations réfugiées. La notion de temporalité psychique pour aborder la souffrance est explorée. Enfin, cette démarche offre une réflexion sur le rapport à l'altérité et sur la responsabilité fondamentale du chercheur et de la société en matière d'hospitalité.

MOTS-CLÉS : Réfugiés, demandeurs d'asile, expérience psychologique, éthique en recherche.

INTRODUCTION

Problématique

Le conflit syrien, qui sévit depuis 2011, représenterait la plus grande crise des réfugiés de notre époque (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR], 2017). Ainsi, depuis 2011, le nombre de personnes en situation de migration forcée est à la hausse (HCR, 2016a). En 2015, 65,3 millions d'individus à l'échelle mondiale étaient des personnes exilées, nombre inégalé depuis la Seconde Guerre mondiale (HCR, 2016a). Parmi les personnes déplacées, 21,3 millions correspondaient à la définition de réfugié (HCR, 2016a). La majorité des exilés se compose de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ou dans un pays avoisinant. En 2015, les pays dits développés étaient hôte de 14 % des personnes exilées (HCR, 2016a).

À pareille date, le Canada figurait au 41^{e} rang en matière d'accueil des réfugiés, loin derrière des pays moins nantis comme le Burundi et le Cameroun (Goldman, 2016). À la fin de l'année 2015, le Canada comptait 135 888 réfugiés acceptés ainsi que 19 642 demandeurs d'asile (DA) (HCR, 2016a). Le Canada figure parmi les 150 signataires de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, et s'engage donc à protéger les personnes persécutées et apatrides (HCR, 2010). Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies (ONU), un réfugié est une personne ayant fui son pays et traversé une frontière internationale pour échapper à la violence, à la persécution ou au conflit (HCR, 2010). À l'opposé, le DA « est une personne qui recherche une protection internationale et dont la demande de statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision » (HCR, 2011).

Le Canada accueille également des réfugiés parrainés par le gouvernement et par le secteur privé. Cette catégorie de migrants est sélectionnée à l'étranger. Ces nouveaux

arrivants entrent donc au Canada à titre de résidents permanents, dont le statut de réfugié a déjà été octroyé. En 2015-2016, l'accueil de personnes syriennes par le gouvernement concernait donc des réfugiés parrainés. Si la population a été sensibilisée à cette classe de migrants, peu connaissent la réalité des DA. Contrairement aux réfugiés parrainés, les DA arrivent au Canada avec un statut non régularisé et risquent le renvoi si leur demande est refusée. Cette précarité de statut implique donc un défi supplémentaire sur le plan psychologique. Dans la présente thèse, nous nous concentrons sur les individus qui passent par le processus de demande d'asile[4].

Les pays signataires de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés ont pour responsabilité de déterminer si un DA correspond à la définition légale de réfugié ou non. Au Canada, c'est le tribunal indépendant de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) qui s'occupe d'examiner les demandes de refuge (HCR, 2016b). Le DA dont la demande est acceptée obtient le statut de réfugié. Le réfugié accepté peut alors postuler pour obtenir la résidence permanente et, ultimement, la citoyenneté. Les définitions des catégories d'immigration sont fournies à l'Annexe A.

Dans la littérature, la trajectoire des réfugiés est communément subdivisée en trois phases : prémigratoire, migratoire et post-migratoire (Gross, 2004; Schweitzer, Brough, Vromans et Asic-Kobe, 2011; Schweitzer, Greenslade et Kagee, 2007). Alors que l'aspect spectaculaire de la violence que les réfugiés ont fuie retient souvent l'attention, ceux-ci doivent aussi faire face à des défis non négligeables en période post-migratoire. D'une part, les réfugiés vivent un choc des cultures, et doivent apprendre à naviguer dans les sphères sociales du pays d'accueil. De plus, ils sont confrontés à la rupture des liens causée par l'exil, la mort de proches dans les conflits et la difficulté à

[4] À partir de ce point dans le texte, lorsque nous emploierons le vocable « réfugié », nous référerons à la portion des réfugiés qui effectuent le processus de demande d'asile, qu'ils aient obtenu le statut de réfugié ou non (avant ou après l'obtention du verdict). Nous recourrons à l'expression « demandeur d'asile » (DA) lorsque nous référerons spécifiquement aux personnes qui sont en attente du verdict à leur demande de refuge.

créer un nouveau réseau social. En matière d'intégration, leur statut migratoire précaire a souvent pour conséquence de limiter l'accès aux ressources et de les priver de certains droits (Montgomery, 2002). Ils peuvent notamment subir de la discrimination à l'emploi et au logement, vivre la précarité financière et faire face à des difficultés d'accès aux soins de santé.

Par ailleurs, les dernières décennies ont été caractérisées par des politiques gouvernementales dissuasives et parfois austères à l'égard des DA (Goldman, 2016). On notera par exemple la détention de DA à l'arrivée au pays, ou encore l'interception outremer. Au plan légal, le processus de régularisation du statut est susceptible de générer de l'anxiété en raison de la peur du rapatriement. L'audience au tribunal, qui implique de relater les événements à l'origine de l'exil, constitue une expérience souvent éprouvante (Rousseau, Crépeau, Foxen et Houle, 2002).

Malgré les nombreux facteurs systémiques d'adversité, on comprend trop souvent les souffrances des réfugiés en tant que faille psychique interne et individuelle, spécialement en psychologie. Les souffrances des réfugiés sont souvent appréhendées sous l'angle de la psychopathologie en référant entre autres à la notion d'État de stress post-traumatique (ESPT). Or, il importe de s'intéresser aux particularités de l'expérience subjective des réfugiés, et ce, afin de penser des conditions d'accueil pouvant faciliter leur résilience.

La phénoménologie offre ce regard sur l'intime et le subjectif. L'attention porte alors sur l'expérience dans ses nuances et complexités, et le vécu est alors replacé dans son contexte. Différents auteurs se sont penchés sur l'expérience vécue de la souffrance (Ricœur) et du trauma (Stolorow, 2007). Les descriptions phénoménologiques du souffrir et du trauma se ressemblent sur plusieurs plans, tels que la séparation dans le rapport à l'autre, le sentiment de fracture temporelle et l'altération du sentiment de soi. Par cette thèse, nous proposons de développer une compréhension phénoménologique

de l'expérience vécue de réfugiés, afin de compléter et de nuancer les cadres de références actuels en psychologie.

Or, une controverse règne actuellement au sein de la littérature académique quant à la valeur éthique de la recherche menée auprès des réfugiés. En effet, si l'histoire de vie des réfugiés est fortement marquée par l'oppression sociale, la recherche auprès de cette population appelle nécessairement une sensibilité éthique. La réflexion qui s'impose doit notamment prévoir des conditions de recherche qui ne reproduisent pas une autre forme de souffrance sociale. D'une part, l'élaboration des projets de recherche doit tenir compte des particularités de la recherche auprès des réfugiés en matière d'éthique procédurale. On réfère notamment à l'adaptation du style d'entrevue et du processus de consentement à la réalité des réfugiés. D'autre part, les questions d'éthique relationnelle sont de plus en plus soulevées dans les écrits sur la recherche auprès des réfugiés (voir p. ex. Vervliet, Rousseau, Broekaert et Derluyn, 2015). L'éthique relationnelle réfère notamment au savoir-être du chercheur dans l'interaction avec les participants. Malgré une littérature émergente sur les questions d'éthique relationnelle, peu d'écrits rapportent le discours des réfugiés sur leur expérience de recherche. Ainsi, notre thèse cherchera également à mieux comprendre l'expérience de recherche d'individus réfugiés, ainsi que les dynamiques relationnelles et éthiques s'y rattachant.

Sommaire de la problématique et objectifs de recherche

La trajectoire de vie des réfugiés est traversée de différents enjeux à chaque étape du parcours migratoire. Toutefois, peu d'études se sont intéressées à développer une compréhension de l'expérience vécue d'être réfugié dans sa globalité, spécifiquement en contexte québécois. Par ailleurs, en dépit de la controverse qui règne sur l'éthique

de la recherche auprès des réfugiés, peu d'études ont cherché à recueillir la parole des réfugiés sur leur expérience de recherche.

Ainsi, l'objectif principal de cette thèse est d'explorer et de mieux comprendre l'expérience vécue des réfugiés, dans une perspective phénoménologique. Aucune composante spécifique de l'expérience n'est ici ciblée. Nous prenons plutôt le fait d'*être réfugié* comme une réalité existentielle en soi, méritant d'être étudiée dans sa globalité. Nous nous intéressons donc à l'expérience d'être-au-monde et à la façon dont les réfugiés construisent (ou non) un sens de leur expérience[5]. Comme le vécu émerge dans un contexte précis, notre questionnement s'applique au contexte québécois. En lien avec les controverses éthiques entourant la recherche auprès des réfugiés, nous poursuivons un deuxième objectif, lequel vise à élaborer une compréhension de la signification de l'expérience de recherche des participants, ainsi que des enjeux relationnels et éthiques qui s'y rattachent.

Méthode utilisée

Pour ce faire, nous avons opté pour une méthodologie de recherche qualitative ancrée dans un paradigme constructiviste. Plus spécifiquement, l'étude se situe dans une perspective humaniste et phénoménologique. Pour recueillir les données, un total de 19 entretiens de recherche ont été réalisés auprès de 14 participants. Les données ont ensuite été analysées suivant la démarche phénoménologique et interprétative élaborée par Smith et Osborn (2003).

---

[5]En posant la question ainsi, nous sous-entendons que la construction de sens peut prendre la forme de l'absence de sens ou de l'absurdité. Nous verrons plus loin que cette nuance est importante pour éviter de faire violence en forçant la création de sens face à des expériences mortifères.

Structure de la thèse

La thèse est découpée en cinq chapitres. Le chapitre premier présentera le contexte théorique dans lequel s'insère la présente thèse. Plus précisément, nous effectuerons un survol de différents modèles conceptuels susceptibles d'éclairer notre compréhension de la situation des réfugiés. De plus, nous préciserons les défis psychosociaux rencontrés par cette population. Les écrits parcourus porteront notamment sur le trauma, la phénoménologie de la souffrance, la phénoménologie appliquée à la situation des réfugiés, la souffrance sociale et l'éthique en recherche auprès des réfugiés.

Ensuite, le second chapitre permettra d'exposer, d'expliciter et de justifier nos choix méthodologiques. Seront notamment traités le choix d'un devis qualitatif, les considérations épistémologiques, la démarche théorique ainsi que les procédures de recherche.

Les chapitres suivants présentent les résultats de la recherche sous la forme d'articles. L'article présenté au troisième chapitre s'intitule *Être réfugié au Québec : une phénoménologie de l'exil* et dévoile les résultats qui se rapportent au premier objectif de recherche. Le quatrième chapitre est constitué du second article intitulé *Entre donner, recevoir et rendre : les dynamiques relationnelles et éthiques en recherche auprès des réfugiés* et visite quant à lui les résultats sur le second objectif de recherche. Le lecteur remarquera que des éléments des premiers chapitres sont repris dans les articles, afin de contextualiser la présentation des résultats.

Le cinquième chapitre propose ensuite une discussion générale, qui reprend les résultats principaux présentés dans les articles et établit des liens entre les deux réflexions. Les implications pratiques des résultats pour la clinique et le milieu

communautaire sont également abordées. Un bilan est ensuite effectué, partant des forces et limites de la thèse pour conclure avec des pistes pour la recherche future.

Enfin, la conclusion propose quelques réflexions finales au terme de la recherche.

CHAPITRE I
CONTEXTE THÉORIQUE

Ce premier chapitre fait l'exposé des différents écrits sur lesquels se base notre démarche de recherche. Dans un premier temps, nous décrivons les différents enjeux susceptibles d'influer sur l'expérience psychologique des réfugiés au long de leur parcours migratoire. Nous abordons à la fois les sources d'adversité et les forces de résilience déployées par les réfugiés pour y faire face. Ensuite, différents modèles conceptuels qui offrent un éclairage sur la condition des réfugiés sont présentés. Par exemple, les écrits sur le trauma, la phénoménologie, la souffrance sociale et la psychologie de l'exil sont abordés. Pour conclure, nous visitons différents écrits sur l'éthique en recherche auprès des réfugiés.

1.1 Parcours migratoire et défis reliés

La plupart des écrits sur l'expérience des réfugiés distinguent trois phases dans le parcours migratoire : les périodes prémigratoire, périmigratoire (ou migratoire) et post-migratoire (Gross, 2004; Schweitzer *et al.*, 2007; Schweitzer *et al.*, 2011). Nous articulons ici les caractéristiques de chacune de ces étapes.

En phase prémigratoire, on suggère que le quart des réfugiés auraient subi de la torture (Gross, 2004). La famine, la maladie, les abus physiques ou sexuels et la mort des proches sont autant de situations auxquelles peuvent faire face les réfugiés (Atlani et Rousseau, 2000; Palic et Elklit, 2011). Ces contextes de persécution poussent les gens à fuir leur pays d'origine. Les personnes déracinées entreprennent alors un périple migratoire en quête d'une terre d'asile, ce qui correspond à la phase migratoire. Dans cette période de transition, les individus peuvent voyager des semaines ou des mois

dans des circonstances dangereuses ou précaires en quête d'asile. Au cours de cette migration, les familles sont souvent séparées, temporairement ou de façon permanente (Fazel, Reed, Panter-Brick et Stein, 2012; Reed, Fazel, Jones, Panter-Brick et Stein, 2012). La période de transition peut impliquer la traversée dangereuse de multiples frontières d'État et de longs séjours en camps de réfugiés (Agier, 2002; Gross, 2004). À l'issue de cette phase, les réfugiés mettent pied en terre d'asile, ce qui marque le début de la phase post-migratoire.

Alors que les réfugiés portent l'espoir d'une vie meilleure, un écart considérable entre leurs attentes et la réalité du pays d'accueil est souvent constaté (Betancourt *et al.*, 2015). En effet, les réfugiés doivent, en plus de porter l'expérience potentiellement traumatique de laquelle ils ont fui, faire face à de multiples défis quant à leur intégration dans la société d'accueil. Ainsi, le concept de syndrome de stress courant[6] a été mis de l'avant pour rendre compte du cumul des stress post-migratoires (Schweitzer *et al.*, 2011). Les écrits suggèrent même que les événements et conditions de vie post-migratoires contribuent davantage à l'état de santé mentale que les expériences prémigratoires (Beiser et Hyman, 1997; Fazel *et al.*, 2012). En dépit de cette réalité, les dossiers de la protection outremer et du parrainage ont retenu davantage l'attention, dans le contexte de la crise syrienne, alors que la question de l'accueil des réfugiés en période post-migratoire est restée plus périphérique. Tandis que peu est connu du discours des réfugiés sur leur expérience vécue, la littérature décrit tout de même différents enjeux liés à la phase post-migratoire.

[6] Traduction libre de l'expression « current stress syndrome »

1.2 Enjeux psychologiques associés à la période post-migratoire

Le pays d'accueil reçoit les réfugiés au stade post-migratoire de leur parcours. À leur arrivée, les réfugiés ont souvent un bagage de vie chargé lié à leur passé. Alors que, dans l'immédiat, ils ne sont plus menacés sur le plan de la survie, les réfugiés portent toujours en eux la marque d'expériences parfois difficiles à intégrer psychiquement. En plus des traumas passés, ces migrants doivent aussi faire face à de multiples deuils (Betancourt *et al*, 2015; Fazel *et al*., 2012; Schweitzer *et al.*, 2011). D'abord, ils ont souvent perdu des êtres chers en raison des conflits et de la violence, en plus d'être séparés physiquement de ceux qui sont restés au pays. Certains ont également été séparés de leurs proches pendant le trajet migratoire. Enfin, ils doivent faire le deuil de leur patrie, des avoirs laissés derrière et de la place acquise dans la société. Cet ensemble de pertes semble concourir au mal du pays ressenti par plusieurs réfugiés (Clarke et Borders, 2014).

Face à cette situation d'adversité, un contexte de vie facilitant le processus de deuil, l'intégration des expériences passées et l'appropriation de l'espace social apparaît souhaitable (Agier, 2002). À ce sujet, Summerfield (2002) soutient que la « guérison » est un processus social de reconstruction qui passe par le retour à la normale des activités de la vie quotidienne sur les plans économique, religieux, familial et socioculturel. Toutefois, plusieurs obstacles se placent souvent en travers de ce processus. Sans parvenir au bout de leurs ennuis, les exilés qui parviennent à atteindre le Canada font face à une complexe et parfois dure réalité.

1.2.1 Choc des cultures et rupture des liens

D'abord, les réfugiés sont susceptibles de vivre un déracinement culturel. Ils doivent s'adapter à un contexte de vie différent de ce qu'ils ont connu, notamment sur le plan linguistique et socioculturel. De plus, ils doivent apprendre à naviguer dans une société dont le fonctionnement est nouveau. Entre autres, les migrants doivent se familiariser avec le fonctionnement complexe des systèmes de la santé, de l'éducation et de l'immigration. Au sein des familles réfugiées, l'exil semble aussi bouleverser les rôles traditionnels. En effet, les enfants s'intègrent à la société à travers l'école et dépassent souvent les parents en matière de maîtrise de la langue ou d'aisance avec la technologie, ce qui modifie les rapports d'influence (Betancourt *et al.*, 2015). Sur le plan conjugal, les rôles traditionnels associés au genre peuvent aussi être perturbés, l'homme vivant souvent une perte de pouvoir à travers la perte du rôle de pourvoyeur (Betancourt *et al.*, 2015).

À ce changement des repères culturels et structurels s'ajoute la perte du réseau social et des liens à la communauté d'origine. En effet, la violence organisée[7] et la migration forcée entraînent géographiquement et psychiquement la rupture de liens (Mekki-Berrada, Rousseau et Bertot, 2001). Ainsi, plusieurs se sentent isolés suite à la séparation forcée des proches, et face à la perte des liens serrés dans la communauté d'origine. Les réfugiés doivent reconstruire leur réseau social, souvent à partir de zéro. De plus, plusieurs tentent de réparer les liens familiaux érodés. Ainsi, la tentative de reconnecter avec les proches restés au pays d'origine peut passer par l'envoi d'argent, les appels téléphoniques ou l'aide à l'évasion de ces derniers (Kim et Lee, 2009). À cet égard, le fait de s'inquiéter pour les proches demeurés au pays d'origine, lorsqu'ils

[7] La violence organisée peut être définie comme « la violence exercée par un groupe d'humains contre un autre groupe à cause de ses caractéristiques politiques, raciales, religieuses, ethniques, sociales, sexuelles ou autres. » (Rousseau, 2000, p. 187).

vivent en situation d'insécurité ou de danger, est décrit comme un stress chronique susceptible d'affecter le bien-être (Betancourt *et al.*, 2015).

Par ailleurs, le rapport à l'autre dans le pays d'accueil peut prendre des formes variées. D'abord, la confrontation à des valeurs individualistes peut constituer une expérience douloureuse et un obstacle à la rencontre. Par exemple, certains réfugiés soulèvent la différence entre le fort esprit communautaire dans le pays d'origine et le fait de n'être pas même en contact avec ses voisins dans le pays d'accueil (Betancourt *et al.*, 2015). Plusieurs réfugiés demeurent tout de même motivés à construire de nouvelles relations sociales, et conservent leur capacité à faire confiance (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Pour d'autres, les relations positives avec les membres de la société d'accueil sont minimales, ce qui entraîne un repli sur soi et un sentiment d'esseulement (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Sur le plan concret, la barrière de la langue perpétue l'isolation sociale (Betancourt *et al.*, 2015).

Dans d'autres occurrences, le rapport à l'autre est teinté de méfiance, de colère, de peur ou d'une ambivalence à créer de nouveaux liens (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Ainsi, la méfiance peut être comprise comme une stratégie de survie développée dans un contexte de violence chronique (Rousseau, 2000). En ce sens, la peur de revivre une blessure, une déception ou une perte relationnelle peut être à la source de l'évitement des relations sociales (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). De fait, lorsque les réfugiés ont été victimes de violence, de viol, de torture ou d'autres formes de traumas relationnels, c'est aussi la confiance en l'humanité qui doit être rebâtie (Rousseau, 2000). Dans ce contexte, les interactions sociales qui reproduisent une forme de violence relationnelle sont d'autant plus délétères.

D'ailleurs, les réfugiés se heurtent aux mécanismes de discrimination, de stigma social et d'*othering*[8] associés notamment à leur statut, à leur origine ou à leur religion (Betancourt *et al.*, 2015; Carlsson, Mortensen et Kastrup, 2005; Fazel *et al.*, 2012; Goldin, Levin, Persson et Hägglöf, 2001; Schweitzer *et al.*, 2011; Smyth et Kum, 2010). Bien que plusieurs citoyens entretiennent une attitude favorable aux réfugiés, l'opinion publique est souvent ambivalente, voire hostile à leur endroit (Baubet et Moro, 2009; Rousseau, 2000). Le stress d'acculturation, la discrimination et le harcèlement peuvent affecter le sentiment d'identité (Betancourt *et al.*, 2015), notamment religieuse ou culturelle.

Ultimement, les réfugiés doivent tenter de faire leur place au sein de la société, malgré la peur d'une portion de la population face à l'altérité (Agier, 2002). Parfois, la discrimination est davantage cachée sous forme de violence structurelle. Elle peut se traduire par une difficulté d'accès aux soins de santé, à l'emploi ou au logement (Albarran *et al.*, 2011; Gross, 2004), ou encore, par la médicalisation de la souffrance sociale (Kleinman, Das et Lock, 1997).

1.2.2 Moindres droits et accès aux ressources

Dans la foulée de cette perspective structurelle, Montgomery (2002) a exploré l'expérience du statut précaire vécue par les DA québécois. Ainsi, elle a désigné comme « syndrome du papier marron » la difficulté d'intégration liée au statut précaire des DA (Montgomery, 2002, traduction libre, p. 56). Cette auteure a réfléchi aux implications sociologiques de la notion de statut. Elle dépeint le pays d'accueil comme une communauté de droits, et illustre comment l'inclusion ou l'exclusion par la société

[8] Le phénomène de *othering* représente le processus par lequel un membre de la culture dominante renvoie un membre de la culture minoritaire à sa différence ou à sa position d'extériorité par rapport au groupe dominant.

détermine l'accès aux privilèges et aux ressources. Légalement, elle décrit comment le statut crée une hiérarchie de droits qui définit l'espace d'appropriation permis au sein de la société. L'auteure conclut que la précarité de statut confère un statut moindre qui empêche une pleine participation à la société, les excluant de plusieurs sphères d'activités, comme l'espace public, communautaire et privé. Nous résumons ici le propos de Montgomery, en abordant chacune de ces sphères d'activité.

Au niveau de la sphère publique, Montgomery (2002) note la difficulté d'accès aux soins de santé, aux services de la petite enfance, aux cours de langue et à l'éducation postsecondaire. D'abord, les DA n'ont pas droit aux subventions pour les garderies. Ensuite, ils ont théoriquement accès aux cours de langue financés par le gouvernement. Toutefois, dans les faits, un plus grand accès à ces cours serait observé pour les migrants issus des autres catégories d'immigration (Montgomery, 2002). Pour l'accès aux études postsecondaires, les DA doivent payer les frais de scolarité applicables aux étudiants étrangers, ce qui constitue une barrière financière. Les DA ne peuvent utiliser les services communautaires tels que les bibliothèques municipales ni participer aux programmes communautaires réservés aux migrants dont le statut a été régularisé.

En outre, au niveau du secteur privé, les DA seraient confrontés à des difficultés d'accès au logement, aux services des institutions financières et à l'emploi (Montgomery, 2002). Tout d'abord, les propriétaires fonciers refusent souvent, illégalement, l'accès au logement aux DA en raison de leur statut (Montgomery, 2002). D'autres requièrent des preuves d'identification et de solvabilité, pratique discriminatoire pour les DA (Montgomery, 2002). De plus, les réfugiés se retrouvent souvent dans des quartiers défavorisés, parfois dangereux ou violents, en raison de contraintes financières (Betancourt *et al*, 2015). Montgomery relève également que les DA, considérés suspects, ne représentent pas un intérêt commercial pour les institutions financières, en raison de leurs maigres avoirs. Ils peuvent alors se voir refuser l'ouverture d'un compte de banque et l'encaissement de chèques.

Pour terminer, Montgomery (2002) traite de l'accès à l'emploi. Alors que les violences collectives et la discrimination démantèlent le tissu social, le travail serait susceptible de fournir un espace réparateur pour reconstruire le lien aux individus et à la société. Par conséquent, toute difficulté d'insertion sur le marché de l'emploi peut s'avérer délétère. Pourtant, les DA sont exclus de la plupart des programmes d'emploi et de formation financés par l'État (Montgomery, 2002). De plus, ils sont souvent touchés par la déqualification professionnelle (Smyth et Kum, 2010). Fréquemment, les expériences antérieures et les diplômes ne sont pas reconnus par les employeurs. Plusieurs réfugiés n'ont pas pu récupérer leurs diplômes lors de la fuite. Il peut de plus s'opérer une discrimination à l'embauche, en raison du statut migratoire précaire ou d'autres appartenances, comme la religion ou l'origine ethnique (Montgomery, 2002).

Au Québec, le bilinguisme exigé pour la majorité des emplois disqualifie d'emblée plusieurs réfugiés. Il s'ensuit que les DA occupent souvent une fonction qui exige peu de qualifications (Montgomery, 2002). Les tâches accomplies au travail peuvent s'avérer difficiles physiquement, en retour d'un bas salaire. Les réfugiés qui n'arrivent pas à décrocher un emploi en raison des obstacles évoqués se retrouvent sur l'assistance sociale. Au Canada, les réfugiés courent deux fois plus de risque de devoir faire appel à l'assistance sociale que les immigrants issus des autres classes d'entrée au pays (De Voretz, Pivnenko et Beiser, 2004). Faute de trouver un emploi, plusieurs s'engagent bénévolement.

En outre, l'absence d'emploi et les bas salaires peuvent les placer dans une situation économique difficile (Clarke et Borders, 2014). Pour ajouter au stress financier, plusieurs se sentent responsables d'envoyer de l'argent aux membres de la famille qui vivent en situation de pauvreté dans leur pays d'origine (Betancourt *et al.*, 2015; Clarke et Borders, 2014). De cette façon, plusieurs réfugiés vivent une perte de statut socio-économique (Arendt, 1994; Betancourt *et al.*, 2015). Le contexte politique et légal peut également constituer une source d'adversité pour ces derniers.

1.2.3 Contexte politique et légal

Les décisions politiques et légales qui concernent les réfugiés découlent du discours étatique sur l'immigration. Mondialement, le discours dominant valorise le contrôle de l'immigration, posture qui implique de resserrer le contrôle à l'entrée au pays (Gross, 2004). Selon ce même discours, les ressources sociales, économiques et de santé représentent un bien limité ne pouvant être dispensé qu'à un nombre restreint d'individus, afin de maintenir des standards de qualité (Gross, 2004). Cette position dite « de contrôle » pourrait avoir été amplifiée par la xénophobie, suite aux attaques terroristes contre les pays occidentaux (Watters, 2007), et par la crise financière des années 2008-2009. De plus, les médias contribueraient au désir de contrôle plus serré de l'immigration. Selon l'image propagée, les réfugiés tenteraient d'immigrer sous le couvert du statut de réfugié uniquement pour profiter de la panoplie d'avantages sociaux qu'offrent les pays plus nantis (Watters, 2007). Ainsi, les candidats au statut de réfugié sont souvent dépeints comme des immigrants économiques qui tentent cyniquement de parasiter les systèmes d'aide sociale des pays convoités (Rousseau et Foxen, 2006; Watters, 2007). Cette logique encourage la détection des réfugiés « factices » pour les empêcher d'immigrer.

De fait, ce discours sous-tend l'adoption de politiques d'exclusion à l'égard des DA. En effet, bien que le Canada « se [définisse] traditionnellement comme une terre d'immigration » (Rousseau et Foxen, 2006, p. 506), des mesures de plus en plus sévères à leur égard ont été mises en place dans les dernières décennies (Eid, 2014; Goldman, 2016). En effet, une variété de politiques visant à dissuader la venue de DA sur le territoire ont été mises en place, enfreignant le principe de non-refoulement du droit international (HCR, 2008). Ces politiques d'exclusion incluent notamment

l'interception outre-mer, la détention, l'exigence de visas pour venir au pays, les coupes dans les soins de santé et la réforme radicale du système d'asile[9] (Goldman, 2016).

Ces mesures dissuasives ont été « efficaces », puisque les demandes d'asile ont dramatiquement chuté, de 44 038 demandes en 2001 à 16 900 en 2015 (Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 2016; Conseil canadien pour les réfugiés, 2016). À cet effet, Agier (2002, p. 54) laisse entendre que la diminution du nombre de réfugiés dans un pays donné n'est pas, en soi, le signe d'une amélioration de la situation mondiale. L'auteur suggère plutôt que cette diminution révèle une absence de réponses politiques et juridiques adaptées à la situation des réfugiés, ce qui témoignerait donc d'une aggravation de la situation dans son ensemble.

En revanche, certains changements positifs ont été observés depuis le changement de gouvernance canadienne de 2015. Dans un premier temps, le financement du Programme fédéral de santé intérimaire qui encadre la couverture des soins de santé pour les réfugiés a été rétabli (Citoyenneté et Immigration Canada, 2016). Dans un second temps, une consultation large pour une réforme en profondeur du système d'asile est en cours. Cependant, les acquis demeurent fragiles puisque les politiques et attitudes gouvernementales demeurent sujettes à changement.

Par ailleurs, le ministre canadien de la Sécurité publique a annoncé, en août 2016, l'investissement de 138 millions de dollars dans le programme de détention des migrants, dont la majorité des fonds serait destinée à la construction de nouvelles prisons (Agence des services frontaliers, 2016). Depuis la réforme du système d'asile, les DA peuvent être pénalisés pour une entrée irrégulière ou un séjour clandestin (Loi

---

[9] Cette réforme est encadrée par la Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada (2012). Cette législation désigne une série de « pays d'origine » déclarés « sûrs », ce qui implique des dispositions légales plus sévères pour les ressortissants de ces pays. En outre, des délais irréalistes de 30 à 60 jours pour préparer l'audience en vue de la demande d'asile sont prévus par cette loi. Au surplus, la diminution des recours après un refus et l'autorisation de la détention des DA caractérisent ce cadre légal.

visant à protéger le système d'immigration du Canada, 2012). À la discrétion des commissaires à l'immigration, les DA peuvent être incarcérés dans des établissements à sécurité élevée à leur arrivée au pays, sans possibilité de demander libération. La détention vise principalement à vérifier l'identité ou à effectuer un contrôle de sécurité (Cleveland et Rousseau, 2012). Or, des activités criminelles ou un risque pour la sécurité sont suspectés dans moins de 6 % des cas (Cleveland et Rousseau, 2012). Ces pratiques canadiennes en matière de détention ont été fortement dénoncées dans un rapport de l'ONU (2015). Ce rapport invite le Canada à recourir à des solutions de rechange à la détention et à améliorer les conditions d'emprisonnement dans les cas où la détention est nécessaire.

Tandis que les réfugiés ont besoin d'expériences réparatrices, l'incarcération constitue une expérience susceptible d'accentuer la souffrance. Sur le plan psychologique, les effets délétères liés à la détention sont bien documentés (Cleveland et Rousseau, 2012; Fazel *et al.*, 2011; Silove, Austin et Steel, 2007). Silove *et al.* (2007) ont identifié un syndrome dépressif collectif chez les DA incarcérés en Australie. Au Québec, Cleveland et Rousseau (2012) ont également documenté les impacts néfastes de ce type d'emprisonnement sur la santé mentale.

Malgré un contexte politique adverse, les DA doivent passer à travers les procédures complexes d'immigration, afin de régulariser leur statut (Fazel *et al.*, 2012; Rousseau *et al.*, 2002). L'incertitude pendant l'attente du verdict à la demande d'asile constitue un risque supplémentaire pour la santé mentale (Gross, 2004). En effet, les DA vivent avec la peur d'être rapatriés et d'être réexposés aux conditions dangereuses desquelles ils ont fui. Le risque est bien réel, puisqu'environ 60% des demandes d'asile seraient refusées au Canada (J. Cleveland, communication personnelle, 13 février 2014).

En outre, la régularisation du statut d'immigration peut prendre de nombreuses années, ce qui crée un stress chronique. Ainsi, être DA est associé à l'expérience de l'attente, laquelle serait vécue avec anxiété (Montgomery, 2002). En ce sens, Fazel *et al.* (2012)

soutiennent qu'une résolution plus rapide est souhaitée, afin de limiter cette « période d'incertitude, d'insécurité et de détresse », (traduction libre, p. 278). Pendant cette période d'attente, l'exclusion de plusieurs sphères d'activité (voir section précédente) enferme plusieurs DA dans l'ennui, l'isolement et les ruminations liées au passé. De plus, puisque les DA ne savent pas s'ils devront partir ou rester, il s'avère difficile de rebâtir une vie et de construire des plans pour le futur (Montgomery, 2002).

En revanche, l'acceptation comme réfugié conduit symboliquement au passage entre deux mondes, géographiquement et psychiquement. En effet, le DA accepté est libéré de la peur d'être rapatrié (géographiquement), et donc de la peur de la persécution (psychiquement) (Montgomery, 2002). Pour un des participants de l'étude de Montgomery (2002, p. 61), la vie a « commencé » avec l'obtention du statut de réfugié. Fazel *et al.* (2012) rappellent d'ailleurs que la régularisation du statut « facilite l'accès à des opportunités sociales, de santé, d'éducation, d'emploi et aux infrastructures », (traduction libre, p. 266).

Par ailleurs, l'audience en vue de la régularisation du statut peut s'avérer éprouvante. D'abord, la comparution au tribunal implique de relater les événements prémigratoires. Ainsi, le récit vise à établir s'il y a eu persécution, conformément à la définition légale de réfugié. Or, les événements revisités n'ont pas toujours eu le temps d'être intégrés psychiquement, ce qui peut rendre l'acte du récit souffrant. De plus, l'attitude des commissaires[10] est déterminante quant au sort des réfugiés. D'une part, certains commissaires s'intéressent à la complexité et à l'authenticité des récits (Rousseau et Foxen, 2006). D'autre part, la perception des autres est influencée par ce que Rousseau et Foxen (2006) ont nommé « le mythe du réfugié menteur ». Ainsi, une politique de différenciation entre les réfugiés légitimes (méritoires de protection) et non légitimes semble au cœur des délibérations (Rousseau et Foxen, 2006; Watters, 2007). Par

[10] Les commissaires sont les juges du Tribunal administratif de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

conséquent, certains commissaires envisagent l'audience comme un piège pour détecter le mensonge dans le discours des réfugiés « factices » (Rousseau et Foxen, 2006).

Face à ce traitement, certains DA vivraient l'audience en traumatisme (Rousseau et Foxen, 2006). Agier (2002) propose une explication à la méfiance observée face aux réfugiés. L'auteur suggère que les lieux d'où les réfugiés proviennent ont été salis et souillés par l'horreur de la guerre et que le corps même des exilés devient associé à cette noirceur. Ces lieux en guerre deviennent reliés dans l'imaginaire aux réfugiés, qui deviennent moralement suspects (Agier, 2002). De façon plus large, Rousseau (2000) réfère au double traumatisme des réfugiés. Le premier traumatisme identifié correspond à la volonté de destruction à laquelle les réfugiés ont échappé dans le pays d'origine. Le second traumatisme serait dû au déni qu'opère la société d'accueil face à cette violence passée, négation qui se dessinerait dans le discours sur le mensonge et les faux réfugiés.

En somme, les politiques d'exclusion et les considérations légales évoquées sont susceptibles de générer de la souffrance. Ce contexte adverse met en lumière l'importance de la participation sociale en quête de politiques et de lois plus justes (Gaillard, Talpin, Cuvillier et Mercader, 2014). De plus, l'examen de ces sources d'adversité soulève la question des forces de résilience déployées par les réfugiés. Les stratégies d'adaptation des réfugiées font d'ailleurs l'objet de la section suivante.

1.3 Affronter l'adversité : stratégies d'adaptation et forces de résilience

Contrairement à une approche centrée sur les facteurs de risque, Mawani (2014) souligne l'importance des forces de résilience en tant que déterminants de la santé mentale. Pour cette raison, nous nous penchons maintenant sur les travaux sur les

stratégies d'adaptation des réfugiés. Comme le font certains auteurs (p. ex. Beiser, 2014; Goodman, Vesely, Letiecq et Cleaveland, 2017; Pahud, Kirk, Gage et Hornblow, 2009), nous présenterons les forces de résilience en débutant par les ressources individuelles (comme les croyances et attitudes), pour ensuite aborder les ressources externes (comme le soutien social).

Une première stratégie « individuelle » déployée par les réfugiés résiderait dans l'atomisation du temps (Beiser, 2014). Cette perspective temporelle consisterait à considérer les instances du temps de façon séparée. Cela peut signifier de dissocier les événements traumatiques passés ou d'ignorer l'incertitude associée au futur pour se concentrer sur le présent. En ce sens, les réfugiés utiliseraient aussi la distraction (Alemi, James et Montgomery, 2016; Goodman *et al.*, 2017) pour éviter de penser aux expérience passées souffrantes. Se tenir occupé avec le travail ou les cours en sont des exemples (Dako-Gyeke et Adu, 2017; Goodman *et al.*, 2017). La stratégie d'atomisation du temps exercerait un effet protecteur sur la santé mentale à court et à moyen terme (Beiser, 2014). Cette stratégie permet vraisemblablement de se concentrer sur le retour à une routine normale et de s'adapter rapidement, pour éventuellement faire place à un processus de réintégration.

En plus de cette façon d'appréhender le temps, la religion constituerait un autre facteur de mieux-être (Betancourt *et al.*, 2015; Dako-Gyeke et Adu, 2017; Whittaker, Hardy, Lewis et Buchan, 2005). En effet, des actes comme la prière (Alemi *et al.*, 2016; Betancourt *et al.*, 2015; Daku-Gyeke et Adu, 2017), la lecture de textes religieux., le fait de se rappeler de garder la foi dans les moments difficiles (Goodman *et al.*, 2017) et l'acceptation de sa situation en tant que « volonté de Dieu » aideraient à donner un sens à l'adversité (Alemi *et al.*, 2016). Dans l'étude de Whittaker *et al.* (2005), la religion est d'ailleurs décrite par les participants comme une guidance dans les moments difficiles. Ainsi, la religion exercerait son effet protecteur en offrant soutien émotionnel, espoir et sens, en plus de renforcer l'identité (Pahud *et al.*, 2009). En outre, les groupes de prières et les communautés religieuses peuvent aider à recréer les liens

sociaux, en plus d'offrir une aide financière, émotionnelle ou autre (Dako-Gyeke et Adu, 2017).

Ensuite, pour les réfugiés dont les enfants résident également dans le pays d'accueil, le fait de penser aux bénéfices de vivre dans ce pays[11] figure au compte des attitudes résilientes répertoriées (Alemi *et al.*, 2016; Goodman *et al.*, 2017). Plus précisément, Goodman *et al.* (2017) mentionnent le fait de penser à la chance des enfants de vivre dans un pays sécuritaire, ainsi qu'à la possibilité de recevoir une éducation de qualité. Le succès académique, professionnel et financier des enfants serait ainsi source de réconfort pour les parents (Alemi *et al.*, 2016).

En outre, le fait d'éprouver une certaine gratitude de pouvoir vivre en sécurité dans le pays d'accueil aiderait à faire sens des pertes subies (Alemi *et al.*, 2016). Dans l'étude de Whittaker *et al.* (2005), les réfugiés attribueraient leur bien-être à leur attitude qui consiste à « aller de l'avant » (traduction libre, p. 181). Cette perspective reviendrait à « gérer ses émotions rapidement, être fort, ne pas ressasser ses problèmes ni se plaindre, et reprendre une vie normale » (Whittaker *et al.*, 2005, traduction libre, p. 181).

Sur le plan des ressources « externes », le soutien social et les relations interpersonnelles sont souvent identifiés dans les écrits en tant que facteurs de résilience (Alemi *et al.*,2016; Beiser, 2014; Betancourt *et al.*, 2015; Goodman *et al.*, 2017; Whittaker *et al.*, 2005). Ainsi, la relation conjugale (Beiser, 2014; Goodman *et al.*, 2017) et les relations familiales (Beiser, 2014; Alemi *et al.*, 2016; Whittaker *et al.*, 2005) seraient d'importantes sources de soutien. Les relations interpersonnelles avec la communauté plus large sont également soulignées comme étant aidantes. Les sources de soutien dans la communauté incluent notamment le lien aux personnes parlant la même langue (Alemi *et al.*, 2016), les communautés religieuses (Dako-

[11] Bien que l'étude de Goodman *et al.* (2017) ait été menée dans le contexte américain, l'observation sur les croyances quant aux bénéfices pour les enfants de vivre aux États-Unis peuvent être transposée au contexte québécois.

Gyeke et Adu, 2017) et les amis (Whittaker *et al.*, 2005). Le lien aux autres réfugiés de la communauté d'origine a aussi été identifié comme facteur de protection dans l'étude de Betancourt *et al.* (2015). Enfin, une autre stratégie d'adaptation passerait par l'utilisation de différents services et ressources (p. ex. services aux nouveaux arrivants, cours de langue, groupes d'entraide, services de santé, professionnels de la santé mentale, etc.) (Beiser, 2014; Goodman *et al.*, 2017; Whittaker *et al.*, 2005).

D'une part, le rôle protecteur joué par le réseau social peut être compris sous l'angle du besoin de restaurer le sentiment d'appartenance à la suite de la rupture des liens due à la violence structurelle dans le pays d'origine et la migration forcée. D'autre part, on suggère dans la littérature générale sur les stratégies d'adaptation[12] que le réseau social serait source de soutien émotionnel, permettrait un accès à l'information et à des conseils, et renforcerait l'estime de soi et la confiance en soi (Moos et Holahan, 2003).

En somme, nous constatons que les réfugiés peuvent réagir activement aux sources d'adversité en mobilisant différentes stratégies pour faire face aux difficultés rencontrées. Cette adaptation puise à même les ressources individuelles en plus de mettre à profit le réseau social. Nous avons maintenant un portrait des différents enjeux psychologiques qui touchent les réfugiés ainsi que des forces de résilience utilisées pour y faire face. Dans la section qui suit, nous proposons un modèle qui intègre les différents déterminants de l'expérience psychologique des réfugiés présentés jusqu'ici.

1.4 Une conceptualisation à la jonction de l'individuel et du collectif

Rappelons que les réfugiés sont porteurs d'un bagage chargé à leur arrivée dans le pays hôte. Vu leur histoire passée de persécution, ces derniers sont plus sensibles aux

[12] Nous signifions ici que l'écrit cité porte sur les stratégies d'adaptation sans porter spécifiquement sur la population réfugiée.

expériences d'injustice et d'exclusion (Papazian-Zohrabian, Hassan et Cleveland, 2016). Par conséquent, ils ont besoin d'un environnement propice à l'intégration de leur histoire passée, mais surtout au retour à une vie normale et à la stabilité (Summerfield, 2002). À la lumière des enjeux post-migratoires présentés, on constate toutefois que les réfugiés disposent de conditions peu favorables. Loin d'être passifs, les réfugiés mobilisent de nombreuses stratégies d'adaptation pour faire face à cette adversité. Confrontés à la violence structurelle, plusieurs réfugiés sentent toutefois qu'ils ont « fui la guerre pour affronter une autre guerre » (Betancourt *et al.*, 2015, traduction libre, p. 122). Ainsi, les facteurs d'adversité dans le pays d'accueil contribuent à réactiver la souffrance du passé et nuisent à la reconstruction identitaire. En d'autres mots, le contexte social dans lequel s'inscrit l'expérience psychologique des réfugiés est de première importance.

Il apparaît maintenant plus clairement qu'une focalisation exclusive sur les mécanismes intrapsychiques n'offrirait qu'une compréhension partielle de la réalité des réfugiés. Le modèle de Reed *et al.* (2012) permet d'intégrer les différents thèmes abordés jusqu'ici (voir Figure 1.1, traduction libre, p. 258). D'une part, ce modèle illustre la chronologie des différentes phases migratoires dans l'expérience des réfugiés. D'autre part, l'auteure modélise la jonction entre les sphères individuelle et collective. Plus précisément, Reed *et al.* (2012) positionnent l'expérience individuelle au sein des systèmes familial, communautaire et sociétal.

Le modèle de Reed *et al.* (2012) n'est pas le seul à pouvoir nous éclairer sur la complexité de la réalité des réfugiés. En effet, après avoir abordé les éléments concrets qui affectent la vie des réfugiés, nous faisons un pas en arrière et nous arrêtons à un niveau plus conceptuel pour réfléchir à la réalité des réfugiés. Dans un premier temps, nous abordons la question du trauma. Nous élargissons ensuite la présentation aux écrits sur la souffrance, d'abord dans une perspective phénoménologique et, ensuite, d'après un modèle systémique. Au passage, nous survolons les différents écrits

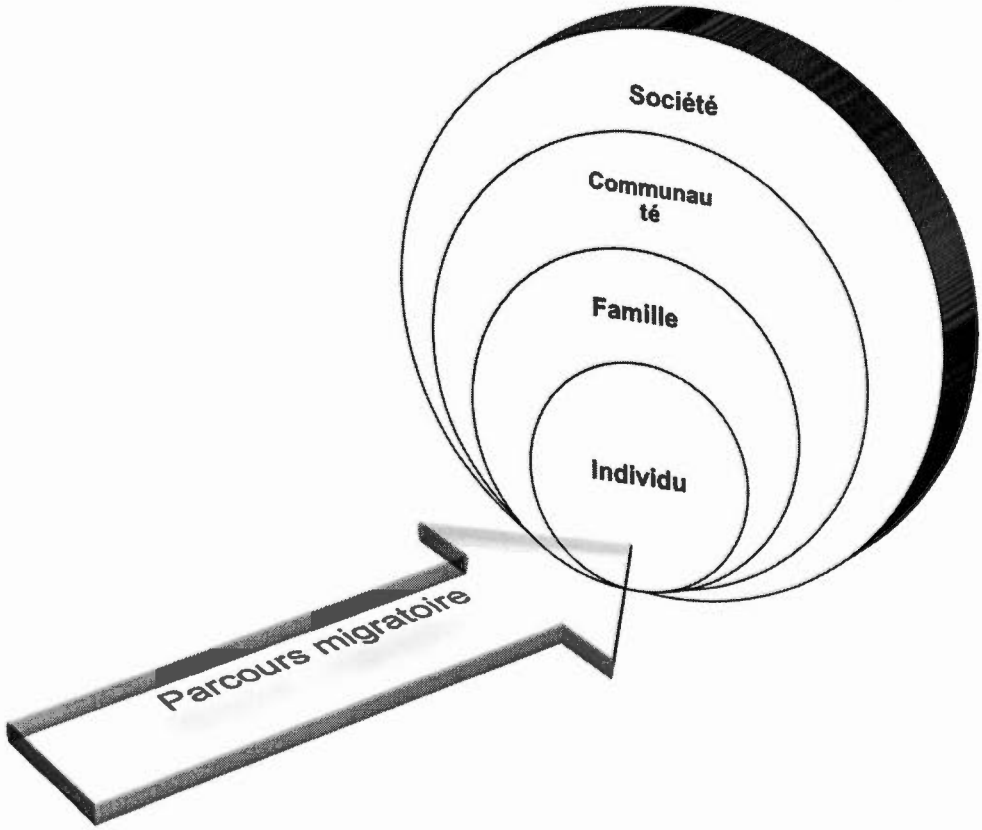

Figure 1.1 Modèle écologique et chronologique des déterminants de la santé mentale chez les personnes ayant vécu la migration forcée[13]

[13] Adaptation française du modèle original en anglais de Reed (2012, p. 258).

phénoménologiques relatifs à la condition des réfugiés. Nous terminons avec un survol de la littérature sur les enjeux éthiques de la recherche auprès de cette population.

1.5 Modèles conceptuels pertinents à la condition des réfugiés

1.5.1 Trauma

Les événements vécus par les réfugiés en période prémigratoire sont souvent de l'ordre de l'inimaginable. Pour plusieurs personnes n'ayant pas connu la guerre et la violence organisée, le réflexe premier est de s'attendre à ce que les réfugiés soient traumatisés (Gemignani, 2011). De fait, la notion de trauma, plus particulièrement le diagnostic d'État de stress post-traumatique (ESPT), est devenu le descripteur le plus populaire pour parler de la santé mentale des réfugiés (Watters, 2007). La littérature propose différentes conceptualisations du trauma, que nous présentons maintenant. Nous précisons d'abord les assises épistémologiques des modèles présentés avant de faire l'exposé de deux approches au trauma. Les deux visions présentées sont 1) le recours aux systèmes nosologiques comme la 5^{e} édition du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-5), et 2) la grille existentielle-humaniste. Nous analysons ensuite d'autres modèles susceptibles d'enrichir la réflexion sur l'expérience des réfugiés, au-delà de la question du trauma.

Puisque les deux approches au trauma qui font l'objet de cette section sont diamétralement opposées, l'explicitation des principes épistémologiques derrière chaque vision peut nous aider à situer leur contribution respective. Deux distinctions sont ici pertinentes : les oppositions idiographique-nomothétique et émique-étique. D'abord, l'approche *nomothétique* en recherche ou en clinique tente d'identifier des lois générales et universelles qui servent de base normative au comportement (Ponterotto, 2005). Par opposition, le regard *idiographique* s'intéresse aux singularités

de l'expérience dans son contexte : l'accent est mis sur l'expérience individuelle dans sa complexité et son unicité (Ponterotto, 2005). En outre, la perspective *étique* conçoit une réalité objective et universelle applicable à travers les cultures, les nations et les contextes (Ponterotto, 2005). Par opposition, la posture *émique* admet des réalités multiples intriquées au contexte socioculturel (Ponterotto, 2005).

Ainsi, dans l'approche nosologique, on considère que le diagnostic d'ESPT s'applique de façon universelle et à travers les contextes, y compris aux réfugiés issus de cultures variées (perspective *nomothétique* et *étique*). À l'opposé, l'approche existentielle-humaniste s'intéresse à l'expérience individuelle et subjective du trauma, dans toute sa singularité. Cette vision admet autant d'expériences du trauma qu'il existe d'individus, puisque les réalités, multiples et subjectives, sont contingentes au contexte (posture *idiographique* et *émique*). Manifestement, les deux postures s'opposent épistémologiquement et contribuent toutes deux de façon unique à l'étude du trauma. Ces apports respectifs sont maintenant discutés. D'abord, nous présentons les catégories diagnostiques associées aux situations traumatiques. Ensuite, nous abordons l'approche existentielle-humaniste.

D'abord, il existe différents diagnostics liés au trauma, le plus connu étant l'ESPT du DSM-5 (American Psychiatric Association [APA], 2013). Plusieurs écrits rapportent des taux élevés d'ESPT chez les réfugiés, allant jusqu'à des prévalences de 86%[14] (p. ex. Nicholl et Thompson, 2004; Schweitzer *et al.*, 2011; Mazur, Chahraoui et Bissler, 2015; Silove *et al.*, 2007; Thulesius et Håkansson, 1999). L'ESPT a pour critère de base l'exposition à un événement traumatique, soit : 1) à la mort ou à une menace de mort, 2) à une blessure grave ou à une menace de blessure grave, ou 3) à de la violence sexuelle ou à une menace de violence sexuelle. Pour recevoir un diagnostic d'ESPT, la personne atteinte doit également présenter une constellation de symptômes issus des

[14] Cette façon d'étiqueter l'expérience des réfugiés à travers des diagnostics apposés à la majorité de la population est toutefois critiquée massivement en psychiatrie transculturelle (voir section ultérieure du chapitre).

catégories suivantes : reviviscences, évitement, hyperéveil et changements négatifs dans les pensées et l'humeur (APA, 2013). Pour une portion substantielle des personnes traumatisées, le diagnostic d'ESPT ne rendrait toutefois compte que d'une partie limitée des problèmes psychologiques (Luxenberg, Spinazzola et van der Kolk, 2001). Ainsi, la rareté des formes pures d'ESPT et les taux élevés de comorbidité auraient motivé l'élaboration d'un syndrome appelé trauma complexe (Luxenberg, *et al.*, 2001). Comparativement à l'ESPT, ce syndrome serait plus fortement associé à des traumas interpersonnels sévères et à une exposition continue et chronique à un environnement délétère, par opposition à un événement traumatique isolé (Luxenberg *et al.*, 2001). Plus spécifiquement, ce syndrome incorpore de nouvelles manifestations du trauma, comme la somatisation, la rupture des systèmes de sens ainsi que l'atteinte de différentes sphères, comme les relations à autrui, la perception de soi, l'attention et la conscience, ainsi que la régulation des affects et de la conduite. Chez les réfugiés, le tableau clinique de trauma complexe semble effectivement cerner certaines composantes de l'expérience que le diagnostic d'ESPT laissait en reste.

Sommairement, l'approche nosologique présente plusieurs avantages. D'une part, les catégories diagnostiques organisent en entités diagnostiques différents symptômes susceptibles d'être retrouvés chez les personnes traumatisées. Le diagnostic posé permet par ailleurs d'orienter le traitement en plus d'offrir un langage commun entre professionnels. Néanmoins, les catégories diagnostiques en disent peu sur le vécu expérientiel associé au trauma. Par conséquent, la tradition existentielle-humaniste permet de complémenter les modélisations diagnostiques par l'exploration en profondeur du vécu expérientiel et subjectif associé au trauma. En effet, Vachon, Bessette et Goyette (2016) nous rappellent que le trauma revêt des composantes psychologiques et biologiques, mais aussi culturelles et existentielles.

L'altération du rapport à l'existence est au centre de la compréhension humaniste du trauma (Vachon *et al.*, 2016). Selon le modèle de la conscience existentielle augmentée, l'événement traumatique éveille la conscience aux menaces existentielles comme la

finitude, l'absurdité, la désintégration et la dignité (Vachon *et al.*, 2016). Malgré la souffrance générée, une acuité augmentée des défis existentiels offre un potentiel de croissance. En termes phénoménologiques, la recherche d'un sens à l'expérience traumatique peut alors catalyser la croissance post-traumatique.

Storolow (2007) apporte également une contribution importante à la compréhension de l'expérience d'être traumatisé. Ainsi, cet auteur puise dans la philosophie existentielle (Gadamer, Heidegger, Husserl) pour formuler une compréhension du rapport au monde, à soi, à autrui et au temps du traumatisé. Pour commencer, il décrit un rapport traumatique au monde qui se manifeste par la perte des absolutismes du quotidien. Les absolutismes, comme la croyance en un monde stable, bienveillant, sécuritaire et prévisible, constituent une « naïveté optimiste » qui permet de fonctionner au quotidien[15]. Selon ce dernier, la perte de cette innocence chez les personnes traumatisées introduirait une rupture dans le rapport à autrui.

Or, le besoin d'alter ego deviendrait particulièrement criant en cas de trauma (Stolorow, 2007). De cette façon, le lien à un semblable éveillé à la finitude aiderait à intégrer et à contenir l'expérience de perte traumatique. Toutefois, ce besoin serait paradoxalement difficile à combler en raison de l'impression de ne pouvoir être compris associée au trauma (Stolorow, 2007). Autrement dit, l'auteur établit une distinction entre l'absence réelle de personnes sensibles à la personne souffrante et l'impossibilité de *ressentir* cette présence empathique en raison du sentiment profond d'être séparé du monde. Dans cette perspective, le traumatisé est convaincu de vivre dans un monde séparé d'autrui, rupture vécue comme incommensurable. Cette aliénation ressentie participerait à l'impression de ne pouvoir être compris. En outre,

---

[15] Brillon (2013) offre également une compréhension de ce que Stolorow appelle la perte des absolutismes du quotidien. Vulgarisant les écrits de Janoff-Bulman, elle relève trois croyances qui participent au sentiment d'invulnérabilité personnelle, sentiment fortement atteint lors d'un trauma : la croyance en un monde bon et bienveillant, la croyance en un monde juste et logique et la croyance en sa valeur personnelle. En termes existentiels, l'illusion d'invulnérabilité peut être vue comme un déni de la finitude et de l'absurdité.

Stolorow (2007) précise que cette difficulté à se sentir connecté est empirée par la perte des êtres chers qui constituaient antérieurement une source de réconfort. Cette aggravation du sentiment de déconnexion en raison des pertes relationnelles peut être transposée à la réalité des réfugiés qui vivent des deuils multiples.

Par ailleurs, Stolorow (2007) constate chez le traumatisé une perte du sentiment d'unité dans le rapport à soi. Plus précisément, il dépeint un soi étranger, éteint et brisé qui se vit comme une version affaiblie du soi antérieur. Selon cet auteur, la perte du sentiment de continuité dans le rapport à soi est étroitement liée à la temporalité traumatique. Il explique ainsi que les trois instances du temps, c'est-à-dire le passé, le présent et le futur, sont indissolublement unies. Dans cette optique, l'unité du temps vécu confère cohérence et sens à l'existence. Toutefois, il atteste que « le trauma détruit le temps » (Stolorow, 2007, p. 17) et cause donc une désorganisation du sentiment d'être dans le temps. L'auteur évoque un passé qui devient figé et constamment revécu dans le présent, un présent éternel qui garde captif et un futur dénué de sens. De plus, l'auteur ajoute que la rupture de l'harmonie temporelle nourrit le sentiment d'être étranger aux autres pour qui la temporalité demeure intacte.

En bref, la lecture existentielle-humaniste apporte une dimension expérientielle à la compréhension des catégories diagnostiques liées au trauma. Notamment, les concepts de rupture existentielle et de perte des absolutismes du quotidien viennent enrichir la compréhension du syndrome de trauma complexe et, plus spécifiquement, des symptômes de rupture des systèmes de sens. Également, la riche description du rapport traumatique à l'autre faite par Stolorow (2007) offre une formulation expérientielle des symptômes d'altération des relations à autrui identifiés dans le trauma complexe.

Toutefois, le recours à ces théories suppose l'apriori selon lequel les réfugiés sont des êtres traumatisés. Or, une prudence est de mise afin d'éviter d'enfermer une population entière dans une grille d'analyse qui présuppose une expérience donnée. En effet, il serait étonnant que tous les réfugiés vivent leur expérience de façon traumatique. En

outre, certains auteurs ont remis en question l'applicabilité transculturelle de la notion de trauma, concept issu de la culture occidentale. La critique vise alors la médicalisation de la souffrance des réfugiés (Gemignani, 2011; Summerfield, 2002). Plusieurs auteurs questionnent ainsi le discours trauma-centrique entourant les réfugiés et la réduction de leur expérience à la période traumatique de leur vie (Gemignani, 2011; Gross, 2004; Summerfield, 2002; Watters, 2007).

Sans nier que les réfugiés puissent avoir un vécu traumatique et que plusieurs présentent effectivement des symptômes post-traumatiques, il semble pertinent d'explorer d'autres angles d'analyse. L'approche phénoménologique propose justement de suspendre les aprioris et d'observer les phénomènes tels qu'ils se manifestent et de s'intéresser au sens que les individus attribuent à leur expérience (Margulies, 1984). L'idée est d'explorer ce que l'approche phénoménologique dit sur la souffrance, à l'extérieur de l'apriori du trauma. Avant de présenter les différents écrits qui traitent de la souffrance, nous décrivons d'abord en quoi consiste la phénoménologie.

1.5.2 Phénoménologie

La phénoménologie est communément définie comme l'étude des vécus subjectifs, par opposition à la réalité objective. Selon cette approche, c'est dans le regard subjectif que l'existence prend forme. Le phénoménologue tente de se délester de toute préconception pour s'intéresser au phénomène en tant qu'expérience vécue et subjective, dans toute sa complexité (Vachon, 2014). La phénoménologie cherche à décrire les vécus en fonction des dispositions essentielles de l'expérience, notamment dans le rapport au temps, à soi, aux autres et au monde. De plus, le regard phénoménologique s'attarde au sens qu'attribuent les sujets à leur expérience. Selon

Quintin (2005), l'accompagnement des patients dans leur recherche de sens constituerait l'essence même du mandat du thérapeute, d'où la pertinence de s'y intéresser. En d'autres mots, la phénoménologie s'intéresse à la façon dont les sujets concernés par le phénomène « [trouvent] les mots pour se dire eux-mêmes » (Quintin, 2005, p. 60-61), c'est-à-dire à la façon dont ils se racontent et mettent ainsi en lumière le sens de leur expérience. L'approche phénoménologique s'inscrit donc dans une perspective idiographique et émique. Dans la section qui suit, nous présenterons les auteurs comme Ricœur, qui se sont intéressés à l'expérience de la souffrance d'après une lecture phénoménologique. Dans un second temps, nous survolerons les écrits phénoménologiques qui abordent le vécu des réfugiés.

1.5.3 Phénoménologie de la souffrance

Les écrits sur la phénoménologie de la souffrance peuvent nous aider à comprendre la souffrance des réfugiés dans une perspective expérientielle plutôt que diagnostique. Ainsi, Ricœur pense la souffrance à partir des axes *agir-pâtir* et *soi-autre*. L'axe agir-pâtir représente à la fois la diminution de la puissance d'agir de la personne souffrante et son côté agissant (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Selon cet auteur, la souffrance confronte l'individu à ses limites. En effet, le sentiment d'impuissance émerge de l'écart entre le vouloir et le pouvoir dû à la diminution du pouvoir d'agir. Par ailleurs, la souffrance entraînerait une intensification du sentiment d'exister, expérience paradoxalement vécue *dans l'excès*. Dans ce pôle du *pâtir*, la souffrance serait vécue passivement et se ressentirait comme ce qui est de trop et imposé de force (Longneaux, 2007).

Or, du côté de l'*agir*, la souffrance n'est jamais uniquement subie. Les personnes souffrantes demeurent toujours des personnes agissantes, ne serait-ce que dans l'effort

d'exister en dépit de la souffrance. Ainsi, la souffrance est vécue comme ce qu'il faut combattre (Longneaux, 2007). Tandis que la souffrance s'avère inéluctable, « la vie ne se nourrit pas de la souffrance, mais de la lutte qu'elle lui oppose » (pôle de l'*agir*) (Longneaux, 2007, p. 72). Longneaux (2007) dénonce donc autant le déni que la recherche de la souffrance. Dans cette lignée, certains auteurs ont souligné l'importance de reconnaître les forces et la résilience des réfugiés plutôt que de voir seulement en eux leur vulnérabilité (Beiser et Hyman, 1997; Rousseau, 2000, 2005; Rousseau et Kirmayer, 2010; Simich et Andermann, 2014; Vervliet *et al.*, 2015). Cet appel à la reconnaissance des forces peut être reliée, dans l'ontologie ricœurienne, à l'agir comme composante intrinsèque du souffrir.

Ensuite, Ricœur traite de l'altération du rapport à soi et à autrui en lien avec la souffrance (axe *soi-autre*). Ainsi, la souffrance est décrite comme une crise de l'altérité caractérisée par la séparation : le monde serait alors vécu comme dépeuplé et inhabitable (Longneaux, 2007; Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Ainsi le souffrant se sent rejeté sur lui-même et une barrière infranchissable semble séparer le souffrant des autres en dépit du besoin intensifié d'être en relation. La « solidarité des ébranlés » peut toutefois émerger entre les êtres qui ont en commun la souffrance (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013, p. 60). Or, à un niveau extrême de souffrance, le soi se sent livré à l'autre, qui devient l'ennemi qui fait souffrir (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Chez certains réfugiés, la méfiance dans le rapport à autrui est effectivement présente (Vervliet *et al.*, 2015), ce qui peut être relié à un niveau de souffrance élevée. Enfin, même accueilli et validé par autrui dans sa souffrance, l'individu demeure seul à porter sa souffrance (Longneaux, 2007; Marin et Zaccaï-Reyners, 2013), ce qui renvoie à la solitude existentielle.

Sur le plan temporel, la pensée ricœurienne souligne que l'imagination et l'inquiétude amplifient la souffrance. Ainsi, l'être affligé vit dans la peur du retour de la souffrance. Au sens psychique, une blessure répétée « au même endroit » conférerait vulnérabilité (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Cette conceptualisation semble s'appliquer au fait

que les injustices de la violence collective vécue en période prémigratoire par les réfugiés augmentent la sensibilité aux injustices vécues dans la société d'accueil (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016).

En outre, Longneaux (2007) établit que l'expérience de souffrir est vécue comme une suspension du cours de l'existence. Selon ce dernier, la souffrance crée une rupture avec le passé et le futur, de sorte que la souffrance se vit comme éternelle et insupportable. Ainsi, toute l'existence prendrait forme autour de cette souffrance inscrite en « point final » (Longneaux, 2007, p. 63). L'expérience d'être captif et de ne pouvoir se déprendre de la souffrance est également soulignée et associée à l'occurrence de pensées suicidaires (Longneaux, 2007). Ainsi, la souffrance peut être ressentie comme une brisure du sens de la vie.

La souffrance infligerait à l'existence une scission radicale dans la ligne temporelle : l'être souffrant ressent que la vie ne sera plus jamais comme avant (Longneaux, 2007; Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Ainsi, la rupture temporelle est intriquée à la perte définitive de l'insouciance et de la confiance d'autrefois (Longneaux, 2007). En effet, Longneaux (2007) réitère que la souffrance fait voler en éclat les attentes subjectives projetées sur le monde. Ainsi, la souffrance serait vécue comme une injustice et comme une trahison de la vie qui devrait concourir au bonheur (Longneaux, 2007; Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). L'être souffrant réalise amèrement que rien ne lui est dû (Longneaux, 2007). Ultimement, l'être souffre, car il réalise son impuissance, sa finitude, sa solitude, l'incertitude de la vie et son absurdité (Longneaux, 2007).

Certains parallèles peuvent être tissés entre la phénoménologie du trauma (Stolorow, 2007) et de la souffrance (Ricœur). Dans le rapport à autrui, tous deux soulignent la solidarité entre les personnes qui partagent une expérience commune, souffrante ou traumatique. Stolorow (2007, traduction libre, p. 47) identifie effectivement l'importance de « semblables pour affronter la noirceur », alors que la pensée ricœurienne parle de « solidarité des ébranlés » (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013, p. 60).

En outre, l'expérience de l'incommunicable et la solitude du souffrir (Ricœur) s'apparentent à l'aliénation traumatique décrite par Stolorow (2007). Enfin, les phénoménologues de la souffrance comme du trauma dépeignent de façon semblable la modification du rapport à soi, au monde et au temps.

En résumé, la phénoménologie offre un portrait existentiel de la souffrance et du trauma alors que les outils diagnostiques permettent une description des symptômes associés. Ayant visité les écrits sur la phénoménologie du trauma et de la souffrance, nous dresserons dans la section qui suit un portrait de la littérature phénoménologique appliquée à la situation des réfugiés. Ces écrits portent sur différents pans de l'expérience d'être réfugié, allant de la phénoménologie de l'itinérance (Bas, 2016) à l'étude de l'expérience d'une thérapie du trauma pour réfugiés (Gilkinson, 2009).

1.5.4 Essais sur la condition de réfugié

Bas (2016) a développé une réflexion théorique sur la phénoménologie de l'« itinérance[16] » des réfugiés basée sur les écrits de Hannah Arendt. Dans cette analyse, la notion d'itinérance est comprise au sens existentiel et sociologique. Dans cette optique, la « maison » fournit une forme de stabilité comme refuge à l'impermanence de la condition humaine, alors que le phénomène d'errance entraîne une perte de sens. Selon cette lecture, la perte des réfugiés est celle du lieu d'appartenance géographique, mais surtout de leur place dans le monde ainsi que du lien aux autres et à la société. Paraphrasant Arendt, l'auteure spécifie trois niveaux de pertes significatives, soit celles 1) du travail, qui contribuait au sentiment d'être utile à la société, 2) de la langue, qui assurait spontanéité aux réactions, 3) du confort familier du quotidien, et 4) de la protection étatique. Au plan temporel, l'expérience d'être

[16] Traduction libre de *homelessness.*

coincé entre le temps passé de la perte du domicile et le futur imprévisible est soulignée (Bas, 2016). L'auteure suggère ensuite trois sources à l'expérience d'itinérance chez les réfugiés, soit l'*invisibilité politique*, la *déconnexion spirituelle* et la *perte de droits*.

Tout d'abord, l'*invisibilité politique* représente l'impuissance et l'absence de pouvoir en raison de l'absence d'occupation de l'espace public. Pour les personnes déracinées, se reconstruire une « maison » n'a plus de sens, puisque l'appel ou le risque du retour chez soi entrent en conflit avec le réinvestissement de l'espace social. À l'inverse, le travail permet l'inscription dans le politique et offre refuge à l'existence, car le travailleur a un pouvoir d'action sur le monde par la construction du durable. Ensuite, la *déconnexion spirituelle* résulterait de l'érosion du sentiment d'appartenance à une collectivité qui permet « une identité partagée, une histoire collective, une trajectoire de groupe et des objectifs communs » (Bas, 2016, p. 23). En effet, les régimes oppressifs visent la perte du sentiment d'appartenance au monde. Le résultat est le « déracinement métaphysique », soit le sentiment insoutenable de ne plus faire partie du monde, d'être à la dérive et à la recherche de sens, seul et abandonné par la communauté humaine (Bas, 2016, p. 21). De plus, la déconnexion spirituelle cause le désintérêt et le sentiment d'être inutile. Ainsi, le désespoir, l'indifférence et la perte de foi entraînent la perte de sens. La solitude est donc corollaire de la déconnexion d'autrui et du monde, mais aussi de la perte de soi-même. Finalement, la *perte de droits* est reliée au « paradoxe des droits humains », c'est-à-dire au fait que l'ère moderne proclame le respect inaliénable des droits de l'homme, tout en réservant ces privilèges aux personnes intégrées politiquement à un État-nation, ce qui n'est pas le cas des personnes en situation d'extra-territorialité. En ce sens, le « droit souverain d'exclure » des États justifierait le rejet des apatrides au nom de la protection de l'intérêt national (Bas, 2016, p. 17). Selon Bas, les apatrides sont ainsi traités comme une masse indésirable. Pourtant, citant à nouveau Arendt, l'auteure observe que l'appartenance à une communauté qui assure à l'individu un statut d'égalité, sans égard à la nationalité et à la citoyenneté, constitue un droit fondamental.

Dans la même lignée, Arendt (1994), elle-même réfugiée de l'Holocauste, a rédigé un court essai intitulé « Nous réfugiés[17] », lequel représente l'un des premiers écrits sur la condition des réfugiés, tel qu'entendu par l'ONU[18]. Déjà à cette époque, elle a su articuler de façon éloquente la complexité de l'expérience d'être réfugié. Cet essai présente l'avantage de constituer un discours de l'intérieur, par une réfugiée, sur la condition des réfugiés. Arendt y établit l'optimisme et la force manifestée par les réfugiés en tant qu'attitudes nécessaires à la reconstruction d'une nouvelle vie. Toutefois, elle suggère que cet optimisme constitue une façade qui cache une lutte intérieure constante contre le désespoir. À la source de ce désespoir, elle mentionne la perte de statut social, vécue comme un échec. Elle évoque également l'atteinte à la dignité, le sentiment d'être indésirable et la honte d'être « sauvé » (ou aidé) comme caractéristiques de l'expérience d'être réfugié. Elle soulève également la question du faux self du réfugié, construit face au stigma imaginé, pour être accepté par la société[19]. Par le rappel constant à la conscience du statut stigmatisant leur étant conféré, le quotidien du réfugié serait donc marqué par le politique. En outre, Arendt fait état de la nature intrinsèquement sociale de l'humain et donc des ravages liés à la rupture des liens. Elle comprend le suicide des réfugiés comme un acte ultime de liberté face à l'absence d'emprise et de participation à la création du monde habité.

---

[17] Traduction libre de *We Refugees*.

[18] Rappelons que l'agence des Nations Unies pour les réfugiés a été créée à la suite de la Seconde Guerre mondiale.

[19] Se rapportant aux survivants de l'Holocauste, elle remarque en effet l'effort des déracinés pour cacher leur identité juive en raison du stigma perçu et du désir d'être accepté par la société.

1.5.5 Études phénoménologiques auprès de réfugiés

Dans un tout autre contexte, Kim et Lee (2009) se sont penchés sur l'expérience de réfugiés nord-coréens en Corée du Sud, sous un regard phénoménologique. Le cadre conceptuel des auteurs semble fortement imprégné d'une conception trauma-centrique, puisque l'étude se centre sur l'expérience de trauma, de détresse et de croissance post-traumatique (Kim et Lee, 2009, p. 87). En outre, les essences qui ressortent de l'analyse sont énumérées sans élaboration ni extraits de verbatim pour les illustrer, ce qui en mine la crédibilité[20] (Tracy, 2010). Or, certains éléments de discussion peuvent tout de même alimenter notre réflexion. Notamment, les auteurs font ressortir que l'isolement et l'aliénation ressentis en phase post-migratoire contribuent au regret des réfugiés d'avoir quitté leur pays d'origine et à leur désir de retour. Le rappel de la souffrance vécue dans le pays d'origine aiderait à apaiser la détresse de l'impossible retour (Kim et Lee, 2009). Les thèmes de l'effort pour cacher son identité face à la discrimination ressortent également, ce qui fait écho à l'essai d'Arendt (1994). Enfin, Kim et Lee constatent que la construction de liens avec les membres du pays d'accueil soulage la souffrance, ce qui s'harmonise à la vision du rétablissement en psychiatrie transculturelle (ce sujet est abordé plus longuement dans la section suivante).

Une autre contribution significative en phénoménologie nous provient de Gilkinson (2009), qui s'est intéressée à l'expérience de suivre une thérapie du trauma pour réfugiés. Bien que cet ouvrage aborde une composante très spécifique de l'expérience, celle d'être en thérapie, certains résultats peuvent nous aider à mieux comprendre les facteurs de changement et de mieux-être pour les réfugiés. Tout d'abord, l'étude suggère que le travail de l'identité en thérapie permet l'atteinte d'un sentiment de soi plus intégré, nuancé, qui se rapproche du soi « prétrauma ». En plus du rapport à soi,

---

[20] Tracy (2010) inclut la crédibilité comme critère de rigueur en recherche qualitative. Une recherche crédible se caractérise notamment par des descriptions riches et des détails concrets dans la présentation de résultats, ce qui rend l'argumentaire persuasif et les résultats, plausibles.

l'étude de Gilkinson (2009) indique que la thérapie opèrerait un changement au niveau du rapport au monde et à autrui. Ainsi, les participants rapportent le passage de l'isolement, de la méfiance et de l'insécurité à un sentiment de sécurité et de connexion.

En outre, les participants de cette même étude abordent, en lien avec leur expérience de la thérapie, la capacité à sortir du passé pour investir le futur. En effet, le discours des participants soulève que la thérapie aide à s'imaginer un futur meilleur. Plus spécifiquement, l'expérience d'être coincé, impuissant, otage de son esprit et du trauma se transformerait en une émancipation et en une liberté accrue au fil de la thérapie. De cette façon, la capacité à se dégager du passé permettrait de s'engager au présent. L'acceptation du passé est aussi identifiée comme contributive à la capacité d'aller de l'avant.

Ensuite, les participants témoignent de leur difficulté à parler en thérapie. En effet, les causes de la difficulté à parler en thérapie s'avèrent multiples. Elles sont liées à la fois au désir d'oublier le passé, à la culture du silence apprise dans le climat d'oppression, au rappel des situations de torture dans l'entretien thérapeutique avec quelqu'un issu du « système », au fait que le thérapeute soit un étranger, à la barrière de langue, etc. Cette difficulté à parler peut être transposée à la situation de recherche et nous aider à comprendre le rapport à la parole des participants. De façon similaire, l'étude de Gilkinson (2009) révèle le mystère qui entoure la thérapie pour les réfugiés de l'étude. Cela peut aussi être relié à la confusion possible des participants qui ne sont pas familiers avec la recherche.

Pour terminer, bien que les études phénoménologiques qui traitent des réfugiés éclairent notre compréhension, on constate qu'elles explorent chacune de façon atomisée des sphères circonscrites de l'expérience d'être réfugié. Certains (Gilkinson, 2009) se penchent sur l'expérience de thérapie chez les réfugiés, alors que d'autres (Kim et Lee, 2009) explorent l'expérience du trauma, de la détresse et de la croissance post-traumatique. Ainsi, le questionnement holistique de l'expérience d'être réfugié,

en tant que réalité existentielle en soi, semble peu visité. Malgré tout, des recoupements sont apparents entre les différents écrits de la phénoménologie du trauma, de la souffrance et de l'expérience d'être réfugié. Par exemple, les trois champs de la phénoménologie font ressortir un bouleversement identitaire, un rapport tronqué au temps et une séparation dans le rapport à l'autre.

Comparativement aux écrits sur la phénoménologie de la souffrance et du trauma, les écrits phénoménologiques spécifiques aux réfugiés ancrent de plus l'expérience dans le contexte social, puis tiennent compte des phases migratoires et des pertes associées. Par exemple, Bas (2016) et Arendt (1994) abordent les composantes sociales de la perte de droits, de la discrimination et de l'invisibilité politique propres à la situation de réfugié. De façon similaire, la psychiatrie transculturelle fait aussi l'effort d'introduire le politique dans la compréhension de l'expérience (Kleinman *et al.*, 1997). Ainsi, cette discipline parle de *souffrance sociale* pour décrire les sources systémiques de la souffrance individuelle (Kleinman *et al.*, 1997), facette abordée dans la section qui suit.

1.5.6 Souffrance sociale : psychologies de l'exil et des violences collectives

Dans la présente section, le regard se posera sur le contexte de vie des réfugiés à un niveau macroscopique, au plan conceptuel et théorique. Tout d'abord, nous développerons brièvement sur la pertinence d'une approche systémique à la compréhension de la situation des réfugiés. La compréhension sociale du rétablissement et les critiques émises face aux modélisations diagnostiques de l'expérience des réfugiés seront ensuite abordées. Nous survolerons ensuite les écrits d'auteurs tels que Sironi et Agier, qui ont pensé l'expérience des réfugiés à la jonction entre le collectif et l'individuel. Nous enchaînerons ensuite, dans le passage suivant, avec les enjeux de la recherche auprès des réfugiés.

La définition du statut de réfugié est intrinsèquement sociopolitique, puisque les forces de persécution à la source de l'exil appartiennent à la sphère sociale. Nous avons vu en début de chapitre les multiples difficultés vécues en interaction avec la société d'accueil, ainsi que les périples du parcours migratoire. D'autre part, l'analyse des rapports de pouvoir concerne les réfugiés puisque leur situation leur confère une vulnérabilité situationnelle et un pouvoir moindre sur la scène sociale. Ainsi, plusieurs approches systémiques, telles que l'ethnopsychanalyse et le modèle de Reed *et al.* (2012), proposent une lecture complémentariste de l'expérience : le vécu y est compris à l'interface entre l'individu et le politique. Dans cette optique, les grilles d'analyse qui se restreignent à l'individu ne suffisent pas, puisqu'une lecture strictement singulière du vécu revient à la dénégation du politique (Gaillard et Talpin, 2014; Sironi, 2007). Plus encore, face aux « déliaisons mortifères » – comme les pertes relationnelles et la rupture du tissu social que vivent les réfugiés – le clinicien doit pouvoir être à l'écoute du discours du « patient » sur le politique (Gaillard et Talpin, 2014, p. 178).

D'ailleurs, Rousseau (2000) entend que les thérapeutes se doivent de s'engager socialement en faveur des réfugiés et de se prononcer clairement en faveur de l'asile. Cette prise de parole fait place à la réalité sociopolitique au sein de la rencontre thérapeutique en plus de témoigner de notre responsabilité collective face à la condition des réfugiés. Aussi, Gaillard et Talpin (2014) reprennent l'argumentaire de Montgomery (2002) selon lequel la souffrance sociale[21] des DA est due à une forme d'exclusion[22] de la démocratie. Suivant cette logique, la détresse peut être comprise comme une résistance face aux forces systémiques qui génèrent la souffrance (Laval, 2014). Aussi, en lutte à la stigmatisation s'opère la revendication de la différence et de la singularité comme contribution riche à la société (Laval, 2014). Ainsi, les réfugiés

[21] La notion de souffrance sociale a été introduite en psychiatrie transculturelle par Kleinman *et al.* (1997).

[22] Il ne s'agit pas ici de nier les efforts de la société à inclure les DA. Nous parlons ici de certaines composantes structurelles qui concourent à un sentiment d'exclusion et à de moindres droits.

comme les autres populations marginalisées doivent être entendus et pouvoir se représenter ou parler pour eux-mêmes plutôt qu'être pris en charge, pensés et compris à travers le regard de professionnels (ou de chercheurs) (Laval, 2014). L'attention portée au discours des réfugiés sur leur propre réalité est d'ailleurs au cœur du présent projet.

En outre, plusieurs auteurs dénoncent la médicalisation des problèmes sociaux et la condensation de l'expérience subjective en un discours clinique et diagnostique (Agier, 2002; Gross, 2004; Kleinman *et al.*, 1997; Sironi, 2007; Summerfield, 2002). Ainsi, Summerfield (2002) insiste sur le fait que la santé se définisse par la qualité des relations et du tissu social, plutôt qu'à partir des seuls paramètres biomédicaux. Appliqué au sujet qui nous concerne, Summerfield (2002) dénonce que les effets de la guerre et des atrocités vécues soient compris sous l'angle de la maladie mentale ou de la vulnérabilité individuelle. Dans le cas de la violence collective, le risque est alors « de pathologiser les réponses psychologiques et physiologiques normales à la terreur » et de confirmer, par l'apposition d'un diagnostic de pathologie mentale, le statut déviant de la personne ostracisée dans le pays d'origine (Rousseau, 2000, p. 185 et 193). Summerfield (2002) définit donc la guérison comme un processus social qui se produit dans la vie des individus plutôt que dans leur psyché. En ce sens, l'émancipation des populations défavorisées passe par leur inclusion sociale (Laval, 2014).

En ce sens, Rousseau (2000) offre des pistes d'interventions à travers une compréhension sociale du rétablissement dans les après-coups de la violence collective. D'abord, le traumatisme est conçu comme un processus de métamorphose. Puisque la violence collective vise la destruction du lien social et engendre un sentiment d'absurdité et de perte de cohérence personnelle, voire collective (Rousseau, 2000), la reconstruction de sens débuterait au sein des familles et des groupes d'appartenance auxquels les réfugiés s'identifient. Lorsque les ressources du milieu ne suffisent pas à soutenir cette reconstruction, les équipes cliniques peuvent alors effectuer un travail de

médiation entre les univers pluriels qu'occupent les réfugiés (Rousseau, 2000). Le clinicien doit d'abord valider et soutenir la réappropriation des stratégies traditionnelles et politiques employées dans le pays d'origine. Ainsi, le partage d'un sens avec des personnes de l'entourage ou une figure internalisée (par exemple, un être cher ou un dieu) peut soutenir le rétablissement social (Rousseau, 2000).

Pour d'autres, la reconstruction de sens passerait plutôt par la mémoire personnelle et collective des événements traumatiques, afin de prévenir la récurrence de l'horreur (Rousseau, 2000). Dans d'autres cas encore, le réseau de significations se reconstruit à partir des valeurs et rituels qui ont survécu à la destruction et au traumatisme (Rousseau, 2000). Pour plusieurs, le sens se rétablit à travers la restauration graduelle de la continuité entre l'avant et l'après, et le traumatisme demeure non dit (Rousseau, 2000). Beiser et Hyman (1997) parlent effectivement des stratégies saines d'évitement et d'atomisation[23] du temps chez les réfugiés. L'étude de ces auteurs suggère que la dissociation des différences instances du temps et l'évitement des pensées liées au passé chez les réfugiés constituent des stratégies adaptatives après avoir vécu la terreur.

Sironi (2007) offre une autre approche d'intervention pour les personnes ayant subi la violence organisée. Son principe thérapeutique cherche à retracer et à exorciser les éléments du politique, extérieurs, qui envahissent l'individu, plutôt qu'à réparer une faille interne chez les survivants de la violence organisée. Spécifiquement, cette auteure s'attaque à l'intentionnalité à la source des symptômes des survivants de la violence collective. En effet, la force de cette théorie est de rappeler que l'effet pathogène a été pensé en amont par l'agent ou le système persécuteur (p. ex. le régime totalitaire et les contextes de ségrégation ou d'extermination culturelle ou ethnique). Suivant cette logique, il faut comprendre les forces politiques et les éléments parasites, à l'origine

[23] L'atomisation du temps réfère à la séparation du présent, de passé et du futur par opposition à une perception intégrée des trois instances du temps.

extérieurs, continuant de secouer la psyché dans l'après-coup, et non seulement la personnalité de la personne souffrante (Sironi, 2007).

Pour Sironi (2007), les symptômes qui découlent de la violence délibérée sont multiformes (p. ex. trouble du sommeil, stress, somatisation, dépression, agressivité et psychose) et ne se limitent pas aux symptômes traumatiques. L'auteure regroupe les symptômes en trois catégories, soit 1) ceux qui résultent de l'effraction liée au trauma, 2) les manifestations des systèmes persécuteurs encore agissants et, 3) la résistance, consciente ou non, contre la menace de déshumanisation et de déculturation à la source de l'exil.

L'auteure identifie ensuite un phénomène de seconde naissance chez les exilés (Sironi, 2007). Ainsi, les expériences traumatiques créent un effroi existentiel, qui entraîne à son tour un changement de personnalité, soit un avant et un après. Les zones de contact entre ces deux régions de l'être seraient variables d'une personne à l'autre : certains auraient un soi divisé de façon étanche, alors que d'autres maintiendraient un contact et une certaine continuité entre ces deux parties. Sur le plan pratique, elle souligne donc l'importance d'accompagner la métamorphose identitaire plutôt que viser le retour de l'identité originaire. Ainsi, le travail de thérapeute doit cibler également l'émergence d'une saine colère et l'expulsion de l'agresseur ou des agents persécuteurs. De plus, elle note l'importance des rituels et du deuil. En outre, elle souligne l'importance d'identifier les éléments de vitalité qui ont survécu à l'horreur : les investissements psychiques, matériels et émotionnels, l'espoir, les projets et initiatives, etc. Sommairement, le travail de pensée entourant le politique et son intériorisation cherche à rétablir la fluidité et la complexification de l'univers des individus, préalablement envahis par les souvenirs traumatiques enkystés.

Agier (2002) offre quant à lui une réflexion sur l'expérience de l'exode. La contribution de cet anthropologue peut être située « à mi-chemin entre l'étude ethnologique et l'essai engagé » (Lepoutre, 2003). L'auteur s'interroge sur le vécu existentiel et

commun aux exilés de ce monde. Il définit trois temps de l'exode des réfugiés : la destruction, le confinement et l'action. Cet auteur s'intéresse principalement aux personnes déplacées à l'interne et dans les pays limitrophes, notamment dans les camps de réfugiés. Son analyse semble toutefois reprendre certains thèmes qui touchent également les DA des pays occidentaux, comme l'expérience de l'attente et le fait d'avoir un statut migratoire associé à de moindres droits.

Ainsi, la période de *destruction* correspond à la violence initiale, aux pertes et à l'éclatement des trajectoires de vie. Ainsi, les exilés doivent se refaire à partir d'un état de dénuement. La phase initiale en est donc une de survie, de sursis, d'indéfinition et d'attente de la décision d'un tiers quant à leur statut (Agier, 2002). L'existence devient alors hors du temps ordinaire des humains. Agier (2002) relie d'ailleurs cet état d'indéfinition aux symptômes d'apathie, de dépression, d'impatience et de violence de certains réfugiés. Cet auteur explique la perte du sens et du goût à l'existence à partir de la perte soudaine des fondements sociologiques de l'identité, comme les biens, la famille, les proches, les lieux, la communauté et le statut social.

Agier (2002) ajoute que l'identité se trouve d'autant plus affectée qu'elle a été touchée par la souillure de la violence : l'identité collective résiduelle des réfugiés correspond au reliquat de guerres sales, une identité formée de la contrainte, sans culture, communauté ni lieu d'attache. Il spécifie que cette identité est connotée négativement dans le regard d'autrui. Le déraciné n'a plus de place sociale ni de lieu d'attache : un vide s'installe et l'absence de projets de vie hors de la protection et de la survie s'ensuit. Face au déracinement, Agier (2002) décrit une vie « au grand large » dans une société postnationale diasporique, sur le plan de l'imaginaire, de l'information et des relations (Agier, 2002, p. 147). En outre, Agier (2002) dénote la localité de la socialisation des réfugiés et soulève la difficulté qui s'ensuit à s'adapter à la modernité urbaine, à la vie rapide et à un monde multilingue. L'auteur statue par ailleurs que chaque réfugié porte en lui le sentiment d'être indésirable, expérience qu'il situe dès l'acte de persécution et

qui perdure au fil des complications administratives, économiques, légales et autres liées à l'exode.

La phase suivante, celle du *confinement*, est caractérisée par la vie à l'état de transit, à l'écart et en marge[24]. Plus précisément, Agier (2002) décrit le paradoxe du réfugié qui est en vie, mais qui n'existe plus : dépourvue d'ancrages et sans activités quotidiennes socialisantes, l'identité est mise entre parenthèses. Il relève alors l'absence d'occupation et la dépendance passive à l'assistance extérieure comme source de souffrance morale, de perte d'espoir ainsi que des sentiments d'impuissance et d'inutilité. Ainsi, le réfugié se sentirait mentalement en prison. Nous pouvons ici faire le parallèle entre l'absence d'occupation décrite par Agier (2002) en camps de réfugiés et celle des DA québécois face à la difficulté d'insertion professionnelle.

En outre, Agier (2002) décrit une vie de confinement hors lieu et hors temps. Il conclut que les réfugiés sont mis à distance, car considérés comme encombrants et de moindre humanité (ce qui revient au processus de *othering* présenté plus haut). Rousseau (2000) note aussi le processus de négation et de distanciation de la capacité de l'humain à faire souffrir l'humain, comme si cela appartenait seulement à l'étranger, aux pays de l'ailleurs. Or, les réfugiés sont le rappel douloureux de la cruauté qui sommeille en l'homme. En Occident, Rousseau (2000, p. 188) avance que la violence n'est pas moins présente, mais prend une forme plus pernicieuse et couverte, c'est-à-dire une violence « propre », « politiquement correcte » et structurelle.

Cet état mortifère se résorbe par l'*action*, phase ultime de l'exode. Ainsi, Agier (2002) remarque qu'une identité de victime est accolée aux réfugiés. Il observe que le préjugé du réfugié comme victime se reflète dans la condition de subordonnés, de sans voix, d'inférieurs et d'exclus qui leur est réservée socialement (Agier, 2002). Il défend donc

---

[24] Rappelons ici que Agier traite de la situation des réfugiés en camps et en lisière des villes des pays limitrophes, et non des DA installés dans les pays d'Occident. Toutefois, les écrits (voir le début du chapitre) suggèrent que les réfugiés québécois vivent également une forme d'exclusion et d'attente. La vie en camp semble toutefois au pôle extrême de la vie en marge et de l'errance, comparativement aux DA réfugiés en pays occidentaux.

l'importance de la prise de parole, de la revendication et de la prise de position des réfugiés comme sujets. Rousseau (2000, p. 189) aborde aussi l'importance de sortir de la paralysie traumatique et de « reprendre le mouvement de la vie », à travers l'utilisation des forces, le rétablissement des liens sociaux et la reprise d'une position de sujet. Rousseau (2000) évoque alors du temps suspendu et immobile qui suit le traumatisme.

Au sujet de la prise de parole, témoigner de son expérience peut devenir une forme d'action politique en brisant le silence imposé par la répression (Rousseau, 2000). Par ailleurs, la création d'espaces de socialisation propices à se refaire favoriserait aussi l'émancipation. À ce titre, les différents espaces de paroles que peut permettre la recherche qualitative auprès des réfugiés peuvent potentiellement s'inscrire dans une forme de reconstruction des liens sociaux. À cet égard, la pensée de Jean-Claude Métraux (2011), dans *La migration comme métaphore* nous invite à penser l'espace de recherche auprès des réfugiés en tant que lieu d'échange et de dévoilement, empreint d'exigences éthiques.

1.6 L'éthique en recherche auprès des réfugiés

En effet, la recherche auprès de la population réfugiée est reconnue pour les multiples enjeux éthiques qu'elle comporte (Hugman, Pittaway et Bartolomei, 2011; Smith, 2009). Cela est dû en partie au fait que les réfugiés font partie des populations considérées vulnérables. En ce sens, ils se retrouvent dans un « espace extraterritorial sans la protection habituelle de la famille, de la communauté et de l'état » (Rousseau et Kirmayer, 2010, traduction libre, p. 66). Souvent, les réfugiés ne sont pas familiers avec la recherche scientifique, ce qui peut ajouter à leur potentielle vulnérabilité comme sujets de recherche (Macklin, 2003).

Toutefois, selon Rousseau et Kirmayer (2010), leur vulnérabilité est situationnelle, puisque liée au contexte sociopolitique, et ne constitue pas une caractéristique intrinsèque des réfugiés. Il semble y avoir deux positions dans la discussion sur la pertinence de la recherche auprès des réfugiés. D'un côté, certains acteurs émettent certaines réticences et conditions à la recherche auprès des réfugiés (Zion, Briskman et Loff, 2010a; Zion, Briskman et Loff, 2010b). À l'inverse, d'autres défendent les bénéfices potentiels pour les participants et la communauté (Dyregrov, Dyregrov et Raundalen, 2000; Rousseau et Kirmayer, 2010; Strous et Jotkowitz, 2010).

Cette ambivalence de la communauté scientifique semble se reproduire sur les plans institutionnel et communautaire. Par exemple, les comités éthiques peuvent être réticents à approuver les études conduites auprès d'une population réfugiée. En outre, l'accès à cette population est souvent assuré grâce à la collaboration de professionnels de la santé ou de travailleurs communautaires. La volonté des milieux d'intervention de protéger les réfugiés peut donc entraîner l'exclusion systématique de plusieurs participants de recherche potentiels. Les chercheurs peuvent eux-mêmes remettre en question les études qu'ils conduisent avec les réfugiés. En toile de fond, cette tension est liée à un conflit plus profond entre deux importants principes éthiques, soit l'accès à la recherche et la protection des participants potentiellement vulnérables.

Plusieurs risques et controverses en recherche auprès des réfugiés ont été relevés dans la littérature, soit : 1) le risque de réactivation de la détresse ou de retraumatisation, 2) le risque de fausse représentation ou de stigmatisation des réfugiés, 3) la disparité de pouvoir entre le chercheur et les sujets, 4) les dérapages lors du processus de consentement, 5) les limites à la validité transculturelle des projets de recherche et 6) les lacunes quant à la valeur sociale des études (B*ffmhielm* et Ekblad, 2002; Bloom, 2010; De Haene, Grietens et Verschueren, 2010; Dyregrov *et al.*, 2000; Ellis, Kia-Keating, Yusuf, Lincoln et Nur, 2007; Hugman *et al.*, 2011; Huisman, 2008; Jacobsen et Landau, 2003; Leaning, 2001; Mackenzie, McDowell et Pittaway, 2007; Rousseau, 2005; Rousseau et Kirmayer, 2010; Smith, 2009; Zion *et al.*, 2010a; Zion *et al.*, 2010b).

En contrepartie, d'autres auteurs ont répertorié les bénéfices à la participation à la recherche pour la population réfugiée : 1) l'incorporation du projet de recherche aux stratégies d'adaptation 2) la possibilité de partager l'expérience du traumatique et la souffrance 3) l'accès à un espace de parole 4) la création de liens pour briser la solitude et 5) la possibilité d'aider la communauté des réfugiés et ainsi de se sentir utile (Dyregrov *et al.*, 2000; Mekki-Berrada *et al.*, 2001).

Face à un tel débat et pour s'ajuster aux particularités de la recherche auprès des réfugiés, une équipe spécialisée travaille actuellement à l'élaboration de *Directives en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée* (Cleveland, 2016). Une série de principes directeurs à l'endroit des chercheurs et de leurs partenaires y sont énoncés partant des principes éthiques généraux de la recherche menée auprès de sujets humains et les appliquant au cas spécifique de la population en situation de migration forcée. Notamment, on remarque que les personnes exilées ont parfois des expériences passées négatives auprès de personnes en position d'autorité et que leurs traditions culturelles sont parfois telles qu'un consentement écrit pourrait susciter de la méfiance. Conséquemment, l'élaboration d'un consentement oral est recommandée. Ces directives expliquent une autre responsabilité qui incombe au chercheur, c'est-à-dire intégrer les partenaires pertinents au processus de recherche. On peut penser notamment aux organismes communautaires et aux dispenseurs de soins. De plus, basé sur le principe du droit à l'autodétermination, le groupe de travail rappelle l'importance de soutenir les individus en situation de migration forcée quant à la prise de leurs propres décisions en ce qui a trait à leur niveau de participation à une recherche.

De telles directives semblent précieuses pour tout chercheur qui entame et élabore un projet de recherche auprès de cette population. Néanmoins, en cours de route, bien que conscient des principes éthiques appliqués à la situation des réfugiés, les interactions qui se produisent avec les participants sont susceptibles de faire émerger des questionnements éthiques difficiles à résoudre malgré l'existence de principes directeurs. De fait, malgré toute la rigueur éthique des chercheurs lors de l'élaboration

d'un projet, des situations imprévues avec les participants risquent de se produire. La littérature abordant moins ce type de questionnements « micro-éthiques » (voir à ce sujet Caldairou-Bessette, Vachon, Bélanger-Dumontier et Rousseau, 2017), le chercheur risque alors de se sentir moins outillé face aux questions d'éthique relationnelle.

En effet, Duchesne et Skinn (2013) mentionnent que, dans le domaine de la recherche qualitative, les écrits sur l'éthique relationnelle sont plutôt rares. En recherche qualitative auprès de réfugiés, les écrits sur les enjeux éthiques concernent surtout les aspects procéduraux, mais explorent de plus en plus les aspects relationnels (Vervliet *et al.*, 2015). Toutefois, cette littérature se base presque exclusivement sur la perspective des chercheurs. Malgré la contribution importante de ces écrits, très peu d'auteurs présentent la parole des réfugiés sur leur expérience de recherche. Pourtant, la question de la représentation est très importante dans la recherche auprès de sujets humains. En l'occurrence, il est important de garder en tête que l'objet de recherche est aussi un sujet avec une perspective sur sa propre expérience (Morris, Kwok, Ames et Lickel, 1999). Il paraît donc important de documenter la perspective des participants pour adapter les pratiques de la recherche.

À notre connaissance, seul Dyregrov *et al.* (2000) a fait l'exercice de sonder les réfugiés sur leur expérience de recherche. Il rapporte que l'expérience est globalement positive. Les bénéfices mentionnés comprennent la possibilité d'aider les générations futures, d'avoir accès à un espace de parole et de rencontrer une personne qui témoigne de l'intérêt. Les participants qui ont trouvé difficile d'aborder leur histoire déclarent néanmoins avoir ressenti un soulagement à la suite du partage. Les réfugiés qui se sont sentis tristes ou déprimés à la suite de l'entrevue ont constaté un retour à la normale dans les jours qui ont suivi l'entretien. Par ailleurs, Dyregrov *et al.* (2000) proposent que l'expérience émotive des participants pendant l'entrevue ne soit pas nécessairement « causée » par la rencontre; plutôt, l'entretien peut être vu comme un espace de parole où les émotions que portaient déjà les réfugiés peuvent être vécues et

accueillies. De telles données sur l'expérience de recherche des participants semblent de grande valeur à la lumière du débat sur l'éthique en recherche auprès des réfugiés. Toutefois, en dehors de l'étude de Dyregrov *et al.*, (2000) nous avons très peu d'information sur l'expérience de recherche des réfugiés, telle que vécue et décrite par ceux-ci. Dans le contexte québécois, il n'existe, à notre connaissance, pas d'étude où l'expérience de recherche de la perspective des participants a été explorée. Cela mérite donc d'être investigué davantage.

1.7 Contexte théorique : bilan et conclusions

Tout au long de leur processus migratoire, les réfugiés font face à différents facteurs d'adversité. Trop souvent, leur vécu post-migratoire se voit réduit à une lecture psychopathologique, souvent via des cadres occidentaux prédéfinis. À ce titre, un regard phénoménologique, centré sur le monde vécu, intime et subjectif, propose une avenue complémentaire prometteuse. Toutefois, ce type de perspective (émique) sur l'expérience des réfugiés demeure peu représenté dans les écrits. Dans les rares cas où les chercheurs se sont intéressés à l'expérience vécue des réfugiés, de l'intérieur, c'est une composante spécifique de l'expérience vécue d'être réfugié qui a été explorée. Or, aucune étude ne semble s'être penchée sur l'expérience vécue d'être réfugié dans sa globalité, en tant que réalité existentielle partagée par cette population. Qui plus est, une telle lecture phénoménologique doit également faire sens de manière spécifique au contexte. Or, aucune étude, à notre connaissance, n'a exploré l'expérience d'être-au-monde des réfugiés en contexte québécois. En filigrane, toute démarche de recherche auprès de populations vulnérables telles que celle des réfugiés s'accompagne d'enjeux éthiques et relationnels complexes. À notre connaissance, outre l'étude de Dyregrov *et al.* (2000), aucune recherche n'a donné la parole aux participants réfugiés afin de mieux comprendre leur expérience de participation à une recherche. Néanmoins, de tels écrits

s'avèrent nécessaires afin de mieux comprendre l'expérience des participants ainsi que les enjeux éthiques et relationnels qui s'y rattachent. Une telle compréhension est susceptible de contribuer à l'amélioration des pratiques éthiques en recherche auprès des réfugiés.

1.8 Objectifs de recherche

L'objectif principal de cette thèse est donc d'explorer et de mieux comprendre l'expérience vécue des réfugiés, dans une perspective phénoménologique. Aucune composante spécifique de l'expérience n'est ici ciblée. Nous prenons plutôt le fait d'*être réfugié* comme une réalité existentielle en soi, méritoire d'être étudiée dans sa globalité. Nous nous intéressons donc à l'expérience d'être-au-monde et à la façon dont les réfugiés construisent (ou non) un sens de leur expérience. Comme le vécu émerge dans un contexte précis, notre questionnement s'applique au *contexte québécois*. Comme objectif secondaire, nous souhaitons mieux comprendre l'expérience de réfugiés concernant leur participation à une recherche qualitative, les significations possibles de cette expérience et les dynamiques relationnelles impliquées.

Au prochain chapitre, nous traiterons de la méthode employée pour répondre à ces questions de recherche.

CHAPITRE II
MÉTHODOLOGIE

Les informations présentées ici complémentent les descriptions méthodologiques des articles présentés aux chapitres ultérieurs. Ainsi, ce chapitre permet d'examiner plus attentivement les choix méthodologiques pour l'ensemble du processus de recherche. Entre autres, les assises épistémologiques qui sous-tendent les décisions méthodologiques sont discutées. Spécifiquement, les composantes méthodologiques suivantes font l'objet du présent chapitre : le choix d'une méthodologie qualitative, le positionnement paradigmatique, les procédures de recherche, la rigueur et les considérations éthiques.

2.1 Méthode qualitative

Plusieurs raisons ont motivé le choix d'une méthode qualitative pour l'étude de notre sujet de recherche. Tout d'abord, il convient de rappeler que notre projet tente de se désinscrire du paradigme hégémonique visant à conceptualiser le vécu des réfugiés à la lumière de catégories conceptuelles et nosologiques tel que le DSM-5. Dans cette optique, nous proposons une recherche pour mieux comprendre le vécu des réfugiés « de l'intérieur » plutôt que « de l'extérieur ». La perspective « *émique* », caractéristique des méthodes qualitatives, permet de répondre à cette volonté, puisqu'elle cherche à mettre en lumière les particularités de l'expérience vécue individuelle (Ponterotto, 2005). Le terme émique désigne également le fait de s'attarder à l'expérience dans son contexte socioculturel sans viser la généralisation (Ponterotto, 2005).

Ensuite, les approches qualitatives, par leur qualité *idiographique*, s'intéressent à l'individu dans sa complexité et son unicité plutôt qu'à la découverte de lois universelles à caractère normatif (Ponterotto, 2005). Cette entreprise idiographique entre donc en concordance avec notre effort de ne pas « pathologiser » ou d'isoler les composantes psychiques et symptomatiques de l'expérience. D'autre part, puisque les méthodes qualitatives s'intéressent aux phénomènes complexes de par leur caractère idiographique, elles nous semblent particulièrement pertinentes pour l'étude de l'expérience des réfugiés.

En effet, plusieurs facteurs de complexité de l'expérience des réfugiés justifient l'utilisation d'une méthodologie qualitative idiographique. Tout d'abord, l'intrication de l'expérience des réfugiés au contexte social complexifie le phénomène à l'étude. En effet, l'étude des processus subjectifs en interaction avec les dimensions sociales aiguille vers l'interrogation en profondeur du sujet d'étude. Ainsi, le contexte dans lequel prend forme l'expérience vécue des réfugiés comporte de multiples ramifications telles que l'histoire prémigratoire, la situation d'exil, la perte de repères et la précarité du statut migratoire et socio-économique. En second lieu, la culture d'appartenance des réfugiés modèle largement l'expérience vécue. Il faut donc une méthodologie qui permet de comprendre l'expérience à travers ce filtre culturel d'appréhension du monde. Puisqu'elle s'intéresse à l'expérience vécue « de l'intérieur » (perspective émique), la recherche qualitative constitue une méthode de choix en contextes transculturels (Morrow, 2005). En effet, la rencontre d'individus issus de cultures différentes exige du chercheur qualitatif un décentrage de ses propres référents afin de mieux comprendre la perspective de l'individu sur le phénomène qui le concerne.

Aussi, les caractères exploratoire et inductif de la recherche qualitative permettent l'émergence de thèmes non anticipés, donnant libre champ aux participants pour aborder les thèmes qui leur importent. Cette ouverture à l'inattendu permet aussi

d'éviter de plaquer un sens prédéterminé sur l'expérience. En effet, la poursuite d'une démarche inductive découle également de notre tentative d'écarter une vision normative dans l'étude du phénomène.

En outre, Polkinghorne (2006) balise les visées de la recherche qualitative, soit d'approfondir notre compréhension des phénomènes expérientiels humains. Dans une vision existentielle-humaniste, il apparaît fondamental d'approfondir la compréhension des expériences humaines afin d'informer un travail clinique plus sensible aux réalités des populations étudiées. Le choix d'une méthodologie qualitative découle donc également de notre orientation clinique existentielle-humaniste (voir à ce sujet la section du présent chapitre sur les présupposés).

Cependant, le domaine de la recherche qualitative regroupe un large éventail d'approches. De fait, le domaine de la recherche qualitative s'étend sur différents paradigmes, lesquels inspirent des décisions méthodologiques variées. En ce sens, Paillé et Mucchielli (2012, p. 120) suggèrent que « le savoir doit être situé » dans son contexte et ses fondements, sans quoi il devient inutilisable. Dans la section suivante, nous proposons donc d'installer les assises qui serviront à situer le savoir généré. Pour ce faire, nous préciserons notre posture épistémologique qui sous-tend nos choix méthodologiques.

2.2 Considérations épistémologiques[25]

Les considérations philosophiques derrière la vision du chercheur quant à ce qu'est la réalité et la façon dont elle devrait être étudiée sont au fondement de tout travail de

[25] Ponterotto (2005) définit l'épistémologie comme « l'étude de la connaissance, de l'acquisition du savoir et de la relation entre celui qui sait [le participant à la recherche] et celui qui souhaite connaître [le chercheur] » (traduction libre, p. 127).

recherche. Comme précisé plus tôt, l'articulation de ces prémisses est nécessaire puisque les décisions méthodologiques découlent de ce positionnement épistémologique. Pour ce faire, nos postulats, présupposés et notre rapport à la connaissance sont exposés dans ce qui suit. Pour commencer, le paradigme dans lequel s'inscrit la présente démarche est présenté.

2.2.1 Positionnement paradigmatique

Une position paradigmatique est « une proposition de sens par rapport à la réalité que l'on s'apprête à étudier de plus près, [...] l'architecture épistémologique et conceptuelle avec laquelle la situation de recherche est abordée » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 129). Concrètement, le paradigme influence plusieurs pans de la recherche, dont les suivants : la méthodologie (outils de recherche employés, choix des participants, etc.), la portée, l'évaluation de la rigueur, les présupposés théoriques et philosophiques quant à l'objet de recherche, l'analyse et l'interprétation des données (Guba et Lincoln, 1994).

Le projet de recherche présenté s'inscrit dans un paradigme constructiviste. Ce paradigme se caractérise par les éléments suivants : 1) le relativisme ontologique, 2) une méthodologie dialectique, 3) l'objectif de raffiner la compréhension des phénomènes, 4) une épistémologie transactionnelle et subjective et 5) la reconnaissance lucide et réflexive par le chercheur de ses valeurs et de sa subjectivité. Ces composantes sont ici détaillées.

Tout d'abord, le constructivisme souscrit à un *relativisme ontologique* (Ponterotto, 2005). Selon cette vision, la réalité s'appréhende à partir des constructions individuelles, contextuelles, expérientielles et sociales. On considère donc l'existence de *multiples réalités tout aussi valides les unes que les autres, puisque subjectives et*

dépendantes du contexte dans lequel elles prennent racine (Guba et Lincoln, 1994; Ponterotto, 2005). Ces réalités sont entendues comme inséparables des individus qui les vivent et les organisent, ce qui en fait des réalités « construites » par les acteurs (Ponterotto, 2005), d'où l'appellation du paradigme. Cette vision se distingue de la croyance en une réalité externe, singulière, observable, mesurable et objectivable associée au paradigme positiviste[26]. Appliqué à la présente recherche, chaque participant est appréhendé dans son unicité et nous concevons qu'il y a autant d'expériences subjectives d'être réfugié que de participants. La réalité des participants est comprise comme construite par l'individu dans son rapport unique à la société, à son passé, en fonction de sa personnalité et de sa culture.

Au plan méthodologique, on considère que l'enrichissement de notre compréhension de ces constructions passe par l'interaction entre le chercheur et le répondant (*méthodologie dialectique*). Ces constructions sont ensuite interprétées selon une posture herméneutique (Guba et Lincoln, 1994; Ponterotto, 2005). Dans notre étude, la chercheure comme les participants ont pris part à l'articulation et à l'émergence du discours, en tant qu'interlocuteurs à la recherche de sens. Pour l'analyse, la chercheure a ensuite pris du recul face aux propos recueillis pour tenter d'en extraire le sens et l'essence.

Par ailleurs, l'objectif dans ce paradigme est de raffiner la formulation des constructions et d'avoir une compréhension des phénomènes plus informée et sophistiquée (Guba et Lincoln, 1994). Contrairement à une approche positiviste qui cherche à *expliquer* les phénomènes, l'approche constructiviste cherche à *comprendre le sens* des phénomènes sociaux (Ponterotto, 2005). Concrètement, la présente étude vise à obtenir une compréhension plus fine de l'expérience subjective d'être réfugié en

[26] Le paradigme positiviste représente l'ensemble des positions ontologique, épistémologique et méthodologique sous-tendant l'approche hypothético-déductive scientifique.

contexte québécois, de l'expérience de participation à la recherche ainsi que des dynamiques relationnelles et éthiques associés.

En outre, le constructivisme social adopte une *épistémologie transactionnelle et subjective* (Guba et Lincoln, 1994). Ainsi, le chercheur et l'objet d'étude sont vus comme liés interactivement et s'influençant mutuellement. De plus, la subjectivité est au cœur du processus de recherche, et le chercheur doit en prendre conscience à travers une attitude réflexive. La subjectivité est alors conçue comme une riche source d'information. Le rapport à la subjectivité et à la réflexivité est exposé plus longuement dans une section ultérieure portant sur la rigueur. Pour ce qui est de l'épistémologie transactionnelle, illustrons au sein de notre recherche le processus d'influence mutuelle. Ainsi, notre style comme chercheure et intervieweuse a influencé les propos tenus par les participants. Ce faisant, les enjeux soulevés ont orienté les questions posées dans les entrevues subséquentes avec d'autres participants. Les propos recueillis ont en retour raffiné notre compréhension du phénomène. Cette compréhension enrichie nous a aidée à mieux comprendre les participants suivants, qui se sont sentis compris et ont pu approfondir leur expérience, et ainsi raffiner plus encore notre compréhension du phénomène.

Ensuite, le constructivisme adhère à une axiologie qui suppose que les valeurs du chercheur influencent et orientent nécessairement la recherche (Guba et Lincoln, 1994). La reconnaissance lucide de notre position de chercheur, comme étant elle aussi contextuelle et située, contribue à instaurer une réflexion rigoureuse. Par exemple, nous entretenons une vision humaniste de l'être humain et voyons le psychologue comme un guide plutôt qu'un expert. Par conséquent, cette prémisse nous a guidée dans le choix d'une approche plus athéorique qui s'intéresse à la parole des individus sur leur expérience, plutôt que vers une démarche de validation d'une théorie existante.

Pour terminer, bien que notre positionnement paradigmatique soit constructiviste, l'approche critique a teinté notre démarche à certains égards. En effet, notre vision de

l'expérience des réfugiés est influencée par les écrits scientifiques qui adoptent une posture critique ainsi que par les divers groupes qui luttent pour les droits des réfugiés au Québec. Or, notre quête demeure de nature exploratoire et ne vise pas le *changement* de la société et de ses structures, ce qui serait visé dans une approche critique. Nous avons plutôt fait le choix de nous positionner à la recherche d'une *meilleure compréhension* de l'expérience (paradigme constructiviste), y compris l'expérience vécue d'être au sein de la société, en toute connaissance des critiques existantes.

2.2.2 Distinction entre le cadre clinique et celui de la recherche

Compte tenu de la nature intersubjective du rapport entre le chercheur et le participant et de la discipline dans laquelle la thèse s'inscrit, il importe de clarifier la distinction entre les cadres clinique et de la recherche. En effet, les cadres de la clinique et de la recherche qualitative se ressemblent à plusieurs égards, ce qui peut susciter la confusion quant au rôle du chercheur. En tant que considération épistémologique, la question de la frontière entre les contextes de la recherche et de la clinique influence la méthodologie. Nous présentons ici notre compréhension des ressemblances et des différences entre les deux contextes qui ont guidé notre interaction avec les participants.

Sur le plan des ressemblances, l'interviewer en recherche s'intéresse authentiquement à l'expérience de l'autre, ce qui correspond à une condition de base à l'alliance thérapeutique. En outre, les opérations de décentrage et de suspension des aprioris de l'interviewer pour mieux aller à la rencontre de l'autre font penser à certains préceptes de l'empathie en clinique. Après avoir examiné les ressemblances, certaines distinctions qui permettent de séparer les deux contextes sont maintenant présentées.

Tout d'abord, les deux domaines se distinguent par la personne qui formule le besoin d'une rencontre. Dans le premier cas, le clinicien intervient en faveur du changement et du mieux-être, et ce, en réponse à une demande qui émane du *patient*. À l'opposé, c'est du *chercheur* qu'émane la demande dans le cas de la recherche. En effet, le chercheur s'intéresse à l'expérience des participants dans le but de raffiner et d'accroître la connaissance. Ainsi, le chercheur en phénoménologie invite les gens concernés par le phénomène étudié à parler de leur expérience, afin d'en raffiner la compréhension. En outre, les deux cadres se distinguent sur le plan de la temporalité. À ce sujet, pour plusieurs chercheurs dont nous faisons partie, les rencontres s'étalent sur une courte durée. Du côté clinique, la tradition consiste plutôt à effectuer le suivi sur une période plus étendue ou, du moins, sur une durée qui dépasse une à deux rencontres. Enfin, le clinicien s'intéresse à l'expérience individuelle du « client », tandis que le chercheur recherche l'essence du phénomène ou les recoupements dans l'expérience de chacun (Bourgeois-Guérin, É., 2012).

2.2.3 Rigueur

Une série de standards de qualité ont balisé notre processus de recherche. Puisque cette étude s'ancre dans un paradigme constructiviste et interprétatif, nous avons observé les critères de rigueur propres à ce paradigme de recherche, tels qu'élaborés et suggérés par Morrow (2005). Nous présentons dans cette section les stratégies employées pour maximiser la qualité et la fiabilité de l'étude selon les critères de rigueur définis par l'auteure, à savoir l'*équité,* l'*authenticité tactique, éducative* et *catalytique,* le *positionnement contextuel* et la *réflexivité.*

Tout d'abord, l'*équité,* consiste à solliciter et à honorer une diversité de constructions (Morrow, 2005, p. 252). Dans notre étude, l'emploi d'un échantillon diversifié sur le

plan de plusieurs caractéristiques des participants répond à ce critère. De plus, une attention particulière a été portée à la recherche de contenus non anticipés et de points de vue dissidents ou minoritaires tout au long du processus. Par exemple, la majorité des participants ont parlé de l'adversité associée à leur expérience d'être DA. Or, une participante a révélé le contraire, soit que le dépôt de sa demande de refuge a été une délivrance, puisque cela a marqué la fin de sa vie sans statut.

Le critère de rigueur suivant concerne l'authenticité, ce qui réfère à l'attitude du chercheur et à sa réflexion sur son impact en tant que chercheur. Le critère d'authenticité se subdivise en trois catégories, soit l'authenticité tactique, éducative et catalytique. D'abord, l'*authenticité tactique* concerne la capacitation de l'individu à travers sa participation à l'étude. Dans notre étude, une réflexion constante sur les relations de pouvoir dans le rapport aux participants, l'attention portée à l'impact qu'avait le fait d'être impliqué dans la recherche ainsi que la validation de l'expérience, y compris la souffrance sociale, visaient cet objectif. Par exemple, une des participantes a pu exprimer sa colère et être validée dans sa réaction face à la discrimination des employeurs en raison de son statut de réfugiée. Dans ce cas, l'émancipation provient de la capacité de pouvoir dénoncer la discrimination et être entendue par une représentante de la société d'accueil. Par ailleurs, l'*authenticité éducative* implique d'améliorer la compréhension du phénomène par la communauté scientifique, le milieu clinique et les participants. La formulation de notre principal objectif de recherche, soit de *mieux comprendre* l'expérience des réfugiés, découle directement de ce critère. En outre, une stratégie de recherche souple et le transfert actif des connaissances ont été prévus. Enfin, l'*authenticité catalytique* est liée à la capacité de la recherche à motiver l'action. Nous espérons qu'une meilleure compréhension des enjeux psychologiques des réfugiés mènera éventuellement à un meilleur accueil des réfugiés tant sur le plan des services que sur le plan systémique. La discussion propose d'ailleurs des pistes cliniques d'intervention qui découlent des résultats.

Par ailleurs, la capacité d'intégrer le contexte du participant à l'interprétation caractérise le critère de *positionnement contextuel*. Ainsi, l'interprétation et la compréhension des phénomènes doivent se faire à la lumière du contexte de vie des individus étudiés. Nous avons donc préconisé un regard holistique tout au fil du projet. Par exemple, pour la conception du projet et lors de l'analyse des données, nous nous sommes inspirée d'écrits issus de disciplines qui préconisent une perspective systémique, comme l'anthropologie, la sociologie et la psychiatrie transculturelle. De plus, nous avons questionné les participants sur le rôle des variables contextuelles dans leur processus d'adaptation.

Pour terminer, la *réflexivité* comme critère de rigueur découle du rapport à la subjectivité en recherche. Dans les différentes méthodes qualitatives, la subjectivité est reconnue comme partie prenante du processus de recherche. Toutefois, la façon d'approcher la subjectivité varie en fonction du paradigme (Morrow, 2005). En recherche qualitative constructiviste, la subjectivité est valorisée pour sa contribution à la co-construction du phénomène à l'étude. En effet, le chercheur reconnaît et se sert de sa subjectivité comme d'un outil. Par souci de rigueur, le chercheur tente alors d'adopter une *posture réflexive*. Cela signifie qu'il cherche à porter à sa conscience ses processus subjectifs pour ensuite expliciter de façon transparente sa contribution personnelle à la compréhension. Cet exercice de conscientisation de soi s'effectue à toutes les phases du processus, depuis les étapes préliminaires jusqu'aux conclusions finales.

Afin de faciliter la réflexivité, nous avons adopté quatre stratégies principales, soit : 1) la tenue d'un journal de bord, 2) la prise de notes réflexives suite aux entrevues de recherche, 3) les discussions avec la direction de recherche et, 4) l'explicitation de nos présupposés.

Pour commencer, le journal de bord a permis notamment de consigner les décisions méthodologiques, les notes de lectures significatives, les intuitions et pistes d'analyse,

et le contre-transfert de recherche[27] (Devereux, 1980) aux différents stades du processus, y compris dans le contact avec les participants. Cet outil a été particulièrement précieux à la phase d'analyse où nous avons documenté le processus de codage, les pistes d'analyse, les idées émergentes, la mise en lien avec les écrits et les décisions méthodologiques.

Pour ce qui a trait à la deuxième stratégie, nous avons pris des notes réflexives à la suite des entrevues en documentant notamment nos impressions sur le contact établi, l'atmosphère lors de l'entrevue, le comportement non-verbal et toute autre impression susceptible de bonifier l'analyse des données. La fiche signalétique qui a encadré la prise de notes réflexives après les entretiens est disponible à l'Annexe B.

En outre, les discussions avec la direction de recherche ont également contribué à plus de réflexivité à travers le processus. De plus, notre affiliation à l'Équipe de recherche et d'interventions transculturelles, qui détient une expertise liée à la population réfugiée, a aussi alimenté le processus réflexif. Par exemple, les réunions et les discussions avec l'équipe de recherche nous ont permis de réfléchir aux enjeux éthiques et relationnels liés au processus de la recherche auprès des réfugiés.

Finalement, par exercice de réflexivité face au processus de recherche, il importe de mettre en lumière nos présupposés comme chercheure face au phénomène à l'étude, ce qui fait l'objet du passage qui suit.

---

[27] Ici comme plus loin dans le texte, nous employons le concept de contre-transfert de recherche, tel qu'entendu par Devereux (1980). Ce dernier réfère au contre-transfert de recherche pour parler des « angoisses suscitées [chez le chercheur] par le matériau des sciences du comportement » (p. 80). Il soutient que le contre-transfert « constitue la donnée la plus cruciale de toute science du comportement. » (p. 15). Cette source d'information a été particulièrement utile lors de l'analyse liée au second objectif de recherche. La méthode d'analyse est décrite plus loin dans le chapitre.

2.3 Mise en lumière des présupposés

De fait, l'explicitation des présupposés répond à un impératif de réflexivité et de transparence du chercheur face à ses valeurs et inclinaisons face au sujet d'étude. Cet exercice se rattache au critère de rigueur de sincérité défini par Tracy (2010) en recherche qualitative. Ainsi, l'explicitation des présupposés permet de mettre en lumière ce qui appartient au chercheur dans la façon d'aborder le phénomène étudié. Comme le fait remarquer Vachon (2010), les présupposés du chercheur découlent à la fois de son bagage théorique, clinique et personnel. Nous explicitons d'abord nos présupposés théoriques.

2.3.1 Présupposés théoriques

Les théories proposent une vision d'ensemble de la réalité (Paillé et Mucchieli, 2012, p. 127). Ces concepts théoriques qui peuplent notre « univers interprétatif [28] » influencent notre regard sur le phénomène. Dans le cas qui nous concerne, nos présupposés théoriques se rapportent à la psychiatrie transculturelle et à l'approche critique. Nous décrivons maintenant comment ces théories influencent la présente thèse.

Ainsi, l'apport des travaux en psychiatrie culturelle teinte la présente démarche. En effet, nous avons vu qu'un large pan de la littérature aborde les difficultés des réfugiés sous le prisme de la maladie mentale, ce qui a été amplement remis en cause par la psychiatrie transculturelle (p. ex. Rousseau, 2000 et Summerfield, 2002). Dans cette optique, afin de ne pas pathologiser la souffrance, nous avons volontairement décidé

[28] Terme employé dans Paillé et Mucchielli (p. 127)

de ne pas traiter le phénomène étudié sous l'angle de la vulnérabilité, des déficiences intrapsychiques ou de la psychopathologie traumatique.

Nous avons plutôt tenté de comprendre l'expérience à partir du cadre de référence auquel adhère le participant (perspective phénoménologique). Également, nous avons délibérément été à l'écoute des forces et de la résilience à travers les souffrances exprimées. Aussi sous l'influence de la psychiatrie transculturelle, nous avons pensé l'expérience à la jonction entre le social et l'individuel. La notion de souffrance sociale a aussi coloré notre compréhension par le truchement de l'intérêt porté aux sphères sociales d'influence sur le vécu des réfugiés. De même, nous avons exploré l'expérience individuelle subjective telle que vécue par les participants, dans une perspective phénoménologique. Ainsi, l'exploration de l'expérience vécue, intime et subjective, demeure compatible avec une lunette systémique à travers l'exploration du rapport au monde et à la société.

En outre, bien que la thèse se situe principalement dans un paradigme constructiviste, l'approche critique a également été influente. En effet, nous adoptons une posture critique face à certains rouages de la société d'accueil qui semblent concourir à la souffrance des réfugiés. Altounian (2014) valorise en ce sens la capacité d'une société à se remettre en question. En effet, les réfugiés ont souvent fui un contexte où la contestation était défendue, d'où la pertinence de préserver un espace pour le questionnement au sein de la collectivité. Les entretiens de recherche ont donc représenté un tel espace où la critique était permise, où les participants pouvaient s'exprimer, s'ils le désiraient, sur les institutions, les idées et les pratiques de la société québécoise face aux réfugiés.

Par ailleurs, la compréhension des rapports de pouvoir qu'apporte l'approche critique a également nourri notre réflexion. Nous avons tenté de minimiser l'asymétrie dans le rapport chercheur – participant. Toute occasion de redonner du pouvoir aux participants au sein de l'entretien était donc valorisée, à travers notamment la

négociation du cadre proposé (les procédures concrètes sont abordées plus loin dans le chapitre). Ce rééquilibre des pouvoirs impliquait l'acceptation d'être « déstabilisée » par les participants et l'adoption d'une posture flexible quant à la structure des entrevues. Toujours dans l'analyse des rapports de pouvoir, nous étions consciente de la possibilité d'être investie comme une représentante de la société d'accueil qui occupe une place favorable en tant que Caucasienne aux études supérieures née au Canada. Cette position privilégiée impliquait, d'une part, la responsabilité de réfléchir à notre position de chercheure et à notre impact sur les participants. Cette situation sociale avantagée nous a aussi appelée à sortir de notre rôle de chercheure pour faciliter l'accès à certaines ressources, quand cela était à notre portée. Toutefois, le fait d'être représentante de la société d'accueil, tout en étant consciente des injustices structurelles que vivent les réfugiés, a rendu notre position difficile à assumer. Ce vécu a contribué à la remise en question de la légitimité de notre recherche et à la lourdeur de porter la demande envers les réfugiés de partager leur histoire. Cette conscience réflexive et le questionnement éthique qui en a découlé se sont concrétisés dans la création de l'objectif de recherche qui vise à élaborer une compréhension de la signification de l'expérience de recherche des participants, ainsi que des enjeux relationnels et éthiques qui s'y rattachent. Ces enjeux sont discutés plus exhaustivement au Chapitre IV.

2.3.2 Présupposés issus du travail clinique

Notre approche clinique a également influencé la façon de mener notre étude et, plus spécifiquement, la façon d'approcher l'expérience des participants en entrevue. Dans notre cas, cette influence clinique provient de l'approche humaniste. La perspective humaniste s'inspire de la phénoménologie et tâche de plonger au cœur de la subjectivité des clients, en faisant table rase des présupposés (Rogers, 1968/1976). De plus, l'adhésion à un modèle humaniste fait que les interprétations proposées dans la

discussion ne s'inscrivent pas en point final (Margulies, 1984). Au contraire, l'objectif de susciter la réflexion et le désir de s'intéresser à l'expérience complexe des réfugiés, sans conclure à un modèle unique « du » réfugié. Par ailleurs, la compréhension empathique est au centre du modèle humaniste (Rogers, 1968/1976). Dans cette optique, une meilleure compréhension de l'expérience vécue vise, entre autres, à accroître la sensibilité et la disposition empathique à l'égard des réfugiés.

En outre, l'adhésion au modèle humaniste a coloré la teneur des entretiens en focalisant sur l'ici et maintenant, sur l'expérience présente. Cela explique notre inclinaison à ne pas ressasser le passé potentiellement traumatique, à moins que cette expérience soit saillante pour le participant au moment de l'entrevue et que le sujet soit introduit par ce dernier. Cette centration sur l'ici et maintenant a également amplifié l'intérêt porté à l'expérience présente et aux interactions au sein de l'entretien de recherche, d'où la conception du second objectif de recherche sur l'expérience de participation à la recherche et les dynamiques relationnelles et éthiques s'y rattachant.

Par ailleurs, l'approche clinique de l'intersubjectivité a également influencé notre posture de chercheure. Dans cette théorie, le contexte relationnel dans lequel se forme l'expérience et la validation de l'expérience s'insèrent au premier plan (Buirski et Haglund, 2001). Ainsi, l'expérience subjective est considérée comme inséparable des systèmes dynamiques intersubjectifs au sein desquels elle émerge (Stolorow, 2011). Dans cette optique, un contexte relationnel où les réponses sont ajustées permet l'intégration des affects douloureux, alors que les réponses invalidantes nuisent à la régulation de la souffrance. Ainsi, il est postulé que la souffrance surgit dans un contexte d'expériences répétées d'interactions caractérisées par l'invalidation[29]. Conséquemment, notre objectif à travers les entretiens de recherche était double, d'une part, amasser du matériel sur le phénomène et, d'autre part, valider l'expérience des

[29] L'emploi des termes « validation » et « invalidation » renvoie à la qualité de l'accueil de l'expérience affective en interaction avec autrui. Une réponse ajustée et sensible (validante) permet de réguler les affects souffrants. À l'opposé, les interactions répétées où l'autre réagit de façon insensible (invalidante) à l'expérience vécue rendent plus vulnérable aux émotions souffrantes.

participants et offrir des réponses ajustées aux affects exprimés. Dans ce double objectif, le bien-être des participants a toujours primé sur la cueillette de matériel, ce qui concorde avec la recommandation éthique de Cleveland (2016).

Le regard intersubjectif a aussi eu pour impact d'orienter l'écoute et les interventions autour des interactions vécues comme invalidantes ou non ajustées au sein de la société d'accueil. De même, l'intervieweuse a fait un effort continu pour éviter de répéter au sein de la rencontre l'expérience d'interactions négatives et invalidantes. En outre, notre méthodologie dialectique est également concordante avec une posture intersubjective (voir section sur notre posture épistémologique). De plus, l'accent mis sur la relation à l'autre en intersubjectivité a également motivé l'exploration de l'expérience du participant dans sa relation à la recherche et, ce faisant, à nous-mêmes (second objectif de recherche). Enfin, la conception de la formation de l'expérience à travers le contexte relationnel est compatible avec une approche constructiviste qui voit la réalité comme étant coconstruite. Toutefois, le recours en intersubjectivité à la notion de « contextualisme phénoménologique[30] », qui met l'accent sur les relations interpersonnelles dans la sphère privée, est ici élargi pour inclure le rapport à la société d'accueil.

2.3.3 Présupposés issus du bagage personnel

En plus des présupposés théoriques et cliniques, le bagage de vie que le chercheur importe dans la situation de recherche doit également être pris en compte. En effet, le bagage personnel affecte les orientations de la recherche et peut même influencer un choix aussi fondamental que celui du sujet étudié (Paillé et Mucchielli, 2012). Dans le cas qui nous intéresse, notre bagage de vie nous amène à considérer la pluralité et la

[30] Traduction libre de l'expression *phenomenological contextualism* employée par Stolorow (2007).

différence comme une source de richesse et à nous situer dans un rapport de confiance et d'ouverture face à l'altérité[31]. Le désir d'être à l'écoute de l'expérience, telle que vécue par les réfugiés, témoigne aussi d'un souhait de vivre-ensemble et de création d'un dialogue où la perspective de l'autre n'est plus si étrangère. Évidemment, nous manifestons une attitude favorable à la cause des réfugiés, ce qui est implicite au choix de notre sujet de thèse. Rousseau (2000) note d'ailleurs la nécessité d'un parti pris sans équivoque pour l'asile dans l'établissement de l'alliance thérapeutique (ou de recherche) avec les réfugiés. Cette posture d'inclusion est en toile de fond de la présente thèse et transparaît notamment dans la dénonciation de la discrimination envers les réfugiés et dans l'accent mis sur les forces de ces derniers. Notre positionnement épistémologique et nos présupposés ayant été discutés, nous enchaînons avec l'univers théorique qui encadre la démarche méthodologique.

2.4 Démarche théorique : l'approche phénoménologique

L'ensemble de la recherche a été guidée par l'approche phénoménologique, laquelle s'intéresse à l'exploration en profondeur des univers subjectifs. La phénoménologie tient notamment ses racines dans la pensée d'Husserl qui suggère que toute expérience ou vision du monde est indissociable de l'individu et de sa subjectivité (Hemingway, 2011). La recherche phénoménologique a pour étude la façon dont les objets apparaissent à la conscience, ou la façon dont « l'objet » est vécu, ce qui constitue le phénomène. L'ensemble des phénomènes forment ainsi le monde vécu (ou *life-world perspective*). L'étude phénoménologique concerne donc la création de sens autour de la réalité vécue (Garza, 2011). Le postulat est que les objets, dans leur nature

[31] Nous considérons toutefois que le rapport à l'altérité n'est pas dichotomique et se situe plutôt sur un continuum « confiance-méfiance ». Nous reconnaissons que le contact à l'altérité suscite des mouvements défensifs et fait jaillir des angoisses profondes, auxquels nous n'échappons pas.

transcendante et réelle, sont investis par l'individu pour y attribuer un sens. Cette intentionnalité crée une expérience de l'objet unique, puisque la structure de configuration des sens change pour chaque individu (Garza, 2011; Wertz, 2005). Ainsi, la perspective phénoménologique rend possible un regard empathique sur le monde vécu et sur le réseau des sens construits d'autrui. Elle permet d'appréhender à travers une relation intersubjective les sens de l'expérience tels qu'ils apparaissent à l'individu (Wertz, 2005). Ultimement, la finalité de cette démarche est de dégager les universels de l'expérience vécue qui se dégagent des différentes expériences individuelles et subjectives (Eatough et Smith, 2012).

De plus, l'approche phénoménologique fait table rase des points de repère sociaux habituels, des aprioris scientifiques et des connaissances préalables sur un sujet. Le phénoménologue tente ainsi de s'approcher de l'expérience du monde vécu des participants. Les préoccupations, le monde interne subjectif et la construction de sens des participants se placent alors au centre des préoccupations (Wertz, 2005). De fait, c'est la structure de mise en sens et les attributions des participants qui sont prises en compte, et ce, plutôt que des concepts prédéfinis. La perspective des participants, leur voix et leur savoir se trouvent donc valorisés.

En ce sens, le rôle du participant de recherche, dans une perspective phénoménologique, est de partager son expérience au chercheur. Plus précisément, la perspective phénoménologique pose le participant en tant qu'expert de son monde interne. Ainsi, le partage progressif de l'expérience en contexte relationnel devient source d'apprentissages riches. Notre approche phénoménologique a donc laissé place à une grande ouverture quant à la définition des thèmes et questions approfondis dans le cadre de l'étude. En outre, l'intentionnalité qui donne lieu au phénomène ne s'inscrit pas dans un vacuum et n'éclaire pas un seul objet (Wertz, 2005), mais s'exerce dans un contexte interactionnel et relationnel face à l'environnement, ce qui fait que la phénoménologie est par définition profondément contextuelle (Stolorow, 2011).

Plus spécifiquement, notre démarche prend racine dans le courant de la phénoménologie interprétative (IPA[32]) de Smith et Osborn (2003). En plus d'intégrer les principes de la phénoménologie classique que nous venons de décrire, l'IPA intègre un niveau interprétatif à l'analyse des phénomènes (Eatough et Smith, 2012). Ainsi, l'IPA suggère une interprétation en deux temps ou double herméneutique. Au premier niveau, le chercheur procède à une description riche du phénomène à l'étude, tel que révélé par les participants. Ensuite, le second niveau d'interprétation va au-delà du contenu descriptif et manifeste et présente une lecture plus conceptuelle et abstraite de la façon dont les individus tentent de construire un sens de leur expérience (Eatough et Smith, 2012).

Jusqu'ici, nous avons présenté le cadre conceptuel dans lequel se situe la démarche. Nous avons également discouru sur les considérations épistémologiques qui entourent notre travail. Nous nous penchons maintenant sur les procédures méthodologiques concrètes utilisées dans la réalisation de cette thèse.

2.5 Méthodologie

La méthodologie réfère notamment à la préparation à la recherche, au recrutement et aux procédures de recherche.

[32] L'acronyme IPA vient de l'expression « Interpretative Phenomenological Analysis ».

2.5.1 Documentation et préparation à la recherche

Parallèlement à la conduite du projet de recherche, différentes activités ont permis de nous imprégner sur les plans expérientiel et conceptuel de la réalité des réfugiés. L'information recueillie par ces divers moyens ne fait pas partie du corpus de données formel, mais consiste plutôt en un matériel complémentaire qui enrichit la compréhension du phénomène étudié dans sa complexité.

Tout d'abord, nous avons fait la lecture de divers ouvrages autobiographiques liés aux problématiques de la violence collective, du trauma et de l'exil (Altounian, 2000, 2005; Ilibagiza, 2006; Keitetsi, 2004; Qaderi, 2016; Thúy, 2016; Wiesel, 1960). En donnant accès au vécu expérientiel de personnes ayant vécu l'exil, ces témoignages visaient à aiguiser notre sensibilité à la réalité des réfugiés et à humaniser notre regard sur la question.

Ensuite, la collaboration avec deux regroupements, soit l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles [ERIT] et la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes [TCRI], nous a permis de mieux connaître la réalité concrète et actuelle des réfugiés au Québec. Par exemple, nous en avons appris davantage sur les services disponibles, le contexte légal et économique, les enjeux psychosociaux, les dossiers d'actualité, etc. Ces collaborations nous ont donc donné accès à une connaissance « de terrain » difficilement accessible par la simple consultation des écrits. De plus, le réseautage médié par la collaboration avec ces deux organisations a par ailleurs facilité le processus de recrutement, sujet que nous abordons dans la section qui suit.

2.5.2 Recrutement

Différentes stratégies ont permis de constituer notre échantillon de convenance : 1) recrutement de participants à même l'échantillon constitué pour une étude concomitante, 2) collaboration avec des milieux communautaires ou d'intervention qui desservent une population de réfugiés, 3) appel à notre réseau de contacts, et 4) effet boule-de-neige. Une annonce affichée a aussi été utilisée, sans succès (voir Annexe C).

Pour la collaboration avec les milieux, nous avons ciblé cinq milieux, soit des organismes communautaires (le Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée [RIVO], La Maisonnée et le CARI St-Laurent) ainsi que des établissements du système public de la santé qui desservent une population réfugiée (Centre local de services communautaires [CLSC] Parc-Extension et CLSC Côte-des-Neiges). Ainsi, nous avons inclus autant des milieux offrant des services en santé mentale que des milieux desservant une population non clinique.

La Figure 2.1 illustre les sites d'accès aux participants retenus selon la population desservie, clinique ou non.

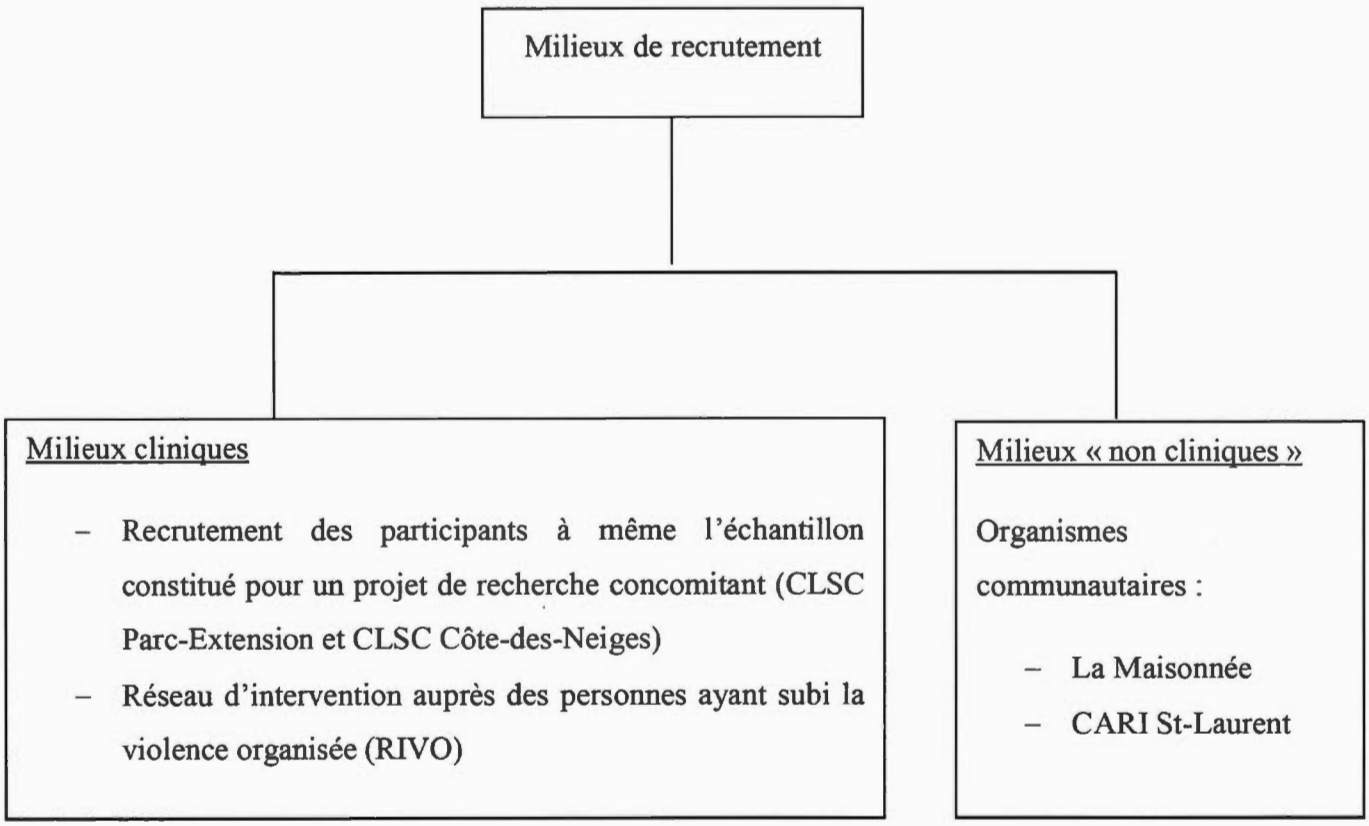

Figure 2.1 Milieux ayant participé au recrutement

Les milieux cliniques retenus comprennent d'abord le RIVO. Ensuite, une partie des participants ont été enrôlés à partir de l'échantillon constitué pour un projet de recherche au CLSC Parc-Extension. Les milieux « non cliniques » retenus sont La Maisonnée ainsi que le CARI St-Laurent. Pour ce dernier, la participation du milieu fut l'affichage d'une annonce sur les lieux de l'organisme, ce qui n'a pas permis de joindre de participants supplémentaire. Le Tableau 2.1 résume la répartition des participants selon le site et la stratégie de recrutement. Par ailleurs, deux milieux, qui ne sont pas

affichés à la Figure 2.1, ont refusé de collaborer au recrutement, un dans le secteur communautaire, l'autre dans le réseau de la santé[33].

Tableau 2.1 Répartition des participants selon le mode de recrutement

Site ou méthode de recrutement	Nombre de participants (nombre total de participants = 14)
Organismes communautaires	*n = 6*
RIVO	*n = 2*
La Maisonnée	*n = 4*
CARI St-Laurent	*n = 0*
Boule de neige	*n = 2*
Appel au réseau[34]	*n = 6*
Annonce affichée	*n = 0*
Type de milieu de recrutement	Nombre de participants
Population clinique	*n = 4*
RIVO	*n = 2*
Accès via étude connexe	*n = 2*
Population non clinique	*n = 10*

Trois défis ont été constatés lors du recrutement. D'abord, certains milieux approchés ont refusé de participer au recrutement par souci de protection de leur population. Ensuite, lors du recrutement à même le bassin d'une étude connexe, une surcharge du processus de recherche a été constatée, c'est-à-dire que la sollicitation pour participer à deux études consécutives représentait une demande trop grande par rapport à la disponibilité des participants. Enfin, la situation parfois précaire des DA a fait que

[33] Par mesure de confidentialité, les milieux ayant décliné notre demande de collaboration pour le recrutement ne sont pas nommés.

[34] L'appel au réseau inclut les deux participants recrutés par le biais d'une étude connexe menée par notre directrice de recherche.

certains participants semblaient peu disposés à la recherche. Ces enjeux sont discutés plus amplement au Chapitre IV sur l'expérience de recherche des participants.

2.5.3 Prise de contact avec les participants

Les différentes façons d'approcher les participants ont été décidées avec les milieux en fonction de leurs préférences. Dans le cas de La Maisonnée et du RIVO, le projet a été présenté aux participants potentiels par des intervenants. Cette sollicitation par une personne de confiance a été recommandée, car elle confère de la crédibilité à l'étude et réduit la méfiance des personnes approchées. Concrètement, les intervenants ont présenté le projet aux personnes admissibles afin de vérifier leur intérêt à être contactées pour un entretien de recherche. En outre, cette façon de procéder a permis aux intervenants d'estimer au cas par cas la pertinence de présenter le projet de recherche à leurs bénéficiaires. Ainsi, les individus que les intervenants jugeaient trop fragiles pour participer à l'étude ne nous ont pas été référés. Plus précisément, dans le cas du RIVO, c'est par le biais d'un message électronique que les intervenants ont été invités à participer au recrutement. Le message envoyé aux intervenants est disponible à l'Annexe D. Le RIVO a également accepté d'afficher une annonce de recrutement. Pour ce qui est du recrutement par le biais d'une étude concomitante, nous avons invité les individus à effectuer une entrevue supplémentaire sur leur expérience de réfugié à la suite de leur participation à l'autre étude. Pour plus de détails, le formulaire de consentement de cette étude est présenté à l'Annexe E.

Les personnes référées ont été contactées par téléphone. Lors de cette prise de contact, nous présentions et expliquions brièvement le sujet de la recherche. Ensuite, si l'individu réitérait son intérêt, il était invité à une rencontre d'information sur la nature de la participation à la recherche. Lors de cette première rencontre, l'intervieweuse

présentait en détail l'étude à l'aide du formulaire de consentement. Dans la majorité des cas, les personnes ont souhaité effectuer l'entrevue dès la première rencontre, à la suite de la signature du formulaire de consentement. Pour deux participants, la première entrevue a eu lieu dans un deuxième temps, la première rencontre s'étant limitée à la présentation du formulaire de consentement. Enfin, ce sont les participants qui ont choisi le lieu de rencontre. Les types d'endroits choisis ont été : 1) à domicile 2) au local d'entrevue de la chercheure 3) dans un lieu public[35] et 3) dans le milieu de travail.

2.5.4 Caractéristiques des participants

Afin de participer, les participants devaient répondre aux critères d'inclusion : 1) être adulte (18 ans et plus), 2) vivre ou avoir vécu le processus de demande d'asile, sans égard au statut migratoire au moment de l'étude et 3) avoir déposé la demande de refuge au Québec et y vivre au moment de l'étude. Aucune communauté d'origine n'a été spécifiquement ciblée. De fait, nous souhaitions explorer l'expérience d'être réfugié au Québec, au-delà de la nationalité.

Au total, 14 participants ont été recrutés, ce qui correspond aux critères suggérés en phénoménologie interprétative (Smith et Osborn, 2003). En effet, cette méthode préconise l'étude en profondeur de plus petits échantillons plutôt que la quantité (Smith et Osborn, 2003; Vachon, 2010). Le Tableau 2.2 présente les caractéristiques sociodémographiques des participants. Enfin, deux personnes référées pour l'étude ont refusé de participer au projet.

---

[35] Deux participants ont choisi d'effectuer l'entrevue dans un lieu public, dans un parc et dans la salle commune d'un immeuble à logement, respectivement.

Tableau 2.2 Caractéristiques des participants

Caractéristique sociodémographique	Moyenne	Étendue
Durée de résidence au Canada	3,5 ans	4 mois à 16 ans
Genre	Nombre de participants	
Femme	*n* = *8*	
Homme	*n* = *6*	
Statut migratoire	Nombre de participants	
Demandeur d'asile	*n* = *4*	
Réfugié	*n* = *5*	
Résident permanent	*n* = *3*	
Citoyen	*n* = *2*	
Provenance[36]	Nombre de participants	
Afrique	*n* = *6*	
Asie	*n* = *2*	
Amérique	*n* = *6*	
Statut d'emploi	Nombre de participants	
Prestataire de l'aide sociale	*n* = *7*	
Emploi à temps plein	*n* = *7*	

[36] Afin de préserver l'anonymat des participants, nous présentons délibérément une information générale sur la provenance des participants.

2.5.5 Cueillette de données

2.5.5.1 Entrevues

Les entrevues étaient de type semi-structuré. Avec ce type d'entretien, le but consiste à permettre au participant de parler librement de son expérience (Sorsa et Åstedt-Kurki, 2013). Ainsi, l'interviewer s'efforce de ne pas trop introduire d'éléments qui pourraient entraver la libre-expression (Deslauriers, 1991). Une attitude d'écoute empathique, flexible, non directive caractérise l'entretien. Le type d'interventions employées pour favoriser l'élaboration de l'expérience vécue sont les reflets et les questions ouvertes ou relances. Plus précisément, ce style d'entrevue ouvert et souple laisse un grand degré de liberté aux interlocuteurs et permet l'émergence de catégories non prévues.

En outre, les entrevues semi-structurées sont indiquées pour les recherches qui abordent des sujets sensibles. En effet, elles permettent la flexibilité nécessaire au respect de la volonté et des mouvements de dévoilement propres à chaque sujet (Kvale, 2009). Par exemple, la première question de notre grille d'entrevue (« Pouvez-vous me parler de votre expérience comme réfugié? ») laisse au participant le choix d'aborder ou de taire ce qu'il souhaite en regard des situations d'adversité vécues au pays d'origine. Ainsi, la posture adoptée en est une de réceptivité et de souplesse plutôt que de contrôle (Smith et Osborn, 2003) et la rencontre prend donc la forme d'une discussion plutôt que d'un interrogatoire.

Bien qu'une grande souplesse caractérise ce type d'entretiens, ils sont qualifiés de semi-structurés, car un canevas d'entretien balise tout de même la cueillette d'information, suivant les objectifs de recherche (Kvale, 2009). En outre, l'ordre des questions n'est pas prédéfini et s'adapte au déploiement de la parole du sujet (Smith et Osborn, 2003). Ainsi, nous n'avons pas posé systématiquement toutes les questions qui figurent sur la grille d'entretien, car le participant pouvait parler spontanément d'un

des thèmes à l'étude sans qu'une question spécifique ait été posée sur ce sujet. Aussi, nous jugions de la pertinence de chaque question en fonction de la réalité et des sensibilités de chaque participant.

De plus, le format d'entretiens a été façonné par l'approche phénoménologique. Ainsi, les questions d'entrevues visaient à explorer le monde psychologique et social des participants (Kvale, 2009; Smith et Osborn, 2003). Toujours en accord avec les préceptes phénoménologiques, l'intervieweuse cherchait à suspendre ses aprioris et préconceptions (Sorsa et Åstedt-Kurki, 2013) et à se concentrer sur l'expérience unique de l'individu rencontré. Par exemple, l'intervieweuse a mis entre parenthèses son apriori à propos de la détresse vécue par les DA afin d'accueillir l'expérience unique de chacun, qu'elle soit positive ou négative.

Par ailleurs, les sujets introduits se centraient sur l'expérience post-migratoire. Les raisons derrière cette décision sont exposées au chapitre premier. Toutefois, l'intervieweuse accueillait l'expérience liée à la phase prémigratoire lorsque le sujet était introduit par les participants. Voici des exemples de thèmes abordés lors des entretiens : l'expérience du quotidien des participants, les sources d'adversité et de résilience, les critiques face à la société d'accueil, la perception des participants sur le concept de réfugié, l'arrivée au pays, les surprises et déceptions dans leur expérience d'être réfugié, leur perspective sur différentes structures sociales comme le marché du travail, l'assistance sociale, le système d'immigration, le système de santé, etc. À travers ces thématiques, les questions d'approfondissement ont ciblé l'expérience d'être-au-monde, notamment dans le rapport à soi, à autrui, au monde et au temps.

En outre, nous souhaitions donner le plus de pouvoir possible aux participants au sein de l'entretien vu leur expérience particulière. Cela a notamment pris la forme de donner le choix aux participants quant aux sujets abordés, au lieu de l'entrevue, à la durée de la rencontre, etc. À ce sujet, les entrevues ont varié entre 30 minutes et 2 h 30, pour une moyenne d'environ une heure trente. La longueur de l'entretien dépendait du désir, de

la disposition et de la disponibilité de l'interviewé à poursuivre la rencontre. En outre, nous avons procédé à un enregistrement audio avec l'autorisation des participants. Dans les deux cas de refus, des notes manuscrites ont permis de consigner leurs propos, avec la permission des participants. De plus, les services d'interprètes ont été utilisés avec deux participants. Les préférences de ceux-ci ont été prises en compte en ce qui a trait aux caractéristiques de l'interprète, telles que le genre, la religion ou l'appartenance culturelle. Les autres entrevues se sont déroulées en français ou en anglais, selon le souhait des participants.

Enfin, une seconde entrevue a été proposée aux participants à la fin de la rencontre afin d'approfondir l'exploration ou d'effectuer un retour sur l'entretien. Pour cinq participants, une deuxième rencontre a donc eu lieu. Les sept participants restants ont préféré s'en tenir à un entretien, le plus souvent parce qu'ils avaient le sentiment d'avoir complété leur témoignage. Par ailleurs, nous n'avons pas sollicité de seconde entrevue auprès de deux participants. Dans un cas, la participante avait eu assez d'une rencontre pour partager son expérience. Dans l'autre cas, la méfiance était trop forte, et l'alliance, trop faible. Le processus s'est donc soldé par un total de 19 entretiens.

2.5.5.2 Questionnaire sociodémographique

Nous avons également recueilli des données de base sur les participants. Les données sociodémographiques consignées portent sur les éléments suivants : le pays d'appartenance, le statut migratoire, la durée depuis l'arrivée au Québec, le statut d'emploi et le genre. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une analyse, mais visent plutôt à situer les participants quant aux caractéristiques énumérées. Ces données sont présentées dans la section Participants.

2.5.5.3 Questions d'entrevues et processus itératif

Un processus itératif a guidé la construction du canevas d'entrevue. En effet, la grille d'entretien s'est transformée au fil de la cueillette de données, en fonction de ce qui émergeait en entrevue. Notamment, les expériences partagées par plusieurs participants étaient ajoutées à la grille d'entretien afin d'explorer davantage cette composante. Par exemple, le sentiment d'impasse éprouvé par les premières personnes rencontrées a été abordé avec les participants subséquents. De plus, lorsqu'un participant rapportait une expérience qui semblait significative, l'auteure pouvait l'inclure à la grille afin de vérifier si d'autres participants avaient expérimenté ce même vécu. Par exemple, le sentiment d'être incompris par autrui et l'expérience de fracture identitaire ont été articulés par un participant, suite à quoi nous avons abordé cette question avec les participants suivants. La grille d'entretien initiale est présentée en Annexe F.

Lorsqu'une seconde entrevue avait lieu, une grille d'entretien adaptée au participant était élaborée. Tout d'abord, les thèmes importants que les interlocuteurs n'avaient pas eu le temps d'aborder ou d'approfondir lors de la première rencontre étaient incorporés à la grille. De plus, des rencontres de supervision avec notre directrice de recherche ont permis d'ajuster la grille d'entretien en fonction de la cueillette des données. En effet, après chaque entretien, nous effectuions un retour avec notre direction de recherche afin de dégager les points saillants du discours et de mieux comprendre la dynamique du participant. Nous discutions alors spécifiquement de ce qui serait pertinent d'aborder en deuxième rencontre. Les rencontres préparatoires aux deuxièmes entretiens visaient également à nous outiller en ce qui concerne les techniques d'entrevues pour favoriser le dévoilement, en fonction des caractéristiques du participant et de sa façon d'entrer en relation. De plus, lors de ces rencontres, la direction de recherche nous aiguillait sur la façon d'explorer l'expérience, d'une perspective phénoménologique. Spécifiquement, notre directrice nous donnait des

exemples de questions pour approfondir l'exploration phénoménologique des thèmes évoqués lors de la première rencontre. Enfin, la direction de recherche nous aidait face aux situations où l'alliance était difficile à construire. Un exemple de grille d'entrevue pour un second entretien est disponible à l'Annexe G.

2.5.5.4 Méthodes d'exploration de l'expérience de recherche

Avant de continuer, rappelons que l'objectif principal de cette thèse consiste à mieux comprendre l'expérience subjective des réfugiés en contexte québécois et que le second objectif est d'élaborer une compréhension de la signification de l'expérience de recherche des participants, ainsi que des enjeux relationnels et éthiques qui s'y rattachent. Pour ce qui est du second objectif, la cueillette de données n'a pas passé par la création d'une grille de questions spécifiques à cette thématique. En fait, la décision d'analyser les propos des participants sur leur participation à la recherche s'est prise en cours de route, pendant la cueillette des données. Ainsi, nous avons constaté lors de la tenue des entretiens qu'un matériel significatif (autant les propos des participants que notre contre-transfert de recherche) émergeait sur les enjeux relationnels de la recherche. Nous expliquons ici le processus réflexif qui a conduit à exploiter cet objectif de recherche.

Tout d'abord, la réflexion éthique comme partie intrinsèque à une recherche dans un paradigme constructiviste a motivé l'exploration du vécu des participants face à la situation de recherche. Ensuite, une combinaison de 1) notre réflexivité face au processus et aux entretiens, 2) des propos des participants sur la recherche et 3) d'une analyse dynamique des interactions ont mis en lumière la pertinence de s'intéresser à l'éthique relationnelle en recherche, plus précisément, au vécu des participants quant au fait de participer à l'étude. En effet, des rencontres avec la direction de recherche

ont eu lieu après les entretiens de recherche, espace réflexif créé afin de préparer les entretiens subséquents et réfléchir au matériel émergent, mais aussi pour mettre à jour les dynamiques relationnelles à l'œuvre dans les rencontres. Ainsi, nos agirs et contre-transferts ont été examinés afin d'éclairer notre compréhension des participants et du processus de recherche. Ce faisant, le discours des participants sur l'expérience de recherche et l'analyse de nos contre-transferts de recherche (Devereux, 1980) comme fenêtre sur l'expérience des participants sont devenus objets d'analyse. Un compte rendu plus exhaustif du processus ayant conduit à explorer l'expérience de recherche des participants, ses significations ainsi que les dynamiques relationnelles et éthiques en jeu est disponible au Chapitre IV. En outre, les propos des participants sur le processus de recherche ont émergé dans des contextes variés que nous explicitons maintenant.

Ainsi, une portion du matériel a été obtenu lorsque nous avons questionné les participants sur leur expérience de participation à la fin des rencontres. De même, lorsque deux entretiens étaient prévus, nous demandions au début de la seconde rencontre comment la personne se portait et si elle avait réfléchi à l'entretien précédent. Nous explorions de cette façon l'investissement du processus de recherche par le participant et le sens attribué à l'entretien. De plus, plusieurs participants ont spontanément abordé leur rapport à la recherche, notamment les motifs pour lesquels ils avaient décidé de participer au projet. Ensuite, d'autres propos sur la participation à la recherche ont été exprimés dans le cadre du processus de consentement. En outre, notre souci pour les participants dans les moments où ils partageaient un vécu souffrant les a souvent conduits à exprimer comment ils se sentaient de nous témoigner cette expérience et de participer à l'étude. Une perspective intersubjective dans la conduite des entrevues nous a également amenée à explorer notre impact sur les participants et la façon dont le projet de recherche et nous-mêmes étions investis. En ce sens, les agirs ou comportements des participants étaient aussi utilisés : par exemple, les demandes des participants qui « transgressaient » le cadre ont pu être analysées pour ce qu'elles

révélaient de la situation de recherche, comme les asymétries de pouvoir. En résumé, la focalisation sur l'ici et maintenant, sur la relation entre le participant et nous-mêmes, sur notre contre-transfert de recherche et sur la façon dont les participants investissaient l'entretien (p. ex. méfiance, transgressions du « cadre »[37], etc.) a permis d'amasser le matériel sur l'expérience de recherche des participants.

2.5.6 Analyse des entrevues

Le processus d'analyse a débuté dès la cueillette des données. Tout d'abord, des notes réflexives ont été prises après chaque entretien ou toute prise de contact significative avec un participant. Rappelons que le document ayant permis de consigner les notes réflexives est disponible à l'Annexe B. Dans ces notes réflexives, nous notions notamment nos intuitions et réflexions quant aux données émergentes. Ainsi, la relecture de ces rapports « post-entretien » a été effectuée aux étapes initiales de l'analyse. Ensuite, l'analyse préliminaire a inclus une immersion dans les données par le biais de la transcription intégrale des entretiens enregistrés. Pour ce faire, le logiciel Transcriber a été utilisé. Les informations non verbales pertinentes (p. ex. soupirs, pleurs, hésitations, silences, etc.) ont également été intégrées aux verbatim. Les transcriptions ont ensuite été importées dans le logiciel de traitement de données qualitatives NVivo 11.

À la suite de ces phases préliminaires, l'analyse s'est faite en deux temps. La première étape a consisté dans l'analyse phénoménologique des résultats relatifs à l'expérience d'être réfugié au Québec (objectif principal de la recherche). Dans un deuxième temps,

---

[37] Un exemple de « transgression » du cadre était la demande faite par certains participants de nous appeler entre les entrevues et de développer une amitié avec nous. D'autres participants ont fait des demandes concrètes, comme nous demander si nous avions un emploi pour eux. Nous proposons une analyse de la signification de ces demandes dans l'article qui présente les résultats liés à cet objectif de recherche.

nous nous sommes attardée à mieux comprendre l'expérience de réfugiés concernant leur participation à une recherche qualitative, les significations possibles de cette expérience et les dynamiques relationnelles impliquées (sous-objectif de recherche).

Au premier stade, nous avons donc débuté par une analyse phénoménologique interprétative pour répondre à notre objectif de mieux comprendre l'expérience vécue des réfugiés. Pour ce faire, nous avons procédé par une analyse phénoménologique interprétative[38] (IPA), telle que décrite par Smith et Osborn (2003). Concrètement, la démarche d'analyse a commencé par la relecture des transcriptions et l'annotation en marge de celles-ci. L'immersion dans les données était cruciale à cette étape, afin de saisir en profondeur le sens et la portée des divers extraits. L'étape suivante a consisté à coder, c'est-à-dire à extraire des passages significatifs porteurs de sens et à leur attribuer un code. Ces thèmes ont ensuite été reliés entre eux, groupés, hiérarchisés et ordonnés, ce qui a généré les thèmes généraux et les thèmes subordonnés à ces derniers. Lors de cette démarche itérative, des allers-retours fréquents entre l'analyse et le matériel brut visaient à vérifier que l'analyse restait fidèle au matériel recueilli. Ce processus a été répété pour chaque entrevue. L'analyse visait également à faire ressortir les convergences et les divergences entre les participants (Smith et Osborn, 2004). Au fur et à mesure de l'évolution de l'interprétation des données, la mise en parallèle avec la littérature existante a alimenté la réflexion analytique (Smith, 2004). Dans le cas présent, ce sont des écrits sur la phénoménologie de la souffrance (Bourgeois-Guérin, V., 2012a, 2012b; Longneaux, 2007; Marin et Zaccaï-Reyners, 2013; Quintin, 2005) qui ont inspiré et informé l'analyse. L'analyse a culminé dans la rédaction d'un compte rendu sous forme narrative rapportant les résultats (voir Chapitre III).

Par ailleurs, l'analyse est particulièrement issue d'une co-construction avec la directrice de recherche, puisque des rencontres hebdomadaires ont été tenues pendant

[38] Traduction libre de *Interpretative Phenomenological Analysis* (IPA).

cette période pour discuter du progrès de l'analyse. En effet, lors de ces rendez-vous, les extraits de discours plus difficiles à analyser étaient présentés à la direction de recherche. Les rencontres ont permis de réfléchir conjointement à ce que ces extraits révélaient sur l'expérience. Lors de ces moments, les thèmes émergents étaient présentés afin de coconstruire les thèmes de plus haut niveau d'abstraction. La méthode d'analyse est détaillée davantage au Chapitre III, qui correspond à l'article présentant les résultats sur l'expérience subjective d'être réfugié.

Après avoir analysé l'expérience d'être réfugié au Québec d'après une démarche phénoménologique et interprétative, l'étude s'est penchée sur l'expérience de recherche des participants, les significations de celle-ci ainsi que les dynamiques relationnelles et éthiques impliquées (second objectif de recherche). Pour ce faire, une analyse du discours suivant la méthode phénoménologique interprétative de Smith et Osborn (2003) a été effectuée. Le discours des participants a porté, par exemple, sur les motivations à participer, le lien à l'intervieweuse ou le ressenti au terme de l'entretien. Les contextes d'émergence de ce discours a pu avoir lieu, entre autres, pendant le processus de consentement, lors du bilan à la fin de la rencontre, au début du second entretien lorsque nous les questionnions sur leur vécu à la suite du dernier entretien ou encore spontanément, alors qu'ils se sont exprimés sur leur expérience de se confier à nous. Or, l'interprétation des résultats a également incorporé les intuitions analytiques issues de l'étude du contre-transfert de recherche (Devereux, 1980) et de la façon dont les participants investissaient la recherche (p. ex. censure, demandes exprimées à la chercheuse[39], etc.). Ainsi, les dynamiques relationnelles au sein des entretiens ont été mises à contribution. De cette façon, la lecture s'est également inspirée de l'approche intersubjective. Enfin, notre contre-transfert de recherche face à l'ensemble du processus a aussi été intégré à l'analyse.

[39] Nous développons sur ces différents éléments lors de la présentation des résultats liés à cet objectif de recherche.

Un exemple permettra d'illustrer notre analyse du contre-transfert de recherche et des dynamiques relationnelles. Lors de certains entretiens, nous avons constaté l'angoisse suscitée par la méfiance des participants. Cette angoisse était reliée à des sentiments de culpabilité, d'impertinence, de futilité et d'imposture. Nous nous sentions inopportune d'explorer l'expérience psychologique d'individus qui ne semblaient pas disponibles pour s'ouvrir sur leur vécu. Nous avons même remis en question la pertinence de notre recherche.

Dans un premier temps, nous nous sommes adaptée à ces manifestations de méfiance. Ainsi, nous avons priorisé le bien-être des participants plutôt que l'atteinte des objectifs de recherche. Ainsi, nous avons évité certaines questions, avons réorienté l'exploration, raccourci la durée des entrevues et avons rappelé la nature libre du consentement ainsi que la possibilité de mettre fin à la rencontre. Après les entrevues, nous avons tenté de trouver un sens à cette expérience.

D'une part, nous avons réfléchi à la possibilité que ce vécu reflète un partage traumatique (Lachal, 2006). Nous avons ainsi songé aux conséquences de la violence organisée sur la confiance envers les institutions et les individus qui les représentent. Nous avons pris conscience du fait que nous pouvions être perçue en tant que représentante de la société d'accueil et de ses institutions (recherche, système de la santé).

Nous avons aussi réfléchi au décalage flagrant entre les objectifs d'une telle recherche et les besoins concrets des participants. La priorité de certains participants semblait légitimement résider dans les efforts pour retrouver une stabilité. Or, leur participation à la recherche ne les aiderait pas dans leurs démarches concrètes pour régulariser leur statut ou s'intégrer sur le plan socio-économique. Plus encore, s'ouvrir sur certaines souffrances aurait même pu être fragilisant dans le contexte des nombreux défis à affronter. Nous avons donc réfléchi à l'importance éthique de demeurer sensible à la « disponibilité psychique » du participant et de considérer le temps opportun pour

explorer une expérience potentiellement souffrante. Nous avons compris la méfiance et le silence en tant que stratégies de survie et d'autoprotection qu'il importait d'honorer. Ces différentes réflexions sont approfondies lors de la présentation des résultats et en discussion. De plus, le lecteur pourra se référer à la description détaillée de l'analyse présentée au Chapitre IV, qui reprend notre article lié au second objectif de recherche.

2.6 Considérations déontologiques

Les considérations déontologiques concernent les dispositions prises pour protéger nos participants à travers le processus de recherche. Nous les présentons ici. Notons que le projet a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal[40].

Tout d'abord, l'exploration de l'expérience vécue peut réactiver une certaine détresse. Il importait donc de disposer de références psychologiques accessibles vers lesquelles diriger le participant, au besoin. À cet effet, nous avions une bonne connaissance des ressources disponibles pour les réfugiés, telles que le Réseau d'intervention auprès des personnes ayant vécu la violence organisée. Par ailleurs, détenant une formation de base en évaluation et en psychothérapie au moment de la cueillette des données, nous nous sommes assurée de recevoir l'expérience dévoilée avec empathie et d'ajuster le niveau d'exploration en fonction du niveau de détresse. De plus, nous avons clarifié que la décision de participer ou non au projet de recherche n'aurait pas d'impact sur les services ou soins de santé reçus dans les différents établissements recruteurs.

---

[40] L'obtention de l'approbation de ce comité éthique est par ailleurs conditionnelle à la participation à une formation en éthique de la recherche intitulée l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*.

En outre, les données ont été traitées de façon confidentielle. Afin de protéger les participants, un code aléatoire a été attribué aux données. De plus, les entrevues ont été transcrites dans des délais serrés, le contenu a été anonymisé et le matériel audio d'entrevue a été détruit après transcription. La destruction des fichiers audio après transcription visait à minimiser l'information qui permettrait d'identifier le participant. Cette procédure a été suggérée par le Comité d'éthique en recherche du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne[41] dans le cadre d'une étude connexe auprès des réfugiés, afin de protéger les participants dont le statut n'est pas régularisé en cas de *subpoena*. Les données sont conservées sous clé à notre local de recherche et seront détruites de façon sécuritaire cinq ans après la fin de notre doctorat. Aucune information ne permet d'identifier les participants dans les publications découlant de l'étude. Dans les articles, des pseudonymes fictifs ont été employés lors de la présentation des résultats. Par ailleurs, le genre du pseudonyme utilisé ne correspond pas systématiquement à celui du participant, afin de brouiller davantage l'identité des sujets. Pour les mêmes raisons, des pseudonymes différents ont été utilisés d'un extrait de verbatim à l'autre provenant d'un même participant et d'un article à l'autre.

Enfin, un processus réflexif tout au long de la recherche et une souplesse face aux besoins des participants nous a permis d'ajuster les procédures pour favoriser leur plus grand confort. Par exemple, pour certains participants, il était préférable de faire une première rencontre exclusivement dédiée à fournir de l'information sur le projet et de les laisser réfléchir à leur décision. Dans d'autres cas, les participants ont souhaité procéder à l'entretien immédiatement après avoir procédé au consentement. Nous terminons cette section avec certaines des mesures que nous avons prises pour favoriser un consentement libre et éclairé, à la lumière des particularités de la recherche faite auprès de réfugiés.

---

[41] Le recrutement a été effectué avant la réforme du système de santé québécois du ministre Barrette. Le CSSS de la Montage fait depuis partie du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

2.6.1 Particularités du consentement en recherche auprès des réfugiés

Tout d'abord, dans le cadre de cette thèse, nous avions un double rôle comme clinicienne et chercheure. Le rôle duel de clinicien-chercheur impose certaines clarifications lors de la présentation d'un projet de recherche à un participant potentiel, quant au pouvoir réel du chercheur et son rôle. D'une part, en acceptant de prendre part au projet, les participants auraient pu s'attendre à obtenir une aide du chercheur, comme recevoir des soins de santé de notre part ou encore obtenir de l'aide pour la régularisation du statut d'immigration (Ellis *et al.*, 2007; Zion *et al.*, 2010a). D'autre part, les entretiens semi-structurés de recherche qualitative fournissent un espace de parole pour les participants et peuvent donc avoir des effets bénéfiques.

À cet égard, nous comprenions notre rôle de manière plus large que la quête unique de connaissances et l'inscrivions dans la création d'un espace d'échanges susceptible d'être soutenant. Toutefois, il importait de clarifier notre rôle. Nous avons donc communiqué aux participants potentiels que l'étude n'avait pas de visée thérapeutique et qu'il ne s'agissait pas d'un processus d'intervention. Aussi, l'exploration de la compréhension de la situation de recherche par le participant semble essentielle et revêt un caractère particulier dans le contexte de la régularisation d'un statut légal (B*ff*rnhielm et Ekblad, 2002). Dans cet ordre, nous avons porté une attention particulière à la compréhension de la situation de recherche par le participant dans le cadre du présent projet. Aussi, du fait que nous détenions un statut social privilégié et constituions une certaine figure d'autorité en tant que membre de la culture dominante (De Haene *et al.*, 2010; Ellis *et al.*, 2007), certains participants auraient pu se sentir obligés d'accepter de participer à notre étude (Ellis *et al.*, 2007). Ainsi, nous avons insisté sur la liberté de prendre ou non part au projet et de la possibilité de se retirer en tout temps de l'étude sans avoir à fournir de justification.

À ce sujet, certains chercheurs ont mis de l'avant le concept de consentement itératif ou de consentement comme processus, lesquels impliquent la négociation, tout au long du processus, des termes du projet de recherche (Hugman *et al.*, 2011; Mackenzie *et al.*, 2007). Cette approche au consentement permet de vérifier à plusieurs étapes du projet si le participant souhaite poursuivre sa participation et si les termes de l'entente lui conviennent toujours (Ellis *et al.*, 2007). Dans cette optique, nous avons vérifié le consentement au début de chaque séance (lorsqu'il y avait deux rencontres avec le même participant) et nous avons consacré une partie de l'entretien à un retour sur l'expérience du participant quant à l'entretien de recherche. Lorsque la méfiance semblait importante et que le participant ne semblait pas à l'aise avec la situation de recherche, nous retournions à la question du consentement.

De plus, en recherche auprès d'une population réfugiée, il importe de se rappeler que le quart des réfugiés auraient été victimes de torture et ont potentiellement été forcés à signer des documents par des tortionnaires (Gross, 2004; Sironi, 1999, 2007). Ainsi, le fait d'apposer sa signature sur un document officiel peut être vécu comme intimidant (Ellis *et al.*, 2007). Exiger une signature peut ainsi porter un risque de retraumatisation. Dans ce contexte, il peut être recommandé de procéder à un consentement oral et de remettre une feuille d'information au participant potentiel plutôt qu'un « formulaire de consentement » (Cleveland, 2016; Smith, 2009). Un processus de consentement verbal peut aussi détenir plus de valeur aux yeux des réfugiés, puisqu'ils sont souvent issus de cultures à tradition orale (Ellis *et al.*, 2007). Dans le présent projet, le consentement s'est donc fait sous forme orale et a été consigné au dossier. Le formulaire d'information en vue du consentement verbal, en versions française et anglaise, est disponible à l'Annexe H.

En résumé, nous avons présenté dans ce chapitre la méthodologie employée pour parvenir à nos objectifs de recherche. Nous avons abordé les questions épistémologiques qui sous-tendent notre projet, le cadre phénoménologique qui a guidé l'étude, les procédures de recherche employées, l'analyse et les considérations

déontologiques. Le prochain chapitre fait état des résultats obtenus quant à l'expérience vécue des réfugiés en contexte québécois, résultats liés à l'objectif principal de la recherche. Au chapitre suivant sont rapportés les résultats liés au second objectif de recherche, qui consiste à mieux comprendre l'expérience de réfugiés concernant leur participation à une recherche qualitative, les significations possibles de cette expérience et les dynamiques relationnelles impliquées.

CHAPITRE III

ÊTRE RÉFUGIÉ AU QUÉBEC : UNE PHÉNOMÉNOLOGIE DE L'EXIL

Bélanger-Dumontier, G. (2017). Être réfugié au Québec : une phénoménologie de l'exil. *Revue québécoise de psychologie, 38*(3), 5-31.

Résumé

Cette étude qualitative vise à mieux comprendre l'expérience vécue de réfugiés québécois. Quatorze réfugiés de la région montréalaise ont participé à des entretiens semi-structurés. Les récits ont été recueillis et analysés suivant la démarche phénoménologique et interprétative de Smith et Osborn (2003). L'analyse révèle trois thèmes centraux : un *horizon temporel sans refuge*, un rapport à soi entre *rupture et continuité* et un rapport au monde entre *dignité et exclusion*. Les résultats sont interprétés dans une perspective humaniste, systémique et transculturelle, tissant des liens avec les écrits sur la phénoménologie de la souffrance. L'article conclut sur les contributions et implications cliniques.

Mots-clés : réfugié, expérience vécue, phénoménologie, recherche qualitative

Dans les dernières années, la violence organisée, les conflits armés et la persécution ont entraîné la migration d'un nombre croissant de personnes à l'échelle mondiale. En 2015, le seuil des 60 millions de personnes déracinées a été franchi pour la première fois depuis la création du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Parmi ces personnes déplacées, 21.3 millions d'individus vivent dans une situation de réfugié (HCR, 2016a). Le conflit syrien à lui seul a généré en cinq ans 4,8 millions de réfugiés, sur une population d'avant-guerre de 20 millions d'habitants (HCR, 2016c). À titre comparatif, les conflits d'Indochine parmi lesquels figure la guerre du Vietnam, dans les années 1970-1980, auraient entraîné la migration forcée de 3 millions de personnes (HCR, 2001).

Alors que la majorité des personnes déracinées sont déplacées à l'intérieur de leur pays ou se retrouvent dans des pays limitrophes, près d'un cinquième cherchent refuge dans les pays industrialisés (HCR, 2016a). Ainsi, chaque année, des milliers de personnes qui fuient la persécution demandent l'asile au Canada. Récemment, la couverture médiatique a attiré l'attention sur la crise syrienne. Le dossier du parrainage des réfugiés a fait l'objet de débats animés, et la question de la responsabilité du Canada en matière de droit international a été revisitée. Contrairement au dossier des réfugiés sélectionnés dans le contexte de la crise syrienne, la présente étude cible les individus ayant passé par le processus de demande d'asile[42]. En 2017, une recrudescence de l'attention médiatique traitant des demandeurs d'asile a été observée, en raison de l'affluence accrue de ces migrants à nos frontières, notamment depuis les États-Unis.

Ainsi, l'arrivée de demandeurs d'asile (DA) à nos portes soulève la question de l'accueil physique, mais aussi social et psychique de ces nouveaux arrivants (Papazian-

[42] Les réfugiés parrainés par le gouvernement et par le secteur privé sont sélectionnés à l'étranger. Ces nouveaux arrivants entrent donc au Canada à titre de résidents permanents, dont le statut de réfugié a déjà été octroyé. Contrairement aux réfugiés parrainés, les demandeurs d'asile arrivent au Canada avec un statut non régularisé et risquent le renvoi si leur demande est refusée. En effet, selon la définition du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le demandeur d'asile « est une personne qui recherche une protection internationale et dont la demande de statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision » (HCR, 2011).

Zohrabian *et al.*, 2016). Si les enjeux physiques, sociaux et politiques liés à l'arrivée des réfugiés sont souvent discutés, on en sait toujours peu sur le vécu psychologique, intime et complexe des réfugiés déjà installés au Québec.

3.1 Le vécu psychologique des réfugiés : un éclairage complémentaire

Un large pan de la littérature sur l'expérience des réfugiés aborde la question du vécu psychologique sous l'angle de la psychopathologie (p. ex. : Kim et Lee, 2009; Mollica *et al.*, 1992; Neuner, Schauer, Klaschik, Karunakara et Elbert, 2004). De fait, la notion de trauma, plus particulièrement le diagnostic de trouble de stress post-traumatique, est devenu le descripteur le plus populaire pour aborder la santé mentale des réfugiés (Watters, 2007). Cette approche nosologique offre un langage commun aux chercheurs et aux cliniciens en santé mentale et représente un outil clinique important pour orienter les services psychologiques offerts aux réfugiés. Cette compréhension de l'expérience des réfugiés se fait toutefois à travers le prisme d'entités diagnostiques séparées du contexte social et culturel (Quintin, 2005).

Une approche différente, inspirée de la psychiatrie transculturelle, insiste sur l'importance de considérer la culture et l'univers social dans lesquels s'ancre le vécu. Suivant cette perspective, Reed *et al.* (2012) ont proposé un modèle qui replace l'expérience psychologique des personnes ayant vécu la migration forcée dans son contexte (voir Figure 3.1, traduction libre, p. 258). D'une part, ce modèle positionne l'expérience individuelle au sein des systèmes familial, communautaire et sociétal. D'autre part, la réalité des réfugiés y est divisée chronologiquement entre les différentes phases migratoires. Cette étude s'inscrit dans cette conceptualisation systémique et contextualisante.

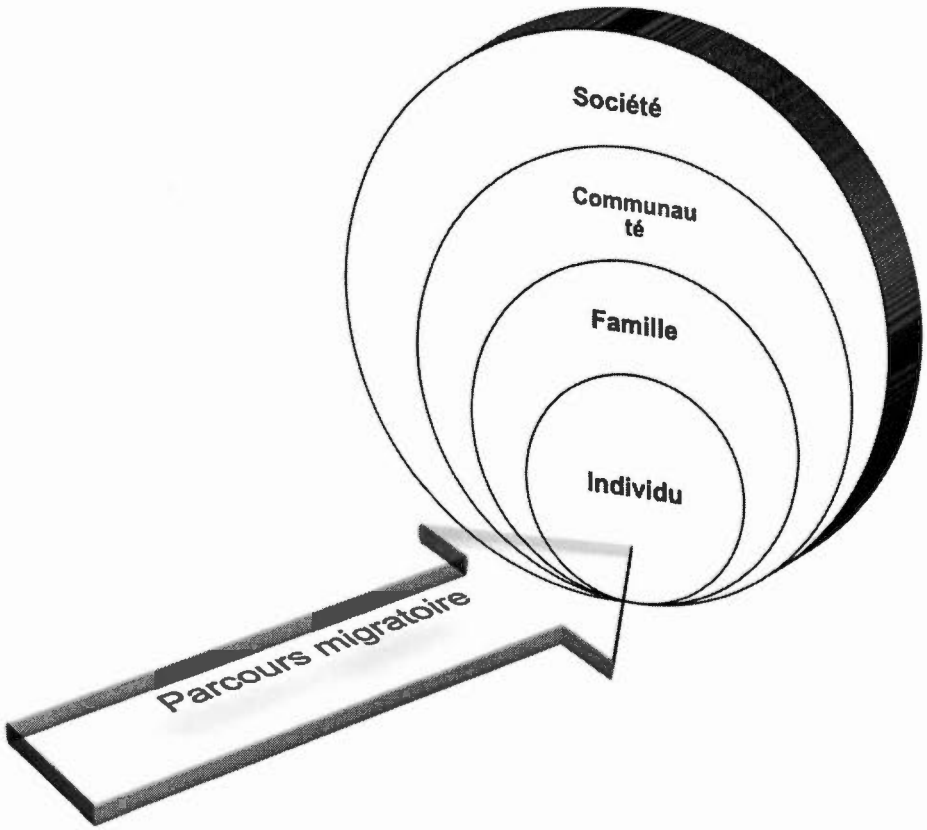

Figure 3.1 Modèle écologique et chronologique des déterminants de la santé mentale chez les personnes ayant vécu la migration forcée (adaptation française du modèle original[43])

En outre, une approche uniquement nosologique ne permet pas de mettre en lumière les significations personnelles d'une expérience ni ses singularités. De plus, le fait de traiter la situation des demandeurs d'asile sous l'angle de la psychopathologie tend à renvoyer une image de cette population comme étant fragile, victime ou traumatisée. Dans cette étude, nous nous intéressons donc délibérément aux forces des réfugiés et considérons leur souffrance dans sa composante essentiellement sociale (Hassan *et al.*, 2015). Dans cette optique, l'attention portée à l'expérience subjective vise à offrir un

[43] Tiré de Reed (2012, p. 258).

espace aux réfugiés pour se définir eux-mêmes et sous une lumière autre que la psychopathologie.

En effet, notre intérêt pour le discours des participants s'inscrit également dans une tentative de rééquilibrer les pouvoirs. Une telle perspective critique prend en compte la perte de contrôle inhérente à la migration forcée, ainsi que le sentiment d'impuissance associé au résultat incertain de la demande d'asile. En ce sens, l'appropriation par les participants de l'espace pour se définir et se représenter, créé par la recherche, est susceptible d'actualiser une reprise de pouvoir symbolique.

En outre, mieux saisir les significations que les réfugiés attribuent à leur vécu élargirait nos connaissances et serait susceptible de nuancer l'accueil et l'accompagnement psychologique leur étant réservés. En effet, une meilleure compréhension de l'expérience vécue des réfugiés pourrait permettre d'accroître la sollicitude et la capacité de résonance empathique des cliniciens à leur égard (Natvik et Moltu, 2016). Le retour vers l'expérience des personnes concernées, tel qu'elles la mettent en mots, vise donc à raffiner notre compréhension de leur vécu. À notre connaissance, aucune étude récente ne s'est directement penchée sur l'expérience des réfugiés telle qu'ils la vivent, la comprennent et la décrivent subjectivement. C'est ce que la présente étude propose de faire, par une démarche phénoménologique.

3.2 Cadre conceptuel et objectifs de recherche

La phénoménologie est communément définie comme étant l'étude des vécus subjectifs. En effet, cette approche suppose que l'existence prend forme à travers l'expérience subjective. Dans cette perspective, le chercheur tente de se délester de ses préconceptions pour s'intéresser au phénomène en tant qu'expérience vécue et subjective (Vachon, 2014). La phénoménologie s'intéresse entre autres à décrire les

vécus en fonction des dispositions essentielles de l'expérience, notamment dans le rapport au temps, à soi, aux autres et au monde. Le regard phénoménologique s'attarde aussi au sens qu'attribuent les sujets à leur expérience. L'accompagnement des patients dans cette recherche de sens constituerait l'essence même du mandat de thérapeute (Quintin, 2005), d'où la pertinence de s'y intéresser. Autrement dit, la phénoménologie s'attarde à la façon dont les sujets concernés par le phénomène « [trouvent] les mots pour se dire eux-mêmes » (Quintin, 2005, p. 60-61), c'est-à-dire à la façon dont ils se racontent et mettent ainsi en lumière le sens de leur expérience. Dans cette étude, notre posture phénoménologique vise à développer une meilleure compréhension de l'expérience vécue de réfugiés en contexte québécois. La démarche se veut essentiellement inductive et repose sur les récits des participants, afin d'extraire les thèmes essentiels permettant de décrire et de mieux appréhender leur vécu.

Cette démarche phénoménologique s'ancre nécessairement dans un paradigme constructiviste et interprétatif. Selon cette perspective, l'expérience vécue résulte d'une co-construction avec la société, y compris dans le dialogue avec le chercheur. Plus précisément, nous adoptons la perspective humaniste et phénoménologique employée en IPA (Smith et Osborn, 2003). Nous nous intéressons donc à la subjectivité des participants et aux significations qu'ils attribuent à leur histoire. L'objectif de cette étude est donc de décrire et de mieux comprendre le vécu des réfugiés au Québec. L'accent est mis sur l'expérience post-migratoire.

3.3 Méthodologie

Notre échantillon comprend 14 participants, ce qui correspond aux critères suggérés en phénoménologie interprétative (Smith et Osborn, 2003). Le Tableau 3.1 présente les

caractéristiques des participants ainsi que leur répartition selon le mode de recrutement. Six participants ont été recrutés par le biais d'organismes communautaires qui œuvrent

Tableau 3.1 Caractéristiques des participants et mode de recrutement

Caractéristique sociodémographique	Moyenne	Étendue
Durée de résidence au Canada	3,5 ans	4 mois à 16 ans
Genre	Nombre de participants	
Femme	*n = 8*	
Homme	*n = 6*	
Statut migratoire	Nombre de participants	
Demandeur d'asile	*n = 4*	
Réfugié	*n = 5*	
Résident permanent	*n = 3*	
Citoyen	*n = 2*	
Provenance	Nombre de participants	
Afrique	*n = 6*	
Asie	*n = 2*	
Amérique	*n = 6*	
Statut d'emploi	Nombre de participants	
Prestataire de l'aide sociale	*n = 7*	
Travailleur salarié	*n = 7*	
Mode de recrutement	Nombre de participants	
Organismes communautaires	*n = 6*	
Appel au réseau	*n = 6*	
Effet boule de neige	*n = 2*	

auprès de réfugiés[44]. Un appel à nos réseaux personnels et professionnels a permis de joindre six autres participants. Enfin, deux participants ont été recrutés par effet boule de neige. Les recruteurs étaient invités à présenter le projet aux individus qui correspondaient aux critères d'inclusion et à nous communiquer les coordonnées des personnes intéressées. La première auteure les a ensuite jointes pour solliciter leur participation. Les critères d'inclusion étaient : 1) être adulte (avoir 18 ans et plus) et 2) être réfugié, sans égard au statut migratoire au moment de l'étude[45].

Le projet a obtenu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal. La cueillette de données s'est effectuée par le biais d'entretiens semi-structurés. Ce type d'entrevue est l'outil de choix pour amasser des données riches et permettre l'émergence de thèmes non anticipés, ce qui est recherché dans une démarche inductive portant sur un sujet complexe (Smith et Osborn, 2003). L'auteure principale a effectué les entretiens au lieu choisi par le participant (à domicile, au travail, dans un lieu public qui permet la confidentialité ou dans un local d'entrevue de l'équipe de recherche). La durée des entrevues a varié entre 1 h et 2 h 30, en fonction du désir et de la disponibilité de l'interviewé à poursuivre la rencontre. Neuf participants ont pris part à un seul entretien, alors que cinq en ont complété deux. Le nombre de rencontres était déterminé à la fin du premier entretien et dépendait des thèmes qui avaient été couverts ainsi que du désir du participant d'effectuer ou non une deuxième rencontre. Le recours à un interprète était également offert[46]. Afin de préserver l'anonymat, un code a été attribué à chacun des participants, et les verbatim ont été épurés de toute information permettant

---

[44] Les organismes communautaires sont le Réseau d'intervention pour les personnes ayant subi la violence organisée (RIVO) et La Maisonnée, tous deux situés à Montréal, Québec (Canada).

[45] Le DA dont la demande est acceptée obtient le statut de réfugié. Le réfugié accepté peut alors postuler pour obtenir la résidence permanente et, ultimement, la citoyenneté.

[46] Forcément, une certaine perte de richesse découle de la barrière de langue avec les participants dont le français ou l'anglais n'est pas la langue maternelle. Dans les cas où nous avons recouru aux services

l'identification. L'intervieweuse s'est assurée de respecter le rythme de dévoilement des participants ainsi que les réticences quant aux sujets abordés. La question d'amorce était la suivante : « Pourriez-vous me parler de votre expérience comme réfugié? ». La grille d'entretien prévoyait également des questions de relance pour approfondir l'exploration. Dans un processus itératif, la grille d'entretien initiale présentée au Tableau 3.2 s'est transformée au fil de la cueillette des données, en fonction du matériel émergent et des pistes d'exploration suscitées.

Tableau 3.2 Canevas d'entrevue

Phrase d'introduction :

> Nous voudrions apprendre de vous en vous posant des questions sur votre expérience en tant que réfugié.

Question initiale : Comment vivez-vous le fait d'être réfugié?

Autres formulations possibles :

- Qu'est-ce que vous pensez du mot « réfugié » ?
- Pourriez-vous me parler de votre expérience de réfugié?

Exemples de relances :

- Pouvez-vous m'en dire plus ? Pouvez-vous m'en parler? Que voulez-vous dire?
- Comment ça a été pour vous, arriver au Québec?
- Qu'est-ce qui a changé depuis votre arrivée? Où en êtes-vous maintenant?
- Qu'est-ce qui vous a marqué dans votre expérience de réfugié? Qu'est-ce qui vous a surpris? Qu'est-ce qui vous a déçu?
- Si vous aviez à décrire à un réfugié qui arrive au Québec ce qui l'attend ou comment ce sera, que diriez-vous?
- Que pensez-vous de la façon dont les réfugiés sont reçus au Québec?
- Qu'est-ce qui vous aide (vous a aidé) à composer comme réfugié?
    - Relance sur les facteurs ayant aidé
    - Relance sur les obstacles rencontrés

d'un interprète, la traduction a pu également introduire un changement du sens premier communiqué par les participants. Il s'agit là de limites inhérentes à la conduite d'entretiens en contexte transculturel.

L'intervieweuse a procédé à un enregistrement audio avec l'autorisation des participants. Dans les deux cas de refus, les participants ont accepté nous prenions des notes manuscrites pour consigner leur propos. Des transcriptions intégrales des entrevues ont été réalisées, et celles-ci ont été importées dans le logiciel de traitement de données qualitatives NVivo 11. L'analyse des données a respecté les lignes directrices de l'analyse phénoménologique et interprétative (IPA[47]) décrites par Smith et Osborn (2003).

Cette approche est qualifiée de phénoménologique, dans la mesure où le chercheur interroge et décrit le vécu des participants, tel qu'ils en font l'expérience. Toutefois, en plus d'intégrer les principes de la phénoménologie, l'IPA propose d'ajouter une portion interprétative à l'analyse des phénomènes (Eatough et Smith, 2012). La méthode IPA comporte donc deux paliers d'analyse (Smith et Osborn, 2003). La première phase d'analyse est plus descriptive et demeure proche du discours des participants. Le second niveau dépasse le matériel brut et met à profit une lecture plus conceptuelle et interprétative. Ce processus d'analyse prend forme en dialogue avec l'univers théorique du chercheur et ses intuitions analytiques. Dans le cas qui nous intéresse, l'étape interprétative s'est principalement inspirée de la littérature sur la phénoménologie de la souffrance, les réfugiés et la souffrance sociale.

De façon détaillée, la transcription des entrevues, suivie d'une première lecture, a permis l'immersion dans les données pour dégager une première impression du sens global. Les transcriptions ont ensuite été codées à partir d'une grille de codage ouverte qui s'est stabilisée avec la saturation des données. Les codes ont été organisés et hiérarchisés, ce qui a permis de dégager les thèmes principaux, issus d'un niveau supérieur d'abstraction. Un exemple permettra d'illustrer le processus. Le premier niveau d'analyse, plus descriptif, a permis de faire ressortir dans le discours des

[47] Il s'agit de l'acronyme pour l'expression originale en anglais *interpretative phenomenological analysis* utilisée par Smith et Osborn (2003). L'appellation en français est une traduction libre.

participants des vécus tels que 1) l'impossibilité d'oublier le passé, 2) l'angoisse associée au futur qui parasite le présent, et 3) le fait d'être porté à penser au passé ou au futur lorsque confronté aux impasses du présent. Ce matériel brut a ensuite fait l'objet d'une analyse plus interprétative. Nous nous sommes donc inspirée des écrits de Ricœur pour considérer les résultats en séparant les trois instances du temps – passé, présent et futur –. Le matériel a également été analysé à la lumière d'écrits phénoménologiques qui suggèrent que la souffrance altère le sentiment de cohérence du temps vécu (Bourgeois-Guérin, V., 2012a). Ces conceptualisations sur la temporalité ont offert un cadre interprétatif pour l'analyse du contenu manifeste, ce qui a permis de former le thème « temporalité enchevêtrée ».

Ce processus d'analyse, comme les phases antérieures du projet, a également impliqué la prise de notes réflexives ainsi que des rencontres fréquentes avec la direction de recherche. Ces mesures visent à documenter et à orienter les décisions méthodologiques ainsi que les pistes d'interprétation. Le journal de bord permet aussi de consigner et d'alimenter la réflexion du chercheur sur sa propre expérience et sa compréhension du phénomène (Vachon, Fillion et Achille, 2012). Les autres dispositions prises pour maximiser la qualité du processus seront maintenant présentées.

3.3.1 Qualité et fiabilité de l'analyse

Puisque cette étude s'ancre dans un paradigme constructiviste et interprétatif, nous avons observé les critères de rigueur propres à ce paradigme, tels qu'élaborés et suggérés par Morrow (2005). Nous présentons donc les stratégies employées pour maximiser la qualité et la fiabilité de l'étude selon les critères de rigueur définis par l'auteure, soit *l'équité* et *.l'authenticité tactique, éducative et catalytique.*

Premièrement, l'*équité* « demande de solliciter et d'honorer une diversité de constructions » (Morrow, 2005, traduction libre, p. 252). L'emploi d'un échantillon diversifié sur le plan des sources de recrutement et des caractéristiques des participants, comme la nationalité, le genre ou le temps écoulé depuis l'arrivée au Québec, répond à ce critère. De plus, une attention particulière a été portée à la recherche de contenus non anticipés et de points de vue minoritaires, afin de faire place aux diverses nuances dans les récits.

Deuxièmement, l'*authenticité tactique* se rapporte à la capacitation de l'individu à travers sa participation à l'étude. À cet égard, nous avons maintenu une réflexion constante sur les relations de pouvoir dans le rapport aux participants. Nous avons porté une attention particulière à l'impact de la recherche sur ces derniers. Nous nous sommes également assurées de valider les participants dans leur vécu, ainsi que dans les aspects de leur expérience qui pouvaient relever de la souffrance sociale.

Troisièmement, l'*authenticité éducative* demande d'améliorer la compréhension du phénomène par la communauté scientifique, le milieu clinique et les participants. En ce sens, une stratégie de recherche souple et le transfert actif des connaissances ont été prévus pour respecter ce critère.

Pour terminer, Morrow (2005) pose l'*authenticité catalytique*, qui concerne la capacité de la recherche à motiver l'action, comme dernier critère d'authenticité. Nous espérons que la meilleure compréhension des enjeux psychologiques qui émergera de cette étude mènera éventuellement à un meilleur accueil des réfugiés, tant sur le plan des services que sur le plan systémique. À cet égard, nous sommes engagée, par le transfert des connaissances, à diffuser un regard différent, en tant que vécu, sur l'expérience des réfugiés. Nous sommes également mobilisée à diverses actions collectives en marge de ce projet de recherche.

3.4 Résultats

L'objectif de cet article est de décrire et d'améliorer notre compréhension de l'expérience subjective et vécue des réfugiés au Québec. Ce faisant, nous nous intéressons au sens que les réfugiés attribuent à leur expérience. Notre analyse phénoménologique et interprétative a fait émerger trois thèmes centraux qui décrivent l'expérience des réfugiés dans leur rapport au temps, à eux-mêmes et au monde. Un horizon temporel sans refuge, un rapport à soi entre rupture et continuité, ainsi qu'un rapport au monde entre la dignité et l'exclusion permettent de décrire les dispositions essentielles du vécu des réfugiés, telles qu'elles se révèlent dans le discours des participants. Les sous-thèmes qui ont permis l'émergence des thèmes essentiels sont présentés au Tableau 3.3 et seront illustrés par les propos des participants.

Tableau 3.3 Thèmes émergents

Thèmes principaux	Sous-thèmes
Horizon temporel sans refuge	Une existence suspendue L'impasse et l'incertitude Une temporalité enchevêtrée Un combat quotidien
Rupture et continuité	Pertes et recommencement Fossé relationnel Éclatement des repères Désir de l'ailleurs
Dignité et exclusion	Humiliation et honte Valeur, droits et opportunités moindres

3.4.1 Être réfugié : un horizon temporel sans refuge

L'analyse des récits révèle un rapport au temps bien particulier chez les individus rencontrés. En effet, être réfugié signifierait être coincé dans un espace hors du temps, dans un horizon temporel suspendu. Cela impliquerait d'être constamment ramené dans un passé d'effraction, sentir que sa vie présente est inintéressante et futile, ainsi qu'appréhender un futur incertain et potentiellement terrifiant. Le quotidien consisterait à attendre, dans l'impuissance de savoir ce que l'avenir réserve. Pour d'autres, l'expérience d'être réfugié signifierait de se trouver dans une impasse parfois si souffrante que l'existence deviendrait absurde. Ce vécu consisterait donc à faire l'expérience d'une existence suspendue, dans l'attente d'une vie meilleure et d'une plus grande intégration à la société d'accueil. Par exemple, Omaira[48] évoque l'expérience d'attente du verdict à sa demande d'asile :

> Savoir si oui si non, si j'avance ou je recule. C'est toujours comme si tu attends quelqu'un... Tu as rendez-vous. Tu attends quelqu'un et tu continues à attendre. Tu n'as pas de réponse. Tu n'as pas d'appel. Tu es là à attendre pendant trois ans... Tu n'as pas de nouvelles. Tu ne peux pas savoir si tu t'en vas de ta maison ou si tu restes, mais tu dois rester, parce que tu attends la personne. (Omaira)

Le présent porterait donc la marque de l'attente. Cette attente impliquerait une projection vers le futur, et se caractériserait par l'incertitude et l'impasse. Ragu, dont le statut n'est pas régularisé, évoque la difficulté d'investir le présent et de faire des projets lorsque le futur est incertain. Il parle avec détachement de la mort qui l'attend advenant sa déportation :

> Je suis à deux ans d'attente et... ça fait réfléchir, parce que tu ne peux pas placer un projet en place, parce que tu ne sais pas ce qui va t'attendre après les deux ans, les trois ans que tu auras passés... Je sais que si je mets pied

[48] Afin de préserver l'anonymat des participants, tous les noms cités dans la section *Résultats* sont des pseudonymes.

> là-bas, c'est fini. Donc, je suis tranquille là-dessus. Je sais que si ça ne marche pas, c'est la déportation : « Allez, on te prend, allez ». On va te jeter. On te met dans la gueule du loup. Le loup finit de me dévorer et il n'y a pas de problème. Non. Moi, je serai déjà mort. (Ragu)

Yunieski témoigne pour sa part du sentiment d'impasse, qui la propulse vers le futur ou dans le passé, lesquels ne semblent pas lui offrir de refuge : « Quand le moment présent est difficile ou bloque, qu'est-ce qu'on fait ? On rentre dans le passé et on voit. On essaie de projeter le futur. Soit on sombre dans le passé, soit on se projette dans le futur. Tout simplement. » (Yunieski)

Quand Eugène regarde vers le futur, il voit un « mur noir ». Il nomme ainsi son désespoir : « Quand on n'a pas d'espoir, vivre, c'est comme [être] mort. On vit comme un cadavre. C'est mieux de mourir » (Eugène).

Pour les participants, il semblerait que le sentiment d'impasse introduise une discontinuité entre le présent et le futur et soit ainsi susceptible de raviver la nostalgie du passé. Le manque de réalisation au présent et le désespoir face au futur semblent effectivement trouver refuge dans l'idéalisation du passé. Toutefois, ce passé prémigratoire est omis du témoignage de plusieurs participants. D'autres souhaitent parler de leur souvenir du passé, impossible à oublier. Pour ceux-là, le passé fait intrusion dans le présent, ce qui semble source de souffrance. Le rappel du passé est accentué par l'attente anxieuse du futur. Les trois instances du temps – passé, présent et futur – deviennent enchevêtrées. Ragu raconte comment le passé revient constamment :

> Au départ, ça te fait trop réfléchir puisque quand tu attends, tu attends, à un moment, les événements que tu as eus à vivre sont en train de partir. Imaginons que tu es appelé en audience dans trois ou quatre ans, ça ne sera plus comme si c'était une histoire d'hier. Il y a même des facteurs que tu pourras peut-être oublier. Donc, l'attente, vraiment, est très très difficile. Je me dis qu'au fil des années et du temps [claque des doigts], ça va passer, mais je ne pourrai jamais oublier. On dit souvent que tu peux pardonner, mais tu ne peux jamais oublier. C'est difficile. C'est pour ça que la

> télévision, quand j'allume, si je vois un film qui est violent, je change. Parce que ça revient [claquement de langue] constamment. Donc [soupir]. (Ragu)

L'altération de la temporalité entraîne une certaine perte de sens et une lassitude contre lesquelles il faut lutter pour ne pas s'effondrer. Ainsi, être réfugié impliquerait un combat quotidien contre le découragement et l'apathie, en recourant à une attitude forte et à l'action. Jamila en parle dans ces termes : « Je dois être forte même si je suis abattue. Debout pour faire les démarches, sinon qui va le faire à ma place ? Eux [les intervenants] m'orientent, mais c'est moi qui dois faire les démarches. Je suis obligée. » (Jamila)

On soupçonne à travers cette parole la difficulté de porter, en plus d'une certaine souffrance, le poids des différentes démarches à effectuer pour stabiliser sa situation socio-économique. Ces démarches administratives complexes concernent la régularisation du statut, la recherche d'un emploi ou la demande d'assistance sociale. Ragu verbalise également l'obligation de se battre au quotidien :

> Oui c'est ça, beaucoup d'efforts. Donc, c'est comme ça. On est là et on attend. On se bat. On pousse. C'est comme ça que les réfugiés vivent. [Intervieweuse : Comme une bataille quotidienne ?] Quotidienne, toujours, parce que si tu te croises les bras, tu ne peux pas t'en sortir, donc tu es obligé de te battre. Te battre. Tu te bats [soupir], quotidiennement. (Ragu)

Ragu décrit ainsi le combat pour « s'en sortir », pour continuer à avancer et rétablir la continuité ébranlée par les dangers du passé, la migration et les difficultés du présent.

3.4.2 Être réfugié : un rapport à soi entre rupture et continuité

En plus de la fracture introduite par les événements qui ont déclenché l'exil, l'expérience d'être réfugié implique de nombreuses pertes et des changements radicaux

qui ébranlent le sentiment d'une identité cohérente, en continuité. Plusieurs participants évoquent un fossé qui s'introduit entre l'identité prémigratoire et postmigratoire. Les pertes et deuils vécus peuvent toucher plusieurs sphères, comme les relations sociales, le statut social et les repères culturels. Ces multiples pertes imposent une forme de recommencement et non de continuité[49].

Être réfugié se ressentirait donc comme un départ à zéro, accompagné du sentiment d'avoir tout perdu et de devoir reconstruire sa vie. Eugène décrit avoir tout laissé derrière :

> Juste recommencer à zéro, parce que j'ai laissé 15 ans de ma vie en arrière... Je recommence à zéro, parce que quand on recommence à travailler, on commence à zéro... Maintenant, on est moins que zéro... Au-dessous de zéro... Pourquoi ? Parce que nous ne parlons pas la langue d'ici : on n'est même pas arrivés à zéro. (Eugène)

Eugène ressent que ce qu'il a construit dans sa vie « prémigratoire » est anéanti et que tout est à refaire, ce qui semble générateur de souffrance pour plusieurs participants. Il réfère particulièrement à la perte de statut liée à l'emploi, à la perte de la place acquise dans la société et de sa langue. Pour Fatima, quitter sa vie d'avant a été une épreuve difficile, mais le fait d'être en sécurité au Canada l'aide à donner du sens à ces pertes. Elle rapporte son expérience dans ces mots :

> Moi, j'ai cette pensée : j'ai toujours cru que Dieu nous donne la maladie, mais nous donne aussi le remède. [Intervieweuse : Et dans votre cas, quelle maladie vous a été transmise par Dieu ?] Le fait que j'ai dû tout abandonner. En même temps, ça a fait en sorte que j'ai connu les choses et vécu avec plus de tranquillité. Beaucoup. Et ça, ça n'a pas de prix. La tranquillité, la sécurité a été le mieux. La sécurité. Il n'y a pas de mots pour dire ça. (Fatima)

---

[49] Cette rupture identitaire entre l'avant et l'après, entre là-bas et ici, peut sembler incompatible avec l'expérience de temporalité enchevêtrée déjà évoquée. Toutefois, ces deux expériences ne sont pas mutuellement exclusives. Ainsi, la fracture identitaire ressentie au présent se fait tout de même en dialogue avec le passé, à travers le constat des pertes et changements.

La tranquillité de ne plus avoir à fuir semble pour Fatima un baume qui aide à faire le deuil de la vie laissée derrière. La foi semble aussi l'aider à faire sens des pertes subies, comme le fait d'être séparée de ses enfants, qu'elle a dû laisser derrière.

Pour plusieurs participants, une des pertes les plus significatives est celle du réseau social. Ainsi, la solitude dans le pays d'asile, la difficulté de tisser de nouveaux liens et la séparation des proches restés au pays introduisent un fossé relationnel. Pour les réfugiés, le sentiment d'être en rupture se vivrait donc dans le rapport à soi, mais aussi dans le rapport à autrui. La séparation familiale se pose comme une des expériences les plus souffrantes. Pour Jamila, la situation la plus difficile qu'elle ait eu à vivre comme réfugiée a été la séparation de ses parents, avec lesquels elle vivait avant de fuir. Fatima n'a quant à elle pas pu emmener ses enfants dans la fuite. Ces derniers sont restés au pays avec d'autres membres de la famille. La vie loin de ses enfants lui cause beaucoup de souffrance :

> Il n'y a pas de façon de l'exprimer. Le vide. La rage. L'impuissance que je ressens. Je les [ses enfants] vois à travers un écran d'ordinateur et, c'est inévitable, ils me demandent : « Maman, quand est-ce qu'on se voit ? ». Mais il n'y a pas de mots pour décrire ce que je ressens. C'est un vide très grand [pleurs]. C'est un très grand vide. Ici, il n'y a pas moyen de combler ce vide. Même si on essaie tous les jours de faire sa vie, ce qu'on doit faire au quotidien, je ne peux pas non plus me laisser mourir. (Fatima)

Fatima témoigne des émotions douloureuses que lui fait vivre la séparation de ses enfants. Malgré le vide qu'elle ressent, elle sous-entend qu'elle doit tout de même continuer à avancer et ne pas se laisser abattre. En plus de la séparation familiale causée par la migration forcée, c'est parfois un abandon et un rejet par les proches qui se superposent à la persécution à la source de l'exil. Ragu voit ainsi son rapport à autrui altéré par les rejets multiples :

> Si vous vous retrouvez dans des problèmes et que tous les gens qui vous ont été chers, proches, vous abandonnent parce qu'ils te traitent de satanisme, imaginez-vous ce que vous pouvez endurer. Vous vous

> retrouvez dans une cellule pendant quatorze jours et on ne vous rend même pas visite, même pas pour vous donner ne serait-ce qu'une orange. J'allais mourir de famine. J'ai eu besoin (...), même actuellement il n'y a aucun ami qui m'appelle pour s'excuser... Rien. Donc je suis mon ascension tout seul. Je suis mon ascension tout seul[50]. (Ragu)

Ragu décrit dans cet extrait avoir été abandonné et se retrouver seul devant l'adversité. De telles expériences créent une rupture dans le rapport à autrui, ce qui affecte aussi le sentiment de continuité et d'intégrité.

Une autre source de rupture serait vécue dans l'éclatement des repères culturels. Les référents culturels des réfugiés sont inévitablement bousculés à leur arrivée, et ils doivent composer avec cette fracture dans leur rapport au monde. Boris donne un exemple du choc culturel qu'il a vécu au contact de la culture québécoise :

> Pour moi, toute personne que tu vois, il faut saluer. Mais je viens au Québec et c'est différent. Les gens ne se saluent pas. Les gens passent comme ça. C'est comme si en réalité chacun était réservé. Dans mon pays, ce n'est pas le cas. Quand tu vois une personne qui t'aborde, il faut saluer : « Bonjour, bonjour, comment ça va ? ». (Boris)

Pour sa part, Ragu a vécu un déracinement qui semble encore plus profond, au point de se sentir dans un monde complètement différent de ce qu'il avait connu :

> Vous imaginez le film *Un indien dans la ville*? Vous imaginez quelqu'un qui sort d'une brousse et qui arrive en ville. Il ne connaît rien. On le renseigne comme s'il vivait déjà ici... Sur l'aspect technique, pour un réfugié qui arrive, c'est difficile... Le repas, l'intégration, la ville... C'est comme si tu te retrouvais dans un autre monde. Tu arrives et tout le monde marche vite. Nous, on ne connaît pas ça en [pays d'origine]. Les gens me parlent du métro : « le métro le métro »... Nous, on ne connaît pas l'histoire du métro. On connaît le train. Ici, tu vois les gens qui vont prendre l'autobus : ils sont alignés. Ils respectent les arrivées. En [pays d'origine], il n'y a pas ça. Dans l'autobus, si tu es plus fort, tu bouscules et tu rentres. Donc, vous voyez, c'est difficile. Ça édifie. Ça fait réfléchir. Et c'est comme si, à un moment, tu te rends compte que c'est deux civilisations

[50] Le type d'appartenance pour laquelle ce participant a été persécuté n'est pas révélé, afin de protéger l'identité du participant.

> différentes. Tu te rends compte que tu es tranquille : en [pays d'origine], on regarde ta vie. Ici, mon voisin qui est en haut, j'ai fait même six mois et on ne se voit pas. (Ragu)

Ragu décrit un bouleversement culturel qui s'étend à toutes les sphères de sa vie, soit les relations de voisinage, les modes de transport, le rythme de vie et l'alimentation. Faire l'expérience de changements sur autant de pans de la vie bouleverse l'équilibre qui existait avant que la persécution débute dans le pays d'origine.

La perte de stabilité et la souffrance qui y est associée engendrent souvent un désir de l'ailleurs comme perspective d'une vie meilleure et du retour à la stabilité. En effet, les deuils multiples que vivent les réfugiés suscitent souvent le désir de retourner dans le pays d'origine pour retrouver la vie « avant que les problèmes commencent ». Presque tous les participants ont mentionné avoir à un point songé sérieusement à regagner le pays qu'ils ont fui. Toutefois, le plus souvent, ce désir se bute à l'impossibilité du retour. Ou encore, le désir de l'ailleurs prend la forme d'une province canadienne plus inclusive ou d'un autre pays d'exil en cas de refus de la demande d'asile. Pour Olivia et Lupita, le fait que les services d'immigration aient retiré leur passeport en cours de processus les a empêchées de retourner dans leur pays :

> Parfois, je me dis que je devrais être reconnaissante, parce que j'ai eu mes moments où, si j'avais eu mon passeport, j'aurais juste voulu retourner à la maison. J'aurais été vraiment près de m'acheter un billet pour retourner si j'avais eu mon passeport. Alors parfois, je dis merci de ne pas avoir eu mon passeport. Parce que mon amie qui a demandé l'asile en Australie est devenue tellement dépressive qu'elle s'est acheté un billet et est retournée chez elle. (Olivia)

À l'inverse, certaines expériences restaurent le sentiment d'intégrité et de continuité. Par exemple, pouvoir s'intégrer à la société d'accueil par le biais d'un emploi, se sentir en sécurité, se sentir connecté aux autres ou avoir des nouvelles de la famille restée au pays d'origine sont autant d'éléments qui rétablissent le sentiment d'intégrité. Ainsi,

Ragu parle du moment marquant où il a pu se défendre face à celui qui avait commandé son incarcération et sa torture :

> En janvier, ce commissaire m'a appelé. Je l'ai copieusement insulté au téléphone. J'ai un fardeau qui est parti de mes épaules, parce que je l'ai copieusement [insulté] et je lui ai dit de ne plus jamais m'appeler. Je l'ai insulté copieusement. C'est là où je me suis rendu compte que je pouvais lui dire ce que je voulais... parce que là où je suis, il ne pouvait rien me faire. (Ragu)

À l'opposé de ces expériences réparatrices, les sentiments d'exclusion et d'atteinte à la dignité opèrent une rupture profonde.

3.4.3 Être réfugié : un rapport au monde entre dignité et exclusion

Ainsi, trop souvent, être réfugié serait synonyme de honte et d'humiliation, qui ébranlent le sentiment de dignité. Un participant décrit comment occuper un emploi au bas de l'échelle sociale est humiliant pour lui qui a fait de longues études universitaires. D'autres participants se sentent traités en criminels. Lupita s'est fait hospitaliser à son arrivée, car elle souffrait d'une infection respiratoire. À la fin de l'hospitalisation, alors qu'elle ne s'y attendait pas, elle s'est fait menotter et s'est fait emmener « direction détention » :

> Je me retrouve le jour où ils ont mis les menottes. J'ai dit, qu'est-ce qui m'a emmenée dans ce pays ? Je n'ai pas pris le mauvais chemin, je suis venue. Je vais poser la question... Ils disent que le statut de réfugié, c'est pour protéger les gens, mais ça, ce n'est pas pour protéger les gens. Chez nous, si on te met les menottes, c'est parce que tu as tué quelqu'un ou que tu as volé. Mais ici, par contre, je viens seulement pour me protéger et on me met les menottes... Ça m'a beaucoup marquée. On te met la menotte et tu restes derrière comme un prisonnier qui a fait un crime. Comme si tu avais volé ou tué quelqu'un. (Lupita)

Lupita décrit n'avoir rien fait de mal pour recevoir un traitement normalement réservé à des criminels et trouve donc difficile de donner un sens à cette expérience douloureuse[51].

Pour d'autres, être réfugié signifierait dépendre de la charité en raison d'une situation de pauvreté. En effet, plusieurs demandeurs d'asile ont de la difficulté à trouver de l'emploi en raison de la discrimination liée à leur statut précaire ou à leur appartenance religieuse ou ethnique, de la barrière de langue ou de la non-reconnaissance des diplômes ou des expériences professionnelles dans le pays d'origine. Ils peuvent faire une demande d'assistance sociale, mais cette aide, bien que primordiale, ne suffit pas à les sortir de la précarité financière. C'est ce qu'évoque Boris, qui a dû recourir à diverses formes d'aide financière à un stade de son parcours : « Si tu n'as pas d'argent, tu es pauvre. Pas parce que j'ai vécu dans la rue, non. Je ne peux pas manger. Je ne peux pas travailler. Maintenant, j'ai besoin d'aide. » (Boris)

On devine aux contours de son récit que c'est avec lourdeur que Boris recourt aux dons des banques alimentaires. Boris poursuivra en expliquant que se voir confiné à la posture de recevoir, et le renversement du statut social comparé à la vie dans le pays d'origine peut créer de la souffrance.

En outre, le sentiment d'être considéré comme un être de moindre valeur et d'avoir des droits et opportunités moindres par rapport au reste de la population contribuerait au sentiment d'exclusion. On pense notamment à la difficulté d'accès aux soins de santé, à la déqualification professionnelle ou à la discrimination lors de la recherche d'un logement. Ainsi, être réfugié consisterait à se sentir traité comme une personne de moindre valeur. En retour, l'estime de soi s'en trouverait atteinte. Nadia rapporte :

---

[51] Plusieurs demandeurs d'asile sont incarcérés chaque année au Québec pour des motifs identificatoires ou pour un contrôle de sécurité (Cleveland et Rousseau, 2012). Voir à ce sujet la discussion.

« Mais c'est comme ça, le réfugié, c'est la moindre personne ». Elle s'exprime aussi sur ses opportunités réduites du fait de son statut migratoire précaire :

> C'est un peu difficile. Pour le réfugié, les débuts sont très difficiles. Très très difficiles. Il n'y a rien à sa portée. Il n'y a rien à sa faveur. Il faut que lui-même se fasse une vie... Bon, il y a des gens qui ont des dons qui arrivent ici réfugiés et ils se retrouvent à la manufacture. Il prend goût à la manufacture. Les études, il n'a plus le temps. Lui, il travaille à la manufacture pour pouvoir payer ses factures et la maison. Vous allez vous rendre compte qu'être réfugié, c'est la pire des choses. Ça c'est selon moi, parce que quand vous êtes réfugié, vous n'êtes même pas un homme de la société. [Intervieweuse : C'est pour ça que tout à l'heure vous disiez que c'était comme vivre dans un enfer?] Voilà. Je prends un exemple. Vous arrivez quelque part et on te demande : « Tu es résident permanent ? » Non. « Tu es quoi, demandeur d'asile ? » Oui. « Ah. Ici, on n'embauche pas les demandeurs d'asile. » (Nadia)

Dans l'expérience de Nadia, la souffrance est associée à un sentiment d'être à l'extérieur de la société et d'avoir des possibilités limitées, notamment en raison de la discrimination à l'emploi. Pour beaucoup, être réfugié reviendrait donc à avoir moins de droits que les autres et souffrir des limitations qui font qu'on se sent à part et défavorisé. La précarité financière et la difficulté d'accéder à des études ou d'obtenir un emploi en sont des exemples. Ainsi, Manuel se sent désavantagé par rapport aux résidents permanents dans les services gouvernementaux d'insertion à l'emploi[52] :

> Les résidents permanents sont privilégiés par rapport aux personnes réfugiées... C'est vrai que certaines personnes protégées ont cette chance : tu peux arriver à une agence le jour où tu vas appliquer et il y a des postes directement, des postes permanents et on te prend. Ça peut arriver. Mais quand il n'y a pas de disponibilité, les résidents permanents sont privilégiés. (Manuel)

[52] Bien que cette participante parle de son expérience après avoir obtenu le statut de réfugié, il est à noter que les demandeurs d'asile sont exclus de la plupart des programmes d'emploi et de formation financés par l'État (Montgomery, 2002).

À l'inverse, pour Fiona, être réfugiée est associé au fait de ne plus avoir à se cacher des autorités, de pouvoir accéder à des services et d'avoir plus de liberté. Cette dernière a été sans-papier pendant plus d'un an avant de demander l'asile, car elle avait peur d'être rapatriée et d'être à nouveau en danger. Elle décrit en toute simplicité le changement qui s'est opéré pour elle à partir du moment où elle a demandé refuge : *« C'est pour ça que c'est beaucoup mieux maintenant. Je suis plus heureuse. Je suis plus libre. Je suis plus libre de marcher dans la rue maintenant. »* (Fiona)

3.5 Discussion

En somme, l'analyse a permis l'émergence de trois thèmes centraux pour décrire l'expérience vécue des réfugiés dans leur rapport au temps, à eux-mêmes et au monde. Un *horizon temporel sans refuge,* un rapport à soi *entre rupture et continuité* ainsi qu'un rapport au monde *entre la dignité et l'exclusion* permettent de décrire les dispositions essentielles du vécu des réfugiés, telles qu'elles se révèlent dans le discours des participants.

Plus précisément, notre analyse révèle un rapport au temps particulier, en quelque sorte *faussé*. Une telle temporalité tronquée est d'ailleurs souvent évoquée dans différents écrits phénoménologiques, notamment ceux qui se penchent sur l'expérience de la souffrance. À cet égard, la pensée de Ricœur suggère effectivement que la souffrance altère non pas le temps en soi, mais bien l'expérience du temps, tel que vécu (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Plus spécifiquement, la souffrance provoquerait l'arrêt du temps vécu de sorte que le présent apparaît éternel et sans ouverture sur le futur (Bourgeois-Guérin, V., 2012b). Plus encore, les écrits relèvent que l'incertitude face au futur et un rapport tronqué au passé – où le passé est soit hypertrophié, idéalisé ou rayé de la conscience – nuisent au sentiment de cohérence, ce qui serait source de

souffrance (Bourgeois-Guérin, V. 2012a). Ces concepts de la temporalité dans l'expérience de la souffrance peuvent éclairer le vécu des réfugiés, chez qui les instances du temps s'entremêleraient. Présent et futur cohabitent : les impasses au présent minent l'espoir d'un futur meilleur et l'angoisse face au futur parasite le présent. Le passé est souvent délibérément omis en entrevue. Dans d'autres cas, le passé revient sans cesse dans sa forme traumatique ou rappelle les pertes et l'idéal perdu du pays natal.

Au présent, l'expérience de l'attente participe à une impression d'existence suspendue et de temporalité altérée[53]. Par exemple, l'attente de la régulation du statut accentue l'angoisse face au futur. De plus, le processus de régulation du statut réactive constamment le passé, car le DA doit garder en mémoire son histoire de persécution afin d'en témoigner en audience. L'obtention du statut ne met pourtant pas fin à l'expérience de l'attente : celle-ci devient alors l'attente d'une vie dans la dignité, d'une meilleure inclusion à la société et de la possibilité d'y contribuer. Le désir de réunification familiale fait aussi partie des formes d'attentes vécues. En ce sens, Montgomery (2002) souligne l'importance d'une routine normale et d'activités qui gardent occupé afin d'éviter de penser infiniment aux pertes et, nous ajoutons, à l'angoisse du futur et au sentiment de futilité du présent. En fait, notre analyse met en lumière la force déployée par les réfugiés, afin de demeurer actifs et combatifs même lorsqu'ils se sentent abattus. Cette attitude rejoint une constituante essentielle du souffrir selon Ricœur, soit la persévérance « dans le désir d'être et l'effort pour exister en *dépit de* [la souffrance] » (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013, p. 33). Dans un autre registre, les éléments de rupture identitaire ainsi que les expériences d'exclusion et d'atteinte à la dignité semblent exacerber la souffrance et contribuer ainsi à la distorsion

[53] L'expérience subjective d'existence suspendue trouve d'ailleurs son corrélat dans la réalité, puisqu'un temps considérable s'écoule avant que les réfugiés soient stabilisés et ancrés dans la société.

de la temporalité. L'altération du rapport au temps constituerait en soi un facteur de rupture.

De façon globale, les données de notre étude sur le rapport à soi peuvent être comprises à la lumière du concept d'identité narrative de Ricœur. Dans cet ordre d'idées, Bansel (2013) explique que l'identité narrative, plutôt qu'être figée et immuable, serait constamment transformée, coconstruite et refigurée au gré des espaces, temps, normes et contextes changeants. L'oscillation entre rupture et continuité identitaires chez nos participants pourrait donc refléter ce processus dynamique, soit cette tentative de rétablir une cohérence entre des identités narratives passée et présente distinctes. Ainsi, le discours des participants laisserait transparaître la complexité de ce travail et une certaine difficulté à maintenir un sentiment de cohérence identitaire face à la modification radicale de leurs univers et contextes de vie.

En fait, l'expérience de rupture serait d'une importance telle que les réfugiés déclarent souvent avoir tout perdu et devoir recommencer à zéro, voire sous zéro. Cette notion de table rase est d'ailleurs explorée par Longneaux (2007), dans un article sur la phénoménologie de la souffrance. Cet auteur parle de la « réduction radicale » qu'opère la souffrance : « nos habitudes, nos rôles, nos projets, notre histoire, même notre souci pour les autres, tout cela qui remplissait une vie, tout cela qui était "nous", n'est plus rien » (Longneaux, 2007, p. 63). Les pertes réelles et les mécanismes subjectifs de la souffrance concourent à un sentiment de régression et de recommencement imposés.

De plus, l'idéalisation de l'objet perdu serait une réaction normale de deuil (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016). Ainsi surgit chez la plupart des réfugiés le désir de rentrer au pays d'origine. Seulement, les raisons qui ont entraîné l'exil rendent le retour impossible. Les réfugiés peuvent alors rêver d'un autre ailleurs où la vie serait meilleure face à l'adversité du présent. Ce fantasme de l'ailleurs pourrait aussi faire écho au deuil d'un idéal par rapport à la société d'accueil (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016).

En outre, il apparaît qu'une rupture s'installe également dans le rapport aux autres. Celle-ci s'ajoute à la perte concrète du réseau social composé des gens restés au pays d'origine et des proches décédés dans le conflit. D'autre part, on évoque aussi la solitude, la difficulté de tisser de nouveaux liens et le sentiment de ne pas être connecté aux autres ou d'être incompris dans le pays d'exil. Ces propos rappellent de nouveau la pensée de Ricœur qui évoque que, face à la souffrance, « le monde apparaît non plus comme habitable mais comme dépeuplé. C'est ainsi que le soi s'apparaît rejeté sur lui-même [...] à la façon d'une crise de l'altérité qu'on peut résumer par le thème de la séparation. » (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013, p. 17). L'expérience de fossé relationnel peut aussi être rattachée au concept de solitude existentielle. Celle-ci est d'autant amplifiée qu'il existe une réelle rupture des liens due à la migration et, le plus souvent, une absence de réseau à l'arrivée. Par ailleurs, les expériences qui relèvent de l'exclusion ou qui portent atteinte à la dignité créent également une fracture psychique de l'ordre de la retraumatisation. Ainsi, à un niveau élevé de souffrance, la séparation d'autrui est telle que l'autre devient l'ennemi, celui qui fait souffrir (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Ainsi, les mécanismes subjectifs de la souffrance ainsi que les expériences réelles de ruptures et de violences relationnelles s'entremêlent et ébranlent le lien à l'autre.

De fait, le réfugié recherche dans le pays d'asile un lieu sécuritaire, mais peut être exposé à des expériences d'exclusion, de discrimination, de déqualification professionnelle, de rejet et d'isolement. En outre, un paradoxe profond caractérise la situation des DA : c'est le persécuté qui doit fuir et comparaître à une audience pour obtenir l'asile tandis que les auteurs des violences à la source de l'exil demeurent impunis et peuvent résider dans le pays d'origine. Par ailleurs, les événements prémigratoires qui ont causé la fuite suscitent souvent un sentiment d'absurdité, d'incompréhension et une perte de sens. Ainsi, les réfugiés seraient plus vulnérables aux injustices et à la discrimination, car ces expériences remobiliseraient la souffrance du passé (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016).

La situation paradoxale dans laquelle se retrouvent les réfugiés ainsi que la souffrance qu'elle génère appellent à une réflexion collective en matière d'hospitalité. Les difficultés d'accès au logement, à l'emploi, aux soins de santé ainsi que les attitudes négatives d'une partie de la population à l'égard des réfugiés sont susceptibles de réactiver la souffrance liée à la persécution dans le pays d'origine. De façon parallèle, la société d'accueil peut se sentir menacée par l'altérité et les flux migratoires. Néanmoins, en tant qu'acteur social et représentant de la communauté d'accueil au service du mieux-être psychologique des individus, le psychologue se doit d'être sensibilisé à la complexité du vécu des réfugiés, mais aussi aux enjeux politiques et sociaux susceptibles d'exacerber la souffrance des nouveaux arrivants. En ce sens, tant le travail clinique que la recherche auprès des réfugiés impliquent une position politique et sociale (Gaillard *et al.*, 2014).

3.6 Contribution, limites et implications pour la recherche future et la pratique clinique

Cette recherche qualitative et exploratoire a permis de mettre en lumière l'expérience des réfugiés en tant que vécu subjectif. À notre connaissance, aucune étude antérieure n'a sollicité dans cette perspective phénoménologique la parole de demandeurs d'asile québécois. Ainsi, l'analyse proposée est susceptible d'enrichir et de nuancer notre compréhension de l'expérience des réfugiés au Québec et de nous sensibiliser à leur vécu unique. Une telle étude exploratoire présente une valeur heuristique : elle pourra relancer de nouvelles pistes de recherche ou d'intervention auprès des populations réfugiées.

L'étude se démarque par ailleurs par sa focalisation sur l'expérience post-migratoire, alors qu'une forte tendance dans les travaux sur les réfugiés est de se pencher sur les symptômes post-traumatiques liés au vécu prémigratoire. De plus, cette recherche

apporte un éclairage nouveau en s'intéressant au sens et à l'expérience vécue. De cette façon, elle constitue une contribution complémentaire au savoir existant.

Le travail de recherche présenté dans cet article comporte également des limites. Une première limite réside dans le manque de contextualisation des résultats en ce qui a trait aux systèmes de sens culturels et religieux des participants. Rappelons à cet effet que des participants étaient issus de pays d'appartenance différents. L'identité partagée de ces participants de diverses origines relevait donc du fait d'être réfugié, plutôt que de reposer sur une appartenance culturelle commune.

Par ailleurs, les constats présentés dans cet article reflètent la situation de demandeurs d'asile arrivés depuis une durée moyenne de 3 ans et demie. En ce sens, elle révèle les difficultés des débuts de la vie en exil, mais reflète moins la réalité des gens réinstallés depuis plus longtemps. Il pourrait donc être pertinent pour la recherche future de questionner d'anciens demandeurs d'asile ayant obtenu la citoyenneté. Ce type d'étude serait susceptible de refléter davantage l'intégration à plus long terme ainsi que le sens donné à l'exil, avec le recul des années et une disponibilité psychique potentiellement plus grande. De plus, comme cette question a seulement été effleurée en surface dans cette étude, il serait intéressant d'approfondir davantage la compréhension des phénomènes identitaires qui touchent les réfugiés, à la lumière du concept d'identité narrative de Ricœur.

De plus, la recherche future gagnerait à s'inspirer davantage des modèles de recherche-action, afin d'explorer les pistes d'interventions individuelles et collectives susceptibles d'être porteuses pour les réfugiés. La recherche-action permet de faire de la recherche *avec* et non *sur* des sujets par leur inclusion comme membres actifs aux différentes étapes du processus (Meyer, 2000, p. 178). Ce rééquilibrage des pouvoirs paraît particulièrement indiqué avec une population réfugiée dont la période prémigratoire est marquée par une perte de contrôle sur sa vie et la phase post-

migratoire, par une confrontation à des structures sociales parfois aliénantes et contraignantes.

Sur le plan pratique, les résultats supportent plusieurs pistes cliniques. D'abord, les données sur la temporalité indiquent que le désespoir et un sentiment d'impuissance peuvent surgir face à un futur angoissant et incertain, un présent chargé d'impasses et un passé hors conscience ou qui rappelle les pertes et la persécution. Une posture aidante consisterait alors à incarner l'espoir et à soutenir les forces de résilience. En ce sens, comme les sources d'impasses sont souvent socio-économiques et linguistiques, le psychologue devrait avoir une vision élargie de son rôle et se voir comme agent social. La stabilisation des conditions socio-économiques, l'établissement de l'individu dans la communauté et la régularisation de son statut devraient aussi précéder toute intervention classique de psychothérapie (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016). Cela peut signifier diriger vers d'autres sources d'aide comme les ressources communautaires et les travailleurs sociaux ou encore travailler de concert avec celles-ci. De plus, il peut s'avérer aidant de reconnaître et de valider le sentiment d'absurdité et d'absence de sens possiblement ressenti face aux violences du passé (Rousseau et Measham, 2008).

En outre, la meilleure compréhension de l'expérience du rapport au temps, à soi et à autrui issue de cette recherche pourra aussi servir à affiner la capacité de résonance empathique des cliniciens. L'accueil et la validation de l'expérience des réfugiés par les cliniciens sera ainsi susceptible d'amoindrir la souffrance. Ensuite, le constat du combat quotidien livré par les réfugiés en dépit de la souffrance met en lumière l'importance de considérer cette dualité en intervention auprès des réfugiés. Ainsi, ce résultat semble soutenir la pertinence de reconnaître les forces, le courage et la persévérance au même titre que la souffrance, les difficultés et l'adversité. Concrètement, cela impliquerait d'accueillir la souffrance tout en soutenant et reconnaissant les efforts actifs des réfugiés pour améliorer leur situation.

Par ailleurs, l'expérience psychique de rupture identitaire révélée par les données indique la pertinence d'un travail de liaison. Par exemple, l'aidant peut s'intéresser à la culture d'origine du réfugié et à ce qu'il était avant qu'éclatent les conflits ou que débute la persécution, afin d'établir un pont entre le présent et le passé, entre ici et là-bas (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016). Aider la personne ou soutenir la communauté pour qu'elle l'aide à tisser des liens avec autrui et à se familiariser avec le fonctionnement de la société d'accueil, avec ses codes sociaux et culturels, favoriserait le sentiment d'appartenance et ainsi la continuité (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016). En outre, les pertes subies et la souffrance associée nous aiguillent vers un travail d'élaboration psychique du deuil (Papazian-Zohrabian *et al.*, 2016).

Le sentiment de séparation dans le rapport à l'autre indique également l'importance de la qualité du lien tissé dans l'intervention auprès de demandeurs d'asile. Dans cette perspective, la relation thérapeutique pourrait s'avérer réparatrice dans la mesure où elle augmenterait le sentiment d'être connecté et lié à autrui. Ce même thème nous oriente également vers l'importance de cultiver des espaces de collectivité, où les demandeurs d'asile pourraient retrouver un sentiment de communauté. Les organismes communautaires jouent à ce titre un rôle primordial. Pourtant, à l'heure actuelle, les organismes communautaires québécois ne reçoivent pas de subvention de l'État pour les services dispensés aux demandeurs d'asile[54], à l'exception de l'aide pour la recherche de logement. En outre, nos résultats révèlent que la séparation familiale contribuerait significativement au sentiment de rupture et à la souffrance. Ce résultat met en lumière l'importance de la réunification familiale, sur le plan des politiques et de l'accompagnement des réfugiés pour réaliser les démarches administratives associées.

[54] Les subventions de ces organismes financent uniquement les services destinés aux migrants ayant un statut régularisé.

Enfin, les expériences d'exclusion qui ébranlent le sentiment de dignité doivent être entendues. De même, prendre position et valider l'expérience en reconnaissant la violence structurelle présente dans le pays d'accueil comme la violence collective vécue dans le pays d'origine aiderait à créer l'alliance et à rétablir la confiance envers les êtres humains. De plus, pour éviter d'ajouter au fort sentiment de stigmatisation révélé par les réfugiés rencontrés, une certaine prudence quant à la catégorisation diagnostique devrait être observée. Une telle catégorisation « peut être particulièrement aliénant[e] et stigmatisant[e] pour des survivants de la violence et d'injustices » (Hassan *et al.*, 2015, p. 22). Il apparaît important, en raison du contexte systémique qui a entraîné la situation des réfugiés, d'éviter d'attribuer à des failles individuelles et psychiques une souffrance essentiellement sociale, d'où la pertinence de s'intéresser à l'expérience en tant que vécu. En outre, nos résultats suggèrent que la détention ébranle considérablement le sentiment de dignité. Ainsi, on ne saurait trop insister sur l'importance de développer des solutions de rechange à la détention des demandeurs d'asile et de réserver cette pratique aux cas où cela s'avère nécessaire. À l'heure actuelle, la majorité des cas de détention viseraient à vérifier l'identité ou à effectuer un contrôle de sécurité (Cleveland et Rousseau, 2012). Or, un risque pour la sécurité ou des activités criminelles seraient suspectés dans moins de 6 % des cas de détention (Cleveland et Rousseau, 2012). Enfin, le sentiment d'exclusion révélé par nos participants met en évidence l'importance d'un discours public nuancé dans la façon de parler des demandeurs d'asile. Le discours sur les réfugiés menteurs, illégaux ou dangereux, par exemple, peut contribuer au développement de préjugés, ce qui affecte en retour la capacité d'intégration et le sentiment d'inclusion des demandeurs d'asile.

Dans la même lignée, pour plusieurs réfugiés, le quotidien demeure inévitablement imprégné d'une part de souffrance. Celle-ci constitue une partie normale de l'existence qu'il faut éviter de considérer comme pathologique (Hassan *et al.*, 2015). Par ailleurs, la souffrance peut également permettre de renouer des liens sociaux et précipiter le processus de reconstruction de soi. Lorsqu'exprimée et entendue, la souffrance met en

évidence les besoins humains et sociaux à combler. « *La souffrance appelle* » (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013, p. 32). Accueillir cette douleur et en tirer sagesse implique aussi, d'un point de vue existentiel, d'accepter la confrontation à la finitude dans un monde où l'on voudrait défier la limite (Hentsch, 2006). Au plan social, la souffrance appelle une réflexion collective sur l'accueil des réfugiés.

Pour conclure, cette étude nous sensibilise à l'expérience complexe des réfugiés et met en lumière le riche potentiel d'un espace pour se dire et être entendu, dans les sphères intimes et sociales. Elle encourage l'examen des forces et failles de l'accueil que l'on réserve aux réfugiés en plus d'offrir des leviers pour le travail clinique et la recherche future.

Références

Bansel, P. (2013). Same but different: space, time and narrative. *Literacy, 47*(1), 4-9. doi:10.1111/j.1741-4369.2012.00682.x

Bourgeois-Guérin, V. (2012a). *L'expérience de la souffrance chez les femmes âgées atteintes de cancer incurable* (thèse doctorale), Université du Québec à Montréal, Canada). Récupéré le 1er septembre 2016 d'*Archipel*, l'archive de publications électroniques de l'UQAM : http://www.archipel.uqam.ca/5657

Bourgeois-Guérin, V. (2012b). Rupture dans la ligne du temps : la souffrance chez les femmes âgées atteintes d'un cancer incurable et leur interprétation du temps. *Frontières, 25*(1), 127-151.

Cleveland, J. et Rousseau, C. (2012). Mental health impact of detention and temporary status for refugee claimants under Bill C-31. *Canadian Medical Association Journal, 184*(15), 1663-1664. doi :10.1503/cmaj.120282

Eatough, V. et Smith, J. A. (2012). Interpretative Phenomelological Analysis. Dans C. Willig et W. Stainton-Rogers (dir.), *The SAGE Handobook of Qualitative Research in Psychology* (chap. 11, p. 179-194). Los Angeles, CA : SAGE.

Gaillard, G., Talpin, J.-M., Cuvillier, B. et Mercader, P. (dir.). (2014). *Pratiques psychologiques, pratiques citoyennes : engagement, aliénation et lien social.* Paris, France : In Press.

Hassan, G., Kirmayer, L. J., Mekki-Berrada, A., el Chammay, R., Devill-Stoetzel, J., Youssef, A., Jefee-Bahloul, H., Barkeel-Oteo, A. et Ventevogel, P. (2015). *Culture, Context and the Mental Health and Psychosocial Wellbeing of Syrians: A Review for Mental Health and Psychosocial Support staff working with Syrians Affected by Armed Conflict.* Genève, Suisse : United Nations High Commissioner for Refugees.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2001). La fuite de l'Indochine. Dans M. Cutts (dir.), *Les réfugiés dans le monde : Cinquante ans d'action humanitaire* (p. 79-103). Paris, France : Autrement. Récupéré le 5 avril 2017 sur le site de l'agence : http://www.unhcr.org/fr/4ad2f957e.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2011). *Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés : panorama statistique des demandes d'asile déposées en Europe et dans certains pays non européens.* Récupéré le 29 août 2016 du site de l'agence :

http://www.unhcr.org/fr/statistics/unhcrstats/4f3928b29/niveaux-tendances-lasile-pays-industrialises-2011-panorama-statistique.html?query=%C3%A9volution%20demande%20asile%20canada

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2016a). *Global Trends: Forced Displacement in 2015.* Rapport récupéré le 17 août 2016 de http://www.unhcr.org/576408cd7

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2016c). 5 ans de conflit en Syrie : la plus importante crise de réfugiés et de déplacements de populations de notre temps requiert une immense vague de solidarité. Communiqué de presse récupéré le le 5 avril 2017 sur le site de l'agence : http://www.unhcr.org/fr/news/press/2016/3/56e6e3cac/5-ans-conflit-syrie-importante-crise-refugies-deplacements-populations.html

Hentsch, T. (2006). *La mer, la limite.* Montréal, Canada : Héliotrope.

Kim, H. K. et Lee, O. J. (2009). A phenomenological study on the experience of North Korean refugees. *Nursing Science Quarterly, 22*(1), 85-88. doi : 10.1177/0894318408329242

Longneaux, J. M. (2007). La souffrance comme exemple d'une phénoménologie de la subjectivité. *Collection du Cirp, 2,* 61-73.

Marin, C. et Zaccaï-Reyners, N. (dir.). (2013). *Souffrance et douleur : autour de Paul Ricœur.* Paris : Presses Universitaires de France.

Meyer, J. (2000). Using qualitative methods in health related action research. British Medical Journal *320*(7228), 178-181.

Mollica, R. F., Caspi-Yavin, Y., Bollini, P., Truong, T., Tor, S. et Lavelle, J. (1992). The Harvard Trauma Questionnaire: Validating a Cross-Cultural Instrument for Measuring Torture, Trauma, and Posttraumatic Stress Disorder in Indochinese Refugees. *The Journal of Nervous and Mental Disease, 180*(2), 111-116.

Montgomery, C. (2002). The "Brown Paper Syndrome": Unaccompanied Minors and Questions of Status.*Canada's Journal on Refugees, 20*(2), 56-67. Récupéré de http://refuge.journals.yorku.ca/index.php/refuge/article/view/21255

Morrow, S. L. (2005). Quality and Trustworthiness in Qualitative Research in Counseling Psychology. *Journal of Counseling Psychology, 52*(2), 250-260. doi :10.1037/0022-0167.52.2.250

Natvik, E. et Moltu, C. (2016). Just experiences? Ethical contributions of phenomenologically-oriented research. *Scandinavian Psychologist, 3,*

e17. Récupéré le 19 décembre 2016 du site du périodique : http://dx.doi.org/10.15714/scandpsychol.3.e17

Neuner, F., Schauer, M., Klaschik, C., Karunakara, U. et Elbert, T. (2004). A Comparison of Narrative Exposure Therapy, Supportive Counseling, and Psychoeducation for Treating Posttraumatic Stress Disorder in an African Refugee Settlement. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 72*(4), 579-587. doi :10.1037/0022-006X.72.4.579

Papazian-Zohrabian, G., Hassan, G. et Cleveland, J. (2016, mars). *Accueil des réfugiés syriens : Situation actuelle et intervention*, Symposium tenu à Montréal, Canada.

Quintin, J. (2005). *Herméneutique et psychiatrie : pouvoirs et limites du dialogue.* Montréal, Canada : Liber.

Reed, R. V., Fazel, M., Jones, L., Panter-Brick, C. et Stein, A. (2012). Mental health of displaced and refugee children resettled in low-income and middle-income countries: risk and protective factors. *The Lancet, 379*(9812), 250-265. doi : http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(11)60050-0

Rousseau, C. et Measham, T. (2008). Posttraumatic suffering as a source of transformation: A clinical perspective. Dans L. J. Kirmayer, R. Lemelson, et M. Barad (dir.) *Understanding trauma: integrating biological, clinical and cultural perspectives* (275-294). Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.

Smith, J. A. et Osborn, M. (2003). Interpretative Phenomenological Analysis. Dans Smith, J.A. (dir.) *Qualitative psychology: a practical guide to research methods* (51-80). Londres, Angleterre : SAGE Publications.

Vachon, M. (2014). Vers de nouveaux repères de dignité : phénoménologie et rituel d'accompagnement en contexte de maladie dégénérative. *Jusqu'à la mort accompagner la vie, 117*(2), 57-65.

Vachon, M., Fillion, L. et Achille, M. (2012). Death Confrontation, Spiritual-Existential Experience and Caring Attitudes in Palliative Care Nurses: An Interpretative Phenomenological Analysis. *Qualitative Research in Psychology, 9*(2), 151-172. doi :10.1080/14780881003663424

Watters, C. (2007). Refugees at Europe's Borders: The Moral Economy of Care. *Transcultural Psychiatry, 44*(3), 394-417. doi :10.1177/1363461507081638

CHAPITRE IV

ENTRE DONNER, RECEVOIR ET RENDRE : LES DYNAMIQUES RELATIONNELLES ET ÉTHIQUES EN RECHERCHE AUPRÈS DES RÉFUGIÉS

Bélanger-Dumontier, G., Vachon, M. et Caldairou-Bessette, P. (2017). Entre donner, recevoir et rendre : les dynamiques relationnelles et éthiques en recherche auprès des réfugiés. *Revue québécoise de psychologie, 38*(3), 125-150.

Résumé

L'objectif de cet article est de nourrir la réflexion autour de l'éthique relationnelle en recherche auprès des réfugiés. La discussion s'étaye sur l'analyse du discours de réfugiés rencontrés dans le cadre d'une étude plus vaste sur l'expérience vécue de réfugiés québécois, dans une perspective phénoménologique. Dans le contexte de cette étude, les participants ont notamment été questionnés sur leur expérience de recherche. L'interprétation suggérée est croisée à l'analyse intersubjective des dynamiques à l'œuvre dans les rencontres. L'analyse fait ressortir les dynamiques d'échange et la valeur de l'autoprotection au sein des entretiens. L'interprétation est articulée à la lumière des notions de réciprocité, de réflexivité et d'équité.

Mots-clés : réfugié, demandeur d'asile, éthique, recherche qualitative, réflexivité

Chaque année, des millions d'individus fuient leur pays en raison de la persécution, de la violence organisée ou de violations des droits humains. Avec la crise des migrants syriens, ces déplacements ont connu une hausse vertigineuse pour ainsi dépasser des niveaux jamais atteints depuis la Seconde Guerre mondiale (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR], 2016a). Le conflit syrien a entraîné une importante augmentation de la migration forcée dans les pays européens, mais également dans d'autres nations dites « développées » telles que le Canada. La question de l'intégration des réfugiés est donc devenue une préoccupation à l'échelle planétaire et suscite des questionnements fondamentaux dans les pays hôtes. Afin d'assurer l'accueil et l'insertion adéquate des nouveaux arrivants au parcours marqué d'incertitude et de pertes, les milieux de l'intervention communautaire, de la clinique, mais aussi de la recherche tâchent de se mobiliser.

Les individus en situation de migration forcée ont souvent fui leur pays d'origine en raison de la violence organisée qui y sévissait. Tel que l'évoque Rousseau (2000), la violence collective vise la destruction de l'univers symbolique et du tissu social par diverses dynamiques. Que ce soit pour des motifs politiques, culturels, religieux, sociaux ou autres, la violence organisée dont les réfugiés ont été les cibles anéantit les liens entre l'individu et la culture qui l'encadre, ainsi qu'avec les institutions qui le supportent (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). D'ailleurs, ce sont souvent l'indignation, la quête de justice et la méfiance comme stratégies de survie qui permettent aux réfugiés d'échapper aux situations d'abus et de trouver l'asile (Mekki-Berrada *et al.*, 2001; Rousseau, 2000).

Arrivés en terre d'accueil, les migrants se retrouvent néanmoins dans un espace extraterritorial, où ils ne bénéficient plus de la protection habituelle de leur famille ou de leur communauté (Rousseau et Kirmayer, 2010). Ils se retrouvent de nouveau dans une situation de précarité sur le plan de leurs droits ainsi que dans un rapport potentiellement conflictuel avec les autorités institutionnelles. Cela est d'autant plus

vrai dans le contexte récent de la criminalisation de la migration et des lois antiterroristes (Cleveland, 2016). Les individus en situation de migration forcée font également face à une spirale de pertes, lesquelles incluent la perte des repères culturels, du statut social et parfois d'êtres chers décédés ou restés au pays d'origine (Fazel *et al.*, 2012). En outre, leur parcours migratoire a souvent été marqué d'expériences délétères auprès des autorités auxquelles ils ont dû maintes fois raconter leur histoire pour justifier leur recherche d'asile. Certains nouveaux arrivants peuvent également avoir été détenus ou victimes de rapports de pouvoir inéquitables en raison de leur statut migratoire précaire (Cleveland, 2016). C'est donc à la lumière de ce vécu complexe, sur toile de fond de violence et d'injustice, que les rapports relationnels dynamiques qui lient les nouveaux arrivants aux individus et aux institutions des pays d'accueil doivent être compris.

Depuis plus d'une décennie, l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles (ERIT), à laquelle nous appartenons, travaille auprès de réfugiés de la région de Montréal. En effet, cette équipe œuvre au développement, à l'implantation et à l'évaluation de divers programmes de recherche et d'intervention visant le mieux-être de cette population. En tant que chercheurs et cliniciens affiliés à une institution gouvernementale (santé, éducation), nous représentons une forme d'autorité aux yeux des populations migrantes. Toutefois, notre rôle implique également et paradoxalement de dénoncer les possibles abus de ces mêmes autorités institutionnelles. On pense entre autres aux situations de détention ayant des effets délétères sur la santé et l'adaptation des nouveaux arrivants (Cleveland et Rousseau, 2012). Notre position délicate implique donc d'importants défis et questionnements éthiques, précisément dans le contexte où nous entrons en relation avec des individus dont l'histoire de vie peut être marquée de violation des droits et libertés par des autorités institutionnelles. Si de tels questionnements éthiques se posent dans le cadre de l'intervention auprès des réfugiés, ils sont d'autant plus saillants dans le contexte de projets de recherche pour lesquels les participants ne tirent aucun bénéfice concret (Cleveland, 2016).

La réalisation de projets de recherche auprès de réfugiés soulève donc des questionnements éthiques importants tant au plan concret que relationnel. De fait, les complexités éthiques et les risques potentiels de cette recherche sont amplement discutés dans la littérature (Dyregrov *et al.* 2000; Opsal *et al.*, 2016; Zion *et al.*, 2010a, 2010b). D'ailleurs, l'existence même de recherches réalisées auprès de réfugiés est parfois remise en question. Selon cette vision des choses, compte tenu de la vulnérabilité dans laquelle se trouvent les réfugiés, participer à un projet de recherche représenterait à la fois des risques et un fardeau qui ne peuvent être justifiés par les potentiels bienfaits liés à l'avancement des connaissances. Parmi les risques estimés, on souligne entre autres le danger de réactivation de la détresse pour des individus au passé potentiellement traumatique. De plus, certains auteurs mettent en doute la capacité d'émettre un consentement réellement libre des personnes en situation précaire sur le plan des droits et libertés, comme dans le cas des demandeurs d'asile détenus (Zion *et al.*, 2010a, 2010b). Finalement, Macklin (2003) remarque que la recherche auprès de populations vulnérables peut entraîner une forme d'instrumentalisation ou d'exploitation des sujets de recherche, étant donné la disparité de pouvoirs entre chercheurs et participants.

Pourtant, la recherche auprès de réfugiés peut permettre de mieux comprendre leur expérience, afin d'adapter les soins leur étant dédiés (Cleveland, 2016). Ces recherches peuvent également décrire, voire dénoncer certaines conditions de vie, ainsi que jouer un rôle important dans la documentation des impacts potentiels de nos politiques migratoires sur la santé des nouveaux arrivants (Rousseau et Kirmayer, 2010). Plusieurs chercheurs tentent d'ailleurs de mettre en lumière la nécessité de la recherche auprès des réfugiés, tout en adoptant une posture réflexive quant aux risques potentiels (Rousseau et Kirmayer, 2010). Ces écrits soulèvent l'importance de ne pas statuer de la vulnérabilité d'individus sous prétexte de leur appartenance à un groupe dit vulnérable (Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche, 2016). De plus, le fait d'exclure d'emblée les réfugiés de nos recherches se veut également une

forme d'exclusion ayant pour conséquence de les priver de leur droit de parole et de leur droit fondamental à l'autodétermination (Rousseau et Kirmayer, 2010). La valeur et la nécessité de la recherche auprès des réfugiés sont donc soutenues, dans la mesure où ces recherches s'accompagnent de la vigilance éthique qu'elles commandent.

L'impératif de se doter de balises supplémentaires pour penser l'éthique de la recherche auprès des réfugiés a donné lieu à l'élaboration de directives spécifiques en matière d'éthique (Cleveland, 2016). Ces directives incluent des guides permettant d'adapter adéquatement les principes éthiques généraux relatifs à toute recherche auprès de sujets humains aux populations réfugiées. Les directives comprennent à la fois des recommandations concrètes dédiées aux chercheurs, ainsi que des réflexions quant aux enjeux éthiques qui se jouent dans la relation entre le chercheur et les participants, compte tenu des inévitables disparités de pouvoir qu'impliquent ces interactions.

Cependant, les questionnements éthiques suscités par les interactions entre le chercheur et les participants réfugiés ne sont que très rarement évoqués dans la littérature. La plupart des écrits sur le sujet traitent soit des aspects controversés de la recherche ou encore des défis sur le plan de l'éthique procédurale (Vervliet *et al.*, 2015). Peu d'écrits abordent les dynamiques relationnelles de la recherche auprès des réfugiés et, lorsque celles-ci sont abordées, elles sont essentiellement explorées de la perspective des chercheurs (p. ex. : Caldairou-Bessette *et al.*, 2017; Mekki-Berrada *et al.*, 2001). À notre connaissance, aucun écrit n'aborde les enjeux éthiques relationnels à partir du récit des participants sur leur expérience de recherche. Néanmoins, effectuer un retour avec les participants sur leur vécu en recherche peut être une manière sensible de mieux comprendre ce qui s'y joue. Cela représente également une manière pertinente d'incarner une posture réflexive, laquelle contribue en soi à la valeur éthique de la démarche.

Dans cet article, nous nous basons sur les critères de rigueur suggérés par Tracy (2010) pour juger de la valeur éthique de notre démarche. Cette auteure a suggéré une série de critères de qualité pour encadrer la recherche qualitative, lesquels traitent notamment de l'éthique. Tracy relève quatre domaines d'intérêt en éthique de la recherche qualitative, soit l'éthique relationnelle, les aspects procéduraux et situationnels ainsi que la façon de terminer un projet de recherche. Dans le présent article, nous nous pencherons plus attentivement sur la composante relationnelle de l'éthique. Celle-ci peut être définie en tant que posture réflexive par laquelle les chercheurs prennent conscience d'eux-mêmes et de leur impact sur les autres (Tracy, 2010). Les questions d'éthique relationnelle incluraient également les enjeux de réciprocité (Tracy, 2010).

À notre connaissance, seule l'étude de Dyregrov *et al.* (2000) témoigne de l'expérience de recherche de participants réfugiés à partir de leur parole propre. En questionnant directement une portion de leur échantillon sur leur expérience de l'entrevue de recherche, Dyregrov *et al.* (2000) rapportent que la majorité des participants auraient évalué leur expérience de recherche comme étant positive. Ils auraient notamment bénéficié de l'espace de parole leur étant offert afin de s'exprimer librement. Les participants révèlent que les émotions négatives ressenties en entrevue auraient été transitoires et que leur expression aurait même pu entraîner une forme de soulagement. Finalement, le sentiment de contribuer à l'avancement des connaissances aurait également nourri leur expérience de recherche positive. Ces récits permettent d'entrevoir en quoi le fait de participer à un entretien de recherche ne représenterait pas d'emblée un fardeau démesuré du fait d'être réfugié. Au contraire, ces résultats nous invitent à considérer que l'espace de recherche peut être investi de manière positive par les participants. À cet effet, Mekki-Berrada *et al.* (2001) suggèrent que l'espace de recherche peut devenir un nouveau lieu dans l'univers du participant réfugié, ainsi qu'une manière nouvelle et différente de se lier à la société d'accueil.

Néanmoins, davantage d'écrits sont nécessaires pour documenter et explorer en profondeur l'expérience de recherche des réfugiés, telle qu'ils la vivent, et ce, afin de bonifier la valeur éthique de nos démarches. De plus, si l'acceptabilité de la recherche auprès de réfugiés fait tranquillement son chemin dans les écrits savants et spécialisés, de nombreuses réticences sont toujours présentes au sein des comités institutionnels d'éthique et des organisations partenaires qui permettent le recrutement des participants (p. ex. travailleurs de la santé et organismes communautaires). En ce sens, la diffusion d'études sur le sujet est susceptible de contribuer à une réflexion plus nuancée en matière d'éthique de la recherche auprès des réfugiés. Finalement, l'amélioration des pratiques éthiques en recherche passe nécessairement par le dialogue et le partage entre chercheurs (Caldairou-Bessette *et al.*, 2017). C'est précisément à ce dialogue que nous souhaitons prendre part dans cette communication.

4.1 Objectifs et questions de recherche

Par cet article, qui se rattache à un sous-objectif d'une recherche visant à mieux comprendre l'expérience vécue de réfugiés au Québec, nous souhaitons contribuer aux réflexions actuelles en matière d'éthique de la recherche auprès de réfugiés. Bien au fait du caractère polémique et sensible d'une telle recherche, nous nous sommes employées à explorer les manières dont les participants expérimentaient et investissaient l'espace de recherche. Nous nous sommes également questionnées sur les dynamiques relationnelles pouvant se jouer dans cet espace. Tel qu'évoqué plus tôt, en raison du parcours particulier des réfugiés, la dynamique relationnelle qui les lie aux institutions des pays d'accueil est complexe et souvent paradoxale. De plus, en tant que chercheures, les rapports qui nous lient aux réfugiés qui acceptent de participer à nos recherches doivent être compris à la lumière de notre position institutionnelle parfois ambiguë.

À l'instar de Dyregrov *et al.* (2000), nous souhaitions recueillir la parole des participants sur leur expérience de recherche. Toutefois, nous cherchions également à comprendre cette parole en écho aux différentes dynamiques relationnelles susceptibles de s'actualiser dans l'espace de recherche. L'originalité de notre démarche se situe donc dans l'espace créé pour réfléchir aux enjeux éthiques relationnels présents dans la rencontre chercheur-participant, lesquels sont peu abordés dans les écrits. Pour ce faire, tant la parole des réfugiés rencontrés que notre propre vécu en tant que chercheures en relation avec ces participants ont nourri notre compréhension. Dans la section qui suit, nous préciserons les cadres épistémologique, théorique et conceptuel qui ancrent et nourrissent notre réflexion. Par la suite, nous décrirons notre démarche méthodologique, avant de faire place à la présentation de notre analyse.

4.2 Cadres épistémologique, théorique et conceptuel

Par une démarche de recherche qualitative, nous cherchions à développer une compréhension nuancée des significations possibles de l'expérience de recherche de réfugiés, et ce, à partir à la fois de leur parole et des enjeux relationnels dont nous avons fait l'expérience à leur contact. Ainsi, nous souhaitions mieux comprendre la signification d'un phénomène, et non le décrire ou l'expliquer objectivement. En conséquence, notre démarche se situe dans un paradigme constructiviste, lequel stipule une compréhension de la réalité partagée entre chercheur et participant au sein de l'espace de recherche. Un tel paradigme constructiviste considère l'existence de différentes façons de voir la réalité tout aussi valides les unes que les autres, puisque subjectives et dépendantes du contexte dans lequel elles prennent racine (Guba et Lincoln, 1994; Ponterotto, 2005). Ces réalités subjectives sont entendues comme inséparables des individus qui les vivent. En conséquence, le constructivisme adopte une épistémologie transactionnelle et intersubjective (Guba et Lincoln, 1994), laquelle

se veut cohérente avec nos objectifs de recherche. L'intersubjectivité est ici au cœur du processus de recherche. Ainsi, la subjectivité du chercheur constitue une riche source d'informations qui doivent être considérées avec réflexivité (Guba et Lincoln, 1994; Ponterotto, 2005). Par ailleurs, notre reconnaissance de l'intrication complexe entre les multiples réalités et leur contexte se traduit aussi par certains choix théoriques. Notamment, nous considérons que la compréhension de la réalité des réfugiés ne peut être réduite à sa dimension individuelle.

De fait, la violence collective et ses impacts complexes au plan sociopsychique ne peuvent être compris uniquement sous le prisme de la psychopathologie ou même de la résilience individuelle. Nous adhérons davantage aux propositions théoriques de Kleinman et Kleinman (1997), qui proposent de penser les conséquences de la violence organisée sous l'angle de la souffrance sociale. Cette conception met de l'avant l'interaction étroite et complexe entre le vécu personnel et social, entre les dimensions individuelles et collectives, entre le pathologique et le politique (Rousseau, 2000). Dans cet ordre d'idées, le rétablissement d'individus victimes de violence organisée doit inévitablement passer par la reconstruction du lien social.

D'ailleurs, notre réflexion s'est aussi inspirée de la pensée du psychiatre Jean-Claude Métraux. Dans son ouvrage *La migration comme métaphore*, Métraux (2011) puise dans les diverses théories anthropologiques du don pour décrire les liens qui se tissent entre professionnels et patients migrants. Métraux (2011) réfère aux écrits de Marcel Mauss (*Essai sur le don*, 1923-1924) et de Maurice Godelier (*L'énigme du don*, 1996) pour comprendre la parole intime du migrant comme étant sacrée et précieuse. En ce sens, une telle parole serait l'objet d'un don puisqu'elle obligerait le migrant à puiser à même sa vulnérabilité et son vécu pour se relier. Cette parole exigerait donc, selon les théories anthropologiques, un contre-don de la part du professionnel qui l'accueille.

Métraux (2011) réfléchit la forme de ce contre-don sous l'angle de la reconnaissance et de la résonance. Dans le contexte d'échange de paroles, la reconnaissance mutuelle émergerait de la construction partagée d'un sens autour du vécu (Michaud Labonté, 2012). Cette rencontre authentique impliquerait d'abord de reconnaître l'altérité en l'autre, mais aussi les dimensions universelles de l'expérience qui les unissent (p. ex. finitude, souffrance, solitude existentielle, etc.) (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Sur le plan de la résonance, la reconnaissance d'une précarité partagée serait donc susceptible d'instaurer une réelle réciprocité (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Dans cette optique, la reconnaissance demande aussi de reconnaître sa propre responsabilité envers autrui. Si la souffrance représente toujours une forme de demande, la dignité implique d'accueillir avec sollicitude les témoignages de souffrance (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Cette responsabilité demande aussi de reconnaître ses propres limites et paradoxes.

Bien que Métraux (2011) inscrive sa réflexion essentiellement dans le contexte thérapeutique, sa pensée mérite d'être élargie au contexte de la recherche qualitative (de Coulon, 2012), où le don (du participant) et le contre-don (du chercheur) s'avèrent encore plus manifestes. La dynamique du don et de la dette est en effet susceptible de s'actualiser dans l'espace de recherche, tel que l'évoquent d'autres recherches qualitatives auprès de populations migrantes (Bourgeois-Guérin, É., 2012). Dans de telles recherches, les paroles précieuses que les participants offrent peuvent être comprises comme une forme de don, lequel entraîne impérativement une forme de dette ou de contre-don. C'est à même cette obligation de recevoir et de rendre que se situe l'éthique relationnelle de démarches qualitatives telles que la nôtre. Cette dynamique relationnelle a d'ailleurs nourri notre intérêt à mieux comprendre l'expérience de recherche des participants, autant que les manières éthiques de nous relier à eux. Dans la prochaine section, nous proposons de décrire davantage la démarche de recherche que nous avons employée pour explorer nos questions de recherche et développer nos réflexions.

4.3 Démarche méthodologique

4.3.1 Une approche qualitative et phénoménologique

Ancrée dans un paradigme constructiviste, notre démarche qualitative s'inscrit plus spécifiquement dans le courant de la phénoménologie interprétative (*Interpretative Phenomenological Analysis* [IPA]) de Smith et Osborn (2003). Notre approche est d'abord phénoménologique en ce sens où elle interroge le vécu des participants, tel qu'ils en font l'expérience. Toutefois, en plus d'intégrer les principes de la phénoménologie, l'IPA fait davantage place à la portée interprétative de l'analyse des phénomènes (Eatough et Smith, 2012). Plus précisément, l'IPA suggère une interprétation en deux temps. Par cette « double herméneutique » (Smith et Osborn, 2003), on cherche à comprendre les significations de l'expérience des participants, autant que les manières dont ils construisent ces significations. À un premier niveau, le chercheur procède à une description riche du phénomène à l'étude, tel que révélé par le récit des sujets. Ensuite, le second niveau va au-delà du contenu descriptif et manifeste et présente une lecture plus conceptuelle et interprétative du phénomène. Celle-ci prend en considération autant le bagage théorique du chercheur que les intuitions analytiques qui émergent de son contact avec les participants. Pour la recherche dont il est ici question, cette étape interprétative a été nourrie par notre expérience subjective au contact des participants, ainsi que par les écrits sur la souffrance sociale, l'éthique relationnelle et les théories anthropologiques du don.

4.3.2 Participants

La phénoménologie interprétative privilégie une analyse en profondeur du récit des participants, et ce, à partir d'un échantillon plutôt homogène et restreint. Notre échantillon final comprend 14 participants adultes vivant ou ayant vécu le processus de demande d'asile[55]. Les caractéristiques sociodémographiques de notre échantillon sont présentées au Tableau 4.1.

À la suite de l'approbation éthique du projet, les participants ont été recrutés par l'entremise d'organisations communautaires, de nos réseaux socioprofessionnels, ainsi que par une stratégie « boule de neige ». Il importe également de souligner que le recrutement s'est avéré un processus de longue haleine, puisque nous nous sommes heurtées au refus de différentes organisations de collaborer au projet. Celles-ci ont essentiellement évoqué la lourdeur du fardeau que représentait notre demande pour des individus vivant dans des conditions de vie précaires sur le plan des droits et libertés. Notre expérience du recrutement, en ce qu'elle a cristallisé au niveau de notre contre-transfert de recherche, a donc nécessairement contribué aux réflexions du présent article et sera davantage exposée lors de l'élaboration de nos présupposés.

[55] Certains de nos participants étaient toujours en processus de régularisation de leur statut au moment de l'entretien. D'autres avaient déjà obtenu le statut de réfugié après l'achèvement du processus de demande d'asile.

Tableau 4.1 Caractéristiques des participants et mode de recrutement

Caractéristique sociodémographique	Moyenne	Étendue
Durée de résidence au Canada	3,5 ans	4 mois à 16 ans
Genre	Nombre de participants	
Femme	*n* = 8	
Homme	*n* = 6	
Statut migratoire	Nombre de participants	
Demandeur d'asile	*n* = 4	
Réfugié	*n* = 5	
Résident permanent	*n* = 3	
Citoyen	*n* = 2	
Provenance	Nombre de participants	
Afrique	*n* = 6	
Asie	*n* = 2	
Amérique	*n* = 6	
Statut d'emploi	Nombre de participants	
Prestataire de l'aide sociale	*n* = 7	
Travailleur salarié	*n* = 7	
Mode de recrutement	Nombre de participants	
Organismes communautaires	*n* = 6	
Appel au réseau	*n* = 6	
Effet boule de neige	*n* = 2	

4.3.3 Procédures de recherche et données recueillies

La cueillette des données s'est effectuée par le biais d'entretiens semi-structurés (Smith et Osborn, 2003), dans le lieu choisi par le participant (centre de recherche, domicile, etc.). Tous les entretiens ont été réalisés par l'auteure principale. Les participants avaient également le choix de participer à une ou deux entrevues, en fonction de leur disponibilité et de la densité de leur récit. La plupart des entrevues ont été menées en français ou en anglais, lorsque les participants avaient un niveau fonctionnel de l'une ou l'autre de ces langues. Trois participants ont été rencontrés avec un interprète. La durée moyenne des entretiens a été d'environ une heure trente minutes. Lorsque le participant y consentait, les entrevues étaient enregistrées et retranscrites intégralement sous forme de verbatim. À deux reprises, les participants ont préféré que l'entretien ne soit pas enregistré. Dans ces cas, des notes ont été prises par l'intervieweuse, avec la permission des participants.

Puisque notre démarche s'inscrivait dans un projet plus large, l'objectif premier de l'entrevue était d'explorer l'expérience vécue de nos participants, en tant que réfugiés au Québec. Toutefois, par souci éthique, une portion importante des entretiens avait aussi pour objectif d'explorer l'expérience des sujets quant au fait de participer à l'entretien. Cela permettait de nous ajuster à leur expérience et de maximiser leur confort en entrevue. Nos relances sur le processus ont donc amené les participants à parler de la manière dont ils expérimentaient l'entrevue et de la signification qu'ils y attribuaient. En outre, au moment de boucler les entretiens, nous nous assurions de faire un bilan avec les participants. Cela nous permettait de recueillir leurs impressions générales sur le processus de recherche, mais aussi d'évaluer les potentiels besoins de référence ou d'aide thérapeutique à la suite de la recherche. C'est donc à même ces récits que nous avons puisé pour présenter l'analyse du présent article. En parallèle à la réalisation des entretiens, nous avons tenu un journal de bord élaboré afin de

consigner et d'alimenter nos réflexions sur notre propre expérience, ainsi que sur le phénomène.

Pour faire sens de l'expérience de recherche des participants et des dynamiques relationnelles et éthiques à l'œuvre, nous avons analysé leur parole en entretien ainsi que nos notes réflexives. À l'instar de Mekki-Berrada *et al.* (2001), nous avons également utilisé le processus de recherche (p. ex. le comportement des participants et leur façon de parler de leur expérience, l'analyse de notre contre-transfert de recherche, les transgressions du cadre, etc.) en tant que source précieuse d'informations. C'est en ce sens que la méfiance et la difficulté de se dévoiler de certains participants ont alimenté notre réflexion sur les considérations d'éthique relationnelle en jeu. Les demandes explicites formulées à la chercheure qui dépassaient le cadre habituel de la recherche ont également nourri la réflexion sur les dynamiques relationnelles à l'œuvre. De plus, l'analyse de notre contre-transfert de recherche (Devereux, 1980) a constitué une source importante d'intuitions analytiques. En ce sens, des rencontres de supervision ont permis d'élaborer certaines réactions contre-transférentielles ainsi que les enjeux relationnels de nos rencontres avec les participants. D'ailleurs, au moment de réaliser ce projet, nous étions engagées dans un projet de recherche connexe auprès d'une population similaire. Ce projet ciblait quant à lui des familles à statut migratoire précaire, et visait à mieux comprendre leur expérience de soins en santé mentale jeunesse. Cette expérience préalable a permis de riches échanges au sein de notre équipe multidisciplinaire (ERIT). Nous reviendrons dans la section *Mise en lumière des présupposés* sur le rôle que la participation à cette autre étude a joué dans la réflexion ici présentée.

4.4 Analyse, rigueur et réflexivité

Comme suggéré par Smith et Osborn (2003), l'analyse préliminaire a débuté par une immersion dans les récits des participants par le biais de la transcription intégrale des entretiens. La relecture des notes d'entretien a également été effectuée aux étapes initiales de l'analyse. L'immersion dans les données était cruciale à ce stade, afin de saisir en profondeur le sens et la portée des divers extraits, lesquels ont été annotés. Par la suite, les passages significatifs et porteurs de sens quant à nos questions de recherche ont été identifiés. Les extraits se rapportant à la manière dont les participants se reliaient à la recherche, à leurs inquiétudes concernant le consentement, à l'enregistrement ou à la confidentialité ont été identifiés, et un code leur a été attribué. Les expressions d'inconfort ou de bien-être des participants ainsi que les commentaires concernant la relation avec l'intervieweuse ont aussi été codifiés. Ce processus a été répété pour chaque entrevue. Par la suite, les codes ont été regroupés et hiérarchisés en fonction de leurs significations et similarités pour donner lieu à l'identification de thèmes[56] plus larges et inclusifs. À cette étape, les thèmes identifiés ont été mis en parallèle avec les concepts théoriques pertinents pouvant s'y rattacher, pour ainsi nourrir notre réflexion analytique (Smith et Osborn, 2003). L'analyse a également fait ressortir les convergences et les divergences entre les participants quant à leur expérience de recherche (Smith et Osborn, 2003). Les étapes finales d'analyse ont consisté en la mise en lien des différents thèmes émergents avec les réflexions analytiques quant au processus de recherche (recrutement, analyse des réactions contre-transférentielles, expérience de conflits éthiques, etc.). L'analyse fut le fruit d'une élaboration commune entre les auteures, puisque diverses rencontres de discussion ont permis de donner forme aux résultats et d'en affiner la lecture. Par ailleurs, ce type d'espace réflexif entre chercheurs s'avère nécessaire pour assurer une certaine rigueur en recherche qualitative

[56] L'emploi du mot « thème » correspond à la terminologie employée par Smith (2004), laquelle diffère de la nomenclature d'autres auteurs en recherches qualitatives.

(Tracy, 2010). De plus, la qualité des recherches qualitatives inscrites dans un paradigme constructiviste repose également sur la mise en lumière des présupposés des chercheurs (Tracy, 2010).

4.4.1 Mise en lumière des présupposés

De fait, l'explicitation des présupposés du chercheur qualitatif quant à ses valeurs et inclinaisons face au sujet de recherche répond à un impératif de sincérité et d'authenticité (Tracy, 2010). Puisque la présente analyse puise à même notre expérience de la recherche, la clarification de notre position initiale s'avère d'autant plus nécessaire.

Comme évoqué plus haut, au moment de réaliser la présente recherche, nous étions également impliquées dans une autre étude visant à mieux comprendre l'expérience de soins en santé mentale jeunesse de familles à statut migratoire précaire. C'est cette expérience préalable qui nous a sensibilisées à la controverse éthique de la recherche auprès de cette population. Nous avons notamment développé une lucidité accrue de l'artificialité de la recherche et de son apparente futilité quant aux problèmes de vie concrets et souvent pressants auxquels font quotidiennement face les réfugiés. L'inconfort vécu face à notre demande et notre position asymétrique s'est vue renforcée par les défis que rencontrés en cours de recrutement. D'ailleurs, les enjeux déjà à l'œuvre lors du recrutement, autant que les dynamiques de confiance/méfiance rencontrées dans la réalisation de nos projets précédents, ont accru notre désir de mieux comprendre les enjeux éthiques et relationnels associés aux disparités de pouvoir dans la recherche auprès de réfugiés. De plus, en tant que représentantes symboliques d'une société d'accueil dont les lois et institutions s'avèrent parfois hostiles envers les réfugiés, nous portions déjà une forme de culpabilité et d'impuissance, voire un

sentiment de dette à l'endroit de nos sujets de recherche. Ce sentiment était d'ailleurs bien présent avant même d'entamer cette recherche. Notre contre-transfert de recherche et la consultation des écrits nous ont amenées à réfléchir à une forme de réciprocité envers nos participants, pour ainsi envisager l'expérience de recherche sous l'angle de l'échange, tel que compris par les théories anthropologiques du don. Si la nécessité de développer une compréhension plus fine des rapports éthiques et relationnels entre chercheurs et participants a nourri notre intérêt pour cette recherche, elle a également, par moments, bloqué notre pouvoir d'agir autant que notre réflexion.

Ainsi, nous avons entamé notre travail de terrain avec un sentiment de dette envers nos sujets, tout en étant à la recherche des formes de contre-dons possibles. Notre sentiment de dette résultait notamment de a) l'inégalité inévitable de pouvoir entre chercheurs et participants dits « vulnérables », b) de notre position sociale privilégiée en rapport à celle de nos sujets et c) de notre demande en elle-même. Bien entendu, nous allions inévitablement retirer un don de l'échange avec nos participants en actualisant notre démarche de recherche. Conséquemment, nous étions habitées de la nécessité de « rendre ». Nous étions d'ailleurs prêtes à entrevoir autant la confirmation de nos inconforts éthiques que leur possible résolution. Dans la section qui suit, nous présenterons les extraits signifiants des récits que nous avons recueillis auprès des participants. Nous les mettrons en résonance avec les réflexions issues de notre expérience de recherche et avec les écrits ayant nourri l'analyse.

4.5 Résultats

Notre analyse nous a donc permis de comprendre plus en profondeur les significations de l'expérience de recherche des participants en tant que processus dynamique d'échange et de réciprocité, mais aussi de réparation, d'espoir et d'autoprotection.

Nous examinerons pour commencer les motivations et significations derrière l'offre de paroles des participants.

4.5.1 L'offre de paroles et la responsabilité éthique de rendre

Dans un premier temps, le fait de participer à la recherche peut être compris sous l'angle du don. En effet, le participant puise sa parole à même son expérience intime (Métraux, 2011) afin de répondre à la demande du chercheur. Ainsi, on peut d'emblée entrevoir le don des participants comme étant offert au chercheur. C'est d'ailleurs le cas d'Eugène[57], pour qui le simple fait de pouvoir apporter son aide à la chercheure donne sens à sa participation : « Je suis satisfait de sentir que je te donne un coup de main dans l'entrevue. J'espère que ce sera satisfaisant pour tes conclusions, que ça aidera d'une certaine manière pour que ta recherche arrive à bon terme[58] ».

Toutefois, pour plusieurs participants, la portée de leur don dépasse le contexte immédiat de la recherche. Ainsi, le don de participation n'est pas nécessairement dédié directement à la chercheure, mais plutôt offert dans le but d'apporter une contribution à l'avancement des connaissances. C'est d'ailleurs ce qui anime Alina, pour qui coopérer à la recherche en général revêt une signification particulière. Avant d'être exilée au Canada, elle travaillait dans le domaine de la recherche scientifique. D'ailleurs, elle souhaitait ultimement entreprendre des études afin de pouvoir réintégrer ce secteur d'emploi. Pour Alina, le fait de prendre part à un projet de recherche lui permettait de retisser un lien autour de cet intérêt et d'y contribuer :

> J'aime participer à des projets de recherche parce que, dans ma formation, je faisais de la recherche dans mon pays, dans un département de recherche.

---

[57] Les pseudonymes employés sont fictifs pour conserver la confidentialité des participants.

[58] Au besoin, la ponctuation des extraits a été légèrement modifiée afin d'en faciliter la lecture.

> J'aime participer à des recherches. ...Faire évoluer les recherches, c'est ça mon souci.

Pour d'autres participants, le don de leurs paroles est offert en guise de reconnaissance, sous forme de contre-don. C'est précisément le cas d'Ali, qui souhaite exprimer sa gratitude envers sa travailleuse sociale (Jade). Néanmoins conscient que sa participation à l'étude demeure confidentielle, Ali a tout de même accepté de prendre part à l'entretien en reconnaissance du lien de confiance qui l'unit à son intervenante. D'ailleurs, c'est à travers cette gratitude que l'apport à la recherche d'Ali prend son sens :

> Je n'aime pas trop m'exposer ou bien trop pavaner mais vu du... le temps que Jade a pris, qu'elle prend, et tout ça... elle a vu que ça pouvait vous aider dans vos recherches... Parce que moi elle sait que je suis le genre de personne qui ne contourne pas pour dire quelque chose. Je préfère dire ce qui est là. Donc, elle m'a dit que ça devait vous aider dans votre thèse de doctorat, dans vos études et tout ça, c'est pour ça que j'ai accepté. Sans ça je..., elle connaît, il y a beaucoup de choses qu'elle a déjà proposées je dis... je refuse. Parce qu'à un moment je ne voudrais pas me retrouver un jour, je suis en train de marcher et les gens se moquent de moi et tout ça. C'est ce qui fait que c'est difficile que j'aborde même des gens quoi.

Néanmoins, les paroles d'Ali évoquent en quoi la participation à la recherche est exigeante pour lui. Ses propos laissent transparaître une certaine méfiance et le désir de préserver son expérience intime dans la sphère privée. Cet enjeu de confiance sera d'ailleurs abordé plus loin à travers la parole d'autres participants qui partagent une expérience similaire.

Finalement, pour une majorité des participants, le don de leur participation n'est pas offert directement à la chercheure ou pour la science, mais bien à leurs semblables de la communauté réfugiée. En ce sens, le sentiment d'être utile à autrui grâce à la recherche peut être signifiant et permettre de retrouver un pouvoir d'agir et un sentiment d'appartenance. C'est le cas d'Omaira, qui se sent particulièrement solidaire à la cause des réfugiés :

> C'est pour ça que j'ai accepté de participer... Parce que c'est une façon d'en aider d'autres. On est tous différents et on a des raisons différentes pour lesquelles on est ici. On n'est pas tous ici pour la même raison, mais on cherche tous à essayer de se lever doucement, doucement et que notre vie soit réussie.

Que la participation soit dédiée à la chercheure elle-même, à la connaissance ou encore à la communauté réfugiée, cette participation représente une forme de don, laquelle nous place dans une exigence de contre-don (Bourgeois-Guérin, É., 2012). Ainsi, les témoignages de souffrance impliqueraient une demande (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016), qui peut être comprise comme un appel au « contre-don ». En effet, les théories de l'échange suggèrent que tout don génère une dette et appelle implicitement au retour du don (Mauss, 1923-1924). Ce contre-don prend notamment forme dans la responsabilité du chercheur de mener à bien son projet, de le diffuser et d'en maximiser la portée auprès des communautés qu'il vise. On peut réfléchir cette responsabilité éthique encore plus loin, soit le devoir de rendre un récit qui crée un sens (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016), de démontrer la richesse des paroles des participants et de dénoncer les injustices qui affectent cette parole (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Notre responsabilité éthique est également de ne pas déformer cette parole, la minimiser ou la désincarner (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). La sollicitude est donc de mise dans l'accueil de la parole des participants, laquelle est d'ailleurs susceptible d'incarner une forme de contre-don. Cet aspect sera d'ailleurs approfondi dans la prochaine section.

4.5.2 La dette et le contre-don

L'entretien de recherche ne se résumerait donc pas à la demande du chercheur et représenterait également une forme de (contre-)don au participant (Bourgeois-Guérin,

É., 2012). Bien que le chercheur sollicite la parole du participant, il lui offre également un espace pour la déployer, l'accueillir et la reconnaître. L'entretien peut ainsi représenter un lieu d'écoute que les sujets peuvent investir de plusieurs façons (Bourgeois-Guérin, É., 2012). D'ailleurs, plusieurs des participants ont évoqué que l'entretien leur a offert un espace d'échange où ils se sont sentis entendus, où ils ont pu soulever certaines questions ainsi qu'exprimer colères et frustrations. Certains participants ont aussi mentionné qu'ils n'avaient jamais auparavant été accompagnés dans l'exploration des recoins plus sombres de leur expérience. À cet effet, Nadia rapporte en quoi l'espace de parole unique de la recherche lui a permis de se sentir comprise :

> C'est complexe et c'est parce qu'on a perdu notre appartenance [...]. C'est seulement nous et on va chercher une certaine intégration dans ce pays, mais quand on parle avec la famille, ils ne comprennent pas, ne comprennent pas. Avec les personnes qui habitent ici, ils ne comprennent pas. Avec les personnes de là-bas, ils ne comprennent pas. Alors, c'est pour ça, je trouve magnifique que je puisse parler, je ne sais pas. Et je pense que tu comprends plus parce que tu fais la recherche de ça, mais je ne cherche pas à ce que tu me donnes une psychothérapie, mais beaucoup pouvoir parler. Oui.

Plus tard dans son récit, Nadia ajoute que l'entretien lui a permis de comprendre certaines expériences jusque-là difficiles à intégrer. En effet, le partage d'un sens peut permettre la sortie de l'absurde et un premier rétablissement du lien social (Rousseau, 2000). Ici, ce lien passe par la qualité de l'écoute et de l'accueil offert à Nadia.

De manière similaire, pour Lupita, le témoignage de son expérience en entretien aurait eu un effet vitalisant. Elle dira qu'à travers la rencontre, elle a pu mieux comprendre ses difficultés pour ainsi communiquer ses besoins à ses intervenants. D'ailleurs, lors de notre deuxième rencontre, Lupita nous mentionne qu'elle a discuté de nos échanges avec sa travailleuse sociale :

> Je lui ai dit [...] qu'on avait pris rendez-vous, que j'étais venue au CLSC et comment vous vous appelez. Je lui ai dit : « On a vraiment bien discuté avec elle... J'étais vraiment éveillée et j'étais contente. J'ai beaucoup parlé avec elle et j'ai partagé avec elle mes soucis que j'ai dans le cœur... ».

La parole de Lupita met en lumière la fonction revigorante du partage. Pour d'autres, c'est la fonction cathartique de la parole qui soulage. C'est le cas d'Omar, qui a été victime de torture dans son pays d'origine :

> Chaque fois que je parle de mon expérience, c'est comme si je diminuais un peu en colère. Le problème, c'est que je ne parle pas de mon expérience à n'importe qui. Donc, chaque fois que je parle, si j'ai quelque chose dans le cœur qui me gêne et que je sors ça de mon cœur, c'est comme si tout était fini, libéré [en ajoutant un geste qui évoque la libération].

En se libérant d'une expérience souffrante, Omar se voit délesté d'une part de sa colère. Le témoignage d'Omar comme les derniers extraits suggèrent que le sens donné à la recherche dépasse l'horizon du don. En effet, les participants révèlent qu'ils puisent à même l'entretien et le lien à la chercheure pour répondre à leurs besoins personnels. Leur participation semble justifiée en partie par l'espoir que la recherche leur soit également profitable, par le biais des bienfaits de la rencontre et de l'espace de parole. Plusieurs participants comme Omar, Lupita et Nadia ont effectivement verbalisé en quoi la rencontre de recherche leur avait été bénéfique.

En outre, Ali nous précise que ses « paroles précieuses » (Métraux, 2011) ne peuvent trouver voix que dans des espaces sacrés. À cet effet, Métraux (2011) mentionne que la préservation des sphères sacrées, notamment en reconnaissant le droit au silence des personnes qui se confient, constitue un remède aux maladies du lien[59]. D'ailleurs, la dynamique parole/silence est nécessairement à l'œuvre dans la rencontre de recherche et appelle à la diligence du chercheur pour ne pas forcer une parole et ainsi faire violence.

---

[59] Métraux (2011) réfère à l'appellation « maladie du lien » pour évoquer les situations de souffrance sociale souvent vécues par les réfugiés. La torture vécue par Omar peut notamment être comprise ainsi.

4.5.3 Don et autoprotection : la valeur éthique du silence

C'est d'ailleurs de manière explicite que certains participants nomment leur besoin de silence. Ce silence peut permettre au participant de se protéger d'un dévoilement non désiré, souvent quant aux expériences trop intimes ou mortifères. C'est le cas de Lupita, qui exprime librement son besoin de silence en entrevue. En effet, cette participante a été arrêtée et détenue à l'arrivée au pays. Cette arrestation a été une expérience très humiliante, comme en témoignent ses larmes lorsqu'elle évoque l'épisode. Quand la chercheure souhaite explorer davantage son vécu de l'arrestation, Lupita fixe la limite qu'elle ne souhaite pas franchir :

> I.[60] : Aujourd'hui quand vous parlez de l'arrestation, qu'est-ce que ça vous fait?
> P. : De l'arrestation? Vraiment je ne veux même pas en parler, parce que ça me fait mal.
> I. : Ça fait trop mal…
> P. : Oui, ça me fait mal. Vraiment.
> I. : D'accord, on n'en parlera pas.
> P. : Je n'aime pas vraiment ça, je n'ai pas aimé…

Si l'entretien de recherche est susceptible de réactiver la détresse, il peut aussi contribuer à la mettre en sens ou encore de retisser un lien social autour (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). En effet, le fait d'exprimer un besoin de silence et qu'il soit reconnu peut contribuer à restaurer le sentiment d'intégrité souvent détruit par les expériences traumatiques. Le silence peut donc être compris comme une stratégie d'autoprotection et d'autodétermination.

Si la nécessité du silence s'impose en tant que stratégie de préservation pour certains participants, elle peut aussi témoigner de la méfiance que d'autres ressentent envers la

---

[60] Dans les extraits présentés dans ce format, les lettres I. et P. réfèrent aux interventions de l'intervieweuse (I) et de la participante (P).

recherche. Cette méfiance doit être comprise à la lumière du vécu unique des réfugiés. En effet, à l'issue d'un parcours migratoire complexe, privés de leurs repères sociaux et culturels habituels, les réfugiés peuvent se questionner sur l'indépendance institutionnelle et politique des chercheurs. D'ailleurs, le fait que certains entretiens aient eu lieu dans un établissement public du réseau de la santé a pu semer le doute dans l'esprit des participants quant aux rôles et allégeances des chercheures. De plus, la notion même de liberté d'expression est inhabituelle pour certains réfugiés. Dans ce contexte, le silence et la méfiance deviennent une question de survie. Notre rencontre avec Manuel permet d'illustrer les risques de la parole et l'impératif de certains silences :

> Parler va me tuer. Quand les mots sont dans ma bouche, c'est dangereux. C'est normal que je ne vous dise pas tout. Je ne suis pas méchant, mais si vous saviez ce que j'ai vécu, vous aussi vous ne diriez pas tout. Je pourrais vous dire mon histoire. Je comprends les questions, mais je me garde une réserve[61].

Le contenu particulièrement mortifère de notre rencontre avec Manuel nous a considérablement ébranlées. Notre contre-transfert est potentiellement le reflet d'une charge traumatique, laquelle est susceptible d'être transmise par la voie du récit (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). C'est d'ailleurs dans un lien de relative méfiance que Manuel investit l'espace de recherche. Par exemple, Manuel a refusé l'enregistrement et a demandé de lire les notes d'entretien de l'intervieweuse, en exigeant que certains passages soient effacés. Ceux-ci concernaient principalement son histoire prémigratoire et sa vision des structures d'accueil dédiées aux réfugiés au Canada. Dans cet exemple, la parole n'est plus chargée de sa valence réparatrice et semble plutôt refléter une expérience négative, voire traumatique. Dans ces circonstances où le participant vit potentiellement une forme de retraumatisation, le respect du droit au silence est primordial. En plus, le chercheur doit réfléchir sa posture et la dynamique

[61] Cet extrait est tiré des notes manuscrites de la chercheure, puisque cet entretien n'a pas été enregistré à la demande du participant.

relationnelle qui se produit, afin d'éviter de reproduire une forme de souffrance sociale à même l'entretien de recherche. Dans ces conditions, la protection des participants et la recherche de leur bien-être ont toujours prévalu sur la cueillette de matériel[62].

Ainsi, nous avons délicatement exploré la méfiance de Manuel en entrevue et lui avons rappelé sa liberté de mettre fin à l'entretien ou à la recherche si la situation s'avérait trop inconfortable. Manuel a néanmoins réitéré son désir de témoigner, sous ses conditions, et malgré la méfiance qui l'habitait. Il demeure difficile de trouver un sens à la participation de Manuel, puisque nous n'avons pas pu obtenir sa parole sur celle-ci, ce qui est aussi révélateur de sa méfiance. Cependant, puisque le récit de Manuel contenait de multiples références à son histoire traumatique, nous pouvons supposer le besoin de se délester d'une part de souffrance en la partageant. Cette interprétation nous permettrait également d'expliquer l'amplitude de nos réactions contre-transférentielles à la suite de l'entretien. D'autre part, il est aussi possible que Manuel ait accepté de poursuivre l'entretien parce que nous lui avons permis de poser les conditions de son dévoilement. Il a ainsi pu taire des aspects de son récit et censurer certaines traces de son témoignage. Le silence, autant que la censure, deviennent ici des stratégies d'autodétermination et d'autoprotection qui peuvent être comprises en lien avec les droits qui ont été bafoués en période prémigratoire.

C'est entre autres en écho au besoin d'autodétermination que certains participants apprécient la liberté qui leur est octroyée dans l'entretien de recherche. Certains d'entre eux utilisent cette liberté pour aménager le format de l'entretien afin d'y trouver un relatif sentiment de sécurité. Certains choisissent de refuser l'enregistrement pour éviter de reproduire des situations vécues dans le passé, comme le climat interrogatoire de l'audience pour la demande d'asile. D'autres acceptent de se livrer uniquement dans

---

[62] Cette priorisation du bien-être du participant sur la cueillette de données peut par exemple impliquer, selon les besoins du participant et la situation, de réviser le consentement, mettre fin à l'entretien, rediriger l'entretien vers l'exploration des forces et de la résilience, explorer le vécu du participant quant à son expérience de l'entretien, etc.

l'anonymat le plus complet possible. Finalement, des participants refusent de répondre à certaines questions ou encore de donner certaines informations, telles que le pays d'origine. Si certains participants semblent à l'aise d'instaurer les limites de leur dévoilement, d'autres, comme Fiona, peinent à mettre en mots leur inconfort. L'échange qui suit en témoigne :

> I. : Vous dites que vous ne vous sentez pas confortable avec l'enregistrement ?
> P. : Oui, mais c'est correct.
> I. : Pouvez-vous m'en dire plus ?
> P. : Oh non l'enregistrement, je n'avais jamais fait ça avant que vous veniez la dernière fois, mais c'est correct, pas de problème.
> I. : Et la dernière fois, comment avez-vous vécu le fait d'être enregistrée ?
> P. : Mmmm...
> I. : Est-ce que ça s'est bien passé pour vous ?
> P. : Oui [Rire de la participante]
> I. : Pas vraiment ?
> P. : Oui, mais ça ne dérange pas, je n'ai rien à cacher.
> I. : Humm vous savez que tout est confidentiel par contre…

Nous nous sommes longuement questionnées sur la réaction de Fiona. Au moment de l'entretien, nous avons jugé adéquat de faire confiance au consentement de la participante à l'enregistrement, malgré un certain flou face à son vécu. Notre décision peut toutefois être remise en question. On ignore si la réaction de Fiona témoigne de l'aspect inusité de l'enregistrement ou si elle éprouve un réel malaise qu'elle n'ose pas verbaliser. En ce sens, l'enregistrement pourrait éveiller certaines craintes, notamment en regard à la confidentialité et aux conséquences possibles si son témoignage était mal utilisé. Ainsi, si certains participants semblent retrouver une forme de pouvoir d'agir dans l'instauration de limites en entretien ou en empruntant la voie du silence, notre échange avec Fiona met également en lumière l'asymétrie des rapports chercheur-participant. Ce constat met en évidence la nécessité de la réflexivité et d'un sens accru de l'éthique relationnelle chez le chercheur.

4.5.4 L'attente d'un contre-don : les demandes des participants

Finalement, notre sensibilité éthique peut être mise à l'épreuve dans les situations qui font ressortir l'asymétrie des rapports. Cette disparité est d'ailleurs susceptible de nourrir le sentiment de dette. Comme souligné plus haut, certains participants peuvent offrir leur contribution dans l'attente (consciente ou non) d'un contre-don concret de la part du chercheur, ou la recherche d'un bénéfice personnel, plutôt que par désir de donner. C'est précisément le cas pour Olivia, qui nous a demandé si nous avions un travail à lui offrir. La question d'Olivia laisse transparaître l'artificialité de la recherche face aux problèmes concrets auxquels doivent faire face les réfugiés au quotidien. À cet effet, Mekki-Berrada *et al.* (2001) remarquent que certains réfugiés jugent les bénéfices indirects de la recherche non prioritaires et inutiles, précisément dans le contexte où leurs besoins personnels plus immédiats ne peuvent être satisfaits.

Ce type de demande de la part des participants peuvent être déstabilisantes pour le chercheur, en raison des enjeux éthiques et relationnels qu'elles soulèvent. Ces demandes forcent le chercheur à se questionner sur son rôle et ses limites face aux participants. À cet effet, Opsal *et al.* (2016) prônent une forme de réciprocité dans la recherche. Cela peut parfois passer par la réponse à certaines demandes, quand cela est possible et approprié. C'est d'ailleurs cette approche qui a guidé la plupart de nos interactions. Par exemple, une de nos participantes (Fatima) souhaitait entreprendre une formation afin de devenir infirmière. Elle cherchait donc à acquérir de l'expérience en tant que bénévole en milieu hospitalier. Lors de notre deuxième entretien, Fatima souhaitait que nous l'informions sur les démarches à entreprendre afin de s'impliquer bénévolement. Nous avons donc consenti à cette demande, en prenant le temps de naviguer sur Internet avec elle, à la recherche des informations susceptibles de concrétiser son projet de vie.

Au-delà de l'aide concrète qu'il peut apporter aux participants, le chercheur peut également représenter une ressource dans les moments d'adversité. Ce fut le cas pour Omaira, qui nous a contactées en situation de crise, lorsque sa demande d'asile a été refusée. Elle nous a appelées en pleurs, à la recherche d'aide juridique. Nous avons donc recherché pour elle des ressources destinées aux demandeurs d'asile déboutés.

Finalement, les participants peuvent également investir le chercheur sur les plans personnel et relationnel. Ce fut le cas pour Lupita, qui a plusieurs fois formulé explicitement son désir de se lier d'amitié avec l'intervieweuse. Eugène a pour sa part formulé le souhait d'entretenir des échanges téléphoniques avec l'intervieweuse. Dans ces deux cas, on peut comprendre le désir des participants de briser la solitude ou de recréer des liens sociaux en entretenant un lien avec la chercheure. Tout en explorant auprès des participants la signification de leur demande, les limites personnelles, mais aussi professionnelles de la chercheure ont été exposées. Cela aura notamment permis à Lupita de s'ouvrir sur certaines de ses déceptions et frustrations dans ses interactions sociales au Canada.

Somme toute, l'expérience de recherche peut symboliser un don, un désir de lien, une occasion de soulagement ou l'affirmation d'un besoin d'autodétermination. Ce vécu doit être compris dans ses aspects dynamiques, changeants, et par l'entremise de ses significations potentielles multiples. L'expérience de recherche peut témoigner du rapport mouvant que les participants entretiennent face à leur propre expérience, autant que de leur ambivalence à la partager. Ils peuvent ainsi faire l'expérience de différents besoins simultanés : se livrer, être soulagé, être compris, se lier ou encore se protéger. Cela doit être compris à la lumière des dynamiques complexes d'oppression, souvent traumatiques, vécues par les réfugiés.

4.6 Discussion

C'est à travers la parole de nos sujets, mais également de notre vécu et d'écrits que nous avons tenté d'élaborer une compréhension de la signification de l'expérience de recherche des participants, ainsi que des enjeux relationnels et éthiques qui s'y rattachent.

En effet, sans être égalitaires, les liens qui se tissent entre participants réfugiés et chercheurs peuvent être compris en tant qu'échange. D'ailleurs, pour Métraux (2011), une première solution à la souffrance passe par le rétablissement du lien social, lequel peut être tissé dans l'espace de recherche (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Pour certains, le sens de la recherche peut résider en partie dans le désir de répondre à des intérêts personnels (p. ex. briser l'isolement, partager sa souffrance, obtenir une aide concrète), mais peut aussi être compris comme une tentative de reconstruction du lien social (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Comme Mekki-Berrada *et al.* (2001), nous avons constaté qu'une partie des participants semblent réticents à tisser de nouveaux liens. Dans ce cas, l'entretien de recherche, teinté de méfiance, semble à l'image des liens brisés qui demandent réparation. En toile de fond de ces différentes façons d'investir la recherche se dessine un contrat implicite d'échange.

Par l'offre des « paroles précieuses » (Métraux, 2011) du participant, souvent puisées à même son expérience souffrante, le chercheur est appelé à s'investir en tant que personne humaine dans la relation. À l'opposé, tenir à conserver une distance professionnelle empêchant l'autre d'être reconnu (Michaud Labonté, 2012) serait susceptible d'amplifier l'inégalité des rapports. Ainsi, le chercheur a la responsabilité, dans la mesure du possible, d'accueillir l'expérience souffrante du participant pour que cette dernière soit entendue, soit plus signifiante, vivante et, potentiellement, pour qu'elle s'estompe graduellement (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016).

En plus d'appeler à une sollicitude authentique, le don que le participant puise en sa parole précieuse entraîne une forme de dette (Bourgeois-Guérin, É., 2012). Certains participants semblent avoir bénéficié de la recherche et semblent donc avoir reçu une forme de contre-don, que ce soit à travers une écoute empathique ou la réponse à certaines demandes concrètes des participants. Enfin, le contre-don peut aussi prendre forme indirectement, à travers un don remis non pas aux participants directement, mais plutôt à la communauté réfugiée, à travers les retombées de la recherche ou l'engagement des chercheurs en faveur des demandeurs d'asile.

Lorsqu'il est impossible d'actualiser concrètement un contre-don, Métraux (2011) suggère la voie de la reconnaissance, tel que l'élabore Ricœur (2005). Cette voie de la reconnaissance honore la vulnérabilité et la précarité partagées entre le chercheur et le participant. Elle implique la reconnaissance de notre propre impuissance face à l'autre, de notre insuffisance et de notre ignorance. En ce sens, le chercheur prend contact avec sa propre vulnérabilité, ce qui peut permettre à la réciprocité de s'établir. D'ailleurs, une certaine équité entre chercheur et participant ne pourrait être établie que par la reconnaissance de la fragilité qu'ils partagent (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Cette reconnaissance est susceptible de générer capabilité et réciprocité. Elle serait en conséquence la pierre angulaire de la thérapeutique du lien social (Michaud Labonté, 2012), voire de l'éthique relationnelle en recherche. L'éthique relationnelle se lie d'ailleurs à l'éthique du soin en ce sens où elle valorise le respect mutuel, la dignité et la connexion intime nécessaires entre investigateur et investigué (Tracy, 2010).

Néanmoins, comme chercheur, notre désir du bien peut aussi devenir une tache aveugle, précisément dans le contexte de la recherche auprès d'individus ayant subi de la violence organisée. Nous devons en effet reconnaître notre insuffisance, mais également notre responsabilité envers eux. C'est ce qu'évoquent Rousseau et Kirmayer (2010) en rappelant que nous bénéficions d'une affiliation à certaines institutions oppressantes à l'endroit des réfugiés, de laquelle nous retirons aussi des bénéfices.

Cette affiliation institutionnelle ne peut être totalement séparée d'une forme de responsabilité morale. C'est précisément cette posture paradoxale et inconfortable chez le chercheur qui peut l'amener à investir sa recherche de manière défensive ou encore à fléchir à des aspects de son contre-transfert en abandonnant ses recherches. En matière de reconnaissance, c'est sans doute cette part de l'expérience qui est la plus difficile à concevoir. Pourtant, ce n'est qu'à partir de la pleine reconnaissance de notre position ambiguë, insuffisante et paradoxale qu'une posture éthique est susceptible d'émerger.

4.7 Conclusion et implications

À l'issue de cette démarche, nous pouvons de nouveau nous interroger sur la pertinence éthique de la recherche auprès de réfugiés. Loin de clore le débat, notre réflexion nous permet néanmoins d'offrir un éclairage nuancé sur la valeur éthique de cette recherche. Le fait de comprendre la dynamique de recherche sous l'angle des théories anthropologiques de l'échange nous permet d'être plus lucides quant à ce qui se joue au plan éthique entre chercheurs et participants. Cela peut aiguiser la pensée des chercheurs souhaitant s'investir auprès des populations réfugiées.

Notre réflexion soulève aussi l'amplitude de cet investissement, ses richesses autant que de ses défis. Nous insistons également sur la nécessité de puiser à même notre impuissance, notre insuffisance et notre vulnérabilité pour établir une réciprocité authentique avec les participants. Force est de reconnaître que cette recherche est susceptible de nous bouleverser et de nous déstabiliser (Mekki-Berrada *et al.*, 2001). Le sentiment de dette parfois à l'origine de nos démarches peut obstruer notre vue, en occultant la reconnaissance nécessaire de la violence qui accompagne parfois nos démarches. En guise de conclusion, nous pouvons nous inspirer des paroles d'Hannah

Arendt, elle-même réfugiée aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Dans *Condition de l'homme moderne*, la philosophe nous interpelle quant à la nécessité de la réflexion, qui doit précéder et accompagner tout agir : « Ce que je propose est [...] très simple : rien de plus que penser ce que nous faisons! » (Arendt, 1983, p. 38). Penser le don et la dette aura ainsi été pour nous une façon de tendre vers une posture de recherche éthique, dont l'actualisation sera toujours à poursuivre.

Références

Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne*. Paris, France : Pocket.

Bourgeois-Guérin, É. (2012). *Entre l'advenu et le devenir, la vie suite au génocide : Vers une compréhension dynamique de l'expérience d'hommes rwandais*. (thèse doctorale, Université du Québec à Montréal [UQAM], Canada). Récupéré d'*Archipel*, l'archive de publications électroniques de l'UQAM : http://www.archipel.uqam.ca/5127

Bourgeois-Guérin, V. et Beaudoin, S. (2016). La place de l'éthique dans l'interprétation de la souffrance en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, *35*(2), 23–44

Caldairou-Bessette, P., Vachon, M., Bélanger-Dumontier, G. et Rousseau, C. (2017). La réflexivité nécessaire à l'éthique en recherche : l'expérience d'un projet qualitatif en santé mentale jeunesse auprès de réfugiés. *Recherches Qualitatives, 36*(2), 29-51.

Cleveland, J. (2016). Directives en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée. Ébauche pour fins de commentaires. Document inédit non publié.

Cleveland, J. et Rousseau, C. (2012). Mental health impact of detention and temporary status for refugee claimants under Bill C-31. *Canadian Medical Association Journal, 184*(15), 1663-1664. doi :10.1503/cmaj.120282

de Coulon, G. (2012). « Métraux, J.-C. (2011). La migration comme métaphore ». Compte rendu d'ouvrages. Récupéré le 23 janvier 2017 de http://www.ethnographiques.org/2012/deCoulon

Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*. Paris, France : Flammarion.

Dyregrov, K., Dyregrov, A. et Raundalen, M. (2000). Refugee Families' Experience of Research Participation. *Journal of Traumatic Stress, 13*(3), 413-426. doi :10.1023/a:1007777006605

Eatough, V. et Smith, J. A. (2012). Interpretative Phenomelological Analysis. Dans C. Willig et W. Stainton-Rogers (dir.), *The SAGE handbook of qualitative research in psychology* (chap. 11, p. 179-194). Los Angeles, CA : Sage.

Fazel, M., Reed, R. V., Panter-Brick, C. et Stein, A. (2012). Mental health of displaced and refugee children resettled in high-income countries: risk and protective factors. *Lancet, 379*(9812), 266-282. doi : 10.1016/s0140-6736(11)60051-2

Godelier, M. (1996). L'énigme du don. Paris, France : Fayard.

Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche (GER). (2016). *Piloter l'éthique de la recherche humaine*. Gouvernement du Canada. Récupéré le 27 décembre 2016 de http://www.pre.ethics.gc.ca/eng/index

Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1994). Competing Paradigms in Qualitative Research. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of qualitative research*, (p. 105-117). Thousand Oaks, CA : Sage.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2016a). *Global Trends: Forced Displacement in 2015*. Rapport récupéré le 17 août 2016 du site du HCR : http://www.unhcr.org/576408cd7.

Kleinman, A. et Kleinman, J. 1997. The Appeal of Experience; The Dismay of Images: Cultural Appropriations of Suffering in Our Times. Dans A. Kleinman, V. Das et M. Lock (dir.), *Social suffering* (pp. 1-24). Berkeley : University of California.

Macklin, R. (2003). Bioethics, vulnerability, and protection. *Bioethics, 17*(5-6), 472-486. doi :10.1111/1467-8519.00362

Mauss, M. (1923-1924). Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives. *L'Année Sociologique, 1*(2).

Mekki-Berrada, A., Rousseau, C. et Bertot, J. (2001). Research on Refugees: Means of transmitting suffering and forging social bonds. *International Journal of Mental Health, 30*(2), 41-57.

Métraux, J.-C. (2011). *La migration comme métaphore*. Paris, France : La Dispute.

Michaud Labonté, T. (2012). *La migration comme métaphore* [Note de lecture]. *Alterstice, 2*(1), 109-114.

Opsal, T., Wolgemuth, J., Cross, J., Kaanta, T., Dickmann, E., Colomer, S. et Erdil-Moody, Z. (2016). "There are no known benefits...": Considering the risk/benefit ratio of qualitative research. *Qualitative Health Research* 26(8), 1137–1150. doi : 10.1177/1049732315580109

Ponterotto, J. G. (2005). Qualitative research in counseling psychology: A primer on research paradigms and philosophy of science. *Journal of Counseling Psychology, 52*(2), 126-136.

Ricœur, P. (2005). *Parcours de la reconnaissance.* Paris, France : Gallimard.

Rousseau, C. (2000). Les réfugiés à notre porte : violence organisée et souffrance sociale. *Criminologie, 33*(1), 185-201. doi : 10.7202/004743ar

Rousseau, C. et Kirmayer, L. (2010). From complicity to advocacy: The necessity of refugee research. *The American Journal of Bioethics, 10*(2), 65-67.

Smith, J.A. (2004). Reflecting on the development of interpretative phenomenological analysis and its contribution to qualitative research in psychology. *Qualitative Research in Psychology, 1*(1), 39-54.

Smith, J. A. et Osborn, M. (2003). Interpretative Phenomenological Analysis. Dans J.A. Smith (dir.) *Qualitative psychology: a practical guide to research methods* (51-80). Londres, Royaume-Uni : Sage.

Tracy, S. J. (2010). Qualitative quality: Eight "Big-Tent" Criteria for excellent qualitative research. *Qualitative Inquiry, 16*(10), 837-851. doi :10.1177/1077800410383121

Vervliet, M., Rousseau, C., Broekaert, E. et Derluyn, I. (2015). Multilayered ethics in research involving unaccompanied refugee minors. *Journal of Refugee Studies, 28*(4), 437-467. doi :10.1093/jrs/feu039

Zion, D., Briskman, L. et Loff, B. (2010a). Response to open peer commentaries on "Returning to history: The ethics of researching asylum seeker health in Australia". *The American Journal of Bioethics, 10*(2), W6-W7.

Zion, D., Briskman, L. et Loff, B. (2010b). Returning to history: The ethics of researching asylum seeker health in Australia. *The American Journal of Bioethics, 10*(2), 48-56.

CHAPITRE V
DISCUSSION

L'objectif principal de la thèse consistait à décrire et à mieux comprendre l'expérience vécue des réfugiés au Québec. Pour ce faire, nous avons exploré en profondeur l'expérience subjective des réfugiés lors d'entretiens qualitatifs. En deuxième lieu, nous avons cherché à mieux comprendre l'expérience de recherche de nos participants, ainsi que les dynamiques relationnelles et éthiques s'y rattachant. Dans le présent chapitre, nous revenons dans un premier temps sur les résultats présentés dans chacun des articles. Dans un deuxième temps, les analyses et conclusions liées aux deux objectifs de recherche sont croisées pour faire ressortir la complémentarité des deux questionnements. Ensuite, l'apport de la thèse à la discipline de la psychologie ainsi que les leçons pour le milieu communautaire sont abordés. En dernier lieu, nous traitons des forces et limites de l'étude et discourons sur les implications pour la recherche future.

5.1 L'expérience vécue des réfugiés

Le premier article a exposé les essences de l'expérience vécue de nos participants, d'après notre analyse phénoménologique. Trois thèmes principaux ont émergé. Tout d'abord, le discours des personnes rencontrées révèle un rapport au temps altéré, sous le thème d'un horizon temporel sans refuge. Ensuite, les réfugiés témoignent d'une oscillation entre la rupture et la continuité du sentiment de soi. Enfin, leur rapport au monde est marqué par la quête d'une existence digne qui se bute souvent à l'exclusion.

En effet, les réfugiés rencontrés parlent de perturbations dans le temps vécu. D'une part, le présent et le futur seraient marqués par l'impasse, l'attente et l'incertitude.

Précisément, l'altération du temps vécu semble étroitement reliée aux sentiments d'exclusion et de dignité bafouée. L'attente d'une vie meilleure et d'une plus grande intégration à la société semble ainsi participer au sentiment d'horizon temporel suspendu. Tandis qu'Agier (2002) réfère au confinement social extrême dans sa réflexion anthropologique sur les camps de réfugiés, nos participants témoignent également d'un état de confinement qui déforme le temps. Sous cet angle, l'altération du temps vécu est corollaire d'une identité sociale mise entre parenthèses (Agier, 2002). Effectivement, l'attente d'un statut régularisé situe les réfugiés hors temps, hors lieu (Agier, 2002). L'impression de flottement temporel peut ainsi être reliée à une forme d'errance ou de déracinement métaphysique face à la situation d'exil (Bas, 2016).

D'ailleurs, nos participants nous ont révélé que l'écroulement de l'intégrité temporelle pouvait être source de souffrance. En effet, les participants ont témoigné de leurs sentiments d'absurdité, de désespoir, de perte de sens et, à l'extrême, d'un détachement complet face à la mort ou de leurs idées suicidaires. Ainsi, l'impression de blocage dans le rapport au temps minerait l'espoir et l'impression de sens à la vie. Ces résultats rappellent la conceptualisation du syndrome de trauma complexe, notamment la catégorie de symptômes de l'altération des systèmes de sens, qui inclut le désespoir et l'impuissance (Luxenberg *et al.*, 2001). D'autre part, Arendt (1994) note aussi l'indifférence face à la mort ou la contemplation du suicide chez les réfugiés. Cette auteure comprend le suicide comme un acte ultime de liberté face à l'absence d'emprise et de participation à la création du monde habité. En d'autres termes, cet abattement existentiel serait intriqué à la perte d'appartenance et à l'aliénation (Bas, 2016).

En outre, la perte de cohérence du temps vécu et la rupture dans le sentiment de soi se nourrissent mutuellement dans l'expérience des réfugiés. En effet, plusieurs participants témoignent d'une scission dans la ligne du temps associée à une rupture entre l'identité prémigratoire et post-migratoire. De cette façon, les expériences de pertes et de recommencement imposé introduisent un élément de discontinuité dans le

sentiment de soi. À cet effet, Agier (2002) explique comment la violence collective opère une destruction généralisée à partir de laquelle le déraciné doit se reconstruire dans un état de dénuement complet. Encore, la perte des médiations sociales qui constituent les fondements de l'identité positionne le déraciné en situation de dépouillement (Agier, 2002) et de déconnexion spirituelle (Bas, 2016).

En effet, les réfugiés seraient privés à travers l'exil de certaines des assises de leur existence (Agier, 2002). Ils ont notamment perdu leur travail, qui nourrissait la conviction d'être utile à la société, la langue, qui assurait la spontanéité des réactions, le confort familier du quotidien, figure de stabilité, et la protection étatique, qui affiliait à une patrie (Arendt, 1994; Bas, 2016). Du point de vue identitaire, notre analyse révèle que cette perte de statut constituerait une expérience particulièrement souffrante pour les individus qui avaient une posture privilégiée dans le pays d'origine, ce qu'évoque également Arendt. En effet, plusieurs de nos participants semblent habités d'un sentiment de régression. À cet égard, les écrits suggèrent que l'écart entre le soi idéal et le soi réel serait associé à une certaine souffrance (Valsiner et Connolly, 2008), ce que vivent les réfugiés ayant perdu leur statut et voyant leurs opportunités bloquées par de multiples entraves à l'intégration qui freinent la réalisation de soi. Pour d'autres, toutefois, la sécurité du pays d'accueil transformerait l'exil en un nouveau départ plus positif.

Les participants rapportent également que l'adaptation à de nouveaux repères culturels et sociaux peut s'avérer déstabilisante. Ainsi, cette adaptation à de nouveaux repères forcerait le réfugié à se remettre en question dans son interaction au monde. La continuité pourrait se situer dans le maintien d'une partie de soi et de sa culture à travers la nouveauté. En effet, Clarke et Borders (2014, traduction libre, p. 298) désignent la « maintenance culturelle » en tant que stratégie d'adaptation positive déployée par les réfugiés. Toutefois, face à cette difficile adaptation, la nostalgie de la terre natale où tout était « plus naturel » serait souvent ravivée. En effet, la plupart des participants dévoilent avoir songé quitter le pays d'accueil en raison de l'adversité. Ce désir de

l'ailleurs est consistant avec l'étude de Kim et Lee (2009), dans laquelle les réfugiés parlent du regret d'avoir quitté leur pays et du souhait de retour, en raison de l'isolation et de l'aliénation ressenties dans le pays d'accueil. Pour reprendre la notion d'ancrages identitaires sociaux (Agier, 2002), le désir de retour peut représenter le souhait de retrouver ce qui a été perdu, sa langue maternelle, l'histoire collective de son peuple, sa place dans la société, etc. Ce faisant, l'ailleurs serait convoité, symbole d'une vie entière. L'image de l'ailleurs pourrait aussi symboliser la liberté (ou pouvoir d'agir, en termes ricœuriens), la possibilité d'occuper pleinement l'espace social et de se réaliser comme membre de la communauté, ce qui romprait avec la posture souffrante de confinement (Agier, 2002). En somme, la rupture identitaire se conjuguerait au sentiment d'horizon temporel sans refuge pour forger le désir d'évasion vers une vie enracinée.

Notre analyse révèle que la rupture se vivrait également dans le rapport à l'autre. D'abord, la séparation des siens opèrerait un premier niveau de rupture. Notamment, la préoccupation pour les enfants restés au pays entraînerait une souffrance notoire pour certains de nos participants, ce qui fait écho aux résultats de Clarke et Borders (2014). Or, la séparation se rejouerait également à un niveau psychique. En ce sens, certains participants évoquent un fossé relationnel, vécu comme une solitude et une incompréhension par autrui. Pire encore, les expériences d'exclusion et d'atteintes à la dignité réactiveraient les sentiments d'injustice et de méfiance et affecteraient ainsi le sentiment d'être connecté aux autres. De fait, Betancourt *et al.* (2015) soulignent l'écart considérable entre les attentes des réfugiés et la réalité qui les attend après l'exil. Le sentiment d'être en marge (Agier, 2002) serait susceptible de nourrir la déception des réfugiés face à la société d'accueil. En d'autres mots, les opportunités semblent fermées aux réfugiés dans un monde qui représentait pour eux l'abondance et l'ouverture des possibles. La désillusion (Beiser, 2009) et le deuil de l'idéal seraient alors à l'œuvre (di Tomasso, 2010).

D'autre part, la détention liée à la migration, la déqualification professionnelle et la précarité financière sont autant d'indicateurs de la souffrance sociale des réfugiés. Ainsi, le thème de l'exclusion entre en phase avec l'analyse de Montgomery (2002), qui examine les entraves à l'intégration des DA. L'auteure suggère que la société d'accueil québécoise serait régie selon une hiérarchie de droits octroyés en fonction du statut légal, dans laquelle seraient défavorisées les personnes à statut migratoire précaire. Cet accès inégal aux privilèges recoupe le paradoxe des droits de l'homme évoqué par Arendt : les droits de l'homme sont à la fois considérés inaliénables et conditionnels à l'appartenance à un État-nation (Bas, 2016). Cette contradiction affecterait les DA, qui sont en attente d'être acceptés par un pays d'accueil sans assurance d'être un jour inclus, ce qui les situe en situation d'extra-territorialité. Dans ce contexte, les réfugiés seraient habités du sentiment d'être indésirables (Agier, 2002). Agier (2002) remarque d'ailleurs que les réfugiés seraient maintenus à distance, dans une situation de moindre humanité. Après la persécution vécue dans le pays d'origine, les expériences d'impasse dans la tentative d'appartenir à la société d'accueil seraient susceptibles d'enfoncer les réfugiés dans le sentiment d'aliénation. Rousseau (2000) parle en ce sens de double traumatisme : les reniements par la société d'accueil répéteraient le climat initial d'exclusion dans le pays d'origine. En réponse à l'exclusion ressentie, nos participants ont parlé de leur mobilisation pour améliorer leur condition et contribuer à la société d'accueil.

Notre analyse met d'ailleurs en lumière l'attitude combative des participants, par le biais d'une attitude forte et active. Cette notion de « combat quotidien » a été exploitée en tant que sous-thème du rapport au temps au Chapitre III. Notre réflexion approfondie nous amène toutefois à reconsidérer cette interprétation. En effet, la portée de cette attitude résiliente semble dépasser le simple rapport au temps. Cette combativité serait déployée face aux différentes formes de souffrance décrites jusqu'ici, plutôt que spécifiquement en réaction à l'altération du temps vécu. Ce constat de la combativité de nos participants recoupe d'ailleurs les écrits d'Arendt (1994), qui établit l'optimisme

et la force manifestés par les réfugiés en tant qu'attitudes nécessaires à la reconstruction d'une vie nouvelle. Toutefois, l'auteure suggère que cet optimisme représenterait une façade qui cache une lutte intérieure constante contre le désespoir. Notre analyse illustre effectivement que forces et fragilités[63] coexistent intimement dans l'expérience des réfugiés, nuançant les conceptualisations souvent axées sur les défaillances des réfugiés dans la littérature. De façon similaire, l'étude de Clarke et Borders (2014) fait ressortir la tendance proactive des réfugiés dans leur façon d'interagir avec les nouvelles structures sociales. Or, les réfugiés ressentiraient un mélange de reconnaissance, de frustration et d'impuissance au contact de ces systèmes sociaux (Clarke et Borders, 2014). En outre, l'effort pour demeurer actif et engagé en dépit de la souffrance fait écho à la conceptualisation d'Agier (2002), qui établit l'action comme phase ultime d'émancipation des réfugiés. Dans cette optique, l'investissement d'espaces de socialisation et le bourgeonnement de projets de vie individuels et collectifs raviveraient une posture d'action et sortiraient le réfugié de la position de victime (Agier, 2002). En effet, nos participants ont parlé de l'importance de l'action pour éviter de « trop penser ». Ces ruminations pourraient s'inscrire dans le processus d'intégration des stress extrêmes vécus et dans une tentative de trouver un nouveau sens à ceux-ci (Sheikh, 2008). Nos analyses suggèrent que la participation à la recherche pourrait également s'inscrire dans ce mouvement de reprise d'action et de mobilisation.

5.2 Le discours des réfugiés sur la recherche : une perspective de l'intérieur

Le second article a permis d'élaborer une compréhension de la signification de l'expérience de recherche des participants, ainsi que des enjeux relationnels et éthiques

[63] On retrouve d'ailleurs cette coexistence de la conscience combinée de sa force et de ses vulnérabilités dans le phénomène de croissance post-traumatique (Sheikh, 2008).

qui s'y rattachent. Cette démarche répondait, d'une part, à la rareté d'écrits qui représentent la perspective des réfugiés sur la recherche. D'autre part, ce travail découlait de nos questionnements éthiques en tant que chercheure auprès de populations dites vulnérables. Notre analyse suggère que, sans être égalitaires pour autant, les liens qui se tissent entre participants réfugiés et chercheur peuvent être compris sous l'angle de l'échange et de la réciprocité. Nous avons d'ailleurs puisé dans les théories anthropologiques du don, ainsi que dans la pensée de Métraux (2011) pour étayer notre réflexion.

D'entrée de jeu, notre analyse propose que la participation à la recherche puisse représenter une forme de don. À cet effet, Arendt (1994) a souligné l'importance de la participation au monde social, à la construction d'un monde habitable chez les réfugiés. Les propos d'une de nos participantes attestent d'ailleurs de ce besoin de redonner à la société : « Il n'y a pas d'espaces pour donner la chance aux demandeurs d'asile et aux réfugiés de dire merci à la société ». Cette affirmation laisse transparaître un sentiment de dette face à la société d'accueil, qui peut motiver la participation à la recherche. En termes ricœuriens, la possibilité de participation à la recherche potentialiserait le pouvoir d'agir, en contraste avec les dépossessions vécues dans d'autres sphères.

En deuxième lieu, nous suggérons que le chercheur offre également une forme de contre-don au participant. En effet, l'entretien de recherche fournirait un espace de parole susceptible d'apporter différents bienfaits aux participants. Notamment, la relation créée dans l'entretien permettrait de rompre avec l'isolement et d'obtenir le soutien d'une présence bienveillante. Dans d'autres cas, le partage de l'expérience traumatique en entretien pourrait amoindrir la souffrance du participant (Lachal, 2006; Mekki-Berrada *et al.*, 2001).

En outre, il est possible de penser que la chercheure incarne un lien symbolique entre les participants, par le savoir acquis au fil des entretiens. D'ailleurs, cela a pu contribuer au sentiment des participants de pouvoir être compris. Être témoin de multiples récits

impliquerait de devenir un pont entre semblables, ce qui est susceptible de répondre au besoin d'*alter ego* mis de l'avant dans la psychologie du soi (Jackson, 1991). De façon plus indirecte encore, le contre-don s'offrirait également par l'interprétation du sens livrée en entretien ou lors de la diffusion des résultats : « Par le témoignage d'autrui, le chercheur reçoit et apprend. En retour, il redonne par voie de son interprétation » (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016, p. 40).

À un autre niveau, un contre-don concret serait parfois sollicité par le participant. En effet, des demandes diverses d'ordre pratique nous ont été adressées, ce qui a également été observé dans l'étude de Vervliet *et al.* (2015). Ces requêtes cadrent également avec les conclusions de Clarke et Borders (2014), qui cataloguent parmi les stratégies d'adaptation des réfugiés l'utilisation des relations pour obtenir du soutien et accéder à des ressources[64]. Ces auteurs remarquent que cette stratégie d'adaptation serait déployée au sein de l'entretien de recherche (Clarke et Borders, 2014). De même, Mekki-Berrada *et al.* (2001) remarquent que la recherche peut être intégrée aux stratégies de résolution de problème des réfugiés. Ces demandes déstabilisantes peuvent être comprises comme forme de reprise de pouvoir dans l'espace de la recherche. Cette dynamique pourrait refléter l'inégalité dans l'accès aux ressources entre le chercheur et les participants, à l'image des disparités qui affectent les réfugiés dans la société. Dans cette optique, l'utilisation de notre position privilégiée pour aider le participant qui en fait la requête peut contribuer à rééquilibrer les pouvoirs, lorsque la situation le permet. Bourgeois-Guérin et Beaudoin (2016) soulèvent d'ailleurs que l'accueil du discours d'une personne souffrante implique une demande et une responsabilité fondamentale. De surcroît, Bourgeois-Guérin et Beaudoin (2016, p. 33) rapportent que « pour écouter l'autre, on ne doit pas simplement l'accueillir, mais aussi établir une relation réciproque, mutuelle et complémentaire ». Par souci de justice, l'ouverture à l'autre interpelle donc à agir pour l'autre, dans la mesure où cela est

[64] Les auteurs emploient les termes *relationships as resources* (Clarke et Borders, 2014).

adéquat et possible. Selon la pensée de Métraux (2011), le contre-don peut aussi prendre la forme de la reconnaissance et de la résonance (Michaud Labonté, 2012). Dans cette optique, une posture désengagée au profit d'une séparation tranchée entre soin et recherche pourrait faire davantage violence aux participants.

Tandis qu'une certaine forme de réciprocité s'est formée au sein de la plupart des entretiens, la création de l'alliance s'est parfois avérée difficile. Certains participants ont en effet manifesté leur réticence à investir la situation de recherche, ce qui concorde avec l'étude de Mekki-Berrada *et al.* (2001). D'une part, les manifestations de méfiance et les silences peuvent être compris comme des stratégies de survie développées dans un contexte de violence collective où accorder une confiance naïve aux étrangers peut s'avérer fatal (Beiser, 2009; Bourgeois-Guérin, É., 2012; Rousseau, 2000). Ainsi, après avoir été opprimés et privés de droits, il est normal que les réfugiés se montrent prudents face aux libertés nouvellement acquises, comme le fait de pouvoir émettre une opinion sur la société (Beiser, 2009). À la base, le sentiment de sécurité relationnelle serait ébranlé par les situations de violence et de cruauté, qui altèreraient la confiance dans la bonté des humains (Brillon, 2013). En outre, malgré nos bonnes intentions, il se peut que le format de l'entretien (la dyade, l'enregistrement de l'entretien, les questions, etc.) ait rappelé l'expérience pénible de l'audience au tribunal, où le réfugié est questionné sur son histoire dans un climat parfois antagoniste et traumatique (Rousseau et Foxen, 2006). Autrement, les silences et les exigences des participants quant au format de l'entretien (p. ex. que l'entrevue ne soit pas enregistrée[65]) peuvent aussi représenter une reprise de pouvoir salutaire qui contraste avec la perte de contrôle liée à la migration forcée et à la vie après l'exil. Par ailleurs, la méfiance peut également traduire une confusion face à la situation de recherche, quant à notre rôle et quant à notre indépendance institutionnelle. À cet effet, Macklin

[65] Dans une autre étude auprès de réfugiés, Clarke et Borders (2014) rapportent que 4 des 10 participants ont refusé que les entretiens de recherche soient enregistrés (dans notre cas, deux participants ont fait cette demande), ce qui suggère que l'inconfort de nos participants avec l'enregistrement ne constitue pas un cas isolé.

(2003) soulève que le manque de familiarité avec ce qu'est la recherche constituerait un facteur de vulnérabilité pour les sujets de recherche.

Malgré ces différentes pistes qui nuancent notre interprétation de la « méfiance » parfois observée, notre conceptualisation mérite encore d'être précisée. D'abord, le fait que certaines personnes aient accepté de partager leur témoignage ne signifie pas forcément qu'elles nous aient accordé leur confiance. À l'inverse, le recours au silence n'est pas nécessairement un signe de méfiance ou une mesure d'autoprotection. Il se pourrait que la censure vise à protéger l'interlocuteur de récits traumatiques ou horrifiants, et non le participant lui-même. En outre, si nous concevons que la confiance doit être méritée, il paraît légitime qu'elle ne soit pas octroyée aveuglément par les participants, sans que cela soit un signe de méfiance. Sous cet angle, il revient alors au chercheur de démontrer qu'il est digne de la confiance de ses participants. Le silence et la réticence à se dévoiler peuvent ainsi porter des significations diverses.

En plus de nourrir notre réflexion sur les dynamiques relationnelles de la recherche auprès de réfugiés, l'inconfort important de certains participants nous questionne quant à l'impact de la recherche sur ces derniers. Ainsi, des liens peuvent être tissés entre le recours au silence en entretien et l'expérience globale d'être réfugié. Cette question est traitée dans la section suivante, laquelle porte sur les intersections entre les conclusions des deux articles.

5.3 Le monde vécu des réfugiés : croisements entre l'expérience vécue et l'expérience de recherche

Les conclusions du premier article suggèrent que les réfugiés vivraient une forme de rupture dans le rapport à l'autre. À cet effet, le second article suggère que la situation de recherche pourrait en partie soulager ce sentiment d'être étranger et incompris. En

effet, l'espace de parole ainsi créé pourrait aider à briser la solitude, à soutenir la résilience et à mieux comprendre ou normaliser certaines expériences communes aux réfugiés. Plus concrètement, nous avons remarqué que la recherche peut fournir une occasion d'entrer en contact avec un représentant de la société d'accueil. En ce sens, le chercheur pourrait représenter symboliquement un point d'attache aux autres participants rencontrés, comme témoin de l'histoire commune des semblables. Mekki-Berra *et al.* (2001) estiment effectivement que le lien créé avec le chercheur peut s'inscrire dans le processus global de reconstruction des liens sociaux brisés.

De façon connexe, le premier article indique qu'une rupture se vivrait aussi dans l'éclatement des repères culturels et dans une interaction ardue avec de nouvelles structures sociales. Or, en raison du manque de familiarité avec la recherche, la participation à l'étude peut ajouter aux situations déroutantes vécues en interaction avec les structures sociales du pays d'accueil. À l'inverse, une expérience positive de recherche pourrait contribuer à la réparation du sentiment d'exclusion et de rupture dans le rapport à l'autre. En ce sens, la situation de recherche représenterait une occasion d'agir sur le monde et de se positionner en tant que sujet.

L'analyse phénoménologique du vécu a de plus fait ressortir que plusieurs réfugiés se tiendraient occupés pour éviter de penser à leur souffrance et de sombrer dans l'affliction. Or, nous constatons que l'entretien de recherche est susceptible d'entrer en conflit avec cette stratégie d'adaptation. En effet, s'arrêter pour penser et ressentir placerait les réfugiés en contact avec la souffrance, qu'ils tentaient pourtant de maintenir à distance. À l'inverse, d'autres participants semblent avoir bénéficié d'un espace de parole : pour ceux-là, la recherche aurait permis de mettre en mots dans un climat soutenant leur souffrance et les exigences de l'exil. Ce double constat suggère donc un continuum entre, d'une part, la suppression saine d'une souffrance qui pourrait s'avérer déstructurante et, d'autre part, le recueillement et l'accueil de l'expérience pour l'intégrer ou l'apaiser. Ce rapport duel à la souffrance, aussi observé par É.

Bourgeois-Guérin (2012) dans une étude auprès d'immigrants rwandais, est approfondi plus loin.

Nos analyses laissent penser que la rupture dans le rapport à l'autre est susceptible de se répéter au sein de l'entretien, malgré les bonnes intentions du chercheur. Ainsi, l'expérience de méfiance dans la participation à la recherche peut nous informer sur le vécu global des réfugiés. Dans certains cas, la méfiance témoignerait d'une fracture introduite par un vécu traumatique. En effet, bien que notre entretien de recherche ne visait pas la période prémigratoire, le simple fait d'interroger les participants sur leur expérience de réfugié est susceptible de les renvoyer à leur expérience passée, puisque la définition légale du statut se base sur la persécution initiale. Parfois, la situation de recherche raviverait donc l'expérience potentiellement traumatique et ferait ainsi entrave à la stratégie de suppression du passé, laquelle constituerait un facteur de protection pour la santé mentale à court et à moyen terme (Beiser et Hyman, 1997).

L'entretien de recherche est parfois susceptible de se transformer en fardeau (Mekki-Berrada *et al.*, 2001), surtout lorsque les ressources d'adaptation des participants sont déjà sollicitées à plein régime. À plusieurs reprises, les dynamiques relationnelles impliquées dans notre recherche nous ont semblé teintées de l'expérience de surcharge. Dans certains cas, les participants présentaient une agitation palpable en entretien. À d'autres moments, les comportements et le discours des participants révélaient que les démarches à effectuer étaient prenantes. Par exemple, certains nous parlaient de l'endroit où ils devaient aller après notre rencontre pour une démarche donnée, arrivaient avec des formulaires administratifs en main lors de l'entretien ou nous expliquaient ce sur quoi ils travaillaient avant que nous arrivions à leur domicile.

Ces résultats suggèrent un décalage entre l'ampleur des exigences du quotidien et la disponibilité psychique des réfugiés. Autrement dit, les DA semblent déployer des efforts considérables pour parvenir à stabiliser leur situation, en dépit de tourments importants, comme les sentiments d'abattement et de désespoir. Conséquemment, le

réfugié se reconstruirait non seulement dans le dénuement (Agier, 2002), mais aussi avec ténacité, courage et force, en dépit des douleurs de l'exil. Suivant cette logique, il n'est donc pas surprenant que certains participants aient insisté sur leurs forces et l'optimisme lorsque nous reflétions la souffrance. En effet, Clarke et Borders (2014) nous avisent que le stoïcisme et la présentation d'une image positive de soi constitueraient des stratégies d'adaptation saines pour affronter l'exil. Donc, être réfugié impliquerait d'être fort par obligation et d'occulter la partie fragilisée de soi, pour répondre aux exigences du réel[66]. Ce constat rejoint la notion de combat quotidien exprimé par les participants, qui se rejouerait en recherche à travers la présentation d'une image forte.

Par ailleurs, de vivre l'expérience de recherche en tant que fardeau suscite la réflexion quant au stade opportun pour parler de son expérience de réfugié[67]. Celui-ci devrait être pris en compte, tant chronologiquement que psychiquement. Un minimum de stabilité serait requis pour parler de son expérience de l'exil. Vraisemblablement, le stade auquel redonner à la société ou témoigner de son expérience diffère d'une personne à l'autre, notamment en fonction du rythme de stabilisation au sein de la société et de l'intégration psychique du vécu prémigratoire. Néanmoins, les participants ont tous partagé à leur façon une partie de leur expérience, tantôt par le biais des mots, lorsqu'ils étaient à leur portée, tantôt à travers les silences et les reculs. Ils ont tous témoigné, à travers l'acte de prendre part à la recherche, du désir de contribuer au discours social sur les réfugiés et de façonner le monde qui les entoure. Ces conclusions nous invitent à réfléchir quelques implications pour la pratique.

---

[66] Nous souhaitons ici clarifier que, par ces propos, nous ne signifions pas que tous les réfugiés sont souffrants ou fragilisés ni qu'ils ne sont pas réellement forts. Nous entendons plutôt que, dans les cas où une souffrance est présente, certains participants ont témoigné d'un certain impératif d'être fort pour affronter les exigences du quotidien et ne pas être paralysé par la souffrance, qui implique d'occulter et de taire, du moins en partie, les maux intérieurs.

[67] Ce faisant, nous ne suggérons aucunement qu'il soit normatif, prescrit ou souhaité que les réfugiés souhaitent éventuellement parler de leur expérience.

5.4 Implications pratiques

5.4.1 Phénoménologie de l'exil : pistes pour la clinique

Malgré les différences de culture, nos résultats sous-tendent que certains universels traversent l'expérience des réfugiés. Nos analyses ont notamment fait ressortir 1) le besoin de se sentir utile, intégré et traité dans la dignité, 2) la recherche de stabilité dans l'image de soi et dans le rapport aux autres, ainsi que 3) le besoin de cohérence dans le temps vécu[68]. Pour offrir une aide pertinente, le clinicien devrait toutefois comprendre ces enjeux à la lumière du contexte de vie et des politiques qui touchent les réfugiés (Beiser, 2009). Prise en contexte, la souffrance serait comprise comme une constituante intrinsèque de la condition humaine, plutôt qu'un signe de pathologie (Hassan *et al.*, 2015). Ainsi, une de nos participantes exprime de façon éloquente que sa souffrance d'être séparée de ses enfants ne constitue pas un état pathologique à réparer, mais plutôt une réaction humaine normale :

> Il y a des moments dans lesquels on peut se sentir triste quand on aborde ces sujets. C'est normal. C'est humain. Mais il y a une expérience. Je suis allée chez le médecin. Je me sentais faible. Je pouvais étudier, je pouvais faire du bénévolat, mais je me sentais faible. Je me sentais sans entrain. Le médecin, la seule chose qu'elle a faite, c'est me prescrire des médicaments pour dormir. Je ne crois pas que c'est la solution, parce que c'est plus facile de me donner des vitamines pour avoir plus de « peps » que dormir. Évidemment, je vais pleurer par rapport à mes enfants, je ne peux pas éviter de sentir ce que je sens. Je suis seule. Je ne vais pas juste prendre un comprimé pour aller dormir. Ce n'est pas la solution. Pas du tout. C'est une expérience comme ça que j'ai ressentie.

Ainsi, notre première recommandation serait donc d'éviter de traiter la souffrance comme une pathologie et de resituer le vécu souffrant dans la trame de vie des réfugiés.

---

[68] Beiser (2009) décline d'autres universels qui ressortent de son étude auprès de réfugiés sélectionnés canadiens.

En ce sens, l'anormalité ne résiderait pas dans la psyché des réfugiés, mais bien dans la situation qu'ils ont fuie et dans les paradoxes de la vie en exil.

À cet égard, Summerfield (2002) conçoit le « rétablissement » des réfugiés comme un processus graduel qui passerait par la restauration d'un rythme de vie incorporant les différentes appartenances qui donnent un sens à l'existence. Cet auteur pense notamment à la réintégration de sphères comme le travail, la religion, la famille, la communauté, etc. Afin d'éviter une thérapie qui se concentrerait sur les failles intrapsychiques et sur une souffrance prise hors contexte, les services thérapeutiques offerts aux réfugiés devraient donc être prodigués par des professionnels qui connaissent bien les multiples facettes de la réalité des réfugiés, incluant les facteurs individuels, migratoires, collectifs, politiques et temporels. Malheureusement, la plupart des cliniciens ne seraient formés qu'au travail auprès d'individus issus de la culture dominante (di Tomasso, 2010). En contexte transculturel, di Tomasso (2010) mentionne l'importance que les cliniciens soient sensibles à leurs biais culturels, aux défis de l'acculturation, à la culture d'origine des clients et des conditions ayant mené à la migration. En outre, la prémisse selon laquelle les réfugiés souffrent forcément d'une forme de psychopathologie en raison des stress extrêmes subis omet les facteurs de protection et les ressources personnelles et collectives qui opposent ces forces adverses (Beiser, 2009). Il n'en demeure pas moins que l'exil constituerait une épreuve pour l'équilibre existentiel.

Pour alléger l'impact de la rupture identitaire que nous révèle notre étude, plusieurs avenues pourraient être empruntées. D'abord, le clinicien pourrait miser sur l'identité prémigratoire et aider le réfugié à renouer avec les souvenirs positifs précédant l'exil (Papazian- Zohrabian *et al.*, 2016). À titre d'exemple, un participant, artisan dans son pays d'origine, s'est montré très fier et égayé lorsqu'il nous a parlé du métier qu'il exerçait avant l'exil. Sa joie s'est manifestée lorsqu'il nous a montré une de ses œuvres, alors qu'il semblait atterré pendant le reste de l'entrevue. Ainsi, le tissage de liens entre l'avant et l'après permettrait d'augmenter la cohérence temporelle et la continuité dans

le rapport à soi. Plus encore, « le processus de reconstruction doit se penser dans le va-et-vient entre le personnel et le collectif, l'ici et le là-bas, le passé et le futur » (Rousseau, 2000, p. 193).

De même, plusieurs participants se sont dits fiers de ce qu'ils avaient appris à travers l'épreuve de l'exil. Ainsi, plutôt qu'explorer uniquement le versant des pertes, le clinicien gagnerait à explorer les forces, les gains et les nouvelles habiletés et connaissances qui résultent de la migration forcée (Sheikh, 2008), sans toutefois nier les deuils[69]. Théoriquement, cette proposition prend source dans le construit de croissance post-traumatique (Sheikh, 2008; Vachon *et al.*, 2016). Ensuite, comme la rupture se vivrait également dans le rapport à autrui, le dispositif clinique groupal, tel que décrit par Baubet et Moro (2009), semble maintenir toute sa pertinence. D'une part, ce dispositif groupal incarnerait la communauté et la collectivité, comme antidote aux liens sociaux brisés. D'autre part, cette configuration mettrait en scène la pluralité des mondes et la possibilité d'établir des ponts entre ceux-ci, par la réunion d'intervenants de cultures et d'horizons divers.

5.4.2 Expérience de recherche des participants et dynamiques relationnelles et éthiques impliquées : pistes pour la clinique

Les résultats laissent penser que le stade psychique pour revisiter les souffrances doit être considéré dans le travail clinique. En effet, Beiser (2009) affirme que l'aide thérapeutique doit prendre en compte le temps et le contexte des réfugiés, puisque les besoins, stresseurs et stratégies d'adaptation fluctueraient avec le temps. Notamment,

[69] L'idée est ici d'explorer et de valider l'expérience dans ses multiples facettes, sans toutefois imposer l'optimisme ou une vision « positive » face aux souffrances vécues. Les conséquences positives sont ainsi reliées aux efforts d'adaptation déployés par les individus pour faire face à l'adversité, plutôt qu'aux traumas en soi (Sheikh, 2008).

les risques pour la santé mentale des réfugiés seraient plus élevés dans les deux premières années suivant l'arrivée et redescendraient ensuite (Beiser, 2009). Tant que le statut migratoire n'est pas régularisé, le sentiment de menace à la survie serait constamment réactivé en raison du risque d'être rapatrié dans le pays d'origine. La phase traumatique, le cas échéant, serait donc toujours en cours dans ce contexte migratoire précaire. De plus, les difficultés d'acculturation peuvent maintenir la phase traumatique active (di Tomasso, 2010). Conséquemment, nos résultats concordent avec l'idée selon laquelle la stabilisation socio-économique et l'intégration au sein de la communauté devraient être priorisées, avant tout travail approfondi de l'expérience (di Tomasso, 2010; Hassan *et al.*, 2015). Pour ce faire, le psychologue devrait comprendre son rôle de façon élargie, en tant qu'agent social (Gaillard *et al.*, 2014), ou encore référer le réfugié vers des ressources qui travailleront à combler les besoins fondamentaux. Clarke et Borders (2014) abondent aussi dans le sens d'élargir le répertoire clinique à l'offre d'une aide concrète axée sur des buts « non émotionnels ». L'implication des ressources communautaires et le travail de promotion des droits des réfugiés seraient alors à l'avant-plan (Clarke et Borders, 2014). Dans la période de stabilisation socio-économique et d'insertion communautaire, nos résultats soutiennent la pertinence d'un rôle clinique de soutien ou d'accompagnement. Plus tard, les expériences traumatiques et les deuils pourront être revisités et travaillés, au besoin. Cette conclusion contraste avec la proposition selon laquelle le clinicien doit dès le départ et à tout prix procéder à l'exposition aux souvenirs traumatiques, tel que le suggèrent certaines approches centrées sur le dévoilement.

En parallèle, la temporalité psychique du réfugié peut être comprise dans son rapport à la souffrance. Nos résultats suggèrent un rapport duel à la souffrance qui oscillerait entre l'approche et l'éloignement. É. Bourgeois-Guérin (2012) a d'ailleurs fait ressortir cette dualité dans le rapport à la souffrance dans une étude auprès d'immigrants rwandais sur leur expérience du génocide. D'un côté se situerait le « désir d'approcher une souffrance autrement muette » (Bourgeois-Guérin, É., 2012, p. 142). Le discours

serait parfois concret et s'attarderait aux menus détails des événements ou faits relatés (Bourgeois-Guérin, É., 2012). À d'autres moments, la proximité de l'expérience passée se ferait trop grande et les souvenirs traumatiques referaient surface, entravant le récit (Bourgeois-Guérin, É., 2012). Sur le plan de la distance, le discours serait parfois dénué d'affect, se limiterait à la description factuelle ou se peuplerait de silences (Bourgeois-Guérin, É., 2012) Le pôle de l'éloignement se révélerait aussi dans la vie active pour chasser les souvenirs passés (Bourgeois-Guérin, É., 2012). Dans la présente étude, nous avons également observé que plusieurs participants ont apprécié être accueillis et soutenus dans leur souffrance, alors que d'autres se sont maintenus à distance des profondeurs de leur expérience. Ces constats soulignent l'importance pour le clinicien d'être à l'affût de la disponibilité « psychique » et de respecter les mouvements de repli et les silences nécessaires à l'intégrité psychique des réfugiés. En effet, É. Bourgeois-Guérin (2012) conclut que la distance dans le discours pourrait s'avérer protectrice, dans la mesure où elle « [tracerait] les contours d'une histoire qui menace de déborder le sujet » (p. 164).

Par ailleurs, le combat quotidien contre l'abattement, lequel impliquerait un certain cloisonnement de la souffrance, est probablement salutaire pour affronter l'austérité des premiers temps de l'exil (Beiser, 2009; Clarke et Borders, 2014). En termes ricœuriens, l'action (*pôle de l'agir*) permettrait effectivement de ne pas s'enliser dans la souffrance passive (*pôle du pâtir*) (Marin et Zaccaï-Reyners, 2013). Dès lors, il peut être judicieux d'éviter de mettre l'accent sur l'exploration de la souffrance, le dévoilement de soi ou l'expression émotionnelle des réfugiés (Clarke et Borders, 2014). Ainsi, le clinicien, généralement habitué à explorer la souffrance, devrait développer sa capacité à accueillir les dimensions positives de l'expérience (Clarke et Borders, 2014). Dans cette optique, les stratégies de survie des réfugiés comme le silence, le stoïcisme ou l'optimisme ne devraient pas être désamorcées en clinique, mais plutôt reconnues pour leur valence protectrice. Cette prémisse est par ailleurs compatible avec le postulat humaniste d'autodétermination (Schneider, Pierson et

Bugental, 2015). À plus long terme, Beiser (2009) conclut que le processus d'intégration du passé s'enclencherait inéluctablement.

Finalement, l'analyse des dynamiques relationnelles au sein de notre recherche nous indique que le clinicien peut s'attendre à ce qu'une partie de la population réfugiée manifeste de la méfiance face au thérapeute. D'emblée, cette retenue peut être comprise à la lumière des expériences relationnelles et structurelles souffrantes vécues dans le pays d'origine ou tout au long du parcours migratoire (Gilkinson, 2009).

Tandis que le rôle du clinicien serait d'alléger le fardeau psychique porté par les réfugiés, le milieu communautaire peut contribuer à rendre le monde extérieur moins exigeant, moins austère, par le truchement d'une aide concrète pour stabiliser la situation socio-économique et intégrer la personne à la communauté.

5.4.3 Implications pour le milieu communautaire

Dans un effort de réintégration à la collectivité, on pourrait penser que la création de nouveaux liens sociaux pourrait se faire à même les communautés expatriées de même origine culturelle. Or, notre expérience auprès d'un des participants nous révèle que la violence organisée vécue au pays d'origine peut entraîner une méfiance face aux personnes de même origine en raison de leur appartenance potentielle au groupe oppresseur. Une participante parle ainsi de sa peur des individus de son pays :

> Je vais à l'école. Je ne parle à personne. J'ai peur d'entrer en contact avec les gens, surtout les compatriotes. Je parle avec le prof et je retourne à la maison, c'est tout. J'ai peur[70].

[70] Cette participante a expliqué qu'elle avait peur que les personnes de son pays d'origine l'espionnent, informent le gouvernement de ce pays de son statut de réfugié au Canada, et qu'ils s'en prennent à la famille restée au pays.

Ainsi, il serait préconisé d'interroger le sentiment d'appartenance des réfugiés plutôt que de présumer du désir d'affiliation à certains groupes (Rousseau, 2000).

De plus, les possibilités d'intégration des DA dans les sphères décisionnelles des organismes semblent toutes indiquées pour mobiliser le pouvoir d'agir et promouvoir le sentiment d'appartenance. Plus encore, les expériences d'errance et de dépossession pointent l'importance des organismes en tant que figures de la collectivité et de l'accueil, de la maison et de l'enracinement.

Les sentiments de surcharge, de solitude, d'exclusion, d'incompréhension et de dévalorisation exprimés par nos participants mettent en lumière leur besoin d'être épaulés et accompagnés à travers les démarches. En outre, le discours des participants sur leurs forces nous rappelle qu'en dépit de la souffrance et de l'anxiété des réfugiés face aux démarches, les intervenants devraient maintenir leur confiance dans les forces et dans les capacités des réfugiés. Cette attitude vise à éviter de tomber dans un rôle de sauveur et, ainsi, de replacer les réfugiés dans une position de victimes impuissantes (Rousseau, 2000).

Dans la même lignée, il semble pertinent de considérer les ressources et les acquis que possèdent déjà les réfugiés et de miser sur ceux-ci dans les démarches accomplies. Cela peut permettre de lutter contre le sentiment de dépréciation et de potentialiser la force et l'activité, lesquelles sont souvent valorisées par les réfugiés. Cette réhabilitation vers une position de sujet autodéterminé pourrait permettre de s'opposer à la paralysie traumatique et de rétablir le mouvement de la vie (Rousseau, 2000). De même, l'expérience de rupture temporelle souligne l'importance de soutenir l'investissement du présent et d'incarner l'espoir face au futur. Les propos d'une participante illustrent bien le rôle de l'espoir pour contrer les sentiments d'impuissance et de perte de contrôle :

> Comme demandeur d'asile, tu attends tout le processus. Après tu verras, c'est ça. C'est comme vivre dans un nuage, c'est comme ça. Tu ne peux pas

> toucher rien de rien. [Intervieweuse : Tout est hors de votre portée.] Oui. C'est seulement, tu prends les choses qu'on te donne, c'est tout. [Intervieweuse : Toi tu ne peux rien attraper toi-même. C'est juste moi je vais te le donner si je veux.] Oui, si je veux, c'est ça. Mais, il y a l'autre message aussi, que oui c'est possible.

Cette participante témoigne de l'expérience de l'attente, de l'impression de possibilités bloquées, mais aussi de l'espoir.

Par ailleurs, notre thèse met également en lumière que le contact avec le vécu souffrant et parfois traumatique des réfugiés peut être exigeant psychiquement, tant pour le chercheur que pour l'intervenant qui la porte. Conséquemment, des dispositifs pour aider les intervenants à réguler les émotions suscitées par le travail auprès des réfugiés semblent souhaitables. Plus précisément, un espace de portage pour les intervenants, tel que des rencontres de soutien clinique, semble essentiel pour contenir et partager le fardeau traumatique (Lachal, 2006). De façon similaire, le travail en partenariat paraît une avenue intéressante pour créer un réseau de soutien élargi et atténuer le poids porté par chaque intervenant.

Enfin, puisque nos résultats révèlent un important sentiment d'exclusion et d'atteinte à la dignité chez nos participants, les luttes sociales initiées par les milieux communautaires semblent primordiales. Par exemple, le dialogue récemment créé avec les instances gouvernementales pour développer des solutions de rechange à la détention paraît de la plus grande pertinence (Cleveland, 2016). En outre, Bas (2016) souligne que l'absence d'occupation politique par un groupe le prédisposerait à l'invisibilité politique et donc à l'impuissance. En ce sens, les droits des réfugiés devraient être défendus sur la scène politique, afin que leur dignité soit respectée sur le plan sociopolitique et institutionnel. La discrimination systémique est ici ciblée.

Le travail concerté entre les différents acteurs impliqués auprès des réfugiés, comme les milieux clinique, communautaire et académique, est souhaitable dans le but de rallier les forces et expertises. Évidemment, le mandat de militance pour la protection

des droits des réfugiés impliquerait un rôle d'intermédiaire auprès des différentes structures sociales interpelées. Le défi des groupes de défense serait de créer un dialogue constructif avec les décideurs et la population, sans se marginaliser ni polariser davantage les échanges, dans l'optique de maintenir un bon rapport d'influence.

5.5 Bilan de la thèse

5.5.1 Contribution

Le but visé par cette thèse était de mieux comprendre l'expérience de réfugiés et d'explorer leur vécu quant à la participation à l'étude. Ce double objectif a permis d'offrir un espace de parole qui valorise pleinement l'expérience, y compris le vécu de participer à cette recherche, en vue d'une plus grande connaissance des besoins de cette population. Ainsi, les conclusions permettent d'éclairer les enjeux de la recherche auprès des réfugiés et nous aiguillent vers des pistes pour la recherche future (voir section finale du chapitre). En ce sens, la présente étude incarne une réelle volonté d'accueil et d'adaptation des structures sociales au vécu des réfugiés, en commençant par la situation de recherche. En second lieu, l'analyse phénoménologique de l'expérience a permis de dresser le portrait du vécu des réfugiés dans leur rapport au temps, à soi, à l'autre et au monde. En ce sens, notre thèse apporte une contribution unique à la compréhension psychologique de la réalité des réfugiés québécois.

La force de cette thèse réside dans l'effort mobilisé pour sortir du modèle psychopathologique centré sur le trauma et laisser émerger l'expérience telle que vécue. Notre analyse, proche de l'expérience telle que vécue, fait ainsi honneur à ses complexités. Cette recherche comporte également une valeur heuristique pour les chercheurs, cliniciens et citoyens qui souhaitent mieux comprendre les différentes

trajectoires des réfugiés. En effet, cette démarche qui s'est intéressée au monde vécu, de l'intérieur, permet d'accroître la sensibilité aux réalités des réfugiés et d'en nuancer nos perceptions.

De plus, alors que le statut des réfugiés se définit en partie par la fuite de la persécution, ce qui installe cette population dans une identité de victime, cette recherche a permis d'illustrer que les réfugiés aspirent à se définir autrement, sous des éclairages pluriels qui mettent en valeur la richesse de leurs identités.

Enfin, cette thèse se démarque par sa façon de penser l'expérience dans des allers-retours entre le collectif et l'individuel, le concret et l'existentiel, le psychologique et le politique (Kleinman *et al.*, 1997). Le recours à ces cadres de réflexion métissés pour penser la situation des réfugiés québécois constitue un apport significatif à la discipline de la psychologie qui fait face au défi grandissant de penser l'altérité.

5.5.2 Limites

Malgré les apports de cette thèse, l'étude présentée comporte plusieurs limites. D'abord, la visée exploratoire de cette thèse et la volonté d'approcher l'expérience de façon large, à partir de la subjectivité des participants, impliquent forcément une perte de spécificité. Autrement dit, l'approche inductive implique nécessairement un renoncement quant à l'approfondissement rigoureux et systématique d'aspects définis de l'expérience.

De plus, l'interprétation des résultats dans cette thèse constitue nécessairement un des multiples regards qui auraient pu être posés sur les discours recueillis. Ainsi, une limite inhérente à la perspective émique réside dans le fait que la subjectivité du chercheur influence largement quels éléments sont retenus, interprétés ou généralisés à la

population étudiée (Morris *et al.*, 1999). Bourgeois-Guérin et Beaudoin (2016) nous rappellent aussi que, dans toute tentative de compréhension de l'expérience d'autrui, le sens révélé sera toujours partiel, n'épuisant jamais les interprétations possibles. Ainsi, ces mêmes auteurs, suivant la pensée de Lévinas, invitent les chercheurs à l'humilité dans l'interprétation du discours. La phrase suivante résume d'ailleurs très bien l'esprit dans lequel s'est enracinée notre démarche : « Lévinas nous met [...] en garde contre les discours totalisants, souvent idéologiques, qui font l'économie de l'écoute de l'autre tout en prétendant à une vérité absolue » (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016, p. 33). Cette humilité nous a habitée tout au fil des entrevues jusqu'à l'interprétation des discours, et nous permet ici de reconnaître les limites de notre apport.

Cette humilité nous pousse d'ailleurs à constater que, bien que nous ayons voulu donné voix à la résilience de nos participants, nos résultats en font peu état[71]. Ce manque s'explique en partie par la nature des récits recueillis. En effet, le contenu qui aurait pu être interprété sous l'angle de la résilience ne nous a semblé ni substantiel ni saillant dans le discours des participants. Il semblerait en effet que les participants aient utilisé l'espace de parole offert par la recherche pour s'exprimer sur leur vécu de souffrance. Différentes pistes de compréhension peuvent être suggérées. D'abord, l'éloignement des proches restés au pays d'origine limite les espaces relationnels disponibles pour accueillir la souffrance. Ainsi, certains réfugiés auraient peu de relations intimes à proximité pour partager et se soulager de leur souffrance par la parole. Une autre explication pourrait être que s'ouvrir sur leurs difficultés devient une façon de se mobiliser pour faire avancer la cause des réfugiés par le biais de la recherche.

Mise à part la nature des récits recueillis, d'autres facteurs pourraient également expliquer ce silence sur la résilience. Ainsi, il se pourrait que nous ayons malgré nous magnifié la souffrance, au détriment de la reconnaissance des forces. En effet, les

[71] En effet, à l'exception du sous-thème « combat quotidien » dans le rapport au temps, les résultats en disent peu sur la résilience.

psychologues sont souvent formés à explorer, comprendre et apaiser la souffrance. Ce regard exercé à chercher la souffrance a pu faire dévier l'exploration lors des entretiens de recherche. Notre contre-transfert de recherche pourrait également être en jeu. Ainsi, notre propre souffrance comme témoin des difficultés des participants a pu déformer notre perception.

Un autre aspect paradoxal de notre exposé peut être relevé. Ainsi, bien que la résilience soit peu représentée dans nos résultats, ce thème prend par la suite une place importante dans la discussion. Ce choix s'explique par la nécessité éthique d'élargir la réflexion et de donner sens aux récits de souffrance. Le fait de repenser la souffrance à la lumière des forces déployées pour y faire face a été une des façons de donner un sens aux récits. Ce retour au thème de la résilience traduit aussi notre volonté de représentation positive et nuancée des réfugiés dans l'espace social.

Une autre critique peut être émise en ce qui a trait à la « densité » de notre analyse. En effet, le lecteur pourrait avoir l'impression que les résultats n'ont pas été exploités pleinement. En effet, un seul article présente l'analyse liée au premier objectif de recherche. La publication de résultats sous un format d'article est un premier facteur limitant. Les limites de notre analyse s'expliquent aussi par les enjeux relationnels et éthiques rencontrés en cours de route. En effet, la méfiance et la censure de plusieurs participants a influencé la qualité du matériel recueilli. L'absence de lien de confiance préalable entre les participants et nous-même entre en compte. S'ouvrir à une étrangère sur des expériences intimes ne va effectivement pas de soi. Notre affiliation institutionnelle (recherche et système de la santé) peut aussi avoir freiné le dévoilement des participants. Ces questionnements justifient d'autant plus la pertinence de la réflexion présentée sur les enjeux éthiques et relationnels de notre recherche. En plus des différentes limites de notre étude sur le plan de l'interprétation des résultats, le choix du paradigme soulève d'autres questionnements.

Ainsi, une autre limite de ce projet est inhérente au paradigme constructiviste employé. En effet, notre démarche constructiviste visait l'atteinte d'une meilleure compréhension du phénomène à l'étude. Or, cette approche n'est pas orientée vers l'action et le changement social en comparaison avec une démarche qui s'inscrirait dans un paradigme critique. Ainsi, la recherche-action aurait possiblement permis une plus grande authenticité catalytique (Morrow, 2005). En outre, le paradigme critique, qui s'interroge sur les structures sociales et les rapports de pouvoir, semble particulièrement adapté à la réalité des réfugiés. De plus, une recherche participative aurait présenté l'avantage d'inclure les participants et la population étudiée aux différentes étapes de la recherche, comme l'élaboration du projet et l'interprétation des données. En effet, Bourgeois-Guérin et Beaudoin (2016) soulignent la pertinence de la consultation des participants de recherche pour valider l'interprétation.

D'ailleurs, Cleveland (2016) note le partenariat comme conduite éthique importante en recherche auprès des réfugiés. Or, notre recherche n'a pas été développée et menée en partenariat avec les milieux communautaires et cliniques impliqués auprès des réfugiés. En effet, cette lacune découle de l'absence de réseau de contacts auprès de ces milieux en début de parcours, n'ayant jamais travaillé auprès des réfugiés avant l'élaboration de cette recherche[72]. Les intérêts de ces secteurs ne sont donc pas représentés intégralement dans cette thèse.

En outre, il importe de rappeler que cette recherche constructiviste ne vise pas la généralisation des résultats. Par conséquent, nos résultats s'appliquent au contexte québécois, au moment où l'étude a été menée, bien qu'ils puissent être mis en lien avec différents écrits sur le sujet. De plus, l'ensemble de nos participants étaient montréalais et la plupart étaient seuls. Cette recherche en dit donc peu sur la vie des réfugiés vivant en région ou sur les familles réfugiées. De façon similaire, le recrutement par le biais

[72] Différents fournisseurs de soins et services aux réfugiés ont seulement été contactés à la phase de recrutement.

d'intervenants nous indique que les résultats reflètent l'expérience d'individus qui bénéficient d'un soutien des organismes communautaires et des milieux cliniques. Cette recherche représente potentiellement moins bien les individus qui pourraient être davantage isolés, n'ayant pas été rejoints par les services spécialisés pour les réfugiés.

Par ailleurs, rappelons que le second objectif de recherche visait l'élaboration d'une compréhension des significations rattachées à l'expérience de recherche des participants, ainsi que des dynamiques relationnelles et éthiques associées. Comme cet objectif a émergé au fil de la cueillette des données, aucun entretien en profondeur spécifique à cet objectif n'a été effectué. À l'opposé, Dyregrov *et al.* (2000) ont conçu un entretien ciblant spécifiquement l'expérience de recherche de leurs participants, à la suite d'une étude initiale. En comparaison, notre analyse, qui combine les propos des participants à nos observations, comporte une plus grande part d'interprétation, ce qui peut refléter dans une moindre mesure la perspective des participants.

Enfin, cette recherche a été effectuée auprès de participants installés au pays depuis une durée moyenne de trois ans et demie. Il s'agit d'une durée relativement courte, vu le temps considérable requis pour s'intégrer à la société (Beiser, 2009; Hassan *et al.*, 2015). Ainsi, une recherche qui aurait porté sur une population installée depuis plus longtemps aurait possiblement mieux reflété la capacité des réfugiés à participer pleinement à la société en tant qu'acteurs épanouis et émancipés. À l'opposé, le stade où nous avons rencontré nos participants rend davantage compte des difficultés des débuts. En outre, comme discuté, il est possible que des participants installés depuis plus longtemps au Québec eussent été plus disposés à visiter leur expérience.

5.5.3 Pistes pour la recherche future

Certaines des limites évoquées suggèrent que davantage de projets de recherche auprès des réfugiés devraient s'inscrire dans la lignée de la recherche-action. De fait, l'implication de la population réfugiée aux différentes étapes de la recherche augmenterait la validité sociale du projet et la représentation du point de vue des réfugiés. En effet, Natvik et Moltu (2016) soutiennent qu'une conduite éthique concerne non seulement les considérations procédurales et l'éthique relationnelle, mais aussi l'impact social de la recherche. Dans cette lignée, un partenariat avec les milieux communautaires et cliniques serait pertinent afin d'évaluer les besoins de ces secteurs en matière de recherche (Cleveland, 2016; di Tomasso, 2010).

Malgré la souffrance importante de certains réfugiés, il semble important de continuer à faire de la recherche auprès de cette population. Or, les chercheurs devraient être sensibilisés aux enjeux éthiques de la recherche auprès des réfugiés. Plus précisément, la question du temps et du contexte pour solliciter les réfugiés devrait être prise en considération. Ainsi, le type de participation demandée devrait être pesé selon la disponibilité psychique du participant. Par exemple, le chercheur devrait être sensible à la détresse liée à une situation socio-économique et légale précaire et adapter la situation de recherche aux dispositions du participant. Le chercheur devrait respecter les stratégies de survie des réfugiés comme le silence, l'optimisme ou la méfiance, puis reconnaître la fonction psychique et adaptative de ces présentations. Ces constats mettent en lumière qu'un souci porté à l'éthique procédurale ne serait pas suffisant et qu'une attitude réflexive quant à l'éthique relationnelle serait nécessaire, particulièrement quand les sujets explorés impliquent la souffrance (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). De plus, dans le cas précis des réfugiés, la réflexivité devrait également porter sur les rapports de pouvoir en jeu (Cleveland, 2016).

En fait, les enjeux éthiques de la recherche auprès des réfugiés atteignent un haut niveau de complexité qui justifie la pertinence de directives spécifiques. Rappelons qu'un groupe de travail se penche actuellement sur l'élaboration de directives éthiques pour les chercheurs travaillant auprès de personnes en situation de migration forcée (Cleveland, 2016). Pour terminer, tel qu'évoqué dans les recommandations cliniques, les futurs chercheurs qui travailleront auprès d'une population réfugiée devraient aussi penser des espaces pour accueillir le vécu des interviewers au contact des réfugiés, notamment lorsque l'histoire transmise est traumatique. En résumé, l'ensemble de nos recommandations s'inspirent des résultats de l'étude et sont fortement influencées par notre réflexion éthique sur la valeur sociale de la recherche. Les pistes proposées prennent aussi en considération le bien-être des participants comme celui des chercheurs qui travaillent auprès des réfugiés.

CONCLUSION

> Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse continueront de glorifier le chasseur. (Proverbe africain[73])

Ce proverbe fait écho à la philosophie qui sous-tend notre démarche de thèse. En effet, la consultation de la littérature a mis en exergue la rareté d'écrits qui présentent une perspective subjective et intime des réfugiés sur leur vécu. Plutôt qu'imposer un schéma d'analyse prédéfini, conceptualisant ou catégorisant, nous nous sommes intéressée à la parole des réfugiés sur leur condition. L'objectif était d'améliorer notre compréhension de l'expérience d'être réfugié au Québec, dans une perspective phénoménologique. L'initiative a emprunté une méthodologie qualitative située dans un paradigme constructiviste. Dans une perspective émique et idiographique, nous souhaitions faire honneur à la complexité et à la multiplicité des trajectoires, des défis et des façons de faire face des réfugiés.

Dans ce cadre, les résultats étaient recherchés pour leur valeur heuristique. La démarche s'est basée sur la méthode IPA de Smith et Osborn (2003). Ainsi, le travail se situe à mi-chemin entre l'empirique et le théorique, partant du discours des participants pour suggérer une interprétation du sens dévoilé. Afin de réellement faire place à l'expérience de nos participants, nous avons également exploré la façon dont le processus de recherche pouvait être vécu par ceux-ci.

Les 14 participants rencontrés pour des entretiens de recherche qualitatifs ont révélé que leurs souffrances cohabitaient avec les élans d'optimisme, de mobilisation et de force. Ceux-ci nous ont présenté un visage multiforme, certains étant davantage en contact avec leurs souffrances, d'autres, plus habités par une attitude combattante. Ce faisant, nos participants nous ont appris la nécessité de respecter leurs stratégies

[73] Tel que cité par Sironi (2007, p. 245)

d'autoprotection. Pourtant, le travail clinique en psychologie peut avoir tendance à « déconstruire » le mode de fonctionnement par une exploration en profondeur de la souffrance. Or, le retour réflexif sur l'ensemble du processus de recherche nous signale l'importance de respecter les mouvements qui s'écartent de l'exploration de la souffrance, comme le besoin de taire certains pans de l'expérience ou d'adopter un discours concret, éloigné des abîmes émotionnels. Dès lors, la flexibilité est de mise pour accueillir les réfugiés dans leurs multiples identités et présentations.

Notre réflexion aboutit à la pertinence clinique d'une posture phénoménologique qui s'écarte du rôle d'expert. Pourtant, la proximité de la souffrance nous mobilise souvent dans l'urgence d'agir pour en quelque sorte « réparer ». Les conclusions de cette thèse nous orientent plutôt vers une mobilisation pleinement relationnelle, dans laquelle demeurer présent au vécu et ouvert à ne pas savoir ni conclure. Un tel engagement implique aussi, paradoxalement, de tolérer l'impuissance. Cette posture d'accueil et d'ouverture laisse place aux réfugiés pour se définir eux-mêmes plutôt qu'être cloisonnés ou catégorisés de l'extérieur. Grâce à cette attitude, il devient aussi possible d'être reçu dignement dans sa souffrance.

Le témoignage des participants nous rappelle également que la souffrance est une constituante intrinsèque de la condition humaine (Hassan *et al.*, 2015). Dans cette vision des choses, la souffrance n'a pas besoin d'être colmatée, mais plutôt accueillie et entendue avec sollicitude (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Autrement, la pathologisation de cette souffrance risque de créer violence (Hassan *et al.*, 2015). En outre, une telle souffrance doit aussi être entendue pour ce qu'elle révèle des failles sociales qui la nourrissent.

La détresse des réfugiés peut donc être comprise comme une souffrance essentiellement sociale, plutôt qu'un signe de psychopathologie. Notamment, la violence collective et les inégalités qui contribuent à l'émergence de conflits peuvent être pointées du doigt plutôt que l'individu qui en est témoin. Cette réflexion élargie à

la discipline de la psychologie met en garde contre la « psychologisation » de la souffrance et invite à porter un regard nouveau sur les maux psychiques, sous une lumière intersubjective et, plus encore, qui tient compte des composantes systémiques du souffrir.

Par ailleurs, les résultats présentés appellent à une posture pleinement engagée (Natvik et Moltu, 2016). Les descriptions riches et les extraits de verbatim présentés dans cette thèse souhaitent faire vibrer la sollicitude et l'empathie du lecteur. Ainsi, l'étude met en lumière les essences dans l'expérience qui font des réfugiés nos semblables dans la condition humaine[74]. Ce portrait humanisant permet de nuancer « l'identité du réfugié », parfois restreinte à un portrait de victime. La perception se transforme alors pour incorporer des représentations multiples des réfugiés. Enfin, les propos des participants rappellent que les sources de discrimination structurelle doivent être décriées. Ainsi, les efforts pour améliorer l'accueil que l'on réserve aux réfugiés demeurent un impératif moral et une responsabilité partagée. L'exemple le plus flagrant est celui de la détention, qui a un impact considérablement délétère sur les réfugiés (Cleveland et Rousseau, 2012).

De façon connexe, les résultats suggèrent que le chercheur ou le clinicien qui travaille auprès de réfugiés risque de se sentir déstabilisé ou bouleversé au contact de cette population. Or, cette déstabilisation peut témoigner du rétablissement du pouvoir d'agir des réfugiés, d'équilibration des asymétries de pouvoir, ou encore, du partage du trauma (Lachal, 2006). D'autre part, ce constat rappelle qu'une réelle rencontre n'est permise qu'à travers une vulnérabilité partagée (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). En effet, la sollicitude, le soin et l'accompagnement sont conditionnels à la capacité de rejoindre en soi la partie qui résonne à la souffrance de l'autre. Les espaces réflexifs pour les chercheurs et les cliniciens s'avèrent en ce sens essentiels pour que cette sensibilité ébranlée soit ensuite accueillie, apaisée et régénérée. En ce sens, le second article de

[74] Nous ne nions pas ici la portion d'altérité qui demeure, puisque le vécu des réfugiés conserve toute son unicité.

cette thèse offre un espace réflexif sur les défis éthiques relationnels rencontrés dans la réalisation de notre projet. Les résultats mettent en lumière l'importance de maximiser la réciprocité et l'équité en recherche auprès des réfugiés. Caldairou-Bessette *et al.* (2017) soulignent aussi l'importance de la posture réflexive du chercheur face aux considérations d'éthique relationnelle. En 1972, Arendt (citée par Caldairou-Bessette *et al.*, 2017), nous rappelait que « C'est dans le vide de la pensée que s'inscrit le mal. » Un tel travail de mentalisation est nécessaire pour demeurer alerte et présent aux besoins des participants. La réflexivité permet aussi de prendre conscience des attitudes et dispositifs de recherche susceptibles de faire violence aux réfugiés.

Pour conclure, les réfugiés posent un regard neuf, mais aussi sage et lucide sur les forces et les maux des sociétés qui les accueillent. Ils sont porteurs d'un regard unique et de la sagesse expérientielle de ceux qui ont vu les failles de la société dans toute sa décadence. Ils ont ainsi beaucoup à nous apprendre. Malgré ses inévitables imperfections, l'art de la rencontre devient néanmoins primordial. Comme société et comme individus, nous pouvons nous demander : quelles habitudes figées ou attitudes durcies bloquent la réelle rencontre avec l'autre (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016)? Ricœur remarque que le manque de souplesse du maintien de soi conduit au repli et au rejet de l'autre (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016) Cette musique du mépris s'est rejouée maintes et maintes fois dans l'histoire de l'humanité, avec les écueils qu'on lui connaît. Ultimement, cette thèse est un appel à cette souplesse qui permet la solidarité et l'hospitalité.

Enfin, notre démarche se veut aussi un travail de mémoire (Bourgeois-Guérin et Beaudoin, 2016). Les personnes que nous avons rencontrées sont les témoins d'une face humaine que l'on préférerait ignorer, voire oublier. Il importe de reconnaître cette noirceur comme une constituante intrinsèque et universelle de la nature humaine, plutôt que le propre de civilisations « lointaines » desquelles ont fui les réfugiés (Agier, 2002; Rousseau, 2000). Dans cette optique, la capacité de remise en question de la société d'accueil, comme du chercheur, est salutaire pour les réfugiés qui ont souvent fui un

climat où la contestation était réprimée (Altounian, 2014). Le travail de pensée s'oppose alors au déni et offre déjà un début de réparation. Survivants et rescapés, les réfugiés symbolisent aussi la résilience et l'espoir.

ANNEXE A

LEXIQUE DES CATÉGORIES D'IMMIGRATION ET TERMES RELIÉS

Lexique des catégories d'immigration et termes reliés

Demandeur d'asile :

Les demandeurs d'asile sont des résidents temporaires qui font partie du groupe visé par des considérations humanitaires; ils sollicitent une protection dès leur arrivée au Canada, ou après. Le demandeur d'asile bénéficie de la protection du Canada lorsqu'il est reconnu comme un réfugié au sens de la Convention (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, signée à Genève en 1951, et son protocole de 1967), ou lorsqu'il est établi que sa vie est menacée, ou qu'il risque de subir des peines ou des traitements cruels et inusités, ou encore d'être soumis à la torture au sens de la Convention contre la torture. Le demandeur d'asile dont la demande est acceptée peut présenter une demande de résidence permanente au Canada. Le demandeur peut inclure les membres de sa famille qui se trouvent au Canada et à l'étranger.

Réfugié :

Les résidents permanents de la catégorie des réfugiés comprennent les réfugiés parrainés par le gouvernement, les réfugiés pris en charge par le secteur privé, les réfugiés reconnus comme tels au Canada et les personnes à la charge des réfugiés (c'est-à-dire les personnes à la charge des réfugiés reconnus comme tels au Canada, y compris leurs époux, conjoints et partenaires vivant à l'étranger ou au Canada).

Réfugiés parrainés par le gouvernement :

Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont sélectionnés à l'étranger en vue d'être réinstallés au Canada à titre de réfugiés au sens de la Convention, en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, ou à titre de membres de la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières, et qui bénéficient d'une aide du gouvernement.

Réfugiés parrainés par le secteur privé :

Résidents permanents de la catégorie des réfugiés qui sont sélectionnés pour être rétablis à titre de réfugiés au sens de la Convention à l'étranger, de personnes de pays source ou de personnes de pays d'accueil et qui sont parrainés par des organisations, des individus ou des groupes d'individus du secteur privé.

Réfugiés reconnus comme tels au Canada :

Résidents permanents de la catégorie des réfugiés dont la demande d'asile a été acceptée et qui ont ensuite demandé et obtenu le statut de résident permanent au Canada. Depuis l'entrée en vigueur de la LIPR, le terme « personnes protégées au Canada » est également utilisé pour désigner les réfugiés reconnus comme tels au Canada.

Demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada :

Résidents permanents dont il est établi qu'ils font partie de la catégorie des Demandeurs Non Reconnus du Statut de Réfugié au Canada (DNRSRC); ces personnes sont comprises dans la catégorie autres immigrants. La catégorie des DNRSRC (non prévue par la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*) permet de protéger, en leur accordant la résidence permanente, les personnes qui courent le risque, dans leur pays de nationalité ou d'origine, de perdre la vie ou de subir des sanctions excessives ou un traitement inhumain.

Résidents permanents :

Personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent au Canada. Les résidents permanents doivent vivre au Canada au moins 730 jours (deux ans) au cours d'une période de cinq ans, sans quoi ils risquent de perdre leur statut. Ils jouissent de tous les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, tels que les droits à

l'égalité, les garanties juridiques, la liberté de circulation et d'établissement, ainsi que la liberté de religion, d'expression et d'association. Cependant, ils n'ont pas droit de vote.

Résidents temporaires :

Étrangers qui se trouvent légalement au Canada de façon temporaire grâce à un document valide (c. à d. permis de travail, permis d'études, permis de séjour temporaire, ou fiche du visiteur), ayant été délivré aux intéressés pour leur permettre d'entrer au Canada. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent l'asile dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Les résidents temporaires comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas d'ordre humanitaire et les autres résidents temporaires. La catégorie de résidents temporaires autres n'est pas examinée en détail dans cette publication.

Cas d'ordre humanitaire :

Dans le cas des résidents temporaires, les cas d'ordre humanitaires se composent principalement de demandeurs d'asile. Ce groupe comprend également d'autres étrangers autorisés à demeurer au Canada pour des motifs humanitaires en vertu d'« éléments particuliers ».

Migrants à statut migratoire précaire :

Cette terminologie ne fait pas partie des catégories d'immigration officielles au Canada. Nous utilisons dans ce document cette appellation pour désigner les :

1. Demandeurs d'asile;
2. Personnes qui souhaitent demander le statut de réfugié, mais qui ne se sont pas encore présentées à l'immigration;

3. Demandeurs d'asile refusés par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) :
   - en préparation de leur départ volontaire ou de leur renvoi du Canada;
   - en processus de révision judiciaire à la Cour fédérale;
   - en demande d'évaluation des risques avant renvoi (ERAR) à Citoyenneté et Immigration Canada (CIC);
   - en demande de résidence permanente pour considérations humanitaires, sous pays moratoire (suspension indéfinie du renvoi).

4. Personnes autres que les demandeurs d'asile en situation de régularisation de leur statut par voie de demande d'ERAR ou de résidence permanente pour considérations humanitaires.

Sources :

À l'exception de la dernière définition, le lexique est tiré intégralement d'un document gouvernemental de Citoyenneté et Immigration Canada (2010). La définition de statut migratoire précaire est inspirée de la description de la clientèle visée par le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) détaillée sur le site internet du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (2017).

ANNEXE B

GUIDE POUR CONSIGNER LES NOTES RÉFLEXIVES « POST-ENTRETIENS »

Guide pour consigner les notes réflexives post-entretien

Impressions :

- Impressions libres et non censurées sur tout élément qui vient à l'esprit
- Particularités sur le contenu des propos, sur la situation de vie actuelle (conditions de vie si à la maison, etc.)
- Impressions sur le contact, l'alliance, la relation, le processus de l'entretien, sur les circonstances particulières de l'entretien

Pistes d'analyse :

- Libre
- En lien avec les objectifs de recherche

Cueillette à venir :

- À prendre en considération lors d'entretiens subséquents (avec ce participant)
- À prendre en considération lors d'entretiens subséquents

Complément issu de la discussion avec la direction de recherche :

ANNEXE C
AFFICHE DE RECRUTEMENT

Mieux comprendre l'expérience d'individus réfugiés au Québec

Qui :	**Personnes qui ont vécu la migration forcée : réfugiés, demandeurs d'asile, sans-papiers, résidents permanents qui ont déjà été réfugiés, etc. 18 ans et plus.**
Buts :	Ce projet de recherche cherche à améliorer les services destinés aux réfugiés. Pour cela, la première étape est de mieux comprendre votre expérience en tant que réfugié.
Quoi :	Votre contribution serait de participer à une ou deux entrevue(s) individuelle(s) d'environ une heure (anonymes) où nous parlerions de votre expérience en tant que réfugié au Québec. Le nombre d'entrevues (1 ou 2) est votre choix.
Où :	À votre domicile, à l'UQAM ou dans les locaux de (Nom de l'organisme*).
Quand :	Svp contacter Gabrielle Bélanger Dumontier pour un rendez-vous.
Compensation :	Vous recevrez 20$ pour votre participation.
Langue :	Français, anglais ou dans une autre langue, avec un interprète fourni par la chercheure.

Pour participer ou pour avoir plus d'information, svp contacter :

Gabrielle Bélanger Dumontier
Étudiante au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal
Tél. : [redacted]
Adresse courriel : [redacted]

Merci!

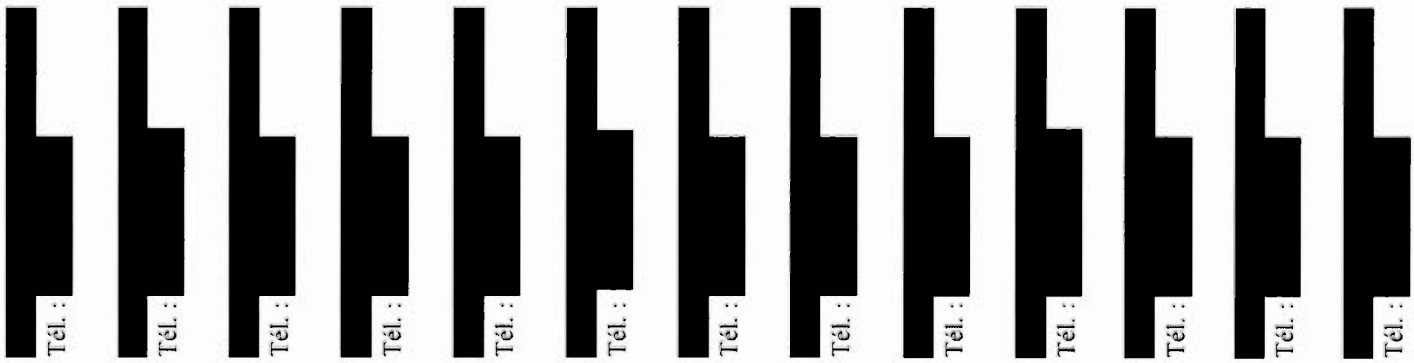

Better understanding the experiences of refugees in Quebec

Who:	**People that have gone through forced migration: refugees, asylum seekers, permanent residents who have been refugees, etc. 18 years and over.**
Goal:	The goal of this research project is to improve services provided to refugees. In order to do so, the first step is to better understand your experience as a refugee in Quebec.
What:	Your participation involves attending one or two individual interview(s) (confidential) about your experience as a refugee in Quebec. The number of interviews (1 or 2) is your choice.
Where:	At your home, at Université du Québec à Montréal or here at (Nom de l'organisme*).
How:	Please contact Gabrielle Bélanger Dumontier to schedule an appointment.
Compensation:	You will receive 20$ for your participation.
Language:	French, English or in another language, with an interpreter payed by the researcher.

To participate or for more information, please contact:

Gabrielle Bélanger Dumontier
Doctorate student in psychology at Université du Québec à Montréal
Tel. : [redacted]
Email : [redacted]

Thank you!

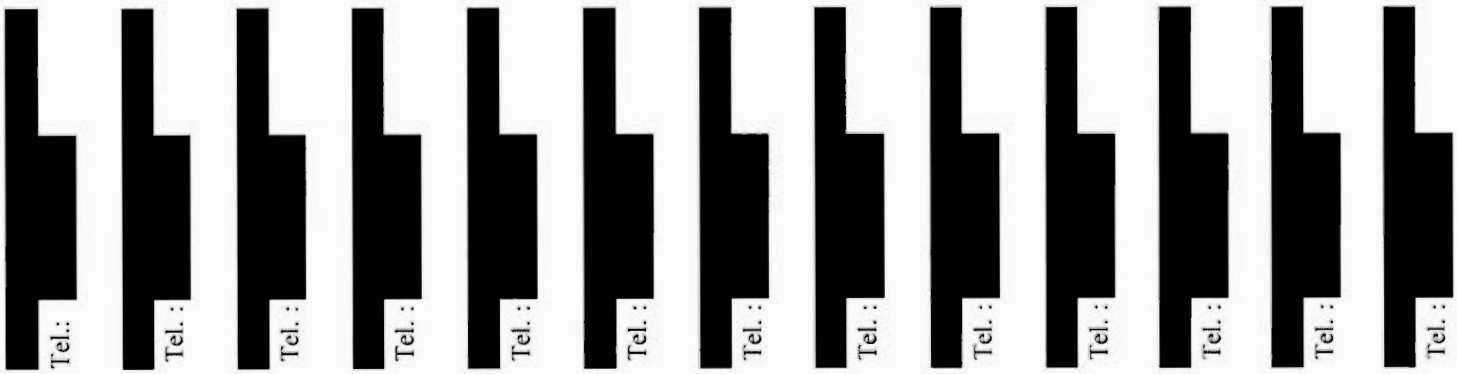

ANNEXE D

MESSAGE AUX INTERVENANTS DU RÉSEAU D'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES AYANT SUBI LA VIOLENCE ORGANISÉE DANS LE CADRE DU RECRUTEMENT

An English version will follow

Bonjour,

Dans le cadre de mon doctorat en psychologie, je m'intéresse à l'expérience d'individus réfugiés ou l'ayant été dans le passé. Plus précisément, je cherche à mieux comprendre leur processus d'adaptation ainsi que les facteurs ayant facilité ou nui à leur mieux-être. Cette recherche pourrait éventuellement mener à des pistes de recommandations pour améliorer les soins et services dédiés aux individus à statut migratoire précaire. Ce projet de recherche a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal. Il s'effectue en collaboration avec l'Équipe de recherche et d'intervention transculturelles (ERIT) dirigée par Dre Cécile Rousseau. Je sollicite donc votre collaboration afin de m'aider à recruter des adultes réfugiés, demandeurs d'asile, sans-papiers, résidents permanents ou citoyens qui ont déjà été réfugiés, demandeurs déboutés, etc. La participation à l'étude implique de prendre part à une à deux entrevue(s) individuelle(s) d'environ une heure où j'explorerai le vécu des individus dans le pays d'accueil. L'entretien ne porte pas sur les expériences douloureuses vécues au pays d'origine, mais plutôt sur l'expérience vécue dans le pays d'accueil. Lorsque pertinents, les services d'un interprète seront utilisés et payés par la chercheure. Les participants recevront une compensation de 20$ pour leur participation. Les entretiens seront confidentiels et auront lieu à l'endroit choisi par le participant.

Est-ce que certains de vos patients seraient admissibles et disponibles pour participer? Si oui, je vous invite à me contacter directement afin que nous puissions discuter de la manière de procéder.

Je vous remercie sincèrement,

Pour avoir plus d'information ou pour me référer des individus, svp me contacter :

Gabrielle Bélanger Dumontier
Étudiante au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal
Tél. : [redacted]
Adresse courriel : [redacted]

Hello,

In the context of my doctoral thesis, I am interested in the experience of refugees or individuals that were refugees in the past. More precisely, I'm trying to get a better understanding of their adaptation process as well as the factors having contributed to or hindered their well-being. This research may eventually lead to avenues of recommendation to better the care and services to individuals with a precarious migratory status. This research project has been approved by the Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal. It is conducted in collaboration with the Transcultural Research and Intervention Team (TRIT) led by Dr. Cécile Rousseau. I therefore solicit your collaboration to help me recruit adult refugees, refugee claimants, undocumented migrants, permanent residents or citizens that were refugees in the past or refused refugee applicants, etc. Participation entails taking part in one to two one-hour individual interview(s) where I will explore the experience of the individuals in the receiving country. The interview is not about painful memories from the past in the country of origin but about the experience in the receiving country. When relevant, the services of an interpreter will be made available by the researcher. The participants will receive a compensation of 20$ for their participation. Interviews will be confidential and will take place at a location chosen by the participant.

Would any of your patients be eligible and available to participate? If so, I invite you to contact me directly so that we can discuss the way of proceeding.

I truly thank you,

For more information or to refer potential participants, please contact me:

Gabrielle Bélanger Dumontier
Doctorate student in psychology at Université du Québec à Montréal
Tel.: [redacted]
Email: [redacted]

ANNEXE E

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

ÉTUDE SUR LES SOINS PARTAGÉS EN SANTÉ MENTALE JEUNESSE

AUPRÈS DE FAMILLES RÉFUGIÉES

Formulaire d'information et de consentement - Parents

PROJET DE RECHERCHE : Les soins partagés en santé mentale jeunesse : mieux comprendre l'expérience de familles réfugiées

CHERCHEUSES RESPONSABLES DU PROJET :

Chercheuse responsable :

- Mélanie Vachon, Professeure, Département de psychologie de l'UQAM; Chercheuse associée, Équipe de recherche et d'intervention transculturelle (ERIT), CSSS de la Montagne

Co-chercheuses :

- Cécile Rousseau, Directrice de l'ERIT, CSSS de la Montagne; Professeure titulaire, Département de psychiatrie de l'Université McGill
- Lucie Nadeau, Professeure adjointe, Département de psychiatrie de l'Université McGill; Chercheure associée, ERIT, CSSS de la Montagne
- Garine Papazian Zohrabian, Professeure adjointe, Département de psychopédagogie et d'andragogie de l'Université de Montréal; Chercheure associée, ERIT, CSSS de la Montagne

NO DU PROTOCOLE : R-823

ORGANISME SUBVENTIONNAIRE : Ce projet est rendu possible grâce au financement par le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ).

OBJECTIFS DU PROJET DE RECHERCHE : À partir de ce projet, nous souhaitons mieux comprendre votre expérience, celle de votre enfant et de ses intervenants face au processus de soins reçus au CSSS de la Montagne. Pour ce faire, dix familles (enfants et parents) ainsi que leur(s) intervenant(s) seront rencontrés dans le cadre de cette étude.

Concrètement, nous explorerons 1) la situation à la source de la référence au CSSS de la Montagne; 2) votre appréciation de ces services (ce que vous avez aimé, ce que vous avez trouvé moins utile, ce que vous auriez préféré, etc.); 3) votre compréhension de la situation de votre enfant.

Nous espérons que les résultats de cette étude permettront d'améliorer les services de santé destinés aux enfants et adolescents réfugiés.

DÉROULEMENT

Nous souhaitons vous rencontrer pour explorer votre compréhension de la situation de votre enfant. Ensuite, nous aimerions vous poser quelques questions sur votre expérience quant aux soins reçus par votre enfant. Nous vous poserons des questions sur ce que vous trouvez aidant et moins aidant dans les services reçus pour votre enfant. Nous souhaitons avoir vos commentaires et vos idées pour améliorer les services actuels. L'entrevue serait d'une durée de 1h30-1h45.

Avec votre enfant, une période de jeu d'environ 45 minutes avec un assistant de recherche aurait lieu. Il s'agit d'un jeu de sable avec des figurines pour créer des histoires. L'assistant de recherche lui posera des questions sur les personnages du jeu de sable. C'est une façon d'explorer son expérience à travers le jeu. Nous souhaitons aussi lui poser des questions sur son réseau social. Cette deuxième partie durerait entre 15 et 30 minutes. Si votre enfant a entre 12 et 17 ans, cela se fera au moyen d'une entrevue. Si votre enfant a entre 6 et 11 ans, ce sera fera au moyen d'un jeu appelé « Le petit train ». Certaines des activités effectuées avec votre enfant sont parfois utilisées dans le contexte d'un traitement. Toutefois, veuillez noter que vous et votre enfant êtes actuellement sollicités pour participer à une recherche et non à un traitement.

Les entrevues auraient lieu au CLSC Parc Extension ou à votre domicile, selon vos préférences.

Nous souhaitons enregistrer les entrevues en format audio.

ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL DE VOTRE ENFANT

Nous souhaitons aussi obtenir votre consentement pour consulter le dossier clinique de votre enfant au CLSC. Cela vise à mieux comprendre l'expérience de votre enfant et à pouvoir décrire le type de situations pour lesquelles des jeunes comme votre enfant sont référés au CSSS de la Montagne.

DISCUSSION DU CAS DE VOTRE ENFANT AVEC SON INTERVENANT

Nous souhaitons aussi obtenir votre autorisation pour discuter de la situation de votre enfant avec son intervenant.

PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROITS DU PARTICIPANT

Votre participation à ce projet est volontaire. Vous pouvez refuser de participer à cette étude. Cela n'influencera en rien la qualité des services que votre enfant recevra. Si vous acceptez de participer, vous pouvez décider de vous retirer de l'étude en tout temps, sans avoir à fournir de justification et sans subir de préjudice.

En cas de retrait de l'étude, les fichiers audio ainsi que les documents écrits vous concernant seront détruits si c'est ce que vous souhaitez.

AVANTAGES ET RISQUES

Certains individus apprécient pouvoir donner leur opinion sur les services qu'ils reçoivent.

Pour ce qui est de votre enfant, l'activité « Le Jeu de sable » est une occasion de s'exprimer à travers le jeu en compagnie d'un assistant de recherche. Il s'agit d'une façon d'exprimer ce qu'il vit d'une façon non menaçante et de trouver une issue qui lui plaît.

Le temps de déplacement ou le temps requis pour les entrevues peut représenter un inconvénient pour certaines personnes.

L'implication affective requise pour parler de la situation de votre enfant pourrait faire émerger en vous des émotions négatives. Pour votre enfant, le fait de participer à l'activité du jeu de sable ou l'exploration de son réseau social pourraient aussi faire émerger des émotions négatives. Si cela arrivait à votre enfant ou à vous-même, cela pourra être discuté avec l'interviewer et/ou l'entrevue pourra être cessée. Si vous ou votre enfant en ressentiez le besoin, vous pourriez également en parler avec l'équipe qui vous aide au CLSC pour obtenir le soutien nécessaire. Pendant les entrevues, votre enfant et vous pourrez contrôler le niveau de détails et l'information que vous souhaitez donner. Vous pourrez refuser de répondre à n'importe quelle question. Il en est de même pour votre enfant.

COMPENSATION

En guise de compensation pour les inconvénients mentionnés précédemment, vous recevrez un bon de 50$ valide pour l'épicerie. Aussi, si vous le souhaitez, il sera possible d'effectuer le rapport d'évaluation psychologique de votre enfant pour les dossiers d'immigration. Si vous ne participez pas à cette étude, ce service vous sera quand même disponible.

CONFIDENTIALITÉ

Toute l'information que vous fournirez sera tenue confidentielle. L'information que vous nous donnerez ne sera pas transmise à quiconque, incluant votre enfant ou les intervenants impliqués auprès de ce dernier. Les informations recueillies auprès de votre enfant seront également tenues confidentielles. Elles ne vous seront pas communiquées et ne seront pas transmises à l'intervenant de votre enfant. Toutefois, si à la suite de la rencontre avec votre enfant l'équipe de recherche avait des inquiétudes quant à son bien-être, nous le mentionnerons à son intervenant clinique. Les données recueillies en entrevues seront conservées sous clé au CSSS de la Montagne et seront accessibles uniquement à l'équipe de recherche. Les données seront également accessibles à un agent du comité d'éthique en recherche qui souhaiterait s'assurer de la conformité de nos pratiques aux normes éthiques en vigueur. Les données seront anonymisées, c'est-à-dire que votre nom sera remplacé par un code. Tous les documents seront détruits cinq ans après la fin de l'étude. Pour assurer un maximum de confidentialité, votre nom n'apparaîtra sur aucun document. Nous engageons à transcrire l'entretien le plus rapidement possible après la rencontre, et de détruire l'enregistrement dès la retranscription terminée.

PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant la recherche, vous pouvez contacter la coordonnatrice de recherche :

Gabrielle Bélanger-Dumontier
Candidate au doctorat, Université du Québec à Montréal
Téléphone : [redacted] poste [redacted]
Courriel : [redacted]

Pour toute question concernant vos droits et ceux de votre enfant en tant que sujet participant à ce projet de recherche ou si vous avez des plaintes ou des commentaires à formuler vous pouvez communiquer avec le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du CSSS de la Montagne :

Pauline Grunberg
No de téléphone : [redacted] poste [redacted]

Consentement

J'ai bien compris les informations contenues dans ce formulaire et l'on a répondu à toutes mes questions de façon satisfaisante. Je sais que les renseignements que je vais donner resteront confidentiels. Je comprends qu'il s'agit d'un projet de recherche et non d'un traitement.

Après réflexion, j'accepte de participer à ce projet de recherche intitulé « Les soins partagés en santé mentale jeunesse : mieux comprendre l'expérience de familles réfugiées ».

Cochez à l'obtention du consentement verbal : ☐

Je consens à ce que mon enfant soit invité à participer à ce projet de recherche. Si mon enfant accepte, j'accepte que mon enfant participe à cette étude. Également, je consens à ce que l'équipe de recherche accède au dossier médical de mon enfant tenu par l'équipe en santé mentale jeunesse du CSSS de la Montagne.

Cochez à l'obtention du consentement verbal : ☐

Je consens à participer à une ou deux entrevues supplémentaires facultatives d'une heure sur l'adaptation parentale à la réalité de réfugié.

Cochez à l'obtention du consentement verbal : ☐

Une copie signée et datée du présent formulaire me sera remise.

Je certifie avoir expliqué au participant les termes du présent formulaire et avoir répondu aux questions. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée et datée au participant.

_____ _____

Signature du représentant de la chercheure principale Date

Je certifie que mes services d'interprète ont été utilisés pour s'assurer que le participant comprenne bien le projet de recherche et le formulaire d'information et de consentement.

_____

Nom de l'interprète

_____ _____

Signature de l'interprète Date

Information and Consent Form – Parents

RESEARCH PROJECT: Concerted care in youth mental health: towards a better understanding of refugee families' experience

RESEARCHERS INVOLVED IN THE PROJECT:

Principal Investigator:

- Mélanie Vachon, Assistant Professor, Psychology Department at UQAM; Associate Researcher, Transcultural Research and Intervention Team, CSSS de la Montagne

Co-Researchers:

- Cécile Rousseau, Director of the Transcultural Research and Intervention Team, CSSS de la Montagne; Professor, Psychiatry Department at the McGill University;
- Lucie Nadeau, Assistant Professor, Psychiatry Department at the McGill University; Associate Researcher, Transcultural Research and Intervention Team
- Garine Papazian Zohrabian, Assistant Professor, Educational Psychology and Andragogy Department at Université de Montréal; Associate Researcher, Transcultural Research and Intervention Team, CSSS de la Montagne.

PROTOCOL NUMBER: R-823

GRANTING AGENCY: This project is financed by the Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ).

PURPOSE OF THE STUDY: The study aims at better understanding the experience of refugee children receiving help from the youth mental help services at the CSSS de la Montagne, as well as that of their parents and health-care professionals. In order to do so, ten families (child/children and a parent) and their health professional(s) will be involved in this project.

This study will explore 1) the reason that your child was referred to the CSSS de la Montagne youth mental health team; 2) your opinion about the services (what you liked and disliked about the intervention, what you would have preferred, etc.); and 3) your understanding of your child's situation.

We hope that the results from this study will lead to the improvement of health services for refugee children.

NATURE AND LENGHT OF PARTICIPATION

We would like to meet with you for an interview to discuss your understanding of your child's situation. Then, we would also like to ask you questions about what you found helpful or less helpful in the services provided to your child. We would like to hear your comments, opinions or ideas regarding the health services for refugee children at the CLSC. The meeting would last 1h30-1h45.

Your child's participation would involve of a period of play of 45 minutes with a research agent. It will consist of a game called, "The Sand Play", in which your child will be asked to invent stories. The research assistant will ask questions about the story your child will be inventing. It is a way for us to explore his/her experiences through play. We would also like to ask him/her questions about his/her social network. This part would last for 15 to 30 minutes. If your child is between 6 and 11 years-old, this will take the form of a game called, "The Little Train". If your child is aged between 12 and 17 years-old, this will take the form of a short interview. These activities are sometimes used in clinical contexts for treatment. However, please note that we invite your participation and the participation of your child for the purpose of a research project, not a treatment.

The interviews will take place at the CLSC or at your home, depending on your preference.

An audio recording will be made of the interviews.

ACCESS TO YOUR CHILD'S MEDICAL CHART

We would like to have your authorization to access to your child's CLSC medical chart. This aims at better understanding your child's situation, as well as the types of situations for which refugee children are referred to the youth mental health team at CSSS de la Montagne.

AUTORIZATION TO DISCUSS YOUR CHILD'S CASE WITH HIS MENTAL HEALTH PROFESSIONAL

We would also like to have your authorization to discuss your child's case with his/her mental health-care professional.

VOLONTARY PARTICIPATION AND WITHDRAWAL OF PARTICIPATION

Your participation in the research study is completely voluntary. It is understood that you can end your participation at any time without consequence to the health care services your child is receiving, or will receive, from CSSS de la Montagne.

In case you decide to withdraw, the audio files and written documents will be destroyed, if you so wish.

PERSONAL BENEFITS AND RISKS ASSOCIATED WITH PARTICIPATING IN THE RESEARCH STUDY

Some individuals may appreciate providing their opinions regarding the services they receive.

For your child, the "The Sand Play" activity is an opportunity to express himself/herself through play in the company of a research assistant. It represents a way to express struggles in a non-menacing way, and to choose a desired outcome to life challenges.

The travel time from your home to the research site, as well as the time required for the interviews, may represent an inconvenience. The emotional involvement required to discuss your experience of the health-care services provided to your child may cause the emergence of negative feelings. For your child,"The Sand Play" or the exploration of his/her social network may cause the emergence of negative emotions as well. In the event that this happens to you or to your child, you or your child may discuss this with the interviewer and/or stop the interview.

Should you or your child feel the need for more support, you or your child may talk to the team at the CLSC. During the interviews, you and your child will be free to determine the level of detail you feel comfortable to provide. You and your child are always free to refuse to answer any questions.

COMPENSATION

As a compensation for you and your child's participation, you will receive a 50$ coupon valid for grocery expenses. Furthermore, whether or not you choose to participate in the study, you will also be offered a psychological evaluation of your child for the immigration process.

CONFIDENTIALITY

All personal information gathered about you during the study will be coded in order to ensure its confidentiality. None of the information you provide will be communicated to your child or to the clinical team. Furthermore, the information provided by your child will remain confidential and will not be communicated to you or to his health care provider. However, if the research team has concerns about the well-being of your child, we would inform his or her health care provider. A person appointed by the Research Ethics Board may have access to the information for monitoring purposes. This data will be stored securely at the CSSS de la Montagne by the person in charge of this study for a period of five years following the end of the study, after which it will be destroyed. In the event that the results of this study are presented or published, no information identifying the participants will be included. To further ensure confidentiality, your name and the name of your child will not appear anywhere. We also commit to transcribe the interview records as soon as possible, following the interviews. Recordings will be destroyed after being transcribed.

CONTACT PERSONS

If you have any questions, please ask them now. If you have any questions following today's encounter, if you would like to withdraw from the study or want to report a negative reaction to the study, you can reach the project coordinator at:

Gabrielle Bélanger-Dumontier
Doctorate candidate, Université du Québec à Montréal
Phone Number: [redacted] #[redacted]
Mail address: [redacted]

If you have any questions about you and your child's rights and recourse, or your participation in this research study, you can contact the local service quality and complaints commissioner at:

Pauline Grunberg
Phone Number: [redacted] #[redacted]

Consent

I understand the information contained in this form and I have been given the opportunity to ask questions concerning any aspects of the study.

I understand that this is a research project, not a treatment.

I am satisfied with the answers that I have received. I know that the data I will provide will remain confidential. I voluntarily agree to take part in the study named, "Concerted care in youth mental health: towards a better understanding of refugee families' experience".

Check if verbal consent is obtained: ☐

I consent my child to be invited to participate to this study. If my child agrees to participate, I consent to my child's participation to this study. I also authorize the research team to access to my child's CLSC medical chart.

Check if verbal consent is obtained: ☐

I agree to participate in two (2) additional 1-hour interview on the parental adaptation to being a refugee.

Check if verbal consent is obtained: ☐

A signed copy of this Information and Consent Form will be given to me.

I certify 1) to having explained to the research participant the terms of this form; 2) to having answered all the questions he/she as asked in this regard; 3) to having clearly indicated that he/she remains free to end his/her participation in the above described research study at any time; 4) that I will give him/her a signed and dated copy of this form.

The research team and I are committed to respect the terms of the present Information and Consent Form.

_____ _____

Signature of the Principal Investigator's Representative Date

I certify that I helped assure that the participant understands the research project and the present form.

_____

Name of the Interpreter

_____ _____

Signature of the Interpreter Date

ANNEXE F

CANEVAS D'ENTREVUE

Canevas d'entrevue : version française

Phrase d'introduction :

Nous voudrions apprendre de vous en vous posant des questions sur votre expérience en tant que réfugié.

Questions :

Comment vivez-vous le fait d'être réfugié?

Formulations alternatives :

- Qu'est-ce que vous pensez de ce mot-là (réfugié)?
- Pourriez-vous me parler de votre expérience de réfugié?

Exemples de relances :

- Pouvez-vous m'en dire plus ? Pouvez-vous m'en parler?
- Que voulez-vous dire?
- Comment ça a été pour vous, arriver au Québec?
- Qu'est-ce qui a changé depuis votre arrivée?
- Où en êtes-vous maintenant?
- Qu'est-ce qui vous a marqué dans votre expérience de réfugié? Qu'est-ce qui vous a surpris ? Qu'est-ce qui vous a déçu?
- Si vous aviez à décrire à un réfugié qui arrive au Québec ce qui l'attend ou comment ce sera, que diriez-vous?
- Que pensez-vous de la façon dont les réfugiés sont reçus au Québec?

Qu'est-ce qui vous aide (vous a aidé) à composer comme réfugié?

- Relance spécifique sur les ressources internes et externes ayant aidé
- Relance spécifique sur les obstacles rencontrés (internes et externes)

Canevas d'entrevue : version anglaise

Introductory statement:

"We would like to learn from you by asking you questions about your experience as a refugee.":

Questions:

What is your experience as a refugee?

Alternative questions:

- What do you think about the word ''refugee''?
- Could you tell me about your experience as a refugee?

Examples of questions to further the subject:

- How it is like for you?
- Could you tell me more about it?
- What do you mean?
- How has it been, arriving in Quebec?
- What has changed since your arrival?
- In terms of being a refugee, what has left a lasting impression? What has surprised you? What disappointed you?
- If you had to tell a refugee who just arrived in Quebec what to expect, what would you say?
- What do you think about the way refugees are welcomed in Quebec?

What helps you (or has helped you) deal with what you have been through as a refugee?

- Explore the intrinsic and extrinsic resources that helped.
- Explore the obstacles met (intern and extern).

ANNEXE G

EXEMPLE DE GRILLE D'ENTREVUE POUR UN SECOND ENTRETIEN

Grille d'entrevue pour le second entretien avec le participant P7[75]

- Avez-vous pensé à ce qu'on s'est dit depuis la dernière fois?

  Qu'est-ce qui vous est venu en tête?

- J'ai repensé à vous[76], et une des choses qui me venait, c'est à quel point c'était dur d'être séparée de vos enfants.

  Avez-vous eu des nouvelles de vos enfants?

  Voudriez-vous me parler de vos enfants?

  Avez-vous des photos de votre famille?

- Exploration de l'expérience de l'insomnie[77] : C'est comment pour vous d'essayer de vous endormir?
- Qu'est-ce qui vous fait sentir mieux, plus connectée, en vie[78]?
- Comment vous sentez-vous quand vous priez?

  Qu'est-ce que vous demandez?

  Quelles images vous inspirent?

- Ça aurait l'air de quoi une belle vie ici?
- Vous m'avez parlé de la température au Québec la dernière fois, comment le froid vous a affectée?

  Qu'est-ce qui fait en sorte que c'est différent?

- Vous m'avez dit que vous pensiez beaucoup. Comment ça se passe dans votre tête?

---

[75] « P7 » correspond au code aléatoire attribué à cette participante.

[76] Afin de bâtir l'alliance, nous souhaitions exprimer au participant que nous investissions le lien forgé dans la rencontre.

[77] Ce sujet, ainsi que les autres thèmes approfondis, avait été évoqué par la participante à la rencontre antérieure.

[78] Comme la participante se sentait déprimée, nous souhaitions ici explorer les forces et la résilience de la participante ainsi que les facteurs qui amenuisaient sa souffrance.

- Certains réfugiés que j'ai rencontrés m'ont dit que, pour eux, être réfugié, c'est être dans une impasse

  Qu'est-ce que vous en pensez?

  (Si ce thème fait écho pour la participante) Qu'est-ce qui aiderait à dénouer l'impasse?

- La dernière fois, vous avec mentionné votre avocate :

  Est-ce que vous voudriez me parler de votre avocate?

  Quelle est la nature de votre relation avec elle?

- Vous m'avez parlé de moments où vous vous êtes sentie déconnectée (relater l'expérience de dissociation) :

  La dissociation est très courante chez les personnes qui comme vous ont vécu des situations très difficiles. Vous réagissez de façon normale à des situations anormales[79].

  Obtenir une évaluation psychologique pour votre dossier de régularisation du statut pourrait peut-être être aidant[80].

Exemple de relances pour approfondir l'exploration :

- Quelles sont les images qui vous viennent à l'esprit quand vous parlez de *x*?
- Pourriez-vous me décrire la scène (quand la personne relate un événement)?
- Poser des questions sur les différentes modalités sensorielles de l'expérience.

---

[79] Nous avons jugé pertinent de nommer et de normaliser cette expérience courante chez les réfugiés, car la participante nous a paru troublée lorsqu'elle nous a parlé de son expérience de dissociation à la rencontre antérieure. Notons que nous n'avons pas eu à fournir de référence à cette participante qui vivait une souffrance importante, puisqu'elle avait déjà un suivi médical et psychosocial.

[80] Auprès d'une population vulnérable, il est parfois indiqué de sortir de notre rôle de chercheure (se référer au chapitre IV sur l'éthique en recherche). Une des grandes sources de stress de cette participante était la peur de ne pas être acceptée comme réfugiée. Or, une expertise psychologique qui atteste des signes de traumas vécus dans le pays d'origine peut augmenter les chances d'être accepté comme réfugié.

ANNEXE H

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

UQÀM Faculté des sciences humaines
Université du Québec à Montréal

Formulaire d'information et de consentement
Mieux comprendre l'expérience d'individus réfugiés au Québec

Information sur le projet

Personne responsable du projet : Gabrielle Bélanger Dumontier

Doctorat en psychologie

Adresse courriel : [redacted]

Téléphone : [redacted]

Direction de recherche : Mélanie Vachon

Département de psychologie

Faculté des sciences humaines

Adresse courriel : [redacted]

Téléphone : [redacted], poste : [redacted]

But général du projet

Vous êtes invité(e) à participer à un projet sur l'expérience d'individus réfugiés au Québec. Nous aimerions savoir comment vous vivez votre situation de réfugié, comment vous vous adaptez à cette situation et comment vous trouvez les conditions sociales pour les réfugiés au Québec. Avec cette recherche, nous aimerions améliorer les conditions d'accueil des réfugiés au Québec.

Cette recherche bénéficie du soutien financier du Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études de l'Université du Québec à Montréal.

Participation

Nous aimerions vous rencontrer une ou deux fois pendant environ une heure. Le nombre de rencontres est votre choix.

Pendant ces rencontres, nous vous poserions des questions comme « Comment vivez-vous le fait d'être réfugié »? ou « Qu'est-ce qui vous aide à passer à travers les difficultés? ».

Cette entrevue sera enregistrée (le son) avec votre permission.

Moyens de diffusion

Les résultats de cette recherche seront publiés dans une thèse doctorale et dans un article scientifique qui sera soumis à une revue savante. Les résultats seront aussi communiqués à des gens qui travaillent auprès des réfugiés pour les aider à mieux comprendre et à mieux aider les réfugiés. Dans les résultats communiqués, aucune information ne permettra de vous identifier.

Avantages et risques

Votre participation permettra d'en savoir plus sur la réalité des individus réfugiés au Québec pour mieux aider les individus réfugiés dans le futur. À part le fait de pouvoir parler de votre expérience et de pouvoir donner votre opinion sur la situation des réfugiés au Québec, votre participation ne vous donnera pas d'avantage.

Il n'y a pas de risque important associé à votre participation. Par contre, certaines questions pourraient faire monter des émotions désagréables liées à votre expérience en tant que réfugié. Une ressource d'aide pourra vous être proposée si vous voulez parler de votre situation. Vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question sans avoir à en expliquer la raison. La chercheure arrêtera l'entrevue si elle est inquiète pour votre bien-être.

Anonymat et confidentialité

Les renseignements recueillis lors de l'entrevue sont anonymes. Ce que vous direz ne sera pas communiqué à vos intervenants. Votre nom ou toute information pour vous identifier seront effacés de la transcription. Nous effacerons l'enregistrement après sa transcription. Seules la personne responsable du projet et sa directrice de recherche auront accès à vos informations. Les données seront gardées de façon sécuritaire et seront détruites 5 ans après les dernières publications des résultats de recherche.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet est volontaire. Vous ne devriez pas vous sentir obligé de participer. Vous devriez accepter de participer seulement si vous le souhaitez. Vous pouvez mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements sur vous seront détruits si vous le souhaitez. Si vous refusez de participer, la personne qui vous a référé à la chercheure n'en sera pas avisée. Si vous refusez de participer, vous continuerez de recevoir les mêmes services qu'avant.

Si vous acceptez de participer, vous acceptez en même temps que la responsable du projet utilise les renseignements que vous lui aurez fournis. Par exemple, les résultats de la recherche feront partie d'une thèse doctorale et d'articles scientifiques. Par contre, aucune information ne permettra de vous identifier dans les résultats communiqués publiquement, à moins que vous ayez donné votre accord.

Compensation financière

Vous recevrez 20$ si vous acceptez de participer.

Questions sur le projet et sur vos droits

Vous pouvez contacter la personne responsable du projet pour des questions sur le projet. Vous pouvez également discuter avec la direction de recherche des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche. Les coordonnées se trouvent au début du formulaire d'information.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être adressée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Anick Bergeron, au [redacted], poste [redacted], ou par courriel à l'adresse suivante : [redacted].

Remerciements

Votre collaboration est importante pour la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

Signatures

Participant, Participante

La personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Cocher, si le ou la participante consent à participer au projet ☐

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu, au meilleur de ma connaissance, aux questions posées.

Gabrielle Bélanger-Dumontier
Nom de la personne responsable

Signature de la personne responsable

Date

Interprète

Je certifie que mes services d'interprète ont été utilisés pour s'assurer que le participant comprend bien le projet de recherche et le formulaire d'information et de consentement.

Nom de l'interprète

Signature de l'interprète

Date

UQÀM Faculté des sciences humaines
Université du Québec à Montréal

Information and Consent Form

Better understanding the experience of refugees in Quebec

Information on the project

Person in charge of the project: Gabrielle Bélanger Dumontier

Psychology doctorate student

Email address: [redacted]

Phone number: [redacted]

Research direction: Mélanie Yachon

Psychology Department

Faculty of human sciences

Email address: [redacted]

Phone number: [redacted] Extension number: [redacted]

Goal of the Project

You are invited to participate in a project about personal experiences of refugees in Quebec. We would like to know about your experience as a refugee, how you adapt to that situation and your thoughts on the social conditions for refugees in Quebec. With this study, we would like to help improve the social conditions for refugees in Quebec.

This study in funded by the *Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études de l'Université du Québec à Montréal*.

What is asked from you

We would like to meet with you once or twice for about an hour. The number of times (one or two) we meet is your decision. During those meetings, we will be asking questions such as '' What is your experience as a refugee? '' or ''What helps you cope with your difficulties?''.

This interview will be recorded (the audio) with your permission.

Publishing the results

The results of this research project will be published in a doctoral thesis and in scientific articles. Results will also be submitted to people working with refugees to help them better understand and help refugees. The results will not contain identification information that can be traced back to you.

Risks and benefits

Your participation will help further our understanding of the many realities that refugees go through living in Quebec, and thus, better help refugees in the future. Other than speaking about your experience and giving your opinion on refugees' situation in Quebec, you will receive no benefit from participating in the project.

There is no major risk associated with participating in the project. However, certain questions could bring up some negative feelings about your experience as a refugee. A help resource can be offered to you if you wish to talk about your distress. You can refuse to answer any question without justifying yourself. It is in the researcher's responsibility to suspend or stop the interview if she judges that your well-being is affected.

Confidentiality

The information gathered during the interview will be anonymous. Only the investigator and her research director will have access to the information you will provide. What you reveal during the meeting will not be transmitted to the people you receive help from. We will delete the audio file as soon as the interview is transcribed. We will remove your name or any information that could identify you from the transcription. The information gathered during the interview will be stored securely at UQAM by the person in charge of the project for a period of five years following the end of the study.

Voluntary participation

Your participation is voluntary. You should not feel obliged to participate and should accept to participate only if you wish to. You can decide to end your participation at any time without having to explain why. In that case, the information you provided will be destroyed, if you wish. If you decide not to participate, no one will be informed of that decision, including the people you receive help from. If you decide not to participate, if will not affect the services you currently receive.

If you agree to participate, you accept that the person responsible for the project uses the information you have provided for her research. For example, the results of the study will be included in a doctoral thesis. However, no information revealing your identity will be communicated in any way, unless you give your consent.

Financial compensation

You will receive 20$ if you accept to participate.

Questions on the project and your rights as a participant

You can contact the person in charge for any further questions about the project. You can also discuss the terms of your participation or your rights as a research participant with the research director.

The project that we are presenting has been approved by the *Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ)* from UQAM's faculty of human sciences. For any question that cannot be discussed with the research director or for comments or complaints, you can contact the president of the committee through the CERPÉ coordinator, Anick Bergeron, at [redacted], extension [redacted], or by mail at the following email address: [redacted].

Acknowledgements

You collaboration is important for the realization of this project, and we would like to thank you.

Signatures

Participant

The person responsible for the project answered all my questions and I had enough time to think about my decision to participate. I understand that my participation in this research is totally voluntary and that I can end it at anytime, without any penalty nor having to provide justification. I only need to inform the person in charge of the project.

Check if verbal consent is obtained ☐

Person in charge of the project

I declare having explained the goal, the nature, the advantages and the risks of the project to the participant and having answered his or her questions, to the best of my knowledge.

Gabrielle Bélanger Dumontier
Name of the person in charge

_____
Signature of the person in charge

_____
Date

Interpreter

I certify that I helped the participant understands the research project and the present form.

_____
Name of the interpreter

_____
Signature of the interpreter

_____
Date

RÉFÉRENCES

Agence des services frontaliers du Canada. (2016, 15 août). *Le ministre Goodale lance de nouvelles initiatives pour un système de détention liée à l'immigration meilleur et plus équitable [communiqué de presse]*. Récupéré le 30 août 2016 sur le site gouvernemental : http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1111659

Agier, M. (2002). *Aux bords du monde, les réfugiés*. Paris, France : Flammarion.

Albarran, J. W., Rosser, E., Bach, S., Uhrenfeldt, L., Lundberg, P. et Law, K. (2011). Exploring the development of a cultural care framework for European caring science. *International Journal of Qualitative Studies on Health and Well-being, 6*(4), 11457, 1-12. doi : 10.3402/qhw.v6i4.11457

Alemi, Q., James, S. et Montgomery, S. (2016). Contextualizing Afghan refugee views of depression through narratives of trauma, resettlement stress, and coping. *Transcultural Psychiatry, 53*(5), 630-653. doi : 10.1177/1363461516660937

Altounian, J. (2000). *La survivance : traduire le trauma collectif.* Paris, France : Dunod.

Altounian, J. (2005). *L'intraduisible : deuil, mémoire, transmission*. Paris, France : Dunod.

Altounian, J. (2014). Place du politique dans l'élaboration psychique du trauma. Dans G. Gaillard, J.-M. Talpin, B. Cuvillier et P. Mercader (dir.), *Pratiques psychologiques, pratiques citoyennes : engagement, aliénation et lien social* (p. 53-73). Paris, France : In Press.

Atlani, L. et Rousseau, C. (2000). The Politics of Culture in Humanitarian Aid to Women Refugees Who Have Experienced Sexual Violence. *Transcultural Psychiatry, 37*(3), 435-449. doi : 10.1177/136346150003700309

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders: DSM-5*. (5e éd.). Washington, DC : American Psychiatric Publishing.

Arendt, H. (1972). *Les Origines du totalitarisme (Volume 3) : Le Système totalitaire.* Paris, France : Seuil.

Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne.* Paris, France : Pocket.

Arendt, H. (1994). We Refugees. Dans M. Robinson (dir.), *Altogether Elsewhere: Writers on Exile* (p. 100-119). Boston, MA : Faber & Faber.. Récupéré le 14 décembre 2016 du site : http://www-leland.stanford.edu/dept/DLCL/files/pdf/hannah_arendt_we_refugees.pdf

Bansel, P. (2013). Same but different: space, time and narrative. *Literacy, 47*(1), 4-9. doi:10.1111/j.1741-4369.2012.00682.x

Bas, Z. M. S. (2016). *"A Phenomenology of Homelessness: Hannah Arendt in Conversation with the Syrian Refugee Crisis".* Senior Projects Spring 2016. Paper 124. Récupéré le 9 novembre du site : http://digitalcommons.bard.edu/senproj_s2016/124

Baubet, T. et Moro, M. (2009). *Psychopathologie transculturelle : De l'enfance à l'âge adulte.* Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.

Beiser, M. (2009). Resettling Refugees and Safeguarding their Mental Health: Lessons Learned from the Canadian Refugee Resettlement Project. *Transcultural Psychiatry, 46*(4), 539-583. doi :10.1177/1363461509351373

Beiser, M. (2014). Personal and Social Forms of Resilience: Research with Southeast Asian and Sri Lankan Tamil Refugees in Canada. Dans L. Simich et L. Andermann (dir.), *Refugee and Resilience : Promoting Resilience and Mental Health among Resettled Refugees and Forces Migrants* (p. 73-90). Dordrecht, Pays-Bas : Springer.

Beiser, M. et Hyman, I. (1997). Refugees' time perspective and mental health. *American Journal of Psychiatry, 154*(7), 996-1002. doi : 10.1176/ajp.154.7.996

Betancourt, T. S., Abdi, S., Ito, B. S., Lilienthal, G. M., Agalab, N. et Ellis, H. (2015). We left one war and came to another: Resource loss, acculturative stress, and caregiver–child relationships in Somali refugee families. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology, 21*(1), 114-125. doi : 10.1037/a0037538

B*ƒ*rnhielm, S. et Ekblad, S. (2002). Qualitative Research, Culture and Ethics: A Case Discussion. *Transcultural Psychiatry, 39*(4), 469-483. doi :10.1177/136346150203900405

Björn, G. J. et Björn, Å. (2004). Ethical aspects when treating traumatized refugee children and their families. *Nordic Journal of Psychiatry, 58*(3), 193-198.

Bloom, T. (2010). Asylum Seekers: Subjects or Objects of Research? *The American Journal of Bioethics, 10*(2), 59-60. doi :10.1080/15265160903506426

Bourgeois-Guérin, É. (2012). *Entre l'advenu et le devenir, la vie suite au génocide : Vers une compréhension dynamique de l'expérience d'hommes rwandais.* (thèse doctorale, Université du Québec à Montréal [UQAM] Canada). Récupéré d'*Archipel*, l'archive de publications électroniques de l'UQAM : http://www.archipel.uqam.ca/5127

Bourgeois-Guérin, V. (2012a). *L'expérience de la souffrance chez les femmes âgées atteintes de cancer incurable* (thèse doctorale, Université du Québec à Montréal, Canada). Récupéré d'*Archipel*, l'archive de publications électroniques de l'UQAM : http://www.archipel.uqam.ca/5657

Bourgeois-Guérin, V. (2012b). Rupture dans la ligne du temps : la souffrance chez les femmes âgées atteintes d'un cancer incurable et leur interprétation du temps. *Frontières, 25*(1), 127-151.

Bourgeois-Guérin, V. et Beaudoin, S. (2016). La place de l'éthique dans l'interprétation de la souffrance en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, *35*(2), 23–44.

Brillon, P. (2013). *Comment aider les victimes souffrant de stress post-traumatique : guide à l'intention des thérapeutes* (5e éd.) Montréal, Canada : Québec-Livres.

Buirski, P. et Haglund, P. (2001). *Making sense together: The intersubjective approach to psychotherapy.* Northvale, NJ : Aronson.

Caldairou-Bessette, P., Vachon, M., Bélanger-Dumontier, G. et Rousseau, C. (2017). La réflexivité nécessaire à l'éthique en recherche : l'expérience d'un projet qualitatif en santé mentale jeunesse auprès de réfugiés. *Recherches Qualitatives, 36*(2), 29-51.

Carlsson, J. M., Mortensen, E. L. et Kastrup, M. (2005). A Follow-Up Study of Mental Health and Health-Related Quality of Life in Tortured Refugees in Multidisciplinary Treatment. *The Journal of Nervous and Mental Disease, 193*(10), 651-657. doi : 10.1097/01.nmd.0000180739.79884.10

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (2017). *Demandeurs d'asile (PRAIDA)*. Récupéré le 25 janvier 2017 du site du service : https://www.csssdelamontagne.qc.ca/soins-et-services/demandeurs-d-asile-praida

Citoyenneté et Immigration Canada. (2010). *Faits et chiffres 2010*. Récupéré du site des archives du Gouvernement du Canada : http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2010.pdf

Citoyenneté et Immigration Canada (2016). *Avis : Changements au Programme fédéral de santé interimaire*. Récupéré le 29 avril 2016 sur le site du Ministère : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/2016-04-11.asp

Clarke, L. K. et Borders, L. D. (2014). "You Got to Apply Seriousness": A Phenomenological Inquiry of Liberian Refugees' Coping. *Journal of Counseling & Development, 92*(3), 294-303. doi :10.1002/j.1556-6676.2014.00157.x

Cleveland, J. (2016, novembre). Directives en matière d'éthique de la recherche auprès de personnes en situation de migration forcée. *Ébauche à fins de commentaires (non publié),* 1-10. Montréal, Canada.

Cleveland, J. et Rousseau, C. (2012). Mental health impact of detention and temporary status for refugee claimants under Bill C-31. *Canadian Medical Association Journal, 184*(15), 1663-1664. doi :10.1503/cmaj.120282

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR). (2016). *Demandes d'asile : statistiques, tendances et prévisions*. Récupéré le 29 août 2016 sur le site gouvernemental : http://www.irb-cisr.gc.ca/Fra/RefClaDem/Pages/RefClaDemStat.aspx

Conseil canadien pour les réfugiés (CCR). (2016). Les demandeurs d'asile au Canada : certains faits. Récupéré le 29 août 2016 sur le site de l'organisme : http://ccrweb.ca/fr/les-demandeurs-dasile-au-canada-certains-faits

Dako-Gyeke, M. et Adu, E. (2017). Challenges and coping strategies of refugees: Exploring residual Liberian refugees' experiences in Ghana. *Qualitative Social Work, 16*(1), 96-112. doi : 10.1177/1473325015596218

de Coulon, G. (2012). « Métraux, J.-C. (2011). La migration comme métaphore ». Compte rendu d'ouvrages. Récupéré le 23 janvier 2017 de http://www.ethnographiques.org/2012/deCoulon

De Haene, L., Grietens, H. et Verschueren, K. (2010). Holding Harm: Narrative Methods in Mental Health Research on Refugee Trauma. *Qualitative Health Research, 20*(12), 1664-1676. doi :10.1177/1049732310376521

Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, Canada : Chenelière/McGraw-Hill.

Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement.* Paris, France : Flammarion.

De Voretz, D., Pivnenko, S. et Beiser, M. (2004). The Economic Experiences of Refugees in Canada. *IZA Discussion Paper No. 1088.* Récupéré le 1er août 2012 sur le site de Institute for the Study of Labord (IZA) : http://www.iza.org/en/webcontent/publications/papers/searchResults

di Tomasso, L. (2010). Approaches to counseling resettled refugee and asylum seeker survivors of organized violence. *International Journal of Child, Youth & Family Studies, 1*(3/4), 244–264. Récupéré le 14 décembre 2016 : http://journals.uvic.ca/index.php/ijcyfs/article/view/2086

Duchesne, C. et Skinn, A. (2013). Enjeux éthiques de la relation chercheur-participant en recherche narrative. *Recherches qualitatives, 32*(2), 19.

Dyregrov, K., Dyregrov, A. et Raundalen, M. (2000). Refugee Families' Experience of Research Participation. *Journal of Traumatic Stress, 13*(3), 413-426. doi :10.1023/a:1007777006605

Eatough, V. et Smith, J. A. (2012). Interpretative Phenomelological Analysis. Dans C. Willig et W. Stainton-Rogers (dir.), *The SAGE Handobook of Qualitative Research in Psychology* (chap. 11, p. 179-194). Los Angeles, CA : SAGE.

Eid, P. (2014, février). *Le droit international revisité par le gouvernement Harper : ou comment protéger le système de protection des réfugiés des demandeurs du statut de réfugié.* Conférence présentée dans le cadre du colloque intitulé « La traite humaine et les personnes réfugiées » organisé par le Centre de recherches et d'activités culturelles et communautaires pour les diversités. Université du Québec à Montréal, Canada.

Ellis, B. H., Kia-Keating, M., Yusuf, S. A., Lincoln, A. et Nur, A. (2007). Ethical Research in Refugee Communities and the Use of Community Participatory Methods. *Transcultural Psychiatry, 44*(3), 459-481. doi :10.1177/1363461507081642

Fazel, M., Reed, R. V., Panter-Brick, C. et Stein, A. (2012). Mental health of displaced and refugee children resettled in high-income countries: risk and protective factors. *Lancet, 379*(9812), 266-282. doi : 10.1016/s0140-6736(11)60051-2

Gaillard, G., Talpin, J.-M., Cuvillier, B. et Mercader, P. (dir.). (2014). *Pratiques psychologiques, pratiques citoyennes : engagement, aliénation et lien social.* Paris, France : In Press.

Gaillard, G. et Talpin, J.-M. (2014). Dedans, dehors, l'intime, le politique et la psyché. Dans G. Gaillard, J.-M. Talpin, B. Cuvillier et P. Mercader (dir.), *Pratiques psychologiques, pratiques citoyennes : engagement, aliénation et lien social* (p. 163-183). Paris, France : In Press.

Garza, G. (2011). Thematic Collation: An Illustrative Analysis of the Experience of Regret. *Qualitative Research in Psychology, 8*(1), 40-65. doi :10.1080/14780880903490839

Gemignani, M. (2011). The Past if Past: The Use of Memories and Self-Healing Narratives in Refugees from the Former Yugoslavia. *Journal of Refugee Studies, 24*(1), 132-156. doi : 10.1093/jrs/feq050

Gilkinson, L. J. (2009). *An Interpretative Phenomenological of Refugees" Experiences of Psychological Therapy for Trauma.* (thèse doctorale, University of Hertfordshire, Royaume-Uni). Récupéré le 9 novembre 2016 du site d'archivage des thèses de l'Université de Hertfordshire : http://uhra.herts.ac.uk/handle/2299/4470

Godard, B., Hunt, M. et Moube, Z. (2014). Éthique de la recherche en santé mondiale : la relation Nord/Sud, quel partenariat pour quelle justice sociale? *Global Health Promotion, 21*(2), 80-87. doi : 10.1177/1757975913519143

Godelier, M. (1996). L'énigme du don. Paris, France : Fayard.

Goldin, S., Levin, L., Persson, L. Å. et Hägglöf, B. (2001). Stories of pre-war, war and exile: Bosnian refugee children in Sweden. *Medicine, Conflict and Survival, 17*(1), 25-47. doi : 10.1080/13623690108409553

Goldman, R. (2016, août). *Le Canada : solidarité ou exclusion des réfugiés?* Conférence présentée dans le cadre du symposium intitulé « Migrations et Solidarités ». Forum social mondial. Montréal, Canada.

Goodman, R. D., Vesely, C. K., Letiecq, B. et Cleaveland, C. L. (2017). Trauma and Resilience Among Refugee and Undocumented Immigrant Women. *Journal of Counseling & Development, 95*(3), 309-321. doi:10.1002/jcad.12145

Gross, C. S. (2004). Struggling with imaginaries of trauma and trust: the refugee experience in Switzerland. *Culture, Medicine, and Psychiatry, 28*(2), 151-167; discussion 211-20.

Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche (GER). (2016). *Piloter l'éthique de la recherche humaine.* Gouvernement du Canada. Récupéré le 27 décembre 2016 de http://www.pre.ethics.gc.ca/eng/index

Guba, E. G. et Lincoln, Y. S. (1994). Competing Paradigms in Qualitative Research. Dans N. K. Denzin et Y. S. Lincoln (dir.), *Handbook of qualitative research* (p. 105-117). Thousand Oaks, CA : Sage.

Hassan, G., Kirmayer, L. J., Mekki-Berrada, A., el Chammay, R., Devill-Stoetzel, J., Youssef, A., Jefee-Bahloul, H., Barkeel-Oteo, A. et Ventevogel, P. (2015). *Culture, Context and the Mental Health and Psychosocial Wellbeing of Syrians: A Review for Mental Health and Psychosocial Support staff working with Syrians Affected by Armed Conflict*. Genève, Suisse : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2001). La fuite de l'Indochine. Dans M. Cutts (dir.), *Les réfugiés dans le monde : Cinquante ans d'action humanitaire* (p. 79-103). Paris, France : Autrement. Récupéré le 5 avril 2017 sur le site de l'agence : http://www.unhcr.org/fr/4ad2f957e.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2008). *Le non-refoulement (article 33 de la Convention de 1951)*. Récupéré le 29 août 2016 sur le site de l'agence : http://www.unhcr.org/fr/search?query=principe%20de%20non-refoulement

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2010). *Convention and Protocol Relating to the Status of Refugees*. Récupéré sur le site de l'agence le 31 août 2016 : http://www.unhcr.org/protection/basic/3b66c2aa10/convention-protocol-relating-status-refugees.html

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2011). *Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés : panorama statistique des demandes d'asile déposées en Europe et dans certains pays non européens.* Récupéré le 29 août 2016 du site de l'agence : http://www.unhcr.org/fr/statistics/unhcrstats/4f3928b29/niveaux-tendances-lasile-pays-industrialises-2011-panorama-statistique.html?query=%C3%A9volution%20demande%20asile%20canada

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2016a). *Global Trends: Forced Displacement in 2015.* Rapport récupéré le 17 août 2016 de l'agence : http://www.unhcr.org/576408cd7.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2016b). *Le HCR au Canada*. Consulté le 17 août 2016 sur le site du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Canada : http://www.unhcr.ca/fr/ce-que-nous-faisons/le-hcr-au-canada/

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2016c). 5 ans de conflit en Syrie : la plus importante crise de réfugiés et de déplacements de populations de notre temps requiert une immense vague de solidarité. Communiqué de presse récupéré le le 5 avril 2017 sur le site de l'agence : http://www.unhcr.org/fr/news/press/2016/3/56e6e3cac/5-ans-conflit-syrie-importante-crise-refugies-deplacements-populations.html

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]. (2017). *Syria Emergency*. Récupéré le 20 février 2017 sur le site de l'agence : http://www.unhcr.org/syria-emergency.html

Hemingway, A. (2011). Lifeworld-led care: Is it relevant for well-being and the fifth wave of public health action? *International Journal of Qualitative Studies on Health and Well-Being, 6*(4), 1-7. doi : 10.3402/qhw.v6i4.10364.

Hentsch, T. (2006). *La mer, la limite*. Montréal, Canada : Héliotrope.

Hugman, R., Pittaway, E. et Bartolomei, L. (2011). When 'do no harm' is not enough: The ethics of research with refugees and other vulnerable groups. *British Journal of Social Work, 41*(7), 1271-1287. doi :10.1093/bjsw/bcr013

Huisman, K. (2008). "Does This Mean You're Not Going to Come Visit Me Anymore?": An Inquiry into an Ethics of Reciprocity and Positionality in Feminist Ethnographic Research. *Sociological Inquiry, 78*(3), 372-396. doi :10.1111/j.1475-682X.2008.00244.x

Ilibagiza, I. (2006). *Left to Tell. One woman's story of surviving the Rwandan holocaust*. Londres, Royaume-Uni : Hay House.

Jacobsen, K. et Landau, L. B. (2003). The Dual Imperative in Refugee Research: Some Methodological and Ethical Considerations in Social Science Research on Forced Migration. *Disasters, 27*(3), 185-206. doi :10.1111/1467-7717.00228

Jackson, H. (dir.). (1991). *Using self psychology in psychotherapy*. Northvale, NJ : Aronson.

Keitetsi, C. (2004). *La petite fille à la Kalachnikov : ma vie d'enfant soldat.* Bruxelles, Belgique : Complexe/GRIP.

Kim, H. K. et Lee, O. J. (2009). A phenomenological study on the experience of North Korean refugees. *Nursing Science Quarterly, 22*(1), 85-88. doi:10.1177/0894318408329242

Kleinman, A., Das, V. et Lock,. M. (1997). *Social Suffering*. Berkeley : University of California Press.

Kleinman, A. et Kleinman, J. 1997. The Appeal of Experience; The Dismay of Images: Cultural Appropriations of Suffering in Our Times. Dans A. Kleinman, V. Das et M. Lock (dir.), *Social suffering* (pp. 1-24). Berkeley : University of California.

Kvale, S. (2009). *InterViews: learning the craft of qualitative research interviewing* (2e édition). Los Angeles, CA : Sage.

Lachal, C. (2006). *Le partage du traumatisme : Contre-transferts avec les patients traumatisés*. Grenoble, France : La pensée sauvage.

Laval, C. (2014). Professionnels et usagers en santé mentale à l'épreuve de la citoyenneté. Dans G. Gaillard, J.-M. Talpin, B. Cuvillier et P. Mercader (dir.), *Pratiques psychologiques, pratiques citoyennes : engagement, aliénation et lien social* (p. 45-52). Paris, France : In Press.

Leaning, J. (2001). Ethics of research in refugee populations. *The Lancet, 357*(9266), 1432-1433. doi :10.1016/s0140-6736(00)04572-4

Lecomte, C. et Drouin, M.-S. (2007). Les psychothérapies humanistes. Dans S. Ionescu et A. Blanchet (dir.), *Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie* (p. 407- 435). Paris : Presses universitaires de France.

Lepoutre, D. (2003). Michel Agier, « Aux bords du monde, les réfugiés ». *L'Homme, 166,* 241-243. Récupéré du site de la revue : http://lhomme.revues.org/230

Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada L.C. 2012, ch. 17. (2012). Texte de loi récupéré le 31 août sur le site Web de la législation du système de justice du Canada : http://www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2012_17/page-1.html

Longneaux, J. M. (2007). La souffrance comme exemple d'une phénoménologie de la subjectivité. *Collection du Cirp, 2,* 61-73.

Luxenberg, T., Spinazzola, J. et van der Kolk, B. A. (2001). Complex Trauma and Disorders of Extreme Stress (DESNOS) Diagnosis, Part One: Assessment. *Directions in Psychiatry, 21*, 373-393. Long Island City, NY : The Hatherleigh Company.

Mackenzie, C., McDowell, C. et Pittaway, E. (2007). Beyond 'Do No Harm': The Challenge of Constructing Ethical Relationships in Refugee Research. *Journal of Refugee Studies, 20*(2), 299-319. doi :10.1093/jrs/fem008

Macklin, R. (2003). Bioethics, Vulnerability, and Protection. *Bioethics, 17*(5-6), 472-486. doi :10.1111/1467-8519.00362

Margulies, A. (1984). Toward empathy: the uses of wonder. *American Journal of Psychiatry, 141*(9), 1025-1033. doi : 10.1176/ajp.141.9.1025

Marin, C. et Zaccaï-Reyners, N. (dir.). (2013). *Souffrance et douleur : autour de Paul Ricœur*. Paris : Presses Universitaires de France.

Mauss, M. (1923-1924). Essai sur le don: Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives. *L'Année Sociologique, 1*(2).

Mawani, F. N. (2014). Social Determinants of Refugee Mental Health. Dans L. Simich et L. Andermann (dir.), *Refugee and Resilience : Promoting Resilience and Mental Health among Resettled Refugees and Forces Migrants* (p. 27-50). Dordrecht, Pays-Bas : Springer.

Mazur, V. M. L., Chahraoui, K. et Bissler, L. (2015). Psychopathologies des demandeurs d'asile en Europe, traumatisme et fonctionnement défensif. *L'Encéphale, 41*(3), 221-228.

Mekki-Berrada, A., Rousseau, C. et Bertot, J. (2001). Research on Refugees. *International Journal of Mental Health, 30*(2), 41. doi :10.1176/ajp.141.9.1025

Métraux, J.-C. (2011). *La migration comme métaphore*. Paris, France : La Dispute.

Meyer, J. (2000). Using qualitative methods in health related action research. British Medical Journal, *320*(7228), 178-181.

Michaud Labonté, T. (2012). *La migration comme métaphore* [Note de lecture]. *Alterstice, 2*(1), 109-114.

Mollica, R. F., Caspi-Yavin, Y., Bollini, P., Truong, T., Tor, S. et Lavelle, J. (1992). The Harvard Trauma Questionnaire: Validating a Cross-Cultural Instrument for Measuring Torture, Trauma, and Posttraumatic Stress Disorder in Indochinese Refugees. *The Journal of Nervous and Mental Disease, 180*(2), 111-116.

Monbourquette, J. (1983). *Aimer, perdre et grandir : L'art de transformer une perte en gain*. Saint-Jean-sur-Richelieu, Canada : Éditions du Richelieu.

Montgomery, C. (2002). The "Brown Paper Syndrome": Unaccompanied Minors and Questions of Status. *Canada's Journal on Refugees, 20*(2), 56-67. Récupéré de http://refuge.journals.yorku.ca/index.php/refuge/article/view/21255

Moos, R. H.et Holahan, C. J. (2003). Dispositional and contextual perspectives on coping: Toward an integrative framework. *Journal of Clinical Psychology, 59*(12), 1387-1403. doi : 10.1002/jclp.10229

Morris, M. W., Kwok, L., Ames, D. et Lickel, B. (1999). Views From the Inside and Outside: Integrating Emic and Etic Insights About Culture and Justice Judgment. *Academy of Management Review, 24*(4), 781-796. doi :10.5465/AMR.1999.2553253

Morrow, S. L. (2005). Quality and Trustworthiness in Qualitative Research in Counseling Psychology. *Journal of Counseling Psychology, 52*(2), 250-260. doi :10.1037/0022-0167.52.2.250

Natvik, E. et Moltu, C. (2016). Just experiences? Ethical contributions of phenomenologically-oriented research. *Scandinavian Psychologist, 3*, e17. Récupéré le 19 décembre 2016 du site du périodique : http://dx.doi.org/10.15714/scandpsychol.3.e17

Neuner, F., Schauer, M., Klaschik, C., Karunakara, U. et Elbert, T. (2004). A Comparison of Narrative Exposure Therapy, Supportive Counseling, and Psychoeducation for Treating Posttraumatic Stress Disorder in an African Refugee Settlement. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 72*(4), 579-587. doi :10.1037/0022-006X.72.4.579

Nicholl, C. et Thompson, A. (2004). The psychological treatment of Post Traumatic Stress Disorder (PTSD) in adult refugees: A review of the current state of psychological therapies. *Journal of Mental Health, 13*(4), 351-362. doi :10.1080/09638230410001729807

Opsal, T., Wolgemuth, J., Cross, J., Kaanta, T., Dickmann, E., Colomer, S. et Erdil-Moody, Z. (2015). "There Are No Known Benefits...": Considering the Risk/Benefit Ratio of Qualitative Research. *Qualitative Health Research, 26(8),* 1137-1150. doi :10.1177/1049732315580109

Organisation des Nations Unies. (2015). *International Covenant on Civil and Political Rights*. Récupéré le 29 août 2016 du système de diffusion électronique des documents : http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2FPPRiCAqhKb7yhskswUHe1nBHTSwwEsgdxQHJBoKwgsS0jmHCTV%2FFsa7OKzz9yna94OOqLeAavwpMzCD5oTanJ2C2rbU%2F0kxdos%2BXCyn4OFm3xDYg3CouE4uXS

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). L'équation intellectuelle du chercheur. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3e édition, chapitre 6, p. 117-137). Paris, France : Armand Colin.

Pahud, M., Kirk, R., Gage, J. D., Hornblow, A. (2009). The coping processes of adult refugees resettled in New Zealand. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. *New Issues in Refugee Research*, article de recherche no 179. Récupéré le 7 septembre 2017 du site de l'agence : http://www.unhcr.org/4b167d769.html

Palic, S. et Elklit, A. (2011). Psychosocial treatment of posttraumatic stress disorder in adult refugees: A systematic review of prospective treatment outcome studies and a critique. *Journal of Affective Disorders, 131*(1-3), 8-23. doi : 10.1016/j.jad.2010.07.005

Papazian-Zohrabian, G., Hassan, G. et Cleveland, J. (2016, mars). *Accueil des réfugiés syriens : Situation actuelle et intervention*, Symposium tenu à Montréal, Canada.

Polkinghorne, D. E. (2006). An agenda for the second generation of qualitative studies. *International Journal of Qualitative Studies on Health & Well-Being, 1*(2), 68-77. doi :10.1080/17482620500539248

Ponterotto, J. G. (2005). Qualitative Research in Counseling Psychology: A Primer on Research Paradigms and Philosophy of Science. *Journal of Counseling Psychology, 52*(2), 126-136.

Qaderi, A. H. (2016). *Dans ma tête, vos champs de ruines.* Montréal, Canada : Rue Dorion.

Quintin, J. (2005). *Herméneutique et psychiatrie : pouvoirs et limites du dialogue.* Montréal, Canada : Liber.

Reed, R. V., Fazel, M., Jones, L., Panter-Brick, C. et Stein, A. (2012). Mental health of displaced and refugee children resettled in low-income and middle-income countries: risk and protective factors. *The Lancet, 379*(9812), 250-265. doi : http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(11)60050-0

Ricœur, P. (2005). *Parcours de la reconnaissance.* Paris, France : Gallimard.

Rogers, C. (1976). *Le développement de la personne* (E. L. Herbert, trad.). Montréal, Canada : Dunod. (Ouvrage original publié en 1968 sous le titre *On becoming a person*, Boston, MA : Houghton Mifflin Company.)

Rousseau, C. (2000). Les réfugiés à notre porte : violence organisée et souffrance sociale. *Criminologie, 33*(1), 185-201. doi : 10.7202/004743ar

Rousseau, C. (2005). Test of Time: Diving into Complexity: John Sigal's Work on the Long-term Consequences of the Holocaust. *Clinical Child Psychology and Psychiatry, 10*(2), 262-265. doi : 10.1177/1359104505051216

Rousseau, C., Crépeau, F., Foxen, P. et Houle, F. (2002). The Complexity of Determining Refugeehood: A Multidisciplinary Analysis of the Decision-making Process of the Canadian Immigration and Refugee Board. *Journal of Refugee Studies, 15*(1), 43-70. doi : 10.1093/jrs/15.1.43

Rousseau, C. et Foxen, P. (2006). Le mythe du réfugié menteur : un mensonge indispensable? *L'évolution psychiatrique, 71*(3), 505-520. doi : 10.1016/j.evopsy.2006.06.003

Rousseau, C. et Kirmayer, L. J. (2010). From Complicity to Advocacy: The Necessity of Refugee Research. *The American Journal of Bioethics, 10*(2), 65-67. doi : 10.1080/15265160903506418

Rousseau, C. et Measham, T. (2008). Posttraumatic suffering as a source of transformation: A clinical perspective. Dans L. J. Kirmayer, R. Lemelson et M. Barad (dir.) *Understanding trauma: integrating biological, clinical and cultural perspectives* (p. 275-294). Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press.

Schneider, K. J., Pierson, J. F. et Bugental, J. F. T. (dir.). (2015). *The Handbook of Humanistic Psychology: Theory, Research, and Practice* (2e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.

Schweitzer, Brough, M., Vromans, L. et Asic-Kobe, M. (2011). Mental health of newly arrived Burmese refugees in Australia: contributions of pre-migration and post-migration experience. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry, 45*(4), 299-307. doi : 10.3109/00048674.2010.543412

Schweitzer, Greenslade et Kagee. (2007). Coping and resilience in refugees from the Sudan: a narrative account. *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry, 41*(3), 282-288. doi : 10.1080/00048670601172780

Sheikh, A. I. (2008). Posttraumatic growth in trauma survivors: Implications for practice. *Counselling Psychology Quarterly, 21*(1), 85-97. doi :10.1080/09515070801896186

Silove, D., Austin, P. et Steel, Z. (2007). No refuge from terror: the impact of detention on the mental health of trauma-affected refugees seeking asylum in Australia. *Transcultural Psychiatry, 44*(3), 359-393. doi : 10.1177/1363461507081637

Simich, L. et Andermann, L. (dir.). (2014). *Refuge and Resilience: Promoting Resilience and Mental Health among Resettled Refugees and Forced Migrants*. Dordrecht, Pays-Bas : Springer.

Sironi. (1999). *Bourreaux et victimes : psychologie de la torture*. Paris, France : Odile Jacob.

Sironi. (2007). *Psychopathologie des violences collectives*. Paris, France : Odile Jacob.

Smith, J. A. (2004). Reflecting on the development of interpretative phenomenological analysis and its contribution to qualitative research in psychology. *Qualitative Research in Psychology, 1*(1), 39-54. doi :10.1191/1478088704qp004oa

Smith, V. J. (2009). Ethical and Effective Ethnographic Research Methods: A Case Study with Afghan Refugees in California. *Journal of Empirical Research on Human Research Ethics, 4*(3), 59-72.

Smith, J. A. et Osborn, M. (2003). Interpretative Phenomenological Analysis. Dans J. A. Smith (dir.), *Qualitative psychology: a practical guide to research methods* (51-80). Londres, Royaume-Uni : Sage.

Smith, J. A., et Osborn, M. (2004). Interpretative Phenomenological Analysis. Dans G. M. Breakwell (dir.), *Doing Social Psychology Research* (229-254). Malden, MA : British Psychological Society et Blackwell.

Smyth, G. et Kum, H. (2010). 'When They don't Use it They will Lose it': Professionals, Deprofessionalization and Reprofessionalization: the Case of Refugee Teachers in Scotland. *Journal of Refugee Studies, 23*(4), 503-522. doi : 10.1093/jrs/feq041

Sorsa, M. A., et Åstedt-Kurki, P. (2013). Lived experiences in help-seeking from the perspective of a mother with a dual diagnosis. *International Journal of Qualitative Studies on Health and Well-being, 8,* 20316. Récupéré du site de la revue : http://dx.doi.org/10.3402/qhw.v8i0.20316

Stolorow, R. D. (2007). *Trauma and Human Existence: Autobiographical, psychoanalytic, and Philosophical Reflections* (vol. 23). New York, NY : Routledge.

Stolorow, R. D. (2011). *World, Affectivity, Trauma: Heidegger and Post-Cartesian Psychoanalysis* (vol. 35). New York, NY : Routledge.

Strous, R. D. et Jotkowitz, A. (2010). Ethics and Research in the Service of Asylum Seekers. *American Journal of Bioethics, 10*(2), 63-65. doi :10.1080/15265160903506400

Summerfield. (2002). Effects of war: moral knowledge, revenge, reconciliation, and medicalised concepts of "recovery". *British Medical Journal, 325*(7372), 1105-1107.

Thulesius, H. et Håkansson, A. (1999). Screening for posttraumatic stress disorder symptoms among Bosnian refugees. *Journal of Traumatic Stress, 12*(1), 167-174. doi :10.1023/A:1024758718971

Thúy, K. (2016). *Vi.* Montréal, Canada : Libre Expression.

Tracy, S. J. (2010). Qualitative Quality: Eight "Big-Tent" Criteria for Excellent Qualitative Research. *Qualitative Inquiry, 16*(10), 837-851. doi :10.1177/1077800410383121

Tummala-Narra, P. (2007). Conceptualizing Trauma and Resilience Across Diverse Contexts. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 14*(1-2), 33-53. doi : 10.1300/J146v14n01_03

Vachon, M. (2010). *Vivre au chevet de la mort : Une analyse phénoménologique et interprétative de l'expérience spirituelle et existentielle d'infirmières qui accompagnent des patients en fin de vie* (thèse de doctorat, Université de Montréal, Canada). Récupéré de la base de données *ProQuest Dissertations and Theses Global database* : http://search.proquest.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/pqdtglobal/citedreferences/MSTAR_853722430/BDAC51E0C3454145PQ/2?accountid=14719

Vachon, M. (2014). Vers de nouveaux repères de dignité : phénoménologie et rituel d'accompagnement en contexte de maladie dégénérative. *Jusqu'à la mort accompagner la vie, 117*(2), 57-65.

Vachon, M., Bessette, P. C. et Goyette, C. (2016). *''Growing from an invisible wound''*: A Humanistic-Existential Approach to PTSD. Dans G. El-Baalbaki et C. Fortin (dir.), *A Multidimensional Approach to Post-Traumatic Stress Disorder : From Theory to Practice* (chapitre 8 en libre accès). InTech. doi : 10.5772/64290. Récupéré le 23 janvier 2017 du site de l'éditeur : http://www.intechopen.com/books/a-multidimensional-approach-to-post-traumatic-stress-disorder-from-theory-to-practice/-growing-from-an-invisible-wound-a-humanistic-existential-approach-to-ptsd

Vachon, M., Fillion, L. et Achille, M. (2012). Death Confrontation, Spiritual-Existential Experience and Caring Attitudes in Palliative Care Nurses: An Interpretative Phenomenological Analysis. *Qualitative Research in Psychology, 9*(2), 151-172. doi : 10.1080/14780881003663424

Valsiner, J. et Connolly, K. (2008). *Handbook of developmental psychology*. Londres, Royaume-Uni : Sage.

Vervliet, M., Rousseau, C., Broekaert, E. et Derluyn, I. (2015). Multilayered Ethics in Research Involving Unaccompanied Refugee Minors. *Journal of Refugee Studies, 28*(4), 437-467. doi :10.1093/jrs/feu039

Watters, C. (2007). Refugees at Europe's borders: the moral economy of care. *Transcultural Psychiatry, 44*(3), 394-417. doi : 10.1177/1363461507081638

Wertz, F. J. (2005). Phenomenological research methods for counseling psychology. *Journal of Counseling Psychology, 52*(2), 167-177. doi :10.1037/0022-0167.52.2.167

Whittaker, S., Hardy, G., Lewis, K. et Buchan, L. (2005). An Exploration of Psychological Well-being with Young Somali Refugee and Asylum-seeker Women. *Clinical Child Psychology and Psychiatry, 10*(2), 177-196. doi : 10.1177/1359104505051210

Wiesel, E. (1960). *Night*. New York, NY : Bantam Books.

Zion, D., Briskman, L. et Loff, B. (2010a). Response to Open Peer Commentaries on "Returning to History: The Ethics of Researching Asylum Seeker Health in Australia". *The American Journal of Bioethics, 10*(2), W6-W7. doi :10.1080/15265160903547511

Zion, D., Briskman, L. et Loff, B. (2010b). Returning to History: The Ethics of Researching Asylum Seeker Health in Australia. *The American Journal of Bioethics, 10*(2), 48-56. doi :10.1080/15265160903469310